This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E. DORSCH, M. D.
Monroe, Mich.

THE DORSCH LIBRARY.

The private Library of Edward Dorsch, M. D., of Monroe, Michigan, presented to the University of Michigan by his widow, May, 1888, in accordance with a wish expressed by him.

848

840.9
A92

MÉLANGES

PHILOSOPHIQUES

ET LITTERAIRES.

I.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8, A PARIS.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES

37220

ET LITTÉRAIRES,

PAR

M. AUGER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

TOME I.

A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,

QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

1828.

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

L'ouvrage que nous offrons au public est un hommage aux goûts studieux de l'époque. C'est la collection de ce qu'a produit sur l'étude des principes et des chefs-d'œuvre littéraires, sur l'ensemble des théories et des applications de l'art de penser et d'écrire, un homme consciencieux et docte, que la critique compta vingt ans parmi ses maîtres, et que l'Académie-Françoise a choisi pour son principal organe.

L'homme de lettres qui, dans l'intérêt du public et de l'amitié, s'est chargé de recueillir et de classer ces écrits appartenant à des temps si divers, et que l'on remarquera pour la constance des doctrines philosophiques, a cru qu'il convenoit de n'attacher qu'au dernier volume de cette collection l'analyse et le jugement de cette espèce de supplément à tous les traités et à tous les cours de littérature. Comme cet ouvrage *est un livre de bonne foi*, on a pensé que les lecteurs n'avoient pas besoin de la recommandation d'un *Prospectus*, qui eût paru contraster avec la franchise connue de l'honorable académicien. A la fin du Recueil, au contraire, la Notice, qui est utile à l'ouvrage, n'aura pas l'air d'être nécessaire à l'écrivain dont elle résumera les travaux; et elle sera plus facile-

ment ce qu'elle doit être en effet, l'expression de l'opinion publique, et point le commentaire officieux d'un amour-propre ou d'un intérêt.

MÉLANGES.

PHILOSOPHIE.

MORALE. — ÉDUCATION.

DU LIBRE ARBITRE.

EXAMEN DE CETTE QUESTION. — JUGEMENT SUR UN OUVRAGE DU CHEVALIER DE BOUFFLERS, OÙ ELLE EST AGITÉE.

On peut être étonné d'abord que l'auteur d'*Aline* et de tant d'autres bagatelles charmantes, ait imaginé de faire un assez gros livre sur le *Libre Arbitre*, la question la plus épineuse et la plus abstruse de toute la métaphysique. Une petite explication diminuera beaucoup cette surprise. M. de Boufflers devenu métaphysicien est une de ces métamorphoses que la révolution a produites. Obligé de fuir sa patrie, il

s'étoit réfugié dans une solitude sauvage où la société et les livres lui manquoient à la fois.

Que faire en un tel gîte, à moins que l'on n'y songe?

M. de Boufflers se mit donc à songer; et ses méditations se portèrent sur le libre arbitre. Gémissant sous les plus dures lois de la nécessité, il entreprit de défendre la liberté, à peu près semblable à ce Stoïcien qui, au milieu des tortures de la goutte, s'écrioit : « O douleur! tu as beau faire, je ne conviendrai ja- « mais que tu sois un mal. » De quoi eût-on voulu qu'il s'occupât de préférence? de vers, de chansons, comme autrefois?

C'étoit bien de chansons qu'alors il s'agissoit!

Ovide avoit fait à Rome ses *Amours* et son *Art d'Aimer;* mais à Tomes il composa ses *Tristes;* et, si cet ouvrage ne vaut pas les autres, personne n'a eu le barbare courage de le lui reprocher. M. de Boufflers a mieux choisi son sujet qu'Ovide. D'éternelles lamentations sur son sort n'eussent fait qu'aigrir et amollir son ame; d'innocentes abstractions, s'emparant de toute sa pensée, l'ont empêchée de s'attacher à des objets douloureux. Beaucoup de ses compagnons d'infortune, pour subvenir à des besoins physiques, ont exercé des professions manuelles dont jusque là ils n'avoient pas eu la moindre idée; lui, pour remédier à des peines morales, il s'est occupé de métaphysique, science à laquelle il n'avoit pas encore beaucoup songé. Il y a une

parité si exacte entre ces deux choses, qu'on ne peut approuver l'une sans s'interdire de blâmer l'autre.

J'avouerai toutefois que M. de Boufflers auroit pu choisir pour sujet de ses disquisitions philosophiques une question moins creuse, moins vaine et moins inutile. Les théologiens et les philosophes l'ont agitée mille fois, sans faire autre chose que l'embrouiller. Toujours par quelque point elle contrarie la religion, la morale ou le raisonnement. Il est triste de penser que ceux qui s'en tirent le mieux, sont ceux qui nient la liberté, et prétendent que nos déterminations, ou, comme ils disent, nos *volitions* les plus libres en apparence sont le résultat nécessaire de causes que nous n'apercevons pas. Ils ne nous laissent pas même la liberté d'indifférence, c'est-à-dire celle qui s'exerce sur des choses absolument indifférentes, et nous fait choisir, par exemple, de cracher à droite plutôt que de cracher à gauche, quand rien, d'un ni d'autre côté, ne nous y invite ou ne nous en empêche. Du moins, dans leur système, rien ne se combat, tout est conséquent. C'est à peu près à cette opinion que Voltaire vieux en étoit revenu dans sa prose, après avoir défendu poétiquement la liberté dans sa jeunesse. Il définit la liberté, le pouvoir qu'un individu a de faire ce que sa volonté exige d'une nécessité absolue. A moins d'être en démence, on n'est pas maître de ne pas aimer ce qui est agréable ou utile, de ne pas haïr ce qui est désagréable ou nuisible. Rechercher l'un et éviter l'autre, sont certainement des actes de volonté; mais ces actes ne sont pas libres, puisqu'ils sont déterminés par un attrait ou

une aversion que nous ne sommes pas libres d'éprouver ou de ne pas éprouver. Si nos actions sont nécessaires, nos opinions le sont bien plus encore. Agir contre son intérêt ou son penchant, sans qu'aucune cause plus forte nous y oblige, seroit seulement de la folie : mais penser contre son opinion est une chose absolument impossible; et il n'est pas nécessaire de prouver qu'il ne dépend pas de nous d'avoir telle ou telle opinion. Le libre arbitre, dans son acception rigoureuse, seroit la faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, sans motif de préférence ou de répugnance. Ce genre de volonté positive ou négative seroit un effet sans cause, et ne peut par conséquent point exister. Notre volonté est libre de la même manière qu'une balance : elle se décide à pencher du côté où est le poids le plus fort; et ce poids, ce n'est pas elle qui l'a placé. Quand il n'y a rien dans les deux bassins, ou qu'il n'y a que des poids absolument égaux, la balance est en équilibre. Cet état de la balance représente ce qu'on appelle *liberté d'indifférence*. La balance restera constamment immobile, si celui qui la tient ne fait peser son doigt sur l'un des bassins pour déterminer sa dépression. Ainsi notre volonté demeurera toujours indécise, si nous-mêmes, par une espèce d'action aveugle et presque machinale, nous ne la forçons pas à pencher vers un objet ou vers un autre. Ce n'est réellement point une détermination de la volonté, puisque tout choix entre deux choses suppose un motif de préférence, comme tout effet une cause, et que là il n'y en a point. Il résulte de tout ceci que, quand les choses intéressent notre bien-être

ou nos penchants, notre volonté n'est point libre, et que, dans celles qui ne les intéressent pas, elle est nulle. Tels sont à peu près les arguments des antagonistes de la *liberté*. Ses défenseurs, il en faut convenir, leur paroissent inférieurs du côté du raisonnement; mais ils en appellent au sens intime, dont les révélations sont d'autant plus sûres, que la vérité n'en peut être démontrée. Du reste, ils allèguent de nombreuses considérations de morale et de bon ordre, considérations qui sont d'un très grand poids dans une question que le seul raisonnement ne peut résoudre dans un sens ni dans l'autre d'une manière tout-à-fait convaincante.

Personne, avant d'agiter cette question, ne l'a mieux jugée que M. de Boufflers : « La liberté de « l'homme m'a toujours paru, dit-il, de toutes les « questions métaphysiques, celle qui attire le plus « fortement la curiosité humaine, et qui promet le « moins de la satisfaire. On auroit beau creuser, il « paroît qu'on ne trouveroit rien; on auroit beau « trouver, il paroît qu'on ne gagneroit rien. On feroit « donc mieux de n'y pas penser, etc. » On ne peut pas avoir plus de bonne foi; et, quand un auteur déclare aussi sincèrement qu'il va faire un ouvrage inutile, qui est-ce qui auroit le courage de lui dire : Pourquoi l'entreprenez-vous? Un partisan de la *nécessité* auroit la ressource de répondre : Je ne suis pas libre de ne pas le faire; un défenseur du *Libre Arbitre* y seroit un peu plus embarrassé. Quoi qu'il en soit, M. de Boufflers, en commençant son livre, n'avoit point d'opinion arrêtée, de parti pris sur l'objet qu'il

alloit traiter. « Le cours de mes réflexions, dit-il, ne dépendra pas de moi; je marche dans un pays in-« connu, vers un but invisible, et je prendrai con-« seil de tout ce qui s'offrira sur ma route. Je de-« manderai : L'homme est-il libre en effet? ou croit-il « seulement l'être? S'il est réellement libre, jus-« qu'où s'étend cette liberté? S'il ne l'est qu'en appa-« rence, quelles sont les causes, quelles sont les « preuves de cette illusion?..... C'est sur cet océan « sans fond, sans limites et sans astres, qu'il plaît « à ma pensée de se lancer. » Ma pensée, à moi, auroit pu souhaiter bon voyage à la sienne, et lui demander la permission de rester sur le bord, bien sûre qu'elle-même, après avoir été le jouet de mille courants contraires, reviendroit au rivage sans avoir pu toucher terre nulle part. Mais j'ai trouvé très bon de m'embarquer avec M. de Boufflers, et je déclare que cet aimable voyageur m'a fort amusé pendant tout le cours de notre navigation. Il en a écrit la relation; je n'en donnerai point ici l'abrégé, et cela par une raison que je vais expliquer sans métaphore. La marche des idées de M. de Boufflers est peu méthodique : ne tendant point, comme il en convient lui-même, vers un but fixé d'avance, il donne dans de fréquentes digressions qui ont plus ou moins rapport à son sujet, et quelquefois le font perdre de vue. Ce sujet même, il ne l'aborde véritablement qu'assez tard; et alors il ne le traite que d'une manière dubitative, écoutant les objections qui lui sont faites de part et d'autre, réfutant les unes, accédant aux autres, ou déclarant de bonne foi qu'il ne peut ni

les rejeter ni les admettre, et finissant par proposer aux parties qu'il n'a pu mettre d'accord, une sorte d'accommodement plus moral que philosophique. Que chacun de nous, dit-il en d'autres termes, croie que sa volonté est libre, et que celle des autres ne l'est pas : de cette manière, nous jugerons avec sévérité nos propres actions, et avec indulgence les actions des autres. M. de Boufflers n'a donc point fait un traité pour ou contre une proposition de métaphysique : il semble n'avoir eu en vue que de prouver l'impossibilité de l'affirmer ou de la nier; et le vrai titre de son livre serait : *De l'inutilité de traiter la question du Libre Arbitre.* Rien ne ressemble plus que ce livre, à une conversation entre gens de beaucoup d'esprit et de politesse, où chacun s'écarteroit à son gré du sujet proposé, sans que les autres prissent sur eux de l'y ramener, établiroit son opinion sans trop montrer l'envie de la faire prévaloir, et combattroit l'opinion contraire avec juste ce qu'il faut de force pour ne pas paroître y attacher trop peu d'importance; jusqu'à ce qu'enfin un des interlocuteurs pris pour juge leur dît : Messieurs, je ne sais que penser là-dessus, et je vous conseille de faire de même. On sent qu'un ouvrage exécuté sur ce plan n'est guère susceptible d'analyse; et, d'ailleurs, en rendant compte de cette conversation, il pourroit me prendre envie d'y faire entrer mes idées, ou de juger celles des autres; ce qu'il seroit trop ridicule de faire, à propos d'une discussion dont j'ai reconnu moi-même l'inutilité. Mais ce qui est encore plus difficile à analyser

que le livre, c'est l'esprit, c'est la grâce avec laquelle il est écrit. On s'attend bien que M. de Boufflers, quelque sujet qu'il traite, ne peut pas ne pas être aimable et ingénieux : les droits de son *Libre Arbitre* ne s'étendent pas jusque-là. Ne vous occupez point du plan, ne vous occupez point du sujet, et jamais vous n'aurez rencontré, dans un même espace, plus d'idées nobles et touchantes, d'aperçus fins et justes, de comparaisons neuves et agréables. M. de Boufflers n'a point la diction nécessaire, abstraite et dialecticienne des véritables métaphysiciens : il se sert des mots qui peignent; ses idées sont des images; ses raisonnements sont des tableaux. C'est un poète qui a fait cette prose-là.

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

J'aurois pourtant désiré que le style de M. de Boufflers fût un peu moins allégorisé, qu'il y eût un peu moins de figures. Sans doute ses comparaisons sont ordinairement aussi justes qu'ingénieuses : mais elles sont quelquefois si ingénieuses, qu'on tremble qu'elles ne soient pas justes; et trop souvent on est obligé, pour s'en assurer, de les réduire au sens propre, qui ne brille pas autant, mais qui du moins n'éblouit pas. Je retrancherois aussi de son livre quelques expressions que n'avoueroit pas un goût sévère, quelques autres que la grammaire condamneroit, et enfin certains traits de gaieté qui me semblent déplacés dans une question sérieuse. On a reproché à M. de Boufflers beaucoup de contradictions : il y a de la mau-

vaise foi, ou du moins de la légèreté dans ce reproche. Il est difficile qu'un homme qui n'ose rien affirmer dans une question, ni prendre part entre les diverses opinions qu'il expose, tombe souvent dans des contradictions réelles; mais qu'il en ait souvent l'air, je le conçois sans peine. Il est certain que, dans l'ouvrage de M. de Boufflers, on trouve dix définitions différentes de la *liberté;* mais elles ne sont pas toutes, il s'en faut, pour son propre compte. D'ailleurs, ne vous a-t-il pas avertis qu'il marchoit dans des régions inconnues, vers un but invisible? Devez-vous vous étonner d'après cela que quelquefois il revienne sur ses pas et rebrousse chemin?

DU BONHEUR.

DES ÉCRIVAINS ANCIENS ET MODERNES QUI EN ONT TRAITÉ, ET PARTICULIÈREMENT DE M. JOSEPH DROZ.

Les anciens et les modernes ont souvent écrit sur le bonheur. Les anciens surtout, qui croyoient beaucoup plus que nous à la puissance des idées morales et des préceptes philosophiques, ont prodigieusement disserté sur les moyens d'être heureux. Ces moyens varioient selon la doctrine fondamentale des diverses écoles de philosophie : ainsi les Stoïciens faisoient consister le bonheur dans la pratique d'une vertu rigide et impassible; les Épicuriens, dans la jouissance de toutes les voluptés honnêtes tant de l'ame que du corps. Sénèque, disciple du Portique, essaie, dans son *Traité de la Vie heureuse*, de concilier les deux systèmes, ou plutôt de les modifier l'un par l'autre : il veut que l'exercice de la vertu soit le premier de tous les plaisirs; mais il ne défend point au sage de jouir des agréments de la vie et des biens de la fortune, pourvu qu'il n'en soit pas l'esclave : c'est que notre philosophe possédoit d'immenses richesses, et qu'il ne lui sembloit pas qu'elles fussent un obstacle au bonheur.

En général, ceux qui ont traité ce sujet nous ont donné, comme les éléments du bonheur, ce qui faisoit ou pouvoit faire leur bonheur à eux-mêmes : ils ont raisonné d'après leur genre de vie, leur état dans la société, leurs principes, leur humeur, et enfin leur tempérament. Par exemple, chez nous, Fontenelle, Maupertuis, madame du Chastelet et Helvétius, ont écrit sur le bonheur; et chaque ouvrage porte fidèlement l'empreinte du caractère et de la conduite connue de l'auteur. Fontenelle, qui devoit en grande partie son bonheur à l'absence des passions vives et des sentiments exaltés, recommande d'éviter soigneusement tout ce qui pourroit troubler l'ame, la raison, le repos, le sommeil; encore un peu, il diroit, la digestion. Le bonheur, pour lui, ne se compose que de préservatifs : il en exclut les jouissances positives, parce qu'on ne se les procure pas sans peine, et qu'on ne les perd pas sans chagrin; il permet pourtant *la société, la lecture, la chasse,* etc. Maupertuis, rongé de bile et de fiel, semble ne parler du bonheur que pour en nier l'existence : selon lui, désirer, c'est sentir des privations; espérer, c'est se préparer des peines; jouir, c'est s'apprêter des regrets; travailler, c'est se fatiguer; ne rien faire, c'est s'ennuyer; vivre, en un mot, c'est souffrir. Cet apôtre du bonheur ne donneroit-il pas envie de s'aller pendre? Madame du Chastelet, trop juste, trop reconnoissante pour médire des plaisirs, elle qui les avoit tous goûtés, demande qu'on n'épargne rien pour se procurer *des sentiments et des sensations agréables;* elle veut des passions et

des goûts : elle recommande l'amour, la table et le jeu : l'excès même en toutes ces choses ne lui déplairoit pas; mais elle en conseille l'usage modéré, afin que l'on puisse recommencer plus tôt, plus souvent, et avec plus de plaisir. Enfin, Helvétius, financier que la soif de la célébrité avoit métamorphosé en écrivain, et jeté dans des erreurs pernicieuses qui calomnioient son propre caractère, et que sa conduite même réfutoit; Helvétius, comme tous les autres, place le bonheur où lui-même il l'avoit trouvé, c'est-à-dire dans le goût des arts, dans la culture des lettres, et surtout dans la recherche et la propagation de ce qu'il appeloit la vérité.

M. Droz auroit-il dérogé à cette règle uniforme, à cet usage constant de prescrire aux autres, comme moyens de bonheur, les choses par lesquelles on s'est rendu heureux soi-même? non, sans doute; et l'on voit bien que son livre est aussi sa propre histoire. Ces mots, *Art d'être heureux,* qu'on lit sur le titre même, ne sont pas une expression vague et indéterminée, ce qu'on appelle une façon de parler. M. Droz pense fermement que devenir heureux est l'objet d'un art véritable qui peut être assimilé à tous les autres; et cela vient de ce que, doué d'un esprit réfléchi et d'une volonté persévérante, il s'est fait un plan de bonheur, l'a suivi avec constance, et a fini par l'exécuter dans toutes ses parties. Qu'on me pardonne de me citer moi-même, c'est pour me condamner. Parlant de la première édition du livre, j'avois dit : « Notre bonheur dépend des événements et de « notre caractère. Nous ne pouvons rien sur les évé-

« nements, et nous ne pouvons presque rien sur « notre caractère : il s'ensuit que nous pouvons fort « peu de chose pour notre bonheur. » Bien des gens seront peut-être de mon opinion d'alors plus que je n'en suis moi-même aujourd'hui. Je reconnois que ma pensée étoit exprimée en termes trop absolus; que, dans tous les cas, ce seroit une vérité triste et décourageante, par conséquent bonne à taire. M. Droz m'a fait l'honneur de me réfuter : son exemple qu'il ne cite pas et plusieurs autres qu'il cite, y ont réussi mieux encore que ses raisonnements. Son ouvrage, d'ailleurs, entièrement refondu d'après de nouvelles méditations, n'a plus tout-à-fait le ton dogmatique et positif qui pouvoit être la cause et l'excuse de ma censure : ainsi, quelques pas faits l'un vers l'autre ont réduit à presque rien la distance assez grande qui sembloit séparer nos opinions. Je ne puis que m'applaudir du rapprochement.

Suivant M. Droz, les biens essentiels sont la tranquillité d'ame, l'indépendance, la santé, l'aisance et l'affection de quelques uns de nos semblables. L'ame tranquille est celle que n'agitent ni les remords ni l'ambition : or, il dépend de nous de ne point commettre des actions coupables, et de ne pas rechercher un pouvoir et des honneurs dont la possession, toujours incertaine et troublée, ne dédommage jamais de ce qu'il en a coûté pour se la procurer. Le repos de l'ame peut être détruit par le malheur; mais on rend l'impression du malheur moins vive, moins terrible, en se familiarisant d'avance avec son image; on éprouve quelquefois une

sorte de volupté en mesurant ses forces avec les siennes; enfin, la résignation a ses charmes, et le temps vient à bout des plus profondes douleurs. L'indépendance absolue n'existe pas; mais il en est une qui résulte nécessairement de l'élévation de l'ame, combinée avec la modération des désirs : quiconque est assez sage pour se contenter du nécessaire, et assez fier pour ne pas vouloir acheter le superflu par de basses soumissions, ne dépend que de lui-même; et, s'il engage une portion de son temps, il n'aliène pas du moins son opinion et sa volonté. La santé est encore ordinairement un produit de la modération; les émotions douces l'entretiennent, celles qui sont violentes l'altèrent. L'imagination paroît avoir sur elle une puissante influence : c'est donc un remède moral dont nous pouvons opposer utilement les effets aux désordres physiques. L'aisance est relative : elle s'étend ou se restreint au gré des désirs : la plus limitée est la meilleure. Il faut travailler pour l'acquérir; mais, une fois qu'on la possède, l'augmenter, c'est la détruire : elle tend alors à devenir de l'opulence; et l'on se tourmente encore, quand on ne devroit plus que jouir. Reste l'affection de nos semblables : ne nous asservissons point aux caprices tyranniques de l'opinion; en possession de notre propre estime, joignons-y celle de quelques hommes de bien, et tâchons d'obtenir leur affection en échange de la nôtre : du reste, ayons de l'indulgence pour tous les autres hommes, et faisons-leur du bien autant qu'il dépendra de nous.

On vient de lire une analyse sèche, mais assez fi-

dèle du système de M. Droz. Dans ce système, rien d'exagéré, de chimérique, d'impraticable; c'est partout la raison qui parle le langage du sentiment, partout un bon esprit qui reçoit et dirige les inspirations d'une belle ame. L'auteur ne se dissimule pas que les livres et les discours ont une faible influence, et qu'une phrase ne change pas une habitude; il s'attend à l'indifférence, même au dédain de ces hommes, qui, cachant la corruption sous la futilité, sont toujours prêts à jeter du ridicule sur la morale, et, en effet, ont bien leurs raisons pour essayer de la décréditer. M. Droz n'a point écrit pour ces hommes-là : c'est aux seules gens de bien qu'il s'adresse ; c'est d'eux seuls qu'il peut être entendu. Arrivé au bonheur par une route qu'il a su se frayer à lui-même, il la leur montre, les invite à la suivre, et s'offre à leur servir de guide. Nous nous plaignons sans cesse : lorsqu'on nous indique des moyens faciles et éprouvés pour améliorer notre condition, ou en tirer un parti plus avantageux, quel motif pourrait nous empêcher d'en faire usage? Chérissons-nous nos maux? ou craignons-nous de renoncer au droit de nous en plaindre?

Sous le point de vue littéraire, l'*Essai sur l'Art d'être heureux* est une production singulièrement recommandable. Épris des charmes de la philosophie antique, et principalement du platonisme, l'auteur semble avoir emprunté quelque chose de sa douce gravité et de sa simplicité majestueuse, pour le mêler à ce que la science morale chez les modernes a de plus précis dans ses observations, de mieux lié dans ses principes, et de plus arrêté dans ses résultats. Son

ton n'est ni sentencieux, ni déclamateur, ni sophistique : animé par un usage modéré de l'apostrophe et de l'argumentation, mais surtout rempli d'une chaleur douce et insinuante qui part de l'ame et s'y communique aisément, il écarte la langueur, la sécheresse et la froideur, qui trop souvent s'emparent des ouvrages où la morale est traitée sous la forme didactique. Des citations neuves et d'une heureuse application, des traits d'où la finesse n'exclut point la solidité, quelquefois aussi, mais plus rarement, des traits de satire générale, qui tantôt effleurent l'épiderme, tantôt sont enfoncés dans le vif, répandent une variété piquante sur un sujet dont la monotonie était l'écueil le plus à craindre. Enfin, le style est constamment pur et élégant, mais de cette élégance qui rejette tous les faux agréments, de cette pureté qui ne dégénère point en une correction minutieuse et froide. Le tissu de ce style, étant d'une égalité parfaite, rend les citations assez difficiles; et je sens que, d'un autre côté, mes éloges les ont rendues presque nécessaires. La difficulté l'emporte, je n'en ferai pas. J'ai rendu un compte sincère de l'impression totale que l'ouvrage avait produite sur moi; je suis certain qu'elle sera partagée par tous ceux qui, sur la foi du plaisir que j'ai éprouvé, et de celui que je leur promets à eux-mêmes, ne craindront pas d'affronter l'une des choses qu'on redoute le plus aujourd'hui; je veux dire la lecture d'un livre de morale.

DE L'AMITIÉ DES FEMMES

ENTRE ELLES,

COMPARÉE A L'AMITIÉ DES HOMMES ENTRE EUX.

DIFFÉRENCE DE CES DEUX AMITIÉS, ET CAUSES DE CETTE DIFFÉRENCE.

Nombre de gens ont prétendu que l'amitié des femmes entre elles étoit rarement sincère et profonde; que surtout elle étoit peu susceptible de ces sacrifices héroïques, de ces dévouements sublimes, dont quelques attachements d'homme à homme ont donné le beau spectacle à l'univers. On a dit que les femmes, plus particulièrement appelées par la nature à éprouver et à inspirer un certain sentiment que je n'ai pas besoin de nommer, ne se considéroient guère que comme les rivales les unes des autres; que, si elles ne se disputoient pas toujours le cœur des hommes, chacune d'elles, du moins, sembloit prétendre exclusivement à leurs attentions, à leurs soins, à leurs préférences; et qu'ayant autant, quelques uns disent, plus de vanité que de tendresse, nos empressements les plus frivoles et nos hommages les plus passionnés devenoient entre elles l'objet d'une concurrence également vive, quelquefois même d'une jalousie égale-

ment hostile, d'où résultoit inévitablement la difficulté, pour ne pas dire, l'impossibilité d'une amitié réelle et persévérante entre deux personnes de ce sexe. Je suis bien éloigné, dieu merci, de partager cette opinion chagrine et désobligeante sur le compte des femmes. Je sais bien qu'elles n'ont, dans leurs annales particulières, rien à opposer aux amitiés justement célèbres d'Oreste et de Pylade, de Thésée et de Pirithoüs, de Damon et de Pythias, de Dubreuil et de Pechméja ; mais qu'en peut-on conclure ? n'est-ce pas toujours en secret, et, pour ainsi dire, mystérieusement, que les femmes se livrent à leurs plus innocentes affections? Je suis convaincu que l'amitié est aussi, pour elles, une divinité chérie, qui a ses autels, ses prêtresses et ses sacrifices. Si la mythologie et l'histoire n'étalent pas fastueusement les prodiges de générosité que ce sentiment a pu leur inspirer, quiconque observeroit, sous ce rapport, la société de nos jours seulement, ne manqueroit pas de découvrir plus d'un couple d'amies dévouées, mettant en commun leurs peines et leurs plaisirs, se confiant sans réserve tous ces secrets sans nombre dont leur existence est remplie et en quelque sorte composée; sans cesse prenant la défense ou faisant les honneurs l'une de l'autre; en un mot, se servant mutuellement de guide, d'appui, de caution, et, pour ainsi dire, de providence. Si, du reste, ces amitiés fortes et généreuses sont un peu plus rares parmi elles que parmi nous, où toutefois elles ne sont pas fort communes, on peut assigner à ce fait une cause plus naturelle et plus innocente que ce

conflit d'intérêts en amour et en coquetterie, par lequel on prétend l'expliquer. Les femmes, plus foibles que nous dans l'ordre de la nature et dans celui de la société, sont portées, par l'instinct même de leur foiblesse, à choisir de préférence, pour objet de leur principal attachement, un être plus fort qu'elles, qui puisse les soutenir, les protéger et les défendre. D'un autre côté, l'amour, il faut bien le dire, paroît être le premier besoin et la destination spéciale de leur vie. Faut-il donc être étonné, si, en général, elles réservent pour l'homme toute la vivacité, toute la chaleur, toute l'énergie d'affection dont elles sont susceptibles? L'amour, dès qu'une fois il s'est emparé de leur ame, y domine à tel point, qu'il semble en exclure, ou, du moins, y affaiblir considérablement tous les autres attachements. Lorsque de deux femmes, étroitement unies entre elles, l'une vient à se choisir un amant ou un mari, il est infiniment rare que l'autre n'ait pas à se plaindre bientôt du refroidissement progressif, et souvent assez rapide, d'une amitié, dont la constance paroissoit être à l'épreuve de tous les événements de la vie et de toutes les vicissitudes de la destinée. Dans ce même cas, les parents les plus chéris d'une jeune fille, ceux qui tenoient une plus grande place dans son cœur encore libre d'amour, sont tout à coup réduits à n'y occuper qu'un très petit espace; heureux s'ils ne finissent pas par en être entièrement bannis! On diroit trop souvent que la femme prend à la lettre ce que l'Eglise dit en consacrant l'union conjugale : *Abandonnez vos parents pour vous attacher à votre*

époux. Il n'en est pas de même chez les hommes. Leur amour n'est pas aussi exclusif; et s'il suspend momentanément l'activité des autres sentiments, du moins il ne les diminue ni ne les absorbe. Rien ne s'oppose à ce que le mari le plus amoureux demeure le fils le plus tendre et l'ami le plus zélé. Mais ce qui, plus que l'amour encore, et plus long-temps que lui surtout, contribue à éteindre la chaleur, ou même à abréger la durée de ces amitiés que les femmes ont contractées entre elles pendant le désœuvrement de leur cœur, et à empêcher qu'elles n'en contractent de nouvelles, aussi vives, aussi ardentes que les premières, c'est la tendresse maternelle, ce sentiment, disons mieux, cette passion tellement énergique et surabondante de sa nature, qu'elle accroît l'amour lui-même, lorsque rien ne sembloit pouvoir l'augmenter, et que, seule de toutes les passions, elle subsisteroit toujours et dans toute sa force, sans obtenir ni espérer de retour, s'il étoit possible qu'il ne lui en fût pas accordé. L'ame qui en est remplie, qui en a savouré les jouissances ineffables, est nécessairement hors d'état de goûter, avec la même sensibilité qu'auparavant, le charme de tous les attachements étrangers. Une femme devenue mère peut conserver, peut former encore plusieurs liaisons douces, légères, et durables à cause de leur légèreté même; mais il me paroît bien difficile qu'elle contracte une de ces amitiés profondément tendres et passionnées, qui s'alimentent de sacrifices mutuels, faits avec délices et acceptés sans efforts. L'amitié véritable est un pacte en vertu duquel on doit tenir

sans cesse sa fortune, sa vie même, à la libre et entière disposition de celui à qui l'on s'est uni. Comment une mère pourroit-elle engager des biens et des jours qui ne lui appartiennent plus, qui appartiennent à ses enfants?

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

SON ORIGINE. — SES AVANTAGES. — SES PROCÉDÉS.

Est-il avantageux ou nuisible pour un Etat que l'instruction soit répandue dans les classes inférieures de la société? C'est une question que l'on a beaucoup agitée depuis la révolution, mais sur laquelle presque tous les bons eprits semblent être d'accord aujourd'hui. L'ignorance, quand elle est générale, peut n'être pas très préjudiciable à l'Etat et aux particuliers; mais, lorsqu'une longue civilisation a fait pénétrer les connoissances dans presque tous les rangs, il seroit impolitique, il seroit dangereux que les dernières classes du peuple en fussent totalement privées. Cette masse toujours nombreuse, si elle ne puisoit pas, dans une instruction relative, la connoissance de ses devoirs, les moyens d'améliorer honnêtement sa condition, et le désir de voir subsister l'ordre établi, seroit trop aisément soulevée par l'ambition de quelques factieux, et deviendroit entre leurs mains un terrible instrument de révolte et d'oppression. En tout et partout, la populace sans instruction, sans état, est le levier dont s'emparent ceux qui ont de mauvais desseins, ceux

qui veulent opérer des changements contre le gré des hommes que l'éducation, la propriété ou l'industrie, rendent naturellement amis du repos. L'instruction rectifie l'esprit, adoucit l'ame, donne du prix à l'existence, resserre les liens qui attachent l'homme à sa famille et à sa patrie: ce sont autant de garanties que par elle chaque citoyen offre à l'Etat en faveur du bon ordre et de la stabilité. Il est donc de l'intérêt de tout gouvernement que les lumières s'étendent depuis les premières classes de la société jusqu'aux dernières, et soient distribuées à chacune d'elles dans la proportion de ses besoins. L'instruction montera d'elle-même aux rangs élevés; c'est au gouvernement à la faire descendre aux rangs inférieurs, c'est-à-dire à établir, à favoriser du moins les méthodes qui ont pour objet l'éducation populaire.

Henri IV disoit: « Si Dieu me donne vie, je ferai « qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume « qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot. » Georges III, roi d'Angleterre, a dit: « J'espère voir « le jour où tous les enfants pauvres dans mes Etats « seront en état de lire la Bible. » Ces vœux, qui sont sortis l'un et l'autre de cœurs paternels, marquent toute la différence des temps où ils ont été formés. Henri IV, chef d'un peuple épuisé par de longues guerres civiles, n'avoit rien de plus instant à souhaiter pour lui, que le retour de cette aisance domestique dont il étoit privé depuis si long-temps. Georges III, souverain d'une nation industrieuse et riche, n'avoit plus rien à désirer pour elle, que de voir les connoissances élémentaires se répandre dans les clas-

ses où elles n'avoient pas encore pénétré. Tous les peuples de l'Europe sont arrivés au plus haut degré de la civilisation; les spéculations du commerce, les inventions de l'industrie et les caprices de l'opulence, portent le travail et le bien-être partout où se trouvent le besoin, le pouvoir et le désir de travailler: aujourd'hui l'instruction est la première et presque l'unique nécessité des classes inférieures, de même que la liberté est celle des classes élevées.

Le vœu philantropique de Georges III ne tardera pas à être réalisé dans toutes les contrées soumises à la domination angloise, grâce aux deux méthodes analogues et simultanées de MM. Bell et Lancaster. Le principe qui leur est commun, qui sert de base aux deux institutions, consiste dans l'instruction communiquée d'enfant à enfant, d'après une première impulsion donnée par le maître; c'est ce que les Anglois appellent *selftuition*. Une école établie suivant le système de Bell ou de Lancaster offre une sorte de mécanisme ingénieux, assez semblable à celui de ces grandes filatures dont l'Angleterre est si fière et si jalouse, dans lesquelles une seule intelligence, une seule main, mettent en mouvement tout un vaste ensemble composé de parties qui agissent et réagissent les unes sur les autres. Cette école et ces ateliers ont encore un autre rapport, c'est la grande division du travail, d'où résulte, dans l'une et dans les autres, une grande économie de temps, de peine et de dépense, accompagnée d'une grande augmentation de produit. Je rendrai bientôt ceci plus clair, en donnant l'explication des procédés.

Je veux d'abord rassurer ceux que toute nouveauté effarouche : l'invention dont il s'agit n'est rien moins que moderne; Cicéron et Sénèque l'ont indiquée dans plusieurs passages; Lycurgue, selon Plutarque, l'avoit mise en pratique dans ce couvent guerrier qu'on nommoit Sparte, et Moïse en avoit fait un article de la législation d'Israël; enfin, elle étoit en usage, de temps immémorial, dans quelques parties de l'Inde, cet antique berceau de la civilisation. Pierre de la Valle, dans son voyage au Malabar, se trouvant un jour sous le portique d'une pagode, observa plusieurs enfants qui répétoient entre eux leurs leçons. Il leur demanda quel étoit leur maître; ils lui répondirent qu'ils s'enseignoient eux-mêmes; qu'il n'étoit guère possible que, dans le nombre, il ne se trouvât pas un d'eux qui sût le mot qui manquoit à un autre, et que de cette manière ils n'avoient pas besoin de précepteur pour bien apprendre et répéter ce qu'ils avoient entendu une fois. Ces divers témoignages tirés de l'antiquité romaine, grecque, hébraïque et indoue, sont, je crois, une assez respectable garantie pour les ennemis de l'innovation.

C'est dans l'Inde, à Madras, que le docteur Bell fit la première application de la méthode qui porte son nom, soit qu'il l'eût apprise des naturels du pays, soit qu'il l'eût imaginée lui-même. Dans le premier cas, il ne falloit pas aller si loin pour en trouver le modèle : il existoit en France depuis quelques années. Plusieurs fois notre indifférence pour les objets d'utilité publique ou particulière a laissé périr et oublier parmi nous de belles inventions, qu'on a vues revivre ensuite chez

nos voisins, qui s'en attribuoient toute la gloire. La prétendue nouvelle méthode d'instruction populaire est dans cette catégorie. Vers 1780, six ans avant les premiers essais du docteur Bell, elle s'établit en France, à Paris, sous nos yeux ; elle y a subsisté jusqu'à la révolution, qui l'a détruite et entraînée, comme tout le reste, dans son torrent, et elle n'a pas même laissé de traces dans la mémoire des contemporains qui en ont été les aveugles témoins. Il a fallu qu'une feuille étrangère, le *Journal de Genève,* en recueillît l'histoire et les procédés, pour qu'il s'en conservât quelque souvenir dans le monde, et qu'on pût en revendiquer l'honneur au profit de la France. Nous ne saurions trop nous répéter à nous-mêmes cette vérité dure, mais utile : nous ne serons réellement dignes des hautes destinées auxquelles nous avons droit d'aspirer, que quand nous posséderons un peu de cet esprit public, de cet *égoïsme national,* qui attache l'existence de chaque individu à celle de la société, forme un faisceau de tous les intérêts et de toutes les volontés, et se montre jaloux de tout ce qui peut contribuer à la prospérité ou à la gloire de la patrie. Il existe un peuple chez qui ce sentiment si louable dégénère trop souvent, soit en un orgueil féroce, soit en une révoltante injustice. Notre caractère nous préservera toujours de ces excès : puisse-t-il seulement nous permettre de connoître et de maintenir nos véritables droits !

Je vais dire, en attendant, de quelle manière la fameuse méthode dont l'Angleterre fait aujourd'hui sa gloire et son profit, a pris naissance parmi nous. Le chevalier Paulet, d'une famille irlandaise établie en

France depuis long-temps, revenoit de chasser dans le bois de Vincennes, lorsqu'il fut arrêté par des cris qui partoient de l'intérieur du bois; il suivit la voix, et trouva, dans un fossé plein d'eau, un pauvre enfant qui venoit d'y tomber et n'avoit pas la force d'en sortir. Cet enfant, sans famille, abandonné de tous, étoit exténué par la faim et par la maladie. Le chevalier Paulet le recueillit, en eut soin et se chargea de l'élever. Au bout de quelques semaines, il vint présenter à son bienfaiteur deux autres petits malheureux de son âge, qui mouroient de faim et demandoient l'aumône. « Mon « ami, lui dit le chevalier, je ne suis pas assez riche « pour les élever ; je ne le pourrois que si tu voulois « partager avec eux ce que je suis en état de te donner « pour ta nourriture et ton habillement. » L'enfant accepta la proposition avec joie; et bientôt le chevalier, ayant à se louer de la conduite et de l'intelligence de ces nouveaux enfants, non-seulement les garda, mais en prit plusieurs autres du voisinage, et jeta ainsi les fondements d'une école à laquelle il consacra dès lors tout son temps, tous ses soins, toute sa fortune, et qui s'éleva jusqu'à deux cents élèves, presque tous fils de soldats ou de pauvres gentilshommes. Louis XVI, en ayant eu connoissance, assigna, par an, 32,000 fr. sur sa cassette pour aider aux dépenses; et il se faisoit souvent rendre compte des progrès de cette institution, qu'il destinoit à être le modèle des écoles gratuites du royaume. L'enseignement et la discipline y avoient exactement les mêmes bases que dans le système de Bell ou de Lancaster, savoir, d'une part, la division des individus et des objets d'étude en un grand nombre de

classes ; de l'autre, l'instruction et la surveillance exercées de degré en degré par les élèves eux-mêmes. Je n'en dirai pas davantage sur les procédés employés par le chevalier Paulet : ce sera les faire connoître, à quelques légères différences près, que d'exposer ceux dont MM. Bell et Lancaster ont fait usage, et dont l'un d'eux au moins a très probablement puisé l'idée, sans le dire, dans la méthode de l'instituteur françois.

Une école instituée suivant la méthode de Bell ou de Lancaster peut contenir jusqu'à mille enfants à la fois. Elle n'exige qu'une seule salle et qu'un seul maître ; et ce maître, comme on va le voir bientôt, est moins occupé que celui qui n'a qu'une vingtaine d'enfants à instruire suivant la méthode ordinaire.

Le plus grand inconvénient de nos écoles en tout genre, c'est la disproportion qui existe nécessairement entre les facultés naturelles et même les lumières acquises des différents élèves ; il en résulte que les leçons ne sont pas également à la portée de tous ; que ceux qui ont le moins d'intelligence ou de savoir retardent les progrès des autres ; ou plus souvent, que le maître, presque uniquement occupé de ceux-ci, néglige l'enseignement des premiers. Ce vice très grave d'organisation n'existe pas dans les nouvelles écoles angloises. Au moyen de la division par classes, division réglée sur les degrés mêmes de l'instruction, chaque enfant trouve son niveau, est associé au nombre de ceux qui en savent juste autant que lui. Il reste dans sa classe tant qu'il n'en sait pas assez pour monter ; il en sort dès qu'il est suffisamment instruit pour cela.

Chaque classe a un *instructeur* et un *instructeur assistant*, qui sont les deux enfants les plus avancés de la classe : leur office est d'enseigner les autres, et ils l'exercent jusqu'à ce qu'il se soit formé de nouveaux sujets capables de les remplacer.

Les premiers d'une classe ont la faculté d'y rester instructeurs, ou de monter dans la classe au-dessus. Qu'on n'imagine pas qu'un instructeur suspende sa propre instruction, et perde son temps en faisant répéter à ses camarades les choses qu'il sait déjà lui-même : cet exercice le fortifié dans les connoissances qu'il possède, et le rend d'autant plus apte à franchir rapidement les degrés supérieurs.

Chaque classe est divisée en *tuteurs* et en *pupilles*. Les douze plus avancés d'une classe de vingt-quatre, je suppose, sont les tuteurs des douze autres. Le tuteur, placé à côté de son pupille, lui explique ce qu'il sait déjà un peu mieux que lui, lui épargne les premières difficultés, et s'instruit lui-même en enseignant. Le tuteur est à l'individu ce que l'instructeur est à la classe.

Le maître a deux *suppléants*, choisis parmi les plus âgés et les plus instruits de toute l'école. Ce sont ses délégués ; ils le secondent dans ses fonctions de haute police, et le remplacent même pendant son absence.

On connaît maintenant l'organisation et la hiérarchie de l'école, il reste à en examiner le mouvement.

Dans la première classe, l'enfant apprend à connoître et à figurer les lettres ; et il prend une idée de la formation des syllabes les plus simples. Dans la

seconde, il épelle et écrit les syllabes de deux lettres; Dans la troisième, celles de trois ; et ainsi de suite jusqu'à la cinquième, où commencent la lecture et l'écriture des mots. Ces deux opérations marchent toujours de front, et se prêtent un mutuel secours. L'enfant n'a besoin, dans le principe, ni de livre pour lire, ni de papier, d'encre et de plume pour écrire. Il lit les lettres et les syllabes qu'il trace lui-même, et il les trace d'abord sur du sable avec son doigt, ensuite sur une ardoise avec un stylet. Ce mode réduit considérablement la dépense des fournitures, qui entre pour beaucoup dans les frais de l'éducation ordinaire, et dont la plupart des maîtres font un objet de spéculation.

Tous les mêmes procédés s'appliquent à l'enseignement de l'arithmétique, qui commence avec celui des lettres, et suit absolument la même marche, depuis la connoissance et la formation des chiffres jusqu'à l'addition des nombres.

L'avancement de l'enfant est marqué par la place qu'il occupe. Il monte ou redescend sur le banc de sa classe, selon qu'il avance ou recule dans son instruction. Celui qui passe dans une autre classe peut ne s'y pas maintenir; et alors il revient à celle qu'il a quittée, jusqu'à ce que de nouveaux efforts le reportent à la classe supérieure. Les élèves ont le droit de se reprendre entre eux. L'enfant dont la faute a été relevée par un autre enfant placé inférieurement change aussitôt de place avec lui : c'est la punition de l'un et la récompense de l'autre. Ce genre de peine et de rémunération ne dépend en rien de l'arbitraire du

maître ; et l'émulation assez vive qu'il excite ne peut guère dégénérer en envie. Pour les fautes d'une autre nature, savoir, celles qui sont contraires à la discipline et à la morale, il existe d'autres peines plus sévères ; et le maître les applique d'après la décision d'un jury, formé des surveillants, des instructeurs, et d'un certain nombre d'élèves. L'exercice de ce ministère fortifie leur raison, élève leurs sentiments, et les familiarise avec les principes de la justice distributive. Ils y apportent une équité, une droiture d'esprit et de cœur, que les intérêts et les passions de la société n'ont pas encore eu le temps d'altérer, et qui pourroient servir de modèle à tous les hommes chargés de prononcer sur la vie, la liberté ou la fortune des autres.

Les leçons doivent être courtes et multipliées. Elles sont communes à tous les enfants d'une même classe ; et l'instructeur passe sans cesse d'un enfant à un autre, interrompant celui-ci au milieu d'un mot, d'une phrase, pour que celui-là reprenne et continue aussitôt. C'est le moyen de les tenir tous attentifs et en haleine.

Toutes les classes opèrent simultanément. Il résulte de toutes ces voix un bruit confus, qui contraint et habitue les enfants à fixer plus fortement leur attention sur l'objet de leur étude, pour n'en être pas distraits par ce bourdonnement continuel.

Les exercices, les mouvements, tels que l'entrée, l'installation, la sortie, les échanges de places, etc., s'exécutent avec une uniformité et une précision toutes militaires ; ce qui prévient la confusion et la perte de temps.

Je néglige beaucoup d'autres détails d'instruction, de discipline et d'administration. J'en ai dit assez, je pense, pour donner une idée de l'institution, et en faire juger favorablement.

Ce qui détourne beaucoup de parents pauvres de la campagne et des villes d'envoyer leurs enfants à l'école, c'est que la rétribution, toute modique qu'elle est, ne laisse pas de leur paroître onéreuse, et que le temps exigé pour le cours entier d'instruction primaire ne leur semble pas être en proportion avec l'utilité que les élèves en retirent. Rendre cette instruction plus prompte et moins coûteuse, voilà le problème: la nouvelle méthode l'a complétement résolu. Les quantités parlent plus clairement à l'esprit que tous les autres genres de démonstration. En Angleterre, toute l'éducation annuelle d'un enfant ne revient pas à plus de six schellings, ou six francs de France (partout ailleurs elle reviendroit à moins d'un petit écu); et quatre années suffisent amplement pour qu'il apprenne à lire, à écrire et à calculer parfaitement : il s'en faut bien que la méthode ordinaire produise de semblables résultats.

Des souscriptions peu chères, si elles étoient aussi nombreuses qu'on auroit droit de l'attendre, pourroient défrayer les écoles de France, sans que l'Etat fût obligé de faire des fonds, ou les communes d'ajouter à leurs dépenses locales, ou les parents pauvres de se priver d'une partie de leur nécessaire. En Angleterre, une société de souscripteurs, présidée par le duc de Kent, un des fils du roi, avait déjà établi, en 1814, des écoles pour plus de quatre vingt mille enfants.

Que les particuliers en France s'intéressent ou non à l'établissement de la méthode proposée, elle est digne d'être prise en grande considération par le corps à qui le gouvernement a confié le soin de l'éducation publique. Il seroit facile d'établir une espèce d'école normale, où seroient formés, d'après le nouveau système d'enseignement primaire, des maîtres qui iroient le répandre et le pratiquer dans nos départements. Cette institution, si féconde en excellents effets, sera-t-elle adoptée parmi nous? Je le souhaite plus que je ne l'espère. Nous sommes dans un pays où malheureusement l'habitude, le préjugé et l'intérêt, conspirent avec trop de succès contre les meilleures choses.

INFLUENCE

DES PRINCIPES RELIGIEUX ET MONARCHIQUES

SUR LE GÉNIE DES LETTRES ET DES ARTS.

Que la Religion soit indispensable au maintien, à la prospérité des Etats, c'est moins que jamais une question. Ceux qui ont le bonheur d'être pénétrés de la vérité de ses dogmes, et ceux qui sont assez à plaindre pour ne la considérer que comme un établissement humain, tous sont convaincus qu'il n'est pas de société possible sans ces croyances salutaires, qui sont le complément de la morale et le supplément de la législation, qui rendent la richesse plus compatissante et la misère plus résignée, qui consolent la vertu opprimée, intimident le vice triomphant, et sauvent le crime du désespoir, en le réconciliant avec lui-même. Attaquer une institution d'où découlent tant de bienfaits publics et particuliers, seroit l'action d'un pervers; ce seroit aussi celle d'un lâche. Le temps n'est plus des audacieux et brillants scandales de l'impiété. On n'a plus, depuis long-temps, à combattre une religion puissante, forte de la foi des peuples, forte de son alliance avec le pouvoir, forte du nombre, du

crédit et des richesses de ses propres ministres. Il étoit naturel que, chez des François, la mode de l'insulter et de la tourner en ridicule passât, du moment qu'elle seroit persécutée, dépouillée, abattue. Cette générosité de notre nation suffiroit seule pour expliquer le mépris, le dégoût, avec lequel sont accueillis universellement ces petits indévots, colporteurs d'impiétés surannées, qui se croient hardis, parce qu'ils sont impudens, et qui se disent de libres penseurs, quand ils ne sont que les échos serviles de Voltaire, de Voltaire qui les désavoueroit en rougissant, et se croiroit trop puni du crime de ses doctrines, en voyant les ridicules adeptes qu'elles ont faits.

Ce n'est donc point aujourd'hui qu'il est nécessaire de recommander le respect dû à la Religion, et conséquemment à ses ministres. Un autre objet m'occupe, un autre désir me presse, c'est de dire à quel point les idées religieuses sont favorables au génie, et combien il importe aux écrivains, pour l'éclat et la durée de leur gloire, de puiser souvent aux sources divines. Si j'osois détourner à un emploi profane le sens d'un axiome sacré, je dirois au littérateur, je dirois au poète, je dirois à l'artiste même, comme on dit au Chrétien : « Il n'y a que la foi qui sauve. »

La Religion (je la considère, ici, dans son sens abstrait et indéterminé), la Religion, placée au sommet de l'édifice social, pour en protéger et en affermir toutes les parties, ne pouvoit manquer d'avoir une grande influence sur la destinée des Lettres et des Arts, qui n'en ont peut-être pas une moins réelle sur le sort des Etats. Ainsi voyons-nous que, chez tous les

peuples et dans tous les siècles, elle a inspiré le génie de la poésie, de la musique et de la chorégraphie, de la peinture, de la statuaire et de l'architecture. Mais, toute sensuelle chez les anciens, elle n'étoit qu'une sorte de culte rendu à la beauté physique, ou, ce qui étoit pis encore, une monstrueuse apothéose des passions et des vices de l'humanité. Telle qu'elle étoit cependant, elle imprimoit une majesté surnaturelle au Jupiter d'Homère et à celui de Phidias. Tant il est vrai que l'idée, même fausse, de la Divinité exalte les facultés de l'homme, et lui fait voir dans les cieux le type d'une perfection que la terre seul n'offriroit point à ses regards!

Chez les Chrétiens, la Religion, tout intellectuelle, toute morale, a eu pour objet la perfection des ames, qu'elle attendrit, qu'elle échauffe, qu'elle épure, qu'elle agrandit. Non seulement elle a ennobli toutes les anciennes vertus, en les marquant d'un sceau divin; mais elle en a révélé de nouvelles, que la philosophie païenne avoit ignorées. N'est-ce pas le christianisme qui, détruisant en nous l'égoïsme, l'orgueil et l'amour de la vengeance, passions grossières et terrestres, y substitue cette généreuse abnégation qui trouve ses plus douces jouissances dans les plus durs sacrifices, cette glorieuse humilité qui fonde la vraie grandeur sur l'abaissement même, et ce magnanime pardon des injures, qui triomphe d'un ennemi en lui tendant les bras : vertus surhumaines, par qui le plus simple des serviteurs de Dieu devient le plus héroïque des mortels? N'est-ce pas lui encore qui donne à l'homme cette pureté et cette sublimité morales qui

l'élèvent au-dessus de la matière, et l'affranchissent du honteux empire des sens; cet élargissement du cœur, comme dit Fénélon, du cœur qui, devenu trop vaste pour les intérêts étroits de la famille et du pays, embrasse tous les hommes dans un même amour, dans une même charité; enfin, cette élévation et cette étendue de la pensée, qui, regardant le monde comme un point et les siècles comme un instant, ne se trouve à l'aise que dans les immensités de l'espace et de la durée? Ce sont ces facultés, ces propriétés nouvelles de l'ame et de l'intelligence, qui, passant dans le génie, donnent aux arts du monde moderne un avantage incontesté sur les arts de l'ancien monde. J'en veux citer un seul exemple. Bossuet n'avoit peut-être pas plus que Démosthènes le génie de l'éloquence; mais qui oseroit dire que Bossuet, en parlant de Dieu et de l'homme, de ce monde et de l'autre vie, de la mort et de l'immortalité, n'est pas un orateur plus éloquent que Démosthènes, je ne dis pas seulement lorsqu'il dispute une couronne d'or à son rival Eschine, mais même quand il excite le zèle patriotique de ses concitoyens contre Philippe, prêt à les asservir? Ces deux grands hommes, comparés dans les sujets qu'ils traitent et dans les impressions qu'ils produisent, me paroissent différer de toute la différence qui existe entre l'Attique et l'univers, entre une olympiade et l'éternité.

En comparant le génie moderne, le génie chrétien avec lui-même, je vois encore éclater dans tous les arts cette supériorité des œuvres que la Religion a inspirées, sur celles dont les sujets ont été puisés à

des sources profanes. Le plus majestueux monument de l'architecture est une église, et le chant le plus sublime qui ait frappé nos oreilles, est celui qui soupire les douleurs de la Vierge-mère auprès de la croix; le chef-d'œuvre du pinceau est un miracle de l'Homme-dieu, et celui du ciseau l'image du législateur des Hébreux; la plus belle, la plus haute des palmes poétiques se partage entre deux épopées, dont l'une déplore la chute du premier homme, et l'autre célèbre la délivrance du saint tombeau; les plus magnifiques accords de notre lyre sont ceux où retentissent affoiblis les sons de la harpe du psalmiste; enfin, dans un art même que la Religion désapprouve, pour trouver l'ouvrage le plus parfait qu'il ait produit, il faut choisir entre un récit de la légende et un récit de la Bible, entre *Polyeucte* et *Athalie*.

Je vous le répète, poètes, peintres, statuaires, écrivains, artistes de tous les genres, puisez vos sujets dans la Religion. La Religion semble donner à tous les ouvrages qu'elle inspire, quelque chose de son immensité, de son éternité même. Votre imagination brûle de s'élancer hors des bornes du monde où nous sommes captifs; précipitez-vous donc dans les seules régions qui soient sans limites. Vous êtes jaloux de vivre dans la postérité; appuyez-vous donc sur ce qui ne doit jamais périr. Voyez quel a été le sort de ceux qui se sont servis de leur intelligence pour nier le Dieu dont elle étoit un présent et une émanation. Qu'est-il resté des innombrables ouvrages d'Helvétius, de Diderot, d'Holbach, de La Mettrie, de Boulanger? Rien. Frappés d'une sécheresse mortelle au moment de

leur naissance, ils ont vécu moins d'un jour, et ils sont comme s'il n'avoient pas été. Le Ciel est juste: une littérature athée étoit dévolue au néant.

Les principes monarchiques ne sont pas moins favorables au génie que les principes religieux; et, je me hâte de le dire, c'est parce qu'ils sont en même temps favorables à la liberté. La liberté! qui pourroit ne pas l'aimer? Elle est une des plus nobles prérogatives de l'homme; elle est un don de la religion; elle est un présent de nos rois. Avant d'être dans nos lois, elle étoit dans nos mœurs. Oui, même sous un gouvernement absolu, le François étoit toujours libre; il l'étoit par la fierté de son caractère; il l'étoit par la bonté de ses princes: il n'a cessé de l'être que sous le règne prétendu de la liberté, et sous celui du soldat usurpateur que le faux libéralisme regrette.

Comment la royauté n'inspireroit-elle pas les enfants des Muses? elle rassemble tout ce qui peut toucher le cœur de l'homme et enflammer son imagination, l'antiquité des souvenirs, l'éclat éblouissant de la gloire, l'éclat plus doux et plus puissant des bienfaits. La royauté remonte au berceau du monde. Image de la puissance divine, émanation de l'autorité paternelle, on la retrouve chez tous les peuples aux jours heureux de leur enfance. Plusieurs nations fameuses, Rome et la Grèce elles-mêmes, ont vécu glorieuses et fortunées sous son abri tutélaire, avant de livrer leurs destinées aux chances orageuses du gouvernement républicain. La turbulence, la licence, le désordre toujours croissant du régime populaire, les ont précipitées sous ce joug du despo-

tisme, dont les excès ont à leur tour appelé sur elles le fléau de la conquête. Cet abîme de malheurs et d'humiliations, le retour de la royauté a pu seul le fermer. Ainsi, c'est toujours la royauté qui commence la félicité des peuples, et qui met un terme à leurs infortunes. Elle est le hâvre salutaire d'où l'on ne sort que pour affronter une mer pleine d'orages, et où il faut rentrer pour se reposer à l'abri des tempêtes. J'ai entendu vanter le ressort, l'énergie que les agitations, les troubles mêmes du gouvernement populaire donnent aux esprits. Je ne nierai pas que l'exaltation produite par la lutte des partis, par les dangers surtout où elle jette la chose publique, n'ait quelquefois développé des talents vigoureux, et fait naître des ouvrages éloquemment passionnés. Mais qui pourroit nier aussi que le calme et la stabilité du gouvernement monarchique ne soient en général plus favorables au paisible commerce des Muses, au tranquille exercice des arts? Que ces républiques, si fières de leur farouche égalité, de leurs divisions sanglantes et de leurs lois inhumaines, nous citent des époques aussi glorieuses pour elles que les siècles d'Auguste, de François Ier, de Louis XIV, de Périclès même, citoyen d'un Etat démocratique, il est vrai, mais devenu, par son éloquence et par son génie, monarque de sa république, et roi de ses égaux! L'écrivain, le poète, l'artiste qui aime, qui appelle les dissensions politiques, est un être qui manque aux conditions de sa propre nature, qui trahit son propre intérêt, qui désobéit à son instinct même. C'est l'alcyon qui invoque les

tempêtes; c'est le rossignol qui demande le retour des hivers.

Il étoit tout fait pour nos cœurs affectueux et reconnoissants, ce pouvoir royal, si doux, si paternel. L'Europe entière vantoit à la fois la bonté de nos rois et notre amour pour eux. Quel peuple, en effet, reçut de ses princes plus de bienfaits, et les en paya par plus de tendresse? C'est de nos rois que nous tenons tout, la patrie dont nous sommes fiers, les libertés dont nous jouissons, les lois qui nous protégent, les arts qui nous éclairent et nous honorent. Sensibles à la gloire comme la nation dont ils étoient les chefs, et ne pouvant séparer leur illustration de la nôtre, ils ont été les plus ardents protecteurs du génie; et le génie a payé noblement sa dette envers eux, en charmant leurs loisirs, en illustrant leur règne, et en immortalisant leur mémoire. J'ai parlé des chefs-d'œuvre qu'a fait naître la religion. Qui pourroit dire combien d'autres merveilles ont été enfantées au milieu de nous par le seul désir de plaire à des princes qui savoient les inspirer, les apprécier et les récompenser? Leur faveur étoit encore de la gloire: faut-il s'étonner si des François ont tant fait pour l'obtenir, et ont été si fiers de la mériter?

SÉNÈQUE.

JUGEMENS CONTRADICTOIRES ET EXTRÊMES PORTÉS SUR LUI. — DOUTES SUR PLUSIEURS DES REPROCHES QUI LUI ONT ÉTÉ FAITS.

Sénèque est un des hommes sur lesquels on a porté les jugemens les plus contradictoires. Si j'en crois ses panégyristes, il fut un modèle de vertu, dans une cour livrée à tous les excès de la corruption; et ce philosophe mérite le surnom de *Socrate romain*. Si j'en crois ses détracteurs, c'est un faux sage, un lâche hypocrite; et, pour ne rien lui laisser de sa réputation usurpée, ils attaquent ses actions, censurent sa doctrine, et critiquent son style.

Eloignés du temps où vécut Sénèque, il nous est bien difficile de porter sur les faits un œil assez perçant pour dissiper tous les doutes. Probablement il est dans la destinée de cet homme célèbre de rencontrer dans tous les siècles des partisans et des antagonistes également ardents, également sincères dans leurs opinions. Au milieu de ces débats, qui, toutefois, intéressent moins le public que s'il s'agissoit d'un auteur futile ou d'un pamphlet nouveau, que doit faire celui qui n'a pu se former une conviction parfaite, et qui se trouve obligé de parler de Sénèque?

Il doit citer le pour et le contre, et ne laisser qu'entrevoir son opinion.

C'est surtout en attaquant la conduite du philosophe que ses antagonistes se montrent véhémens. Quel sage, s'écrient-ils, quel sage que celui dont toutes les actions forment, avec ses principes, un scandaleux contraste! Le moraliste qui nous prêche le dédain des richesses, regorge d'or, et n'en est pas rassasié! L'auteur de tant de phrases sur le bonheur du désintéressement et de la médiocrité, se fait juridiquement accuser de dilapidation! L'écrivain qui sans cesse nous invite aux sacrifices qu'impose la vertu, ne peut se résoudre à quitter une cour où règnent tous les crimes! Le complice de Néron veut enseigner aux hommes la sagesse! Quand, après le meurtre de sa mère, Néron fuit épouvanté, incertain du jugement de Rome, quelle voix le rassure? c'est celle de Sénèque. Quelle main audacieuse et lâche trace un écrit pour le justifier? c'est celle de Sénèque. Croit-on le disculper en disant: Il n'étoit pas complice, puisqu'il périt lui-même? L'arrêt de Néron ne l'absoudra jamais aux yeux de la postérité. Il fut puni par celui qu'il servoit: ainsi la Providence, rendant ses leçons plus terribles, fait sortir quelquefois le châtiment des coupables, de la main même dont ils attendoient leur salaire.

Ceux qui portent avec assurance des accusations très graves, ont souvent cet avantage, que l'on craint de se décider légèrement à les repousser; on a peur de se tromper et d'appeler l'indulgence sur un être justement odieux. Cependant, je vois d'abord qu'il

est facile de justifier Sénèque sur ses richesses. *Je les reçois,* disait-il, *dans ma maison, non dans mon cœur.* Il ajoutoit : *Le sage ne poursuit pas les richesses ; mais il les préfère à la pauvreté.* Ses principes sont bien moins austères qu'on ne le croit généralement, et l'on tombe à cet égard dans une erreur de fait. Il pouvoit, sans se trouver en contradiction avec lui-même, posséder une grande fortune : on ne devroit donc la lui reprocher que dans le cas où il l'auroit acquise par des voies condamnables. Une accusation fut, il est vrai, portée contre lui, mais par un vil Suilius, par un homme dont lui-même il avoit fait punir les déprédations, et qui vit ses calomnies repoussées par le mépris public. Ni le faste d'un palais, ni les délices d'une cour, ne pouvoient retenir Sénèque : sa longue vie fut le prix de sa frugalité. En restant près de Néron, il remplit un devoir. Quelles nobles et chères espérances il avoit conçues dans les premières années du règne de son élève ! Combien il dut ensuite chercher à se persuader que ces espérances ne seroient pas toujours trompées ! Un instituteur prend quelque chose de la tendresse d'un père ; il en contracte aussi les obligations. Sénèque dut rester long-temps auprès de Néron, et non seulement essayer de le rappeler à la vertu, mais encore s'efforcer de rendre ce retour moins difficile, en ne laissant pas éteindre dans le cœur des Romains toute affection pour leur maître. Ah ! sans doute, après la mort d'Agrippine, il ne fut plus possible de s'abuser. Nulle raison de politique ne peut faire trouver grâce à Sénèque, s'il écrivit une justification

monstrueuse. Mais, cette lettre au sénat, sommes-nous certains qu'il en fut l'auteur? Néron n'avoit-il pas un puissant intérêt à répandre qu'elle étoit de l'homme le plus vertueux de l'empire? Pouvons-nous savoir quels moyens Sénèque employa pour que la vérité fût connue, et de quels moyens Néron fit usage pour que la vérité ne transpirât qu'en secret? Dans une hypothèse, je vois sans surprise un parricide qui calomnie; dans l'autre, je vois avec étonnement un sage souiller sa vie entière. Criminel, même alors qu'il étoit juste, le tyran frappa plusieurs de ses complices; mais moururent-ils comme Sénèque? On lui refuse la liberté d'écrire quelques dispositions, pour laisser à ses amis des témoignages de sa tendresse; alors, s'adressant à ces hommes qui connoissoient chacun de ses jours, il leur dit: *Je vous lègue l'exemple de ma vie.* Sa mort, moins douce que celle de Socrate, fut aussi calme. Prenant dans sa main de l'eau ensanglantée, il la répandit en disant: *A Jupiter libérateur!* mot sublime dans la bouche d'un homme qui, fatigué du spectacle de tant de crimes, s'en voit enfin délivrer par la mort.

Les détracteurs de Sénèque n'épargnent point la morale de ses écrits. Quand on ne veut pas suivre, disent-ils, les principes qu'on préconise, il est naturel de les choisir exagérés: on en devient plus imposant pour le vulgaire; et, peut-être, se réserve-t-on, à ses propres yeux, une excuse. Aussi l'austère doctrine des Stoïciens fut-elle adoptée par Sénèque. Comment goûter leurs leçons? Que faire d'une morale qui, ne prenant pas l'homme tel qu'il

est, commence par en former un être idéal? Ecouterons-nous ceux qui, ne jugeant pas la douleur comme un mal, veulent, en quelque sorte, nous dépouiller de notre corps, et qui, bientôt après, aspirent à dénaturer notre ame, en la fermant aux regrets les plus légitimes de l'amitié, de la reconnoissance et de la piété filiale?

Je ne suis point, je l'avoue, le partisan de la morale stoïque; elle me semble décourageante et merveilleusement propre à servir le charlatanisme. Toutefois, je ressens quelque honte de la juger si légèrement, alors que je viens à penser aux grands hommes dont elle excita l'enthousiasme; et ma foiblesse s'humilie devant une secte qui produisit Marc-Aurèle et Caton. Mais je m'aperçois que je commets une faute assez fréquente dans ces discussions : on réfute un argument, tandis qu'on devroit se borner à dire qu'il ne fait rien à l'état de la question. Les apologistes de Sénèque le défendront mieux que moi, en répondant que sa doctrine n'est point celle des Stoïciens : ceux-ci lui reprochèrent souvent de les abandonner. Sans doute ses principes ont quelquefois trop d'austérité, faute naturelle à l'homme qui, s'occupant exclusivement de morale, se plaît à des vérités hautes et spéculatives; mais sa philosophie est celle d'un éclectique.

Quintilien regrettoit de voir ses jeunes disciples laisser les grands modèles de l'éloquence romaine, pour imiter le style brillanté de Sénèque; et, depuis, ses reproches on été constamment répétés dans toutes les écoles, et même dans les Académies. Je

continuerai de rapprocher les éloges des censures. La Harpe, comme on sait, est loin de se placer au nombre des admirateurs de Sénèque; cependant La Harpe dit : « Il n'y a guère de pages de cet au-« teur qui n'offrent quelque chose d'ingénieux, soit « par la pensée, soit par la tournure. » Rollin dit du même écrivain : « Il avoit un esprit facile et fécond, « une belle et riche imagination, une composition « facile et brillante, des pensées très solides, des « expressions choisies et fort énergiques. »

Objet continuel d'éloges et de satires, Sénèque a été prodigieusement lu; et, selon toute apparence, il ne l'a jamais été moins que de nos jours. Nous avons en françois deux traductions complètes de ses œuvres : ses traités séparés ont été plusieurs fois traduits. Diderot a fait l'apologie de ce philosophe avec toute la chaleur de son imagination. On nous a donné *les Pensées de Sénèque, l'Esprit de Sénèque, la Morale de Sénèque.* C'est assurément une preuve en faveur de sa morale, je dirois même en faveur de sa vie, que d'avoir occupé tant de traducteurs, de commentateurs et d'écrivains.

Je citerai, en terminant, quelques unes de ces pensées courtes et vives, tantôt profondes et tantôt ingénieuses, qui se trouvent si fréquemment dans les écrits du philosophe.

« On lit pour se rendre habile; si on lisoit pour se « rendre meilleur, bientôt on deviendroit plus habile.

« Vivez avec les hommes, comme si les dieux vous « voyoient; parlez aux dieux, comme si les hom-« mes vous entendoient. »

« Vous vous plaignez d'un ingrat! Si c'est le premier que vous ayez fait, félicitez-vous de votre bon « jugement ou de votre bonne fortune. »

« Je ne m'abstiens pas; je me contiens : ce qui est « plus difficile. »

« Au fond du cœur reconnoissant, un bienfait « porte intérêt. »

« La colère est une courte démence. »

« Une partie de la vie se passe à mal faire; la plus « grande partie à ne rien faire; et la presque totalité à faire autre chose que ce qu'on devroit. »

« Un voyageur a beaucoup d'hôtes et peu d'amis. »

« Un mal n'est pas grand, quand il est le dernier « des maux : la perte la moins à craindre est celle « qui ne peut être suivie de regrets. »

J'aurois peine à me persuader que ces pensées et tant d'autres, également empreintes d'une haute sagesse, fussent sorties d'une ame corrompue et d'un esprit pervers.

DUCLOS.

SA VIE. — SON CARACTÈRE. — SA PHILOSOPHIE. — SES ÉCRITS.

Duclos avoit entrepris d'écrire les *Mémoires* de sa vie. Ce travail, commencé peu de temps avant sa mort, n'a pas été achevé: il ne contient que l'histoire de son enfance et de sa première jeunesse. Ce précieux fragment, dont on ignoroit l'existence, est entré dans la collection de ses œuvres. Nous y renvoyons le lecteur, pour tout ce qui concerne Duclos jusqu'à son entrée dans le monde. Pourquoi faut-il qu'il n'ait pas eu le temps de tracer lui-même le période le plus long et le plus important de sa vie, celui où, répandu dans la meilleure société et jouant un grand rôle dans la littérature, il avait des relations journalières et intimes avec les personnages du dernier siècle les plus distingués par la naissance, l'esprit ou les talents? Avec quel intérêt n'auroit-on pas parcouru cette vaste galerie de portraits, faits par un peintre dont le coup-d'œil étoit si juste et si pénétrant, le pinceau si ferme et si vrai, la manière si franche et si originale! Avec toute la liberté du genre, toute celle de sa plume et de son caractère, que d'anecdotes curieuses, que de réflexions piquantes

l'historien des mœurs du dix-huitième siècle n'auroit-il pas semées dans une pareille narration !

Nous commençons ce récit où Duclos a laissé le sien, c'est-à-dire à l'époque où, son honnêteté naturelle l'emportant sur l'ardeur de ses sens, il s'éloigna sans retour de certains personnages encore moins délicats sur l'article des devoirs que sur celui des plaisirs, pour se procurer des sociétés et des jouissances plus choisies. Son goût pour la littérature, entretenu jusque-là par des lectures assez suivies, lui fit rechercher la fréquentation des beaux-esprits et des savants qui brilloient alors, tels que La Motte, Saurin, Maupertuis, Fréret, Terrasson, Du Marsais, Boindin, La Faye et autres. Mais il ne les voyoit guère que dans les lieux publics et notamment dans deux cafés célèbres entre lesquels ils se partageoient. Il se lia plus étroitement avec quelques jeunes gens, de familles nobles, amis des lettres qu'ils n'osoient cultiver ouvertement, mais partisans très déclarés du plaisir. Telle étoit la société de MM. de Maurepas, de Pont-de-Veyle, de Caylus, de Surgères, de Voisenon, etc. Ces messieurs avoient admis à leurs réunions un petit nombre d'autres jeunes gens, de familles bourgeoises, qui devoient un jour figurer plus ou moins honorablement dans la littérature, et parmi lesquels on distinguoit alors, à cause de leur gaieté, Collé et Crébillon fils. On faisoit des couplets qui couroient la ville; des parades qui se jouoient dans les salons et quelquefois même *en plein vent;* enfin de petits écrits en prose, presque toujours plus libres que plaisants, dont on donnoit la collection au public. *Le recueil de ces Messieurs* est un des ouvrages de cette

société, qui en a composé beaucoup d'autres du même genre. Ce *Recueil* est terminé par une critique des différents opuscules qu'il renferme ; et cette critique est attribuée à Duclos, dont on y reconnoît tout-à-fait la tournure d'idées et d'expressions. Sans vouloir lui faire un honneur dont il peut très bien se passer, nous dirons que ce morceau est sans contredit le meilleur du volume, qui n'est guère qu'un ramas de sottises et de gravelures. On aura peine à concevoir comment Duclos, d'un esprit sage et réglé dans ses écrits, pouvoit prendre quelque goût à ces ridicules productions que d'Alembert appelle justement *une crapule plutôt qu'une débauche d'esprit*. Mais il étoit jeune alors, naturellement gai, comme l'attestent ceux de ses ouvrages où la gravité n'est pas de rigueur ; enfin il n'étoit point de ceux qui se rendent difficiles sur la manière de s'amuser [1].

Il paya assez cher le plaisir qu'il put trouver dans la société de *ces messieurs*. Ceux-ci, comme nous l'avons déjà fait entendre, auroient cru déroger aux bienséances du rang, s'ils eussent donné des ouvrages au public sous leur nom. Mais l'amour-propre littéraire, d'autant plus vif en eux qu'il étoit plus gêné par ces prétendues convenances, imaginoit toutes sortes d'expédients pour se satifaire. Ils commandoient à quelques

[1] Un exemple prouvera avec quelle facilité il se laissoit aller à un genre de gaieté qui n'étoit pas tout-à-fait le sien. Collé avoit fait une parade fort plaisante, intitulée, à ce que nous croyons, *Léandre Hongre*. Duclos, voulant exprimer son admiration pour ce chef-d'œuvre, dit à Collé, en style même de tréteaux : « Léandre Hongre « est le Cidre de la parade, et tu en es la Corneille. »

écrivains, qui avoient plus de talent que de fortune et de réputation, des romans et surtout des pièces de théâtre, qu'ils ne corrigeoient point assez pour les gâter tout-à-fait, mais auxquels ils faisoient assez de changements pour que la vanité finît par leur persuader à eux-mêmes que l'ouvrage tenoit d'eux tout ce qu'il avoit de bon, et qu'en conséquence ils en étoient les véritables auteurs. Celui qui l'étoit réellement, payé de son travail avec plus ou moins de générosité et de délicatesse, n'osoit les démentir; l'ouvrage se donnoit anonyme; en cas de succès, on répandoit discrètement le bruit qu'il étoit d'un grand seigneur dont on ne confioit le nom qu'à l'amitié, et qui vouloit rester inconnu; et le secret étoit recommandé tant de fois, que la chose devenoit entièrement publique. Tel étoit le manège qu'on employoit ordinairement; mais Duclos n'étoit pas homme à s'y prêter: on s'y prit avec lui d'une autre manière. Soit qu'il ne connût pas encore ses forces, soit qu'il fût entraîné par l'exemple de la frivolité, soit enfin qu'il crût devoir préluder, par des compositions légères, à des ouvrages plus graves, Duclos avoit fait successivement trois romans: *la Baronne de Luz*, les *Confessions du comte de* ***, et *Acajou*. Ce dernier, comme on sait, était une espèce de pari; M. le comte de Tessin, ministre de Suède en France, et qui était à Paris de la société de *ces messieurs*, avoit composé un petit roman de féerie intitulé: *Jaunillane* ou *l'Infante jaune*, et il avoit fait graver, d'après les dessins de Boucher, une douzaine d'estampes, pour en décorer les exemplaires, quand il seroit imprimé. Rappelé en Suède pour y être ministre d'état et gouverneur

du prince royal, il emporta son manuscrit, et laissa les dessins et les planches à Boucher, qui les montra à Duclos pour savoir ce qu'il en pourroit faire. MM. de Caylus, de Surgères, de Voisenon et autres, virent aussi ces estampes, dont les sujets étoient bizarres et inintelligibles; on les regarda comme une espèce de problème dont il seroit piquant de trouver la solution. Chacun s'évertua à composer un conte dont les différentes situations pussent convenir aux gravures et les expliquer. Il y en eut quatre de faits ainsi: un par M. de Caylus, un par Duclos, et deux par l'abbé de Voisenon. Celui de Duclos est le seul qui ait été connu du public: *Acajou* parut en 1744, avec les gravures; et, la même année, Favart le mit en opéra-comique. MM. de Caylus, de Voisenon et Duclos ayant travaillé d'après la même donnée, bien que séparément et d'une manière différente, on en induisit apparemment que les deux premiers avoient contribué à l'ouvrage du troisième, ou même l'avoient fait en entier. On en avoit déjà dit autant, quoiqu'avec bien moins de vraisemblance encore, de *la Baronne de Luz* et des *Confessions du comte de* ***. On peut supposer, sans trop de malignité, que, si ceux à qui ces bruits profitoient n'en étoient pas les premiers auteurs, du moins ils ne faisaient pas d'efforts pour les détruire, ou n'en faisoient que de manière à les fortifier. Tout le monde sait que l'abbé de Voisenon se laissoit attribuer les plus jolis ouvrages de Favart, auxquels les siens prouvent qu'il n'a pas eu la moindre part: on sait encore que M. de Caylus mettoit sans cesse à contribution la plume de plusieurs gens de lettres et savants qui l'entouroient;

et Collé, dans un manuscrit que nous avons sous les yeux, nous apprend que M. de Pont-de-Veyle, quoique mieux partagé peut-être que les deux autres du côté du vrai talent, ne se faisoit pas scrupule de prendre à son compte des comédies dont un nommé Sallé étoit l'auteur. De quelque manière que *ces messieurs* se soient comportés envers Duclos, qu'ils se soient sourdement attribué ses écrits, ou qu'ils aient simplement permis que le public leur en fît honneur, il n'en est pas moins constant qu'on disputa long-temps à Duclos ses productions; que Fréron, répondant à son *Epître dédicatoire d'Acajou,* au nom du public à qui elle étoit adressée, donna fort clairement à entendre qu'il n'étoit que le prête-nom de ses ouvrages; et qu'encore après sa mort, ce même Fréron inséra dans sa feuille un article, tiré d'une gazette de Hollande, dans lequel on faisoit connoître les véritables auteurs des livres publiés sous son nom. Afin de rendre cette révélation plus piquante, on ne se bornoit pas à restituer en entier à une seule personne chacun des romans qui avoient passé pour être de lui; on nommoit plusieurs coopérateurs pour un même ouvrage; on désignoit exactement le contingent que chacun d'eux y avoit fourni; et, pour que rien ne manquât à la singularité du fait, on faisoit entrer jusqu'à des femmes dans ces charitables associations, dont le but étoit de mettre en réputation Duclos, *à qui l'on vouloit du bien.* Tous ces détails avoient été communiqués à l'auteur de l'article par un homme d'esprit *qui les tenoit des auteurs eux-mêmes.* Ce que ceux-ci n'avoient pas revendiqué, pouvoit bien être de Duclos; on consentoit à le lui laisser.

Quant à l'*Histoire de Louis XI*, elle n'étoit que la réduction de celle que M. l'abbé Legrand, commis des affaires étrangères, avoit composée autrefois et laissée en manuscrit à sa famille. Restoient les *Considérations sur les Mœurs* et les *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*. Ces ouvrages appartenoient réellement à Duclos ; mais ils étoient si inférieurs aux premiers, qu'il en demeuroit d'autant mieux prouvé qu'il n'étoit que le père putatif de ceux-ci.

Nous avons rapporté ces absurdités parce qu'elles tiennent à l'histoire de Duclos et de ses ouvrages ; mais nous croyons presque inutile de les réfuter. Du vivant de l'homme, la sottise crédule et maligne a pu accueillir avec complaisance ces contes ridicules forgés par l'envie; mais l'envie laisse là sa victime dès qu'elle n'existe plus; et la sottise, qui n'est presque jamais qu'un écho, cesse de répéter ce qu'on cesse de dire. Il y a cinquante-six ans que Duclos est mort: il n'en coûte plus de lui rendre justice; et chacun aujourd'hui se dira avec nous : Duclos a prouvé, par toute sa vie, qu'il étoit incapable de l'espèce de platitude qu'on lui impute ; son amour-propre eût suffi pour l'en garantir. Les personnes qui composoient, dit-on, les livres qu'il publioit sous son nom, ne composoient seulement pas ceux qu'ils donnoient sous le leur ; et quelques écrits, réellement sortis de leurs plumes, témoignent à la fois et qu'on faisoit leurs ouvrages, et qu'ils ne faisoient pas ceux des autres. Quant à Duclos, tous ses écrits, comparés entre eux, offrent cet accord singulier d'idées, de style et de ton qui existoit entre ses écrits et sa con-

versation. C'est, dans tous, la manière vive et concise d'un moraliste ingénieux, accoutumé à convertir ses observations en résultats, et à présenter ceux-ci sous cette forme de saillie et de trait, qui donne, à des réflexions générales, le piquant d'une épigramme personnelle. Cette identité, déjà si frappante dans la façon de voir et de montrer les objets, l'est encore bien davantage dans le mécanisme de la diction et l'arrangement même des mots. Elle a été poussée au point qu'elle n'a échappé à aucune classe de lecteurs, et est devenue la matière d'un reproche assez fondé. Mais il faut être conséquent : si l'on veut blâmer Duclos d'avoir tout écrit du même style, on doit lui accorder que tous ses ouvrages sont de lui.

En 1739, Duclos fut reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il n'avoit alors que trente-quatre ans, et n'avoit encore publié aucun écrit, puisque la *Baronne de Luz,* qui est son premier ouvrage connu, a été imprimée, pour la première fois, en 1741. On peut être surpris que cette compagnie si distinguée ait ouvert ses portes à un homme qui n'avoit point fait ses preuves publiques. Cela ne peut s'expliquer que par la haute réputation d'esprit et de savoir qu'il s'étoit faite dans la société, et que firent valoir sans doute les grands seigneurs et les gens de lettres avec qui il étoit lié.

En 1747, l'Académie françoise l'adopta en remplacement de M. l'abbé Montgault; mais alors il avoit fait cette même *Baronne de Luz,* les *Confessions du comte de ***, Acajou et Zirphile,* l'*Histoire de Louis XI,* et plusieurs *Mémoires* lus à l'Académie des

inscriptions. En 1755, Mirabaud, le traducteur du Tasse et de l'Arioste, se voyant forcé, par son grand âge, de donner sa démission de la place de secrétaire perpétuel de l'Académie françoise, désira Duclos pour successeur. Duclos fut élu; mais il n'accepta qu'à condition que Mirabaud conserveroit, jusqu'à sa mort, le logement au Louvre et la pension qu'on lui avoit accordés pour le dédommager du double droit de présence qu'il avoit refusé de recevoir comme secrétaire.

En 1744, Duclos avoit reçu une distinction qui, pour un homme de son caractère, n'étoit sûrement pas moins flatteuse que tous les honneurs littéraires. Les habitants de Dinant, ses concitoyens, l'avoient nommé maire de leur ville, quoiqu'il eût fixé sa résidence à Paris. Quatre ans après, il fut, en cette qualité, député par le tiers-état aux états de Bretagne, et il s'acquitta de sa commission de la manière la plus distinguée. En 1750, il se démit de la charge de maire de Dinant; et, la même année, en considération de son *Histoire de Louis XI*, le roi lui donna la place d'historiographe de France, vacante par la retraite de Voltaire en Prusse, et lui accorda les entrées de sa chambre. Ce même livre, qui lui valoit alors un emploi et des honneurs, avoit été vivement censuré, à sa naissance, par un arrêt du conseil, comme « contenant plusieurs endroits contraires, « non seulement aux droits de la couronne sur différentes provinces du royaume, mais au respect avec « lequel on doit parler de ce qui regarde la religion « ou les règles des mœurs, et la conduite des prin-

« cipaux ministres de l'église. » Cet arrêt, qui est du 28 mars 1745, fait *très expresses inhibitions et défenses* de réimprimer l'ouvrage avant que ces endroits aient été corrigés. Nous ne savons pas si Duclos a besoin d'être justifié sur la liberté avec laquelle il écrivit l'*Histoire de Louis XI,* et nous ne l'essaierons pas. Nous nous bornerons à dire qu'il ne fit point les corrections exigées par l'arrêt du conseil, et que le gouvernement ne lui en sut pas plus mauvais gré, puisque, comme nous venons de le dire, ce même ouvrage le fit nommer historiographe de France, et qu'en 1755, il fut anobli, sur la désignation et d'après le vœu unanime des états de Bretagne. Les lettres-patentes rappellent également ses services politiques et ses succès littéraires.

Les véritables gens de lettres sont sédentaires par état, et presque toujours étrangers par goût aux affaires publiques. Le plus souvent leur histoire n'est que celle de leurs travaux et de quelques relations peu importantes, soit avec les autres gens de lettres, soit avec les gens du monde. De telles particularités peuvent prendre de l'intérêt sous leur plume; mais elles n'en ont point sous la plume d'un autre, fût-il beaucoup mieux informé qu'il ne peut ordinairement l'être. Aussi le cours assez long de la vie de Duclos ne nous offriroit-il plus rien à dire, si, par suite des plus nobles sentiments, il ne se fût trouvé comme engagé dans une affaire d'état dont il faillit d'être victime. On sait jusqu'à quel point les Bretons en général portent l'amour de leur pays et de leurs compatriotes. Autant qu'aucun d'eux, Duclos res-

sentit cette louable affection. Dès sa première jeunesse, il s'étoit lié étroitement avec M. de La Chalotais, et les voyages qu'il faisoit de temps en temps à Rennes comme député aux états, resserroient de plus en plus les liens de cette amitié. Le duc d'Aiguillon fut nommé commandant en chef pour le roi dans la province de Bretagne. Dès son arrivée, il conçut pour M. de La Chalotais, alors procureur-général du parlement de Rennes, une haine des plus violentes. Les causes en sont si misérables, qu'on refuseroit de les croire si nous les rapportions. Une circonstance bien connue vint mettre le comble à cette inimitié. En 1750, les Anglois firent une descente sur les côtes de Bretagne; la noblesse du pays les repoussa avec un courage qui lui fit beaucoup d'honneur. Le duc d'Aiguillon se tint, dit-on, renfermé dans un moulin pendant l'action; et nombre de gens prétendent que M. de La Chalotais dit à ce sujet : « Notre commandant s'est plus couvert de fa-« rine que de gloire. » Le propos, vrai ou faux, fut rapporté; et M. d'Aiguillon n'attendit plus que l'occasion de se venger. Elle se présenta, ou plutôt l'homme offensé et puissant la fit naître. Les détails de cette malheureuse affaire sont à la connoissance de tout le monde; et d'ailleurs ils ne sont point de notre sujet : nous n'en rappellerons que ce qui a directement rapport à Duclos. M. de La Chalotais fut exilé à Saintes. M. le duc de Duras, qui avoit remplacé M. d'Aiguillon dans le commandement de la Bretagne, et qui portoit à M. de la Chalotais un intérêt où il entroit peut-être un peu de haine et de

mépris pour son prédécesseur, fut chargé par la cour de faire tout ce qui seroit en son pouvoir pour apaiser la querelle. Il engagea donc Duclos à se rendre auprès du magistrat exilé, afin d'obtenir de lui qu'il sacrifiât certains Mémoires dont on savoit qu'il étoit occupé. M. de Duras fit les frais de ce voyage, que Duclos, qui connoissoit le courage opiniâtre de son ami, entreprit sans espoir de réussir dans sa négociation, et peut-être avec le secret désir d'y échouer. Il trouva M. de La Chalotais inébranlable comme il s'y étoit attendu, et bientôt après il revint à Paris. Cependant la persécution s'accrut : la perte de M. de La Chalotais étoit jurée. Il fut enfermé dans la citadelle de Saint-Malo, et des commissaires furent nommés pour lui faire son procès. Duclos, habitué à s'exprimer librement sur tout ce qui paroissoit blesser l'ordre et l'équité, ne rabattit rien de sa franchise dans une occasion où la qualité d'ami lui en faisoit un devoir, en même temps qu'elle en augmentoit le danger. Quoiqu'il fût plus observé que de coutume, il s'expliquoit hautement et presque en public sur cette procédure inouie, où toutes les formes étoient violées, où l'on voyoit un chef de la justice traduit devant une commission, espèce de tribunal institué, non point pour juger, mais pour condamner, et qui ne s'acquitte ordinairement que trop bien de son odieux devoir. Calonne, un des commissaires, venoit de faire paroître un rapport contre l'accusé : on le vendoit aux Tuileries un dimanche, quoique la consigne de ce jardin fût alors très sévère, et qu'il fût défendu d'y faire aucun com-

merce. Duclos s'y promenoit ce jour-là. Un de ses amis indigné vint lui dire : « Le croiriez-vous? Ici, « aux Tuileries, en plein jour, voilà cet infâme rap- « port qui se vend !... » — « Comme le juge ! » répondit Duclos. Ses sarcasmes étoient d'autant plus redoutables pour les oppresseurs de M. de La Chalotais, qu'ils étoient plus spirituels et répétés par plus de bouches. On auroit bien voulu arrêter cette circulation de bons mots, en en mettant l'auteur à la Bastille; mais la mesure n'eût peut-être pas été sans danger à l'égard d'un homme aussi répandu, aussi considéré, et dans un temps où les esprits étoient déjà révoltés de la conduite qu'on tenoit envers le procureur-général du parlement de Rennes. Duclos étoit allé passer quelque temps en Bretagne : on se contenta de le rappeler à Paris, où sa présence étoit encore moins inquiétante que dans cette province, principal foyer du trouble qu'on vouloit étouffer. Ses amis, et entre autres M. de Duras, craignant qu'on ne poussât plus loin les précautions contre lui, lui conseillèrent de s'éloigner pour quelque temps de la France. Il avoit toujours eu envie de voir l'Italie. Il partit pour ce beau pays le 16 mars 1766, et il en étoit revenu le 17 juin 1767. Ce voyage nous a valu un ouvrage charmant dont nous parlerons en son lieu.

Duclos avoit reçu, pendant son retour, la nouvelle de la mort de sa mère. Il ne lui survécut que cinq ans : il mourut à Paris le 26 mars 1772, âgé de soixante-huit ans, un mois et quatorze jours, étant né le 12 février 1704. Il fut peu de jours alité; un journaliste dit dans le temps : « A la faveur de la

« brièveté de sa maladie, il s'est échappé de ce monde « sans bruit et sans scandale. » Cette phrase, que quelques gens ont trouvée bonne, puisqu'ils l'ont répétée, n'est qu'une espèce de saillie sans vérité. Il sembleroit que Duclos s'est dépêché de mourir pour éluder les formalités religieuses. Ce qui est moins plaisant, mais plus vrai, c'est qu'il vit son curé, s'entretint avec lui, et se soumit à ce qu'exigeoit l'Eglise. M. l'abbé de Vauxcelles, dans les notes dont nous avons déjà parlé, prétend que Duclos *s'échappa, comme il put, vers l'autre monde* (car il se sert aussi de la phrase), *persuadé qu'il n'y avoit qu'un purgatoire;* et il ajoute que Duclos lui dit à ce sujet : « Mon *Credo* s'est accru; mais je n'admets pas en« core un enfer. » Nous ignorons s'il se rendit sur ce dernier point, *et ce sont des secrets entre le ciel et lui;* mais ce qu'on sait mieux, et ce qu'humainement parlant il est plus curieux de savoir, c'est la destination qu'il donna en mourant au bien qu'il avoit amassé par son talent et son économie. Duclos avoit, en emplois littéraires, en pensions et en rentes, un revenu de d'environ trente mille livres, et il sembloit n'en dépenser qu'une très faible partie. Il mangeoit presque toujours en ville, et son habillement étoit simple jusqu'à la négligence. Sur ces seules apparences, on crut qu'il était avare; et, après sa mort, le bruit se répandit qu'il laissoit une fortune considérable : les plus modérés dirent trois cent mille francs; l'abbé de Vauxcelles va jusqu'à cinq cent mille. Cette dernière estimation est fort exagérée. Nous avons eu entre les mains les comptes de l'exécution testamentaire :

la succession de Duclos montoit à deux cent soixante mille francs, dont près de cinquante mille francs en or trouvés dans son secrétaire, et qu'il tenoit en réserve, avoit-il dit, pour le cas où il seroit obligé, non plus d'aller faire un voyage en pays étranger, mais de s'y fixer tout-à-fait. Qu'étoit donc devenue une partie des fruits de cette longue parcimonie ? on l'ignoroit. Il n'avoit dit son secret à personne pendant sa vie, et il n'en laissoit aucune trace écrite après sa mort. La reconnoissance révéla ce qu'avoit tu sa délicatesse. On sut de plusieurs côtés à la fois qu'il avoit fait nombre de bonnes actions cachées. Un M. de Laissac, lieutenant au régiment de Limousin, témoin de l'affliction profonde et universelle que sa mort répandoit dans la ville de Dinant, en apprit les causes et les fit connoître à d'Alembert. « On feroit un long « détail, lui écrivoit-il, de tous les services publics et « particuliers que M. Duclos a rendus à sa patrie ; « des grâces qu'il a obtenues pour plusieurs de ses « compatriotes; des pensions qu'il a fait avoir à d'an- « ciens militaires ; des jeunes gens qu'il a placés ou « *soutenus ; des nombreuses aumônes qu'il a répan-* « *dues. Il envoyoit, régulièrement, chaque année,* « *une certaine somme pour être distribuée aux pau-* « *vres de cette ville ; et, dans les années où la misère* « *publique s'est fait sentir davantage, il a doublé* « *cette somme.* Enfin son zèle et sa bienfaisance à « l'égard de ses concitoyens étoient inépuisables. « Quand il alloit à Dinant, c'étoit une allégresse pu- « blique ; et sa mort y a causé un deuil général. »

Duclos institua son légataire universel M. de Noual,

son neveu à la mode de Bretagne. M. de Vauxcelles rapporte que quelqu'un, à qui il lut son testament, s'étonna de ce qu'il avoit préféré à ses autres héritiers ce M. de Noual, qui avoit le moins d'esprit de tous, et même en manquoit absolument : « Pourquoi, lui dit « cet ami, pourquoi n'avez-vous pas choisi M***, qui « est votre parent aussi proche ?» — « C'est un homme « d'esprit, répondit Duclos, qui mangeroit la succes- « sion. » Cette préférence, donnée à un sot pour conserver la succession, paroît à M. de Vauxcelles un trait assez bizarre. Duclos n'a point dit la véritable raison : il s'est tiré d'embarras, comme il a pu, par une saillie en effet un peu étrange, parce que l'honneur lui interdisoit de faire connoître le motif de prédilection très particulier qui lui avoit fait nommer M. de Noual héritier de tous ses biens. Dans l'ordre de la nature, rien n'étoit plus juste que sa conduite. Nous n'en pouvons pas dire davantage.

Le caractère de Duclos étoit tout à la fois singulier et estimable. Comme à ce double titre, il ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, nous allons le leur faire examiner avec quelque détail. On a déjà vu qu'il poussoit le courage de l'amitié jusqu'à l'imprudence, et que, presque avare de son bien pour lui-même, il en étoit prodigue envers les autres. De semblables qualités ne vont jamais seules : elles prouvent une belle ame et un bon cœur, qui sont la source de nos plus nobles vertus. Duclos eut toutes celles d'un honnête homme; il n'y mêla aucun vice; on n'eut à lui reprocher que quelques légers travers.

Nous ne le louerions point de sa probité, s'il ne l'avoit

portée à un point qui la rendit célèbre. Le défiant J.-J. Rousseau a dit : « Je dois à Duclos de savoir « que la droiture et la probité peuvent quelquefois « s'allier avec la culture des lettres. » Les exemples n'en sont sûrement pas aussi rares que Rousseau le prétend; mais plus il en restreint le nombre, plus il est honorable d'en faire partie. Jean-Jacques définissoit encore Duclos, un homme *droit et adroit*. Il se repentit peut-être plus d'une fois de n'avoir pas écouté davantage ce qu'il appeloit sa *sage sévérité*. L'*Émile* étoit sous presse : Duclos en parla à Rousseau. « Je lui lus, « dit celui-ci, la *Profession de foi du Vicaire sa-* « *voyard;* il l'écouta très paisiblement, et, ce me sem- « ble, avec grand plaisir. Il me dit, quand j'eus fini : « *Quoi! citoyen, cela fait partie d'un livre qu'on* « *imprime à Paris? Oui,* lui dis-je, *et l'on devroit* « *l'imprimer au Louvre par ordre du roi. J'en con-* « *viens,* me dit-il; *mais faites-moi le plaisir de ne* « *dire à personne que vous m'avez lu ce morceau.* » Duclos eut la sollicitude et la sincérité d'un ami, en avertissant Jean-Jacques des malheurs qu'il alloit s'attirer; il fut sage en ne voulant pas partager un danger qu'il ne dépendoit pas de lui d'écarter; il fut généreux en restant constamment attaché à un homme que les mieux intentionnés repoussèrent bientôt comme un fou dangereux. Cette constance d'amitié étonne bien moins de la part de Duclos que de celle de Jean-Jacques. De tous les hommes de lettres avec qui celui-ci s'étoit lié, Duclos fut le seul pour qui sa tendresse ne se changea point en haine. Ce n'est pas la seule exception dont il l'ait honoré : il lui fit *sa première et unique dédi-*

cace, celle du *Devin du village*. Duclos y avoit droit à plus d'un titre : il étoit parvenu, à force de démarches, à faire jouer cet opéra ; et la chaleur qu'il avoit mise à défendre les intérêts de l'auteur, lui avoit presque attiré une affaire d'honneur avec Cury, l'intendant des Menus.

La franchise est l'expression de la droiture ; elle dégénère quelquefois en brusquerie et même en rudesse, lorsqu'un homme, ayant naturellement l'humeur prompte et un sentiment vif de l'injuste et du ridicule, n'a pas travaillé ou n'a pas réussi à réprimer l'une et à émousser l'autre. Tel étoit Duclos : « Il « m'est impossible, a-t-il dit lui-même, de cacher mes « sentiments, les mouvements de mon ame. Je l'ai « essayé, non pour tromper, mais pour me garantir « des piéges. J'ai bientôt vu l'inutilité de mes efforts ; « j'en ai abandonné le projet, et je me suis livré à mon « caractère. *Je ne connois personne plus sincère que « moi.* » Ailleurs il s'accuse d'être emporté et de manquer de politesse. On voit qu'il s'est rendu justice sur le mal comme sur le bien, et que sa franchise ne s'exerçoit pas seulement envers les autres. Aussi personne ne l'a révoquée en doute, hors M. de Vauxcelles, qui prétend que *sa brusquerie étoit de commande*, et cite à l'appui de son opinion le propos d'un *homme d'esprit*, qui appeloit Duclos *le Faux Sincère*, du nom d'une comédie célèbre de Dufresny. Cet *homme d'esprit*, qui, de toute manière, pourroit bien être M. de Vauxcelles lui-même, auroit bien dû dire sur quoi il fondoit cette imputation. Mais c'est à quoi la malignité songe le moins. Cet homme a une vertu : elle

est fausse; un défaut: il est joué. En a-t-on des preuves? aucune. En inventera-t-on? non; cela est dangereux; le mensonge ne doit point donner cette prise sur soi à la vérité : de plus, cela est inutile; les hommes ont trop de plaisir à croire le mal pour exiger qu'on le leur démontre. Que faire contre cette tactique perfide? Comment détruire des allégations vagues qu'on ne sait par où saisir? Nous l'ignorons; et cette fois le silence tiendra lieu d'apologie.

Cependant, en cherchant ce qui auroit pu rendre suspecte la franchise, ou, si l'on veut, la brusquerie de Duclos, nous croyons en avoir trouvé une espèce de raison; c'est que cette brusquerie n'étoit pas toujours chez lui l'accent du blâme, ou de la contradiction; qu'elle étoit quelquefois celui de la louange, ou de l'assentiment; et qu'alors elle sembloit servir à leur donner plus de force et de grâce. On en cite un exemple. Duclos, étant malade, appelle un médecin fameux, dont il ne goûtoit point l'esprit ni les manières, et contre lequel il s'étoit souvent déclaré dans la société, quoique d'ailleurs il fît grand cas de ses talents dans l'art de guérir. Ce médecin lui dit qu'il étoit très flatté de sa confiance, mais qu'il n'en étoit pas moins surpris, ayant des raisons de croire qu'il ne lui étoit point agréable. « Cela est « vrai, répondit Duclos; mais, pardieu! je ne veux « pas mourir. » Sans doute un compliment, ainsi assaisonné, dut plaire plus qu'un autre; mais faut-il croire pour cela que Duclos ait toute sa vie affecté la franchise et même la dureté, dans le dessein de rendre plus vraisemblables et plus piquantes des

louanges qu'il donnoit assez rarement, et qu'au surplus il ne donnoit jamais qu'à ceux qui les méritoient bien? N'est-il pas plus simple d'imaginer que, naturellement et habituellement brusque, il ne pouvoit s'empêcher de louer du même ton dont il blâmoit, et que ce n'étoit point sa faute si l'éloge gagnoit à cette singularité?

Si Duclos savoit quelquefois renfermer, dans les bornes d'une sage circonspection, son zèle pour ses amis, et sa générosité envers les opprimés, à qui moins de prudence de sa part eût été souvent plus préjudiciable qu'à lui-même, il savoit aussi, dans certains cas et sur certaines matières, mettre un frein à la liberté de ses discours. Ce droit, qu'il s'étoit arrogé de dire hautement sa façon de penser, fut un jour ratifié solennellement par Louis XV, qui l'estimoit trop pour craindre qu'il n'en abusât. Un courtisan citoit devant ce prince un de ses propos, sur lequel il fondoit sûrement l'espoir de lui nuire. « Oh! « pour Duclos, dit le roi, il a son franc-parler. » Duclos le sut, et il n'en fut ni plus ni moins hardi dans son langage.

C'est peut-être ici le cas de rappeler ses relations avec les écrivains du dernier siècle, qui se sont décorés eux-mêmes du nom de *philosophes*, nom que depuis on a voulu leur appliquer comme une flétrissure. Duclos, ami sincère de la vérité, dut d'abord se lier avec des hommes qui faisoient profession de la chercher. Il marcha long-temps sur la même ligne qu'eux; long-temps il se para du même titre. Mais on abuse des meilleures choses; les intentions les

plus pures conduisent quelquefois aux plus coupables projets; l'esprit de recherche et d'examen se change en une vaine et dangereuse curiosité, le doute raisonnable en amour effréné du problème et bientôt du paradoxe; la hardiesse devient audace; la liberté, licence; on a ébranlé ce qu'on ne vouloit que sonder, on veut renverser ce qu'on a ébranlé. Après qu'on a dissous les plus solides principes en les soumettant imprudemment à l'analyse, on crée, on combine des éléments chimériques pour en former d'extravagants systèmes. Enfin, on veut détromper les autres de ce dont on se trouve désabusé, leur persuader ce dont on se croit convaincu; on divulgue les erreurs qu'on pense avoir détruites, les vérités qu'on prétend avoir découvertes; et cette divulgation est un crime, lorsqu'elle tend à rompre le lien de la religion nécessaire au plus grand nombre, et celui de la morale nécessaire à tous. Telle a été, telle a dû être inévitablement la marche de certains esprits, plus présomptueux qu'éclairés, plus ardents que forts, qui, n'ayant pas su atteindre le but ou s'y arrêter, se sont jetés dans de fausses routes, et ont eu ensuite la foiblesse coupable de vouloir y attirer les autres. Duclos, esprit ferme et libre, mais sage et mesuré, sentoit que, s'il est permis à chacun de penser, à sa manière, sur tout ce qui est du ressort de la pensée, il ne l'est pas de manifester son opinion, lorsqu'elle est contraire à l'opinion générale et à l'ordre établi. Dès qu'il vit que cette association, d'abord secrète et, pour ainsi dire, inconnue à elle-même, d'hommes qui se livroient paisiblement et de

bonne foi à l'étude de la philosophie, se transformoit en un parti déclaré et organisé, ayant ses chefs et ses soldats, son mot d'ordre et son point de ralliement; que l'amour du bruit et de la domination, l'ardeur du prosélytisme, et le zèle persécuteur s'emparoient d'un grand nombre de têtes; que, sous le prétexte, ou peut-être avec le dessein réel, de faire la guerre aux préjugés nuisibles, on attaquoit non seulement les préjugés utiles, mais même les vérités nécessaires; dès que Duclos vit toutes ces choses, il crut devoir, non point déclamer contre la philosophie, mais s'élever contre l'abus qu'on en faisoit; non point abjurer ses principes, mais les expliquer, afin de ne point encourir le même blâme que ceux dont la façon de penser et d'agir n'étoit plus la sienne. Il conserva son estime et son attachement aux hommes du parti philosophique qui allioient une conduite louable à de simples travers d'esprit, et son admiration à ceux qui unissoient de grands talents à de grands torts. Mais il déploya toute l'énergie de son indignation et de son mépris contre ce troupeau de petits sectaires fanatiques qui, enchérissant sur les erreurs de leurs maîtres, sans avoir, comme eux, l'excuse d'une imagination ardente ou d'une raison égarée dans les profondeurs de la science, débitoient des sophismes rebattus, des impiétés froides, et même des obscénités dégoûtantes, pour la plus grande gloire de la philosophie, et le plus grand bien de l'humanité. C'est d'eux et d'eux seuls que Duclos disoit ce mot souvent cité, et toujours inexactement : « Ils sont là une bande de petits impies qui finiront

« par m'envoyer à confesse. » Les chefs de la philosophie voyoient, sans beaucoup de chagrin, que l'on tombât sur leur livrée, dont ils n'osoient eux-mêmes réprimer les écarts, de peur de refroidir en même temps son zèle. Mais si Duclos n'avoit pas eu pour les maîtres les ménagements qu'on doit à des hommes d'un mérite distingué, dont on a été l'ami, ceux-ci n'auroient pas manqué de s'en venger, et de le traiter en transfuge, c'est-à-dire avec mille fois plus d'animosité que s'il eût toujours été du parti contraire : or, nous ne voyons pas qu'aucun d'eux se soit permis sur son compte la moindre parole désobligeante.

Duclos a dit : « Je laisserai une mémoire chère « aux gens de lettres. » Il ne s'est point trompé : les gens de lettres lui ont une grande obligation, celle d'avoir soutenu, dans toutes les occasions, la dignité de leur titre. On n'a point oublié avec quelle fermeté et quelle adresse à la fois, il défendit les droits de l'égalité académique contre les prétentions ridicules que de sots complaisans avoient suggérées à M. le comte de Clermont, lors de son admission à l'Académie françoise. On se rappelle aussi avec quelle force et quel succès il combattit, en semblable occasion, les prétentions plus ridicules encore du maréchal de Belle-Isle, qui vouloit être dispensé de faire en personne les visites que les candidats sont dans l'usage de faire aux académiciens. « Ce ne sont « pas les tyrans qui font les esclaves, dit-il à ce su- « jet; ce sont les esclaves qui font les tyrans. » Il se présente ici un problème anecdotique qui n'est

pas sans difficulté, ni peut-être sans quelque intérêt. Collé, dans son *Journal historique*, prétend que ce fut à cette élection de M. de Belle-Isle, que Duclos, prévoyant quelque noirceur de la part de ceux dont il avoit combattu la lâcheté, eut la précaution de garder sa boule noire, et, lorsque la vérification du scrutin vint à offrir une de ces boules injurieuses, jeta la sienne sur la table, en disant qu'il avoit oublié d'en faire usage, et repoussa ainsi, à la confusion de ses ennemis, le soupçon qu'ils avoient voulu attirer sur lui, comme seul opposant à l'élection du maréchal [1]. Marmontel, dans ses *Mémoires*, raconte cette même aventure, en y ajoutant quelques circonstances qui la rendent plus dramatique et un peu moins vraisemblable, comme celle de quatre boules noires trouvées dans l'urne, et de quatre autres boules de la même couleur retenues par autant d'académiciens qui, l'un après l'autre, en auroient

[1] Pour répandre toute la clarté possible sur ce récit, nous allons transcrire un passage des *Mémoires* de Marmontel, où se trouve expliquée la manière dont on procédoit à l'élection d'un académicien : « L'usage de l'Académie, en allant au scrutin des boules, étoit de distribuer à chacun des électeurs deux boules, une blanche et une « noire. La boîte dans laquelle on les faisoit tomber, avoit aussi deux « capsules, et au-dessus deux gobelets, l'un noir et l'autre blanc. « Lorsqu'on vouloit être favorable au candidat, on mettoit la boule « blanche dans le gobelet blanc, la noire dans le noir; et lorsqu'on lui « étoit contraire, on mettoit la boule blanche dans le gobelet noir, « la noire dans le blanc. Ainsi, lorsqu'on vérifioit le scrutin, il falloit « retrouver le nombre des boules, et en trouver autant de blanches « dans la capsule noire qu'il y en avoit de noires dans la capsule « blanche. »

fait l'exhibition. Mais ce n'est point là que gît la difficulté; voici en quoi elle consiste: Collé place le fait à l'élection de M. de Belle-Isle, en 1749; et Marmontel à celle de M. l'abbé de Radonvilliers, en 1763. Collé, qui consignoit les événements dans son *Journal*, jour par jour et à mesure qu'ils arrivoient, ne peut pas être soupçonné d'avoir confondu les dates. D'un autre côté, Marmontel, qui avoit été le concurrent de l'abbé de Radonvilliers, n'a pas dû être trompé par sa mémoire au point de rapporter involontairement à cette époque marquante pour lui, un fait antérieur de quatorze ans, et dont on avoit beaucoup parlé dans le temps. Enfin il n'y a point d'apparence que ce fait soit arrivé deux fois, à si peu de distance et entre les mêmes hommes; ceux qui y avoient été pris déjà, ne devant pas être tentés de subir de nouveau une si forte humiliation. Faut-il donc croire que Marmontel, accoutumé à composer des romans, a quelquefois cédé à la force de l'habitude en écrivant ses mémoires, et n'a pu résister à l'envie d'embellir d'un incident assez plaisant le récit d'un événement où lui-même il avoit joué un rôle? Quelque opinion qu'on ait à ce sujet, il reste toujours à Duclos l'honneur d'un trait singulier de prévoyance.

Il fut un de ceux qui opinèrent pour Piron toutes les fois qu'il fut question de lui pour être de l'Académie. On opposoit sans cesse à ce poète sa trop fameuse ode; voici de quelle manière Collé prétend que Duclos réfutoit l'objection: « S'il y avoit eu une « académie romaine, auroit-on refusé d'y admettre

« Virgile, Horace et Ovide, les deux premiers parce « qu'ils ont fait, l'un des églogues et l'autre des odes « un peu libres, et le dernier parce qu'il a composé « l'*Art d'aimer*, et d'autres poésies licencieuses? La « postérité trouveroit-elle aujourd'hui ces raisons suf- « fisantes? Si vous n'en avez point d'autres que « celles-là pour donner l'exclusion à Piron, je ne « les crois pas assez fortes. Je le dis d'une façon « d'autant plus désintéressée, que, moi personnelle- « ment, je n'aime point Piron; mais j'estime ses ou- « vrages à beaucoup d'égards. »

On auroit tort de conclure, de cette apologie de Piron, que Duclos avoit du goût ou seulement de l'indulgence pour les productions obscènes. Un auteur ayant envoyé, au concours de 1768, une pièce de vers du genre et même du style le plus licencieux, et ayant eu l'impudence de se faire connoître, Duclos lui écrivit une lettre très forte pour lui dire que cette fois l'Académie vouloit bien ne pas le dénoncer à la police, et lui épargner le châtiment qu'il méritoit.

Jaloux de l'honneur de cette Académie, il vouloit avec raison qu'on y admît l'auteur de *la Métromanie*, malgré le tort de son ode, et le tort plus grave encore, littérairement parlant, d'un grand nombre d'ouvrages de mauvais goût; mais il s'opposoit de toutes ses forces à ce qu'on y reçût de ces hommes frappés de nullité, qui croient mériter l'Académie parce qu'il y a long-temps qu'ils y aspirent; à peu près comme un soldat, sans avoir fait campagne, gagne les Invalides, parce qu'il est devenu vieux.

Quelqu'un sollicitoit des voix pour l'abbé Trublet : « Il y a tant d'années, disoit-il, qu'il est sur les rangs « sans arriver, qu'il en est tombé malade. » — « L'Aca- « démie, répondit Duclos, n'a point été établie pour « les incurables. »

On lui reprochoit de ne point remplir avec assez de dignité les fonctions de secrétaire perpétuel dans les assemblées publiques de l'Académie ; en un mot, de *se mettre trop à son aise*. Il paroît au moins certain qu'il s'y mettoit beaucoup dans les assemblées particulières. Il lui arrivoit quelquefois d'y laisser échapper d'assez gros jurons. « Monsieur, lui dit un « jour l'abbé du Resnel, sachez qu'on ne doit pronon- « cer dans l'Académie que des mots qui se trouvent « dans le dictionnaire. »

Ce dictionnaire, toujours critiqué et toujours suivi, fut l'objet des soins constants et particuliers de Duclos. Il tint la plume pour l'édition de 1762, et contribua plus que personne à son amélioration par ses connois- sances grammaticales, et son talent pour la définition juste, claire et précise. Ce fut lui qui fit substituer, aux insipides lieux communs de morale, proposés jus- qu'alors pour sujets du prix d'éloquence, les éloges des grands hommes de la nation, et qui, par conséquent, nous valut les discours éloquents, ingénieux ou littéraires de MM. Thomas, Chamfort, Laharpe et quel- ques autres. L'Académie des inscriptions et belles- lettres lui dut aussi une réforme, celle des approbations que des commissaires pris dans son sein donnoient aux ouvrages de ses membres. Ces approbations se rédigeoient au gré des commissaires et dans des termes

plus ou moins louangeurs, selon le degré de liaison qui existoit entre les examinateurs et les auteurs examinés. Sur la proposition de Duclos, elles furent réduites à une formule uniforme et invariable, qui prévenoit à la fois l'inconvénient de trop louer un ouvrage médiocre, et celui de mécontenter un auteur qui se trouvoit moins loué que les autres.

Cette activité vigilante, ce zèle ardent pour la gloire et les intérêts des deux Académies, et particulièrement de l'Académie françoise, firent accuser Duclos de se mêler de trop de choses, et d'aimer trop à paroître. C'est un petit ridicule que les gens qui ne font rien se sont toujours plu à jeter sur ceux qui font beaucoup.

C'est ainsi que, dans le monde, on accuse de vouloir dominer dans la conversation et briller aux dépens des autres, ceux qui ont beaucoup d'esprit et le montrent. Duclos pouvoit moins que personne échapper à cette accusation. « De tous les hommes que je connois, « disoit d'Alembert, Duclos est celui qui a le plus « d'esprit dans un temps donné. » Cette phrase mathématique confirme ce qu'on a souvent dit de son genre de conversation. Il causoit moins qu'il ne parloit: pour lui l'entretien n'étoit pas une alternative de questions et de réponses, de discours et de silence; c'étoit une succession rapide de saillies vives, de traits piquants, de mots tournés comme pour produire de l'effet et se graver dans la mémoire: tout cela exprimé avec une précision tranchante, débité d'un ton de voix élevé et mordant, et appuyé d'un geste court et significatif. Duclos avoit montré de bonne heure du

goût et du talent pour la dispute; et c'est peut-être sur cet indice que ses parents avoient cru trouver en lui de grandes dispositions pour la profession d'avocat: mais dans la suite il renonça à la contradiction, quoiqu'il l'eût, dit-il lui-même, plus gaie qu'amère. Son opinion paroissoit arrêtée et sa phrase faite à peu près sur tout: dès qu'il avoit jeté son mot, il laissoit le champ libre à la controverse, et ne s'y engageoit pas. De pareilles formes de conversation, en repoussant la discussion et presque l'examen, sembloient commander la soumission aux esprits, et par conséquent blessoient l'amour-propre de beaucoup de gens. C'est là sans doute ce qui fit donner à Duclos, par un grand seigneur, la qualification de *bavard impérieux* [1]. Au surplus, ses ennemis eux-mêmes conviennent qu'à part le ton absolu et dominateur, son entretien étoit aussi agréable qu'instructif, attendu qu'il le montoit toujours sur quelque point intéressant, et y semoit une foule d'anecdotes curieuses. Il aimoit beaucoup les anecdotes, et alloit sans cesse les recueillant auprès de ceux qui les savoient d'original. « Mais il les aimoit « trop, dit M. de Vauxcelles, pour n'en être pas « quelquefois la dupe. Il étoit plein tout à la fois de « probité et de malice. Il étoit porté à croire qu'un récit « malin étoit vrai, et qu'un récit vrai devoit être ma- « lin. » Ce portrait est un de ceux dont le naturel et l'air de vérité garantissent presque la ressemblance.

[1] Un autre grand seigneur, auteur d'un mauvais livre, choqué apparemment de la liberté avec laquelle Duclos s'expliquoit sur les vices et les ridicules des gens de la cour, ne l'appeloit que *ce plébéien révolté*.

En effet, la curiosité va rarement sans la malignité; et l'une n'est jamais plus satisfaite que quand l'autre est un peu flattée [1].

Il est facile de se figurer qu'avec son caractère franc et son tour d'expressions vif et piquant, Duclos a dû passer pour caustique. C'est encore un reproche que presque tous les gens d'esprit ont eu le malheur, ou, si l'on veut, le tort de s'attirer. Heureusement il ne leur est guère fait que par les sots. Il est cependant à remarquer que ceux-ci ont beaucoup moins de véritable indulgence que les premiers. Dès qu'un ridicule est assez grossier pour ne point leur échapper, ils fondent dessus sans retenue, sans pitié; mais, comme leurs coups mal dirigés retombent ordinairement sur eux-mêmes, on oublie leur intention à laquelle le fait n'a point répondu, et ils deviennent un objet de compassion ou de risée plutôt que de haine ou de crainte. Les gens d'esprit, au contraire, aperçoivent trop de ridicules pour n'en pas épargner beaucoup; et, quand ils ne peuvent résister à l'envie d'en attaquer un, c'est presque toujours sans animosité, et avec des ménagements que la sottise ne connoît pas,

[1] Quel que fût l'amour de Duclos pour les anecdotes, il y vouloit du choix, et ne pouvoit souffrir qu'on s'occupât gravement des misères du lever, du coucher et du débotter. Il disoit, à propos de certains courtisans qui y attachoient beaucoup d'importance : « Quand je dîne « à Versailles, il me semble que je mange à l'office. On croit entendre « des valets qui s'entretiennent de ce que font leurs maîtres. »

Il se plaignoit de ce qu'on retenoit mal ses anecdotes, et de ce qu'on les citoit de travers : « On me gâte mes bonnes histoires, » disoit-il.

ou dont elle feroit un usage maladroit; mais leur bras est plus assuré, leurs armes sont de meilleure trempe, les blessures qu'elles font guérissent difficilement, et l'ennemi qu'elles ont blessé, l'amour-propre, ne pardonne jamais. Au reste, la causticité de Duclos n'étoit pas cette moquerie, à la fois légère et cruelle, d'un homme qui s'amuse et veut amuser les autres des travers qu'il a saisis: c'étoit presque toujours l'expression soudaine et énergique de l'indignation qu'excitoient en lui le vice et la bassesse. Quelques traits en feront mieux juger que toutes les définitions. Il disoit, d'un homme enrichi par les plus vils moyens et endurci aux affronts: « On lui crache « au visage, on le lui essuie avec le pied, et il re- « mercie. » L'abbé d'Olivet avoit, auprès d'un grand nombre de ses confrères, la réputation d'être fourbe et perfide: Duclos, qui avoit de lui cette opinion, ne laissoit échapper aucune occasion de le maltraiter; et l'abbé, avec la fausse résignation des gens de ce caractère, ne répondoit rien à ses outrages: « C'est un « si grand coquin, disoit Duclos, que, malgré les « duretés dont je l'accable, il ne me hait pas plus « qu'un autre. » L'abbé de Voisenon avoit composé des couplets en l'honneur de madame du Barry et du chancelier Maupeou, qui avoient fait exiler M. de Choiseul, son bienfaiteur. L'Académie françoise, dont il étoit membre, délibéroit si elle ne lui feroit pas des reproches d'une conduite aussi peu délicate: « Eh! « messieurs, dit Duclos, pourquoi voulez-vous tour- « menter ce pauvre infame? » Il connoissoit depuis long-temps l'abbé de Voisenon, et voyoit dans son

tort moins un vice de cœur qu'un défaut de caractère : de là ce mélange de mépris et d'indulgence pour lui [1]. Rien n'a été plus souvent cité que son mot sur les hommes puissants qui n'aiment pas les gens de lettres : « Ils nous craignent comme les voleurs crai- « gnent les réverbères; » et cet autre : « Un tel est « un sot; c'est moi qui le dis, c'est lui qui le prouve; » mais, comme ils sembleroient manquer à un écrit où l'on a eu dessein de faire connoître à fond le genre de caractère et d'esprit que Duclos portoit dans la société, nous n'avons pas cru devoir les omettre. Le même motif nous engage à rapporter encore quelques anecdotes plus ou moins connues.

D'après tout ce que nous avons dit jusqu'ici du ton de franchise et de liberté que Duclos mettoit dans ses discours, on a déjà pu présumer qu'il étoit tout-à-fait exempt de cette ridicule délicatesse qui interdit aux autres et se défend à elle-même tout propos un peu gai. C'est une remarque triviale à force d'être juste, que cette décence de paroles est toujours en proportion de la licence de mœurs des siècles et des sociétés où elle règne; et l'on diroit presque qu'il y a le même genre d'inconvénient à raconter des aventures lestes en présence de certaines femmes, qu'à parler de mauvaises affaires devant un homme qui a dérangé les

[1] Lorsque l'abbé de Voisenon fut nommé plénipotentiaire de l'évêque de Spire, Duclos lui dit : « Je vous félicite, mon cher confrère; « vous allez enfin avoir un caractère. » Nous ne voulons pas faire honneur à l'esprit de Duclos d'un jeu de mots médiocre; mais seulement faire connoître d'autant plus son opinion sur l'abbé de Voisenon, le plus léger et le plus inconséquent des hommes.

siennes. Duclos pensoit donc que les femmes les moins vertueuses sont souvent celles qui s'offensent le plus des discours libres; mais il pressoit peut-être un peu trop la conséquence contraire. Il disoit un jour à mesdames de Rochefort et de Mirepoix que les courtisanes devenoient bégueules, et ne vouloient plus entendre le moindre conte un peu vif. Elles étoient, disoit-il, plus timorées que les femmes honnêtes; et, là-dessus, il entame une histoire fort gaie; puis une autre encore plus forte; enfin, à une troisième qui commençoit plus vivement encore, madame de Rochefort l'arrête, et lui dit: « Prenez donc garde, Duclos; vous nous croyez « par trop honnêtes femmes. » Il parloit un jour devant cette même madame de Rochefort du paradis, que chacun se fait à sa manière. « Pour vous, Duclos, « lui dit-elle, voici de quoi composer le vôtre: du pain, « du vin, du fromage et la première venue. » Cette saillie, dont il ne faut, comme de raison, prendre que l'esprit, peint d'une manière assez vraie la simplicité de goût que Duclos portoit dans tous ses plaisirs, et qui provenoit en grande partie de sa complexion forte et de son excellente santé. Ceux qui raffinent tant sur les jouissances auroient souvent besoin de se les interdire tout-à-fait. Quant à lui, il avoit des sens fort exigeants, et il les satisfaisoit sans beaucoup de recherche ni de scrupule. Il avoit contracté dans sa jeunesse l'amour de la table et du vin, qui n'étoit point encore exclu de la bonne compagnie; et, lorsqu'on l'en bannit, il demeura fidèle à ses premiers goûts, au risque de passer pour un homme de mauvais ton, ce qui lui arriva bien quelquefois. Il étoit ennemi de la contrainte

à un tel degré que, pour s'en affranchir, il auroit commis plus que des impolitesses. Un homme se plaignoit à lui de s'être fort ennuyé à un sermon prêché dans la chapelle de Versailles : « Pourquoi, lui dit Duclos, « êtes-vous resté jusqu'à la fin? — J'ai craint de déran- « ger l'auditoire et de le scandaliser. — Ma foi, re- « prit-il, plutôt que d'entendre un mauvais sermon, « je me serois converti au premier point. » On se rappelle qu'il détestoit M. de Calonne, et pour quel motif. Un de ses amis l'invite à dîner sans le prévenir que M. de Calonne doit en être. On annonce celui-ci; il entre : Duclos, qui étoit déjà arrivé, ne l'a pas plus tôt aperçu, qu'il prend son épée et son chapeau, va au maître de la maison, lui dit tout haut en face du nouveau convive : « Vous ignoriez donc, monsieur, que je « ne pouvois pas me trouver avec cet homme-là? », et sort aussitôt sans attendre de réponse.

Quelques lecteurs, habitués à ne voir que des panégyriques absolus dans tous les écrits consacrés aux personnages célèbres, pourront s'étonner de ce que nous avons cité plusieurs traits de Duclos, qui, sans ternir sa mémoire, du moins ne l'honorent pas. Ils penseront peut-être qu'une envie indiscrète de tout dire, a égaré notre zèle et trompé notre intention; car ils ne peuvent nous supposer des vues malignes. Que ces lecteurs se rassurent : nous avons voulu retracer les défauts de Duclos comme ses qualités, ses travers comme ses agréments, et nous serions bien surpris à notre tour qu'il perdît quelque chose à être connu tout entier. Lui-même ne le craignoit pas. Les *Confessions du comte de* *** ayant remis les portraits à la

mode, M. de Forcalquier-Brancas fit celui de Duclos, et Duclos s'en exprima ainsi : « On a fait de moi un portrait « que j'ai trouvé trop flatteur [1] : cela m'a donné l'en- « vie de me peindre moi-même. Je ne sais si le portrait « sera vrai; mais je suis sûr d'en avoir l'intention la « plus sincère. » Or, voici ce portrait que Duclos fit de lui-même; tous ceux qui ont été à portée de voir l'original, en attestent l'extrême ressemblance. « Je « me crois de l'esprit, et j'en ai la réputation; il me

[1] Nous mettons ici le portrait de Duclos par M. de Forcalquier-Brancas :

« L'esprit étendu, l'imagination bouillante, le caractère doux et « simple, les mœurs d'un philosophe, les manières d'un étourdi. « Ses principes, ses idées, ses mouvemens, ses expressions, sont « brusques et fermes. Emporté par les passions jusqu'au transport, « il les abandonne dès qu'elles s'écartent du chemin de la probité. « Il n'a pas besoin d'être ramené dans les voies honnêtes par les « réflexions; un instinct heureux, aussi sûr que ses principes, et « qui ne le quitte pas même dans l'ivresse des sens, l'a conduit, « sans jamais l'égarer, à travers l'écueil de toutes les passions. Il « n'a que de l'amour-propre et point d'orgueil. Il cherche l'estime « et non les récompenses. Il sait un gré infini à ceux qui le con- « noissent de bien sentir tout ce qu'il vaut. Il cherche par de « nouveaux efforts à convaincre de la supériorité de ses lumières « ceux qui n'en ont pas encore bien démêlé toute l'étendue; mais « il pardonne au roi de ne le pas faire ministre, aux seigneurs « d'être plus grands que lui, aux gens de son état d'être plus ri- « ches. Il regarde la liberté dont il jouit comme le premier des biens, « et les chaînes que son cœur lui donne sans cesse, comme des preu- « ves de cette liberté : c'est sous cette apparence qu'il les reçoit « sans s'en apercevoir. Ce qui lui manque de politesse fait voir « combien elle est nécessaire avec les plus grandes qualités : car « son expression est si rapide et quelquefois si dépourvue de grâces, « qu'il perd avec les gens médiocres qui l'écoutent, ce qu'il gagne « avec les gens d'esprit qui l'entendent. »

« semble que mes ouvrages le prouvent. Ceux qui « me connoissent personnellement, prétendent que « je suis supérieur à mes ouvrages. L'opinion qu'on « a de moi, à cet égard, vient de ce que, dans la con- « versation, j'ai un tour et un style à moi, qui, n'ayant « rien de peiné, d'affecté, ni de recherché, est à la « fois singulier et naturel. Il faut que cela soit, car « je ne le sais que sur ce qu'on m'en a dit : je ne m'en « suis jamais aperçu moi-même. Il n'est pas rare qu'on « prenne, dès la première entrevue, l'opinion qu'on « a de mon esprit. Je rougis, dans ce moment, du « témoignage que je me rends; mais je le crois juste. « Avant de passer à l'article du cœur, je dois dire quel- « que chose de l'amour-propre, qui participe toujours « de l'esprit et du cœur.

« Je suis né avec beaucoup d'amour-propre; mais « je sens que j'en ai perdu une partie, sans qu'il soit « aisé aux autres de s'en apercevoir. Je ne dois paroître « modeste qu'à ceux dont je ne me soucie pas. La « franchise de mon amour-propre est une preuve de « mon estime et de mon goût pour ceux à qui je le « montre. J'ai là-dessus la confiance la plus mal- « adroite. Je devrois savoir qu'on suppose toujours à « un homme plus d'amour-propre qu'il n'en montre; « et j'en montre quelquefois plus que je n'en ai. Par « exemple, lorsque je crois qu'on veut me rabaisser, « je me révolte, je crois devoir me rendre justice, « je dis alors de moi tout ce que je pense et sens; et « la contradiction me fait peut-être penser de moi « plus de bien qu'il n'y en a.

« A l'égard de mon cœur, j'en parlerai comme de

« mon esprit. Je l'ai bon, et j'en ai la réputation; mais « il n'y a que moi qui sache jusqu'à quel point je suis « un bon homme. Je suis très colère, nullement hai- « neux, et, ce qui est rare parmi les gens de lettres, « sans jalousie: mes confrères même le disent. Je ne suis « pas grossier, mais trop peu poli pour le monde que je « vois. Je n'ai jamais travaillé sur moi-même, et je ne « crois pas que j'y eusse réussi. J'ai été très libertin par « force de tempérament, et je n'ai commencé à m'oc- « cuper formellement des lettres que rassasié du liber- « tinage, à peu près comme ces femmes qui donnent « à Dieu ce que le diable ne veut plus. Il est pourtant « vrai qu'ayant fort bien étudié dans ma première jeu- « nesse, j'avois un assez bon fonds de littérature que « j'entretenois toujours par goût, sans imaginer que « je dusse un jour en faire ma profession. »

Si l'on veut bien nous pardonner d'avoir développé un peu longuement un caractère qui n'étoit pas généralement connu, et qui méritoit de l'être, nous serions inexcusables de nous étendre sur des ouvrages que tout le monde a lus, et sur lesquels le public s'est fait une opinion à laquelle la nôtre n'ajouteroit et surtout ne changeroit rien. Nous nous contenterons de rapporter en peu de mots les suffrages les plus honorables donnés à ces différens écrits, et quelques particularités qui en composent, pour ainsi dire, l'histoire.

Les *Considérations sur les Mœurs* sont sans contredit le chef-d'œuvre de Duclos. Louis XV dit de ce livre: « C'est l'ouvrage d'un honnête homme. » Il auroit pu ajouter: et d'un homme de beaucoup d'esprit; mais plusieurs littérateurs célèbres l'ont dit pour

lui, entre autres M. de La Harpe, qui en a parlé en ces termes: « Le monde y est vu d'un coup d'œil rapide « et perçant. Il est rare qu'on ait rassemblé plus d'idées « justes et réfléchies et plus ingénieusement encadrées. « Cet ouvrage est plein de mots saillants qui sont des « leçons utiles. C'est partout un style concis et serré, « dont l'effet ne tient ni à l'imagination ni au senti- « ment, mais au choix et à la quantité des termes éner- « giques et quelquefois singuliers qui forment la « phrase, et qui tous sont des pensées. Il en résulte un « peu de sécheresse ; mais il y a en revanche une plé- « nitude et une force de sens qui plaît beaucoup à la « raison. » M. de Fontanes a dit du même livre: « Jamais la raison d'un sage ne se montra plus ingé- « nieuse.» Au jugement de ces deux habiles critiques, on peut ajouter celui que Duclos portoit sur lui-même comme observateur et comme écrivain. « Je ne regarde « pas tout, disoit-il ; mais ce que je regarde, je le vois. « Je n'ai point de coloris, disoit-il encore ; mais je serai « lu. » Il est impossible de poser d'une main plus juste les bornes de son propre mérite.

Il passe pour constant, auprès de beaucoup de personnes, que le mot *femme* n'est pas employé une seule fois dans les *Considérations sur les Mœurs ;* et M. de La Harpe lui-même fait mention de cette prétendue découverte. Voici l'incident qui y conduisit : on s'entretenoit, dans une société, de l'orthographe de Duclos, et l'on en citoit comme exemple ce même mot *femme*, que l'auteur écrit toujours ainsi: *fame*. Quelqu'un parut en douter. On ouvrit les *Considérations* avec la certitude d'en rencontrer la preuve à chaque page ; elle

ne s'offrit point : on parcourut attentivement tout le volume sans plus de succès, et l'on se crut assuré que le mot fatal de s'y trouvoit pas. La personne à qui le fait est arrivé et de qui nous le tenons, justement surprise de ce que les femmes ne se trouvoient pas seulement nommées dans l'histoire morale d'un siècle où elles ont joué un si grand rôle, en parla à Duclos lui-même, qui partagea son étonnement. La vérité cependant est que le mot *femme* se trouve dans les *Considérations*, au chapitre V, *sur la Réputation, la Célébrité, la Renommée*, etc. Au reste, s'il a paru singulier qu'il ne s'y trouvât point du tout, il est peut-être plus singulier encore qu'il ne s'y trouve qu'une seule fois; car alors on ne peut plus croire, comme dans le premier cas, que l'auteur ait affecté de ne point s'en servir, ou qu'il ait totalement perdu de vue l'objet qu'il représente.

J'ai vécu; ces mots, qui sont le début de l'ouvrage, ont déplu à plusieurs personnes. M. Palissot les a tournés en ridicule dans sa comédie des *Philosophes;* et une femme de grand nom, lisant ces mêmes mots : *J'ai vécu*, s'interrompit en disant : *Où? dans un café.* L'insulte étoit bien gratuite de toute façon. Duclos, quoique peu poli, n'avoit ni le langage, ni les manières d'un homme qui avoit passé sa vie dans les cafés ; ce n'étoit point là qu'il observoit la société ; et, pour répondre encore plus directement, depuis les cafés Gradot et Procope qu'il fréquentoit dans sa jeunesse, et qui étoient alors bien composés, il avoit cessé tout-à-fait de mettre les pieds dans ces sortes d'endroits.

Les *Considérations sur les Mœurs* ont été traduites

en anglois et en allemand. Le même honneur a été fait à la plupart des autres ouvrages de Duclos.

Les *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle* sont regardés par tout le monde, et ont été donnés par Duclos lui-même, comme la suite des *Considérations*. Ils sont destinés plus particulièrement à peindre les *mœurs* des femmes. Les femmes sont l'objet continuel du livre; et l'auteur du *Cours de littérature* présume que Duclos a voulu les dédommager de ce qu'il n'avoit pas parlé d'elles dans ses *Considérations*, et a cru (ce sont les propres termes de M. de La Harpe) « que cette moitié du genre hu-« main, qui peut-être vaut mieux que l'autre, méritoit « qu'il en traitât à part. » Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'ouvrage de Duclos avec lequel les *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle* ont le plus de rapports, sont les *Confessions du comte de* ***. Tous deux sont des romans; tous deux sont une suite de portraits, un enchaînement d'aventures galantes arrivées à un même personnage qui en fait le récit; tous deux sont un cadre uniquement destiné à contenir des aperçus, des dissertations et des jugements sur les mœurs de la société, et principalement sur le genre de sentiment et de liaison qui rapproche les deux sexes; enfin, ce qui met le comble à toutes ces ressemblances, et en est peut-être un effet, tous deux ont mérité les mêmes éloges et les mêmes reproches. Dans l'un et dans l'autre, la partie dramatique est foible, quelques situations ont paru amenées moins heureusement ou trop peu développées; mais les caractères sont tous supérieurement tracés, les observa-

tions sont justes et fines, les réflexions ingénieuses et piquantes. Dans Duclos, le romancier est inférieur et subordonné au moraliste. Il avoit toute la sagacité, toute la pénétration qui conviennent à celui-ci; il n'avoit peut-être pas l'imagination et la sensibilité qui sont nécessaires à l'autre. Aussi les formes du roman ne lui servoient-elles que de prétexte pour faire part au public du résultat de ses méditations philosophiques.

Il semble pourtant avoir ambitionné une fois le succès réservé à ceux qui créent des aventures touchantes, et mettent en jeu les passions humaines. C'est dans la *Baronne de Luz*. Il y a sans doute de l'intérêt et même du pathétique; mais le peintre de caractères y tient encore plus de place que le peintre de situations. Ce roman, comme on sait, a pour but de prouver qu'une femme peut perdre son honneur sans perdre son innocence : la vertu de madame de Luz est mise plusieurs fois de suite à cette sorte d'épreuve. On trouva, dans le temps, que quelques uns de ces incidents étoient peu naturels, et le livre fut regardé comme un jeu d'esprit, comme une espèce de gageure. Duclos en fit adroitement l'apologie dans une lettre qu'un de ses amis était censé lui adresser à ce sujet. L'auteur de cette lettre auroit dû rester bien caché, puisque plusieurs des torts reprochés à l'ouvrage y étoient sincèrement avoués; mais il fut impossible de ne pas reconnoître Duclos à sa manière. Peu d'écrivains en ont eu une aussi décidée.

On la retrouve encore tout entière dans *Acajou et Zirphile*, qui n'est pourtant qu'une bagatelle, un vrai conte de fées. Nous avons déjà eu occasion de

faire savoir pourquoi et comment il fut composé. Nous dirons seulement ici que la bizarrerie des situations données par les estampes est très heureusement sauvée, au moyen de l'espèce de merveilleux qu'admet la féerie; et que ce fond, si futile, si grotesque, est semé de traits qu'on ne s'attend guère à rencontrer dans un livre digne, par le sujet, de figurer dans la *Bibliothèque bleue*.

Il y a loin d'*Acajou* à l'*Histoire de Louis XI*. De tous les ouvrages de Duclos, c'est celui qui a été le plus diversement jugé, quant à la forme surtout. Les uns en ont comparé le style à celui de Tacite, qu'en effet l'auteur semble avoir voulu imiter pour la profondeur, la force, la précision et une certaine recherche curieuse des causes secrètes de tous les événements. Les autres ont prétendu que Duclos n'avoit ni l'élévation, ni l'abondance, ni la gravité que demande l'histoire; que sa diction étoit trop coupée, trop épigrammatique. Quelques uns ont attaqué le fond de l'ouvrage : selon eux, Duclos n'avoit pas assez médité sur sa matière, n'avoit pas su se la rendre propre par une étude longue et approfondie. On assure que le chancelier d'Aguesseau, lisant l'*Histoire de Louis XI*, dans sa nouveauté, disoit, à de certains endroits : « Ah ! mon ami, qu'on voit bien que tu ne sais « tout cela que d'hier au soir [1] ! » Presque toutes ces critiques sont fondées sans doute; mais l'*Histoire de*

[1] Voici comme Chamfort rapporte ce même mot : « C'est un ou« vrage composé d'aujourd'hui avec l'érudition d'hier. »

M. Senac de Meilhan, dans ses *Considérations sur l'Esprit et les*

Louis XI n'en est pas moins un ouvrage rempli de recherches curieuses où, comme le dit M. de Beauvau, l'auteur « raconte avec rapidité, énergie et im-« partialité, les événements d'un des règnes les plus « remarquables de la monarchie, et qui prépara la « révolution la plus importante dans le gouverne-« ment et dans les mœurs. » Le volume de *Pièces Justificatives*, qui y fait suite, est justement estimé par tous ceux qui étudient les antiquités de notre histoire.

Les *Mémoires Secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV* sont un autre ouvrage historique de Duclos; mais, dans le jugement qu'on en a porté, la critique n'est point venue se mêler à la louange. C'est que cet ouvrage étoit tout à la fois dans l'espèce et dans la mesure de son talent. Les qualités qui lui manquoient pour composer une histoire en forme, auroient été déplacées dans des mémoires; et tous les défauts qu'il avoit montrés dans ce premier genre d'écrits, ont été précisément regardés comme autant de qualités dans le second. « Ces *Mémoires*, dit « Chamfort, sont le fruit du travail de plusieurs an-« nées; c'est le tableau des événements qui se sont pas-« sés sous les yeux de Duclos, dont il a pénétré les « causes, dont il a, en quelque sorte, manié les res-« sorts. L'auteur a vécu avec la plupart de ceux qu'il « a peints. Il les avoit observés avec cette sagacité fine

Mœurs, voulant expliquer pourquoi Duclos n'a pas réussi à peindre un roi mort depuis trois siècles, lui qui peignoit si bien ses contemporains, dit : « C'est que Duclos n'avoit pas soupé avec Louis XI. »

« et profonde qu'il a développée dans les *Considéra-*
« *tions sur les Mœurs.* C'étoit le vrai caractère de son
« esprit. » Duclos, historiographe de France, ne vouloit pas qu'entre ses mains cet emploi fût un vain titre; mais il ne vouloit pas non plus, comme il le disait lui-même, s'avilir par l'adulation, ni se perdre par la vérité. Il se détermina donc à ne point faire imprimer, de son vivant, son *Histoire du règne présent* (c'est ainsi qu'il la nommoit); et, dans la crainte que le gouvernement ne s'en emparât et ne l'anéantît, il en fit faire plusieurs copies qu'il envoya, hors du royaume, à différentes personnes, entre autres au cardinal de Bernis, son ami, qui joue lui-même un grand rôle dans la dernière partie de l'ouvrage. L'expérience a prouvé que cette précaution n'étoit pas tout-à-fait inutile; car à peine Duclos eut-il les yeux fermés, qu'un exempt vint de la part du roi demander tous les papiers relatifs à l'histoire, qui pouvoient se trouver chez lui.

De même que les *Mémoires Secrets*, le *Voyage en Italie* de Duclos n'a été imprimé que depuis la révolution. Chamfort, qui rendit compte de ces deux ouvrages dans le *Mercure*, s'exprime ainsi au sujet du dernier : « Cet écrit ne peut qu'honorer la
« mémoire et le talent de Duclos. On y retrouve son
« esprit d'observation, sa philosophie libre et mesu-
« rée, sa manière de peindre par des faits, des anec-
« dotes, des rapprochements heureux. » M. de Fontanes, dans l'article déjà cité, en parle à peu près de la même manière; mais, ce que Chamfort s'est gardé de faire, il s'étonne que Duclos n'ait rien dit des

chefs-d'œuvre des arts qui couvrent l'Italie, et il ajoute : « Si par hasard Duclos et Winkelman s'é-« toient rencontrés à Rome, ils n'auroient pu « concevoir mutuellement leur genre de vie. L'ami « des arts, Winkelman, se fût à coup sûr indigné « contre l'indifférence du bel-esprit françois ; Duclos « à son tour eût ri d'un enthousiasme qu'il ne pou-« voit partager, et peut-être eût-il fait un joli chapi-« tre contre la manie des admirateurs exclusifs de « l'antiquité. » L'observation est spirituelle, et les choses auroient peut-être dû se passer comme l'a dit M. de Fontanes ; mais par malheur elles se sont passées tout autrement. Duclos et Winkelman se sont vus, et ils se sont fort goûtés. Voici ce qu'en dit Duclos : « On a beaucoup écrit sur Herculane ; mais « personne n'a rien donné de si savant et de si in-« structif que l'abbé Winkelman, le plus habile an-« tiquaire que j'aie connu. Il était, en cette qualité, « attaché au pape, et fort communicatif : *je prenois à « Rome grand plaisir à converser avec lui.* Il avoit « consenti à une correspondance avec moi ; et j'ai « appris, avec la plus vive douleur, le crime qui « nous l'a enlevé. » Duclos a intitulé son voyage : *Considérations sur l'Italie ;* titre qui convient mieux que tout autre à une relation qui n'est ni un itinéraire, ni une description des lieux, mais le coup d'œil d'un observateur sur les gouvernements, les hommes, les mœurs générales et celles des différentes classes de la société.

Les *Remarques sur la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* ont toujours joui de beau

coup d'estime. MM. de Beauvau et Beauzé, l'un directeur de l'Académie françoise, l'autre récipiendaire en remplacement de Duclos, en ont fait le plus grand éloge dans leurs discours. Il est vrai qu'outre leurs sentiments personnels pour l'auteur, la position où ils se trouvoient ne leur permettoit pas de parler désavantageusement d'une de ses productions; mais, comme ils étoient tous deux excellents grammairiens, cette qualité, qu'ils ne devoient pas vouloir compromettre, doit ajouter autant de poids à leur suffrage que les autres considérations peuvent lui en ôter; et, tout se trouvant ainsi compensé, il reste démontré, à ce qu'il nous semble, que les *Remarques* sont l'ouvrage d'un homme qui avoit porté, dans l'étude de la grammaire, un esprit très juste et très philosophique. C'est dans ces *Remarques* que Duclos a établi son nouveau système d'orthographe, suivant lequel elles sont imprimées. Cette innovation a été blâmée plus qu'elle ne le méritoit peut-être. Si Duclos a poussé trop loin la réforme, on ne peut disconvenir qu'elle ne soit nécessaire à plusieurs égards. Nous allons citer un fait qui prouve avec quelle attention et quelle sûreté de jugement Duclos examine tout ce qui avoit rapport à la science grammaticale. L'abbé Girard venoit de faire paroître ses *Vrais Principes de la Langue françoise*, ouvrage où beaucoup d'idées vraies et lumineuses au fond, sont présentées d'une manière trop abstraite, trop métaphysique. Duclos dit : « C'est un livre qui fera la fortune d'un « autre. » La prédiction s'est vérifiée.

Duclos fit, pour l'Académie des inscriptions et bel-

les-lettres, six *Mémoires*, qui figurent d'une manière très distinguée dans le recueil des travaux de cette compagnie, et dont quelques uns se trouvent, en tout ou en partie, textuellement ou en substance, dans l'*Encyclopédie*. Les deux premiers ont pour objet l'*Origine et les révolutions des langues celtique et françoise;* le troisième, *les épreuves par le duel et par les élémens, communément appelées les Jugements de Dieu;* le quatrième, *les Jeux scéniques des Romains, et ceux qui ont précédé en France la naissance du poëme dramatique;* le cinquième, *les Druides;* et le sixième, *l'Art de partager l'action théâtrale, et celui de noter la déclamation, qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains*. Le mérite de chacun de ces *Mémoires* a été apprécié en détail par le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans son *Eloge de Duclos*, et par M. Beauzée, dans son discours de réception à l'Académie françoise. Nous croyons qu'on peut appliquer à tous le jugement que ce dernier a porté sur l'un d'eux : « L'érudition y est tempérée par « l'esprit, et l'esprit assujetti par l'érudition. » On a lieu d'être étonné que le même homme qui retraçoit plusieurs époques intéressantes de l'histoire moderne, peignoit les vices et les travers de la société dans des ouvrages d'une forme grave ou légère, et analysoit les principes fondamentaux de l'art de parler et d'écrire, ait encore eu le temps, le goût et l'aptitude de fouiller les antiquités grecques, romaines, celtiques et gauloises; et que, déjà moraliste, historien, romancier et grammairien distingué, il soit parvenu

aussi à se marquer une place honorable parmi les érudits. Cela prouve une souplesse de talent et une facilité de travail peu communes.

Le zélé et infatigable secrétaire de l'Académie françoise, voyant que l'histoire de cette compagnie, commencée par Pellisson, et conduite par d'Olivet jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, étoit restée interrompue, crut de son devoir de la continuer. Il entreprit ce travail; il retraça les principaux faits qui avoient eu lieu, depuis 1700 jusqu'à l'époque où il écrivoit; et il alloit composer les éloges de tous les académiciens morts dans l'intervalle, lorsque lui-même mourut. L'éloge de Fontenelle est le seul qu'il ait laissé. « M. de Fontenelle, dit d'Alembert, après « avoir si bien loué les autres, méritoit de trouver « dans M. Duclos un panégyriste éloquent. » Quant au récit qui précède l'éloge de cet académicien, « il est « semé, dit encore d'Alembert, de traits philosophi- « ques et piquants, tels que Duclos savoit les répan- « dre sur tout ce qu'il écrivoit. »

Duclos, en littérature, appartenoit à l'école de Fontenelle et de La Motte. Il n'affectoit pas la même irrévérence qu'eux pour les grands génies de l'antiquité; mais il faisoit, comme eux, très peu de cas de la poésie, et peut-être enchérissoit-il sur leur dédain. « Cela est beau comme de la prose, » était la plus grande louange qu'il pût donner aux vers les plus beaux. Sa conduite du moins fut d'accord avec sa doctrine : il ne fit point, comme Fontenelle, et surtout La Motte, des volumes de vers. Il composa seulement, et dans l'unique dessein d'avoir ses entrées à

l'opéra, un opéra-ballet intitulé : *les Caractères de la Folie,* qui fut joué avec succès en 1743, et repris en 1762, avec un acte nouveau, substitué à l'un des anciens par M. de Nivernois, son ami.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire sur la personne et sur les ouvrages d'un homme qui passa pour le plus bel esprit de France, avant que le mérite supérieur de Voltaire eût triomphé des fureurs de l'envie, et qui, voyant sa réputation pâlir, mais non point s'effacer, reconnut de bonne grâce son vainqueur, et « échappa, comme dit ingénieusement « M. de La Harpe, à la foiblesse trop commune de « passer dans le parti de l'envie, quand on voit la « gloire s'éloigner. » Duclos, en descendant, évita d'être renversé; il vécut heureux, il mourut considéré; et sa place paroît désormais fixée invariablement parmi les écrivains les plus spirituels et les plus utiles de notre nation.

Mme DE LAMBERT.

SES OUVRAGES. — SA SOCIÉTÉ. — SA PERSONNE.

Je ne ferai pas l'analyse des ouvrages de Mme de Lambert; tout le monde les connoît et les a lus avec intérêt. Je me bornerai donc à tracer quelques unes des réflexions qui se sont offertes à mon esprit, lorsque j'ai relu ces ouvrages.

Les deux principaux opuscules de Mme de Lambert sont ceux qu'elle intitule, *Avis d'une Mère à son fils*, et *Avis d'une Mère à sa fille*. Ces deux écrits, qui, par leur titre, ont tant de ressemblance, me paroissent cependant mériter des jugements différents. Le style du premier est le plus travaillé : il semble que Mme de Lambert ait pensé que son fils examineroit la forme de ses leçons, tandis que sa fille seroit toute à la reconnoissance qu'inspirent les soins et les conseils d'une mère. Mais ces deux petits écrits diffèrent bien moins par le style que par le fond des idées. Il seroit difficile à la saine morale d'approuver une partie des conseils que Mme de Lambert donne à son fils. Dans ses leçons, l'ambition est prêchée sans nul déguisement. On y voit à découvert la vanité

d'une femme de qualité, qui veut absolument que son fils jette un grand éclat dans le monde; et l'on y aperçoit la tendresse aveugle d'une mère, qui croit ce fils doué de toutes les qualités propres à le porter sans peine au faîte des honneurs. Elle va jusqu'à lui dire : « On ne peut avoir trop d'ardeur de s'éle-« ver, ni soutenir ses désirs d'espérances trop flat-« teuses. » Je ne m'arrêterai point à développer tout ce qu'une pareille morale renferme de dangereux et d'absurde. Celui qui croit qu'on ne peut avoir trop d'ardeur de s'élever n'est guère conséquent, s'il se montre délicat sur le choix des moyens; et celui qui pense qu'on ne peut soutenir ses désirs d'espérances trop flatteuses, est bien habile s'il ne se prépare des regrets.

Mme de Lambert cédoit à l'opinion; mais son esprit étoit juste, son ame étoit droite. Lorsqu'un auteur a reçu les qualités les plus estimables, s'il lui échappe des principes aussi hasardés que ceux qu'on vient de lire, il lui est bien difficile d'y rester toujours conséquent. Aussi, Mme Lambert dit-elle dans le même ouvrage : « Il faut, s'il est possible, mon « fils, être content de son état. Rien de plus rare et « de plus estimable que de trouver des personnes qui « en soient satisfaites. C'est notre faute. » Je voudrois bien savoir comment l'auteur concilioit ces idées avec celles que j'ai précédemment citées.

Si l'ouvrage sur lequel je viens de jeter un coup d'œil, mérite les observations que je me suis permises, il n'en sera pas moins toujours lu avec intérêt; il peut même être médité avec fruit, parce que la sa-

gesse qui manque au fond de cet écrit, se trouve dans les détails. Souvent il offre des observations fines, des principes justes, des sentiments vrais, des idées rendues avec élégance et précision. On sent que Mme de Lambert devoit parler des femmes à son fils. Le passage suivant me semble plein de raison, de grâce et d'esprit; on y reconnoît une femme écrivant sur les femmes : « Vous savez qu'il n'est jamais « permis de les déshonorer. Si elles ont eu la foi- « blesse de vous confier leur honneur, c'est un dépôt « dont on ne doit point abuser. Vous le devez pour « elles, si vous avez sujet de vous en louer; vous le « devez pour vous-même, si vous avez sujet de vous « en plaindre. Vous savez de plus que, par les lois de « l'honneur, il faut combattre à armes égales : vous « ne devez donc pas faire à une femme un déshonneur « de son amour, puisqu'elle ne peut jamais vous « faire un déshonneur du vôtre. »

Je reprocherois quelquefois aux pensées de Mme de Lambert un peu de subtilité. Par exemple : « Il « n'y a que deux temps dans la vie, où la vérité se « montre utilement à nous : dans la jeunesse, pour « nous instruire; dans la vieillesse, pour nous con- « soler. Dans le temps des passions, la vérité nous « abandonne. » Cette pensée a de l'éclat, elle est juste sous quelques rapports; mais si, dans l'âge mûr, nous avons repoussé la vérité pour n'écouter que les passions, en reparoissant dans la vieillesse, ne nous apportera-t-elle pas moins de consolations que de regrets?

Une haute et douce sagesse, celle d'une mère, a

dicté les conseils de Mme de Lambert à sa fille. J'y verrois bien peu de choses à reprendre. Mme de Lambert s'y montre indulgente sans foiblesse, sage sans austérité. On s'aperçoit aisément qu'elle a beaucoup lu Fénélon; mais elle n'imite ni ses idées, ni son style : ce qu'elle reçoit de lui, elle se l'approprie; tout est à elle. Il faut tant de justesse dans les conseils donnés à une jeune personne; et, pour être justes, ces conseils ont besoin de convenir si parfaitement à son âge, à son humeur, à ses penchants, aux idées qu'elle a reçues ou qu'elle est sur le point d'acquérir, que, si j'avois une fille, j'hésiterois peut-être à lui confier l'écrit dont je parle; mais je le lui lirois; et mes observations n'auroient le plus souvent pour but que de lui en mieux faire goûter la sagesse.

Un des ouvrages les plus intéressants de Mme de Lambert est celui qui nous offre ses réflexions sur la vieillesse. Il est curieux d'apprendre ce qu'une femme aimable, spirituelle, accoutumée à vivre dans le monde, pense de la vieillesse. Le moment où Mme de Lambert écrivit ses observations sur ce grave sujet, étoit précisément le plus difficile qu'il lui fût possible de choisir; elle touchoit à cet âge si redouté de son sexe. Plus tôt, cet âge ne s'aperçoit que dans un avenir éloigné; plus tard, on peut avoir trouvé des secours dans la raison et l'habitude: mais, je le répète, le moment du passage étoit le plus difficile pour écrire de bonne foi. Une raison élevée et une sagesse douce caractérisent la plupart des réflexions de notre auteur; et son ouvrage est bon à lire à tout âge. Un peu d'humeur et de re-

gret se laisse cependant apercevoir quelquefois à travers sa philosophie; si l'on avoit besoin de preuves nouvelles pour se convaincre de tout ce qu'il en coûte aux femmes du monde pour se résoudre à vieillir, on les trouveroit dans l'écrit de Mme de Lambert. Je dirois volontiers que tant de regrets donnés par les femmes à la perte de leurs agréments extérieurs, sont moins leur satire que la nôtre. Il faut que nous soyons bien frivoles, bien enthousiastes des qualités passagères, et bien injustes envers les qualités durables, puisqu'une femme, aussitôt après avoir perdu les premières, n'aperçoit plus pour elle qu'abandon et tristesse parmi nous. Mais est-ce tout-à-fait notre faute? Les femmes, à cette époque redoutée, jugent-elles bien notre position? ne boudent-elles pas comme ces enfants qui refusent les plaisirs qu'on leur offre, par dépit de ne pouvoir se mêler aux jeux d'autres enfants? Mme de Lambert dit, en parlant des spectacles : « Rien de moins décent que d'y montrer « un visage sans grâce; dès qu'on ne peut plus parer « ces lieux-là, il faut les abandonner. » Je traduis littéralement cette phrase par ces mots : Il n'y a plus de plaisir au spectacle pour une femme, dès qu'elle ne peut plus y faire remarquer sa figure et ses grâces. Si l'on doute que ma traduction soit fidèle, il suffira, pour se détromper, de lire ce que Mme de Lambert ajoute à la phrase citée : « Rien ne convient mieux « que de rester chez soi; l'amour-propre y souffre « moins qu'ailleurs. » Voilà un secret bien nettement révélé. Si j'étois femme, j'éprouverois peut-être la tyrannie de ce fatal amour-propre. Mais, n'étant

point dans la position que je me permets de juger, j'avoue qu'un amour-propre extrême ne me paroît pas tellement inhérent à la nature des femmes, qu'elles ne puissent s'en affranchir. Est-il bien certain que, pour des femmes raisonnables, je dis raisonnables, car, pour les autres, on ne peut que leur répéter ces vers d'un poète philosophe :

Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur.

Est-il bien certain que, pour des femmes raisonnables, tout plaisir cesse au spectacle, quand elles n'y sont plus remarquées, et que les ouvrages dramatiques, le jeu des acteurs, les prestiges de la scène perdent entièrement leurs charmes, dès qu'elles n'ont plus l'espérance que, dans l'entr'acte, les regards se tourneront vers elles? Est-il parfaitement démontré que, dans un concert, le plaisir d'être vu soit tout, et que celui d'écouter ne soit rien? Dans les principes de M^me^ de Lambert, les réunions où l'on danse seroient les premières d'où les femmes devroient, en vieillissant, s'éloigner. J'ai vu quelquefois une grand'maman amener au bal ses petites-filles, et, de son fauteuil, regarder en souriant leurs jeux. Dans les intervalles de la danse, ses jeunes filles se rapprochoient d'elle pour lui témoigner leur joie et leur reconnoissance. Les jeunes gens se fussent bien gardés de la trouver déplacée dans ces fêtes; leurs politesses étoient sans doute un peu intéressées; mais chacun d'eux cherchoit à lui plaire. La grand'-

maman étoit heureuse, et la soirée s'écouloit gaiement pour elle. Autrefois, elle a remercié des plaisirs qu'on lui procuroit; aujourd'hui, ses enfants la remercient des plaisirs qu'ils lui doivent : ce changement, cet échange est-il donc si pénible? Le point essentiel pour les femmes, en vieillissant, est de prendre bonnement et franchement leur parti. Comme dit très bien Mme de Lambert, *une vieillesse avouée est moins vieille.*

L'opuscule intitulé *Réflexions nouvelles sur les Femmes*, contient des idées fort ingénieuses, et des traits pleins de sentiment. Il n'est guère cependant qu'un rêve sur les femmes, et me paroît peu propre à les faire connoître. L'auteur voudroit qu'elles eussent beaucoup plus de liberté pour cultiver leur esprit. « Les hommes, dit Mme de Lambert, les « hommes, par la force, plus que par le droit na« turel, ont usurpé l'autorité sur les femmes. » Cela est un peu vif, et la réclamation est un peu tardive : une *tyrannie* qui dure depuis le commencement du monde, pourroit bien être de droit naturel. Je ne prétends point cependant m'établir le défenseur des hommes contre les adversaires avec lesquels je reconnois qu'ils n'ont pas toujours raison. Mme de Lambert, continuant ses observations et ses reproches, accuse très sérieusement Molière d'avoir causé de grands désordres en France par la comédie des *Femmes savantes*. Son opinion est qu'il faut absolument que les femmes se livrent à l'étude ou à l'amour. Elle parle de cette dernière passion avec un ton inspiré qu'on ne supposeroit pas qu'elle pût prendre, si l'on

n'avoit lu que ses autres écrits. En traitant ce sujet, les femmes se ressemblent beaucoup. Le passage suivant ne paroîtroit-il pas appartenir à quelque ouvrage plus moderne que ceux de Mme de Lambert? « Ceux qui ont vécu de la vie de l'amour, savent « combien leur vie étoit animée; et, quand il vient « à leur manquer, ils ne vivent plus. L'amour fait « tous les biens et les maux.... Les caractères mé- « lancoliques y sont les plus propres : qui dit amou- « reux, dit triste; mais il n'appartient qu'à l'amour « de donner des tristesses agréables. »

Les écrits dont j'ai parlé sont les plus remarquables dans le recueil de Mme de Lambert. Elle est du nombre des auteurs que le public apprécie avec équité. On ne lui donne un rang éminent ni parmi les moralistes, ni parmi les écrivains; mais on lit avec intérêt ses ouvrages, on retient plusieurs de ses pensées, et l'on aime sa personne. Sa vie fut digne d'éloges. Veuve de bonne heure, elle consacra plusieurs années à défendre les droits de ses enfants, et ses soins assurèrent leur fortune. Elle composa sa société d'hommes distingués, au milieu desquels elle coula des jours paisibles : Fontenelle, de Sacy, Lamotte, furent ses amis, et Fénélon l'honora de son estime.

SCIENCES ET ARTS.

MÉDECINE.

ORIGINE ET HISTOIRE DE CETTE SCIENCE. — EXAMEN DES SENTIMENTS OPPOSÉS DONT ELLE EST L'OBJET. — HIPPOCRATE.

La médecine est-elle une science réelle ou chimérique, utile ou nuisible? a-t-elle plus d'avantages que d'inconvénients, ou le contraire? Voilà une question qu'on agite aussi souvent qu'on y est ramené, c'est-à-dire à chaque instant, et sur laquelle il est presque impossible qu'il n'existe pas un dissentiment perpétuel. Dans les matières d'esprit et de goût, on peut espérer quelque rapprochement, quelque accord d'opinions; mais, ici, le caractère et le tempérament, l'état de la santé et celui de l'ame, la crainte ou l'espoir, la joie ou la douleur, la reconnoissance ou le ressentiment, nos intérêts les plus chers et nos affections les plus vives, sont les éléments variés et variables dont notre jugement se compose. Doit-on être étonné s'il diffère? Pour débattre la question avec une

impartialité absolue, il faudroit n'appartenir ni au corps des médecins, ni à celui des malades. On peut ne pas se faire recevoir dans le premier; mais inévitablement on est immatriculé dans l'autre tôt ou tard : tout homme est malade émérite, malade en exercice, ou malade expectant. Dans ces diverses situations, comment avoir ce désintéressement personnel qui est le meilleur gage de la justesse des opinions? Sur le fait de la médecine, la société se divise en deux classes principales, les croyants et les incrédules. Les uns, dans un cas de maladie, attribuent à la médecine tout le bien qui se fait; mais aussi ils lui imputent tout le mal, quoique souvent elle soit innocente de l'un comme de l'autre : ils ressemblent un peu, dans leur foi superstitieuse, à ces habitants de la Chine qui comblent leurs idoles de caresses et de présents, dès qu'il leur survient quelque chose d'heureux, et, au moindre revers, les accablent d'injures et de coups. Les autres font honneur à la nature de toutes les guérisons qui s'opèrent, et s'en prennent à la médecine, de toutes celles qui ne se font pas. Suivant eux, on ne meurt jamais de sa maladie, mais toujours de son médecin : *ils l'ont tué*, voilà leur mot, et ils le disent d'un octogénaire comme d'un adolescent; ils ne mettent pas seulement toutes les morts sur le compte de la médecine, ils y mettent aussi toutes les maladies : peu s'en faudroit qu'ils ne prissent à la lettre le mot de Sganarelle : *Hors de là, ou je te donne la fièvre*, et ne crussent bonnement que les médecins ont la main pleine d'infirmités et d'accidents qu'ils répandent à volonté sur le pauvre genre humain, pour avoir le plaisir de ne les pas

guérir et puis de s'en faire payer. Je n'ai parlé jusqu'ici que des gens qui veulent être et qui se croient sensés; il en est d'autres qui, sans savoir ce que c'est que la médecine, ni en quoi elle est digne d'éloge ou de blâme, ont pris le parti de s'en moquer en toute occasion : de ceux-là je ne dirai rien, sinon que je les plains d'être venus si tard et de faire un métier que Molière a rendu bien difficile.

Ne seroit-il donc pas possible d'amener les esprits à une opinion modérée et à peu près uniforme sur la médecine? Quand je dis la médecine, je dis aussi les médecins, car je n'ai jamais imaginé qu'on pût les séparer. Ce qui constitue réellement la médecine, ce sont les travaux des médecins, c'est ce qu'ils ont observé et pratiqué dans tous les temps et dans tous les lieux; hors de là, je ne vois plus qu'un être de raison, une abstraction chimérique : aussi la fameuse phrase de J.-J. Rousseau, *que la médecine vienne donc sans le médecin,* est un pur sarcasme, et signifie simplement que Rousseau vouloit guérir ou mourir tout seul. Il est reconnu que ce philosophe se plaît trop souvent à confondre l'état de nature et l'état de société, et que de là découlent la plupart de ses erreurs. Ce tort de sa raison, ou plutôt ce stratagème de son esprit sophistique, se fait sentir à chaque ligne de son éloquente invective contre la médecine : il donne aux nations policées du dix-huitième siècle des leçons qui ne seroient bonnes que pour des patriarches ou des sauvages, en supposant qu'ils pussent en avoir besoin. Si la somme de maux que la nature nous a imposée originellement ne s'étoit pas accrue, ce que nous au-

rions de mieux à faire, peut-être, seroit d'abandonner à la nature elle-même le soin de nous en délivrer par la guérison ou par la mort; mais on ne peut nier que la civilisation n'ait enfanté une foule de maladies qui seroient inconnues sans elle. La nature, qui fait toujours tout ce qu'elle doit, mais ne va jamais au delà, se chargera-t-elle de remédier à des maux qu'elle ne nous a pas donnés ? ajoutera-t-elle à ce quelle a mis en nous de force vitale, de quoi nous faire soutenir jusqu'au bout les rudes assauts que nos passions factices et intempérantes livrent chaque jour à notre santé? augmentera-t-elle nos facultés réparatrices en proportion des pertes ruineuses et des altérations profondes que font subir à notre organisation l'abus des choses innocentes et l'usage des choses pernicieuses? non, assurément; et, si nous voulions guérir d'une manière toute naturelle, en vivant d'une manière qui ne l'est nullement; si, faisant tant de choses pour devenir malades, nous ne faisions rien pour cesser de l'être, il est présumable que nous serions presque tous emportés par nos premiers excès, et que fort peu d'entre nous atteindroient le terme ordinaire de la vie. Nous nous sommes donné des maladies: nous devons accepter des médecins. Les plaisants diront que ce seroit bien assez des maladies; mais nous sommes convenus de ne pas faire attention aux propos des plaisants.

Originairement, qu'est-ce qu'un médecin? C'est un homme qui a observé sans cesse les faits relatifs à la santé, et les a enregistrés soigneusement pour en tirer des conséquences au besoin; qui a reconnu,

distingué et décrit les diverses maladies d'après leurs symptômes particuliers; de leurs effets sensibles est remonté à leurs causes secrètes; a proposé, pour chacune d'elles, le remède qui lui étoit indiqué par le principe même du mal, et a constaté l'effet de ce remède, pour en faire de nouveau l'application dans tous les cas où la ressemblance des signes pathologiques aura dénoté une maladie, soit identique, soit analogue. Maintenant, supposez que cet homme a vécu des milliers de siècles, présent à la fois dans toutes les parties du monde connu, et vous aurez à peu près le médecin de nos jours, s'il possède à fond, comme il le doit, la science médicale ancienne et moderne, théorique et pratique, et si, aux lumières réfléchies que les livres lui ont offertes, il a joint les lumières directes et immédiates que fournit l'expérience personnelle. Un telle homme n'en sait-il pas plus nécessairement sur la nature d'un mal et les moyens de le guérir, que le malade lui-même et tous les ignorants qui l'entourent? Si l'on m'accorde ce point (et je doute qu'on puisse me le refuser sérieusement), voilà l'utilité de la médecine reconnue; et j'aurai bon marché maintenant de toutes les objections qu'on fait contre elle. C'est une science conjecturale, répète-t-on sans cesse; mais, excepté les sciences du calcul, toutes les autres sont-elles donc si positives? La morale, cette médecine des ames, qui a aussi ses aphorismes et ses ordonnances, fait-elle autre chose que conjecturer le principe caché de nos actions, d'après nos actions même, et ensuite l'efficacité des préservatifs ou des remèdes qu'elle nous prescrit, d'après la nature plus

ou moins bien connue de nos affections internes, c'est-à-dire de nos passions et de nos vices? Une conjecture ou une observation isolée, justifiée par une longue série de faits uniformes, devient un principe; et l'assemblage d'un certain nombre de principes forme une science. C'est ainsi que la médecine a ses règles fixes, et que, dans les maladies simples et régulières, elle est parvenue à prédire la naissance, la durée, la fin et le retour périodique des crises, avec autant de précision et de sûreté que l'astronomie prédit les conjonctions, les phases et les éclipses d'une planète soumise à des lois connues; mais aussi elle a, comme l'astronomie, ses anomalies, ses astres vagabonds, ses *comètes*, qui échappent à tous les calculs, et ne se prêtent à des conjectures que pour les mettre en défaut le plus souvent. Les médecins commettent des erreurs: hélas! oui, l'on n'en peut douter; et la meilleure preuve qu'on en ait, c'est qu'ils sont des hommes comme nous. Leurs méprises sont meurtrières: cela est encore trop vrai; il seroit préférable, sans doute, qu'ils descendissent dans les ténébreuses profondeurs de notre organisation, plus avant qu'il n'est permis d'y pénétrer, ou que leurs bévues ne fussent pas plus funestes que celles d'un antiquaire qui prendroit un Septime-Sévère pour un Pertinax, et d'un astronome qui se tromperoit, du Nord au Sud seulement, sur la direction d'une comète. Mais l'un et l'autre sont à jamais impossibles; et les choses n'en iroient pas mieux, quand ce seroient les malades eux-mêmes qui remplaceroient les médecins. On reproche aigrement à ceux-ci de n'être pas d'accord

entre eux. Préféreroit-on qu'ils s'entendissent tous pour nous abuser, comme le conseilloit M. Fillerin à MM. Tomès et Desfonandrès, qui avoient eu l'étourderie de disputer devant Sganarelle? La différence de doctrine entre médecins diminue notre confiance et leur considération : ce n'est un malheur que pour eux; et il en résulte des débats qui définitivement tournent au profit de la médecine et de l'humanité. Une vérité combattue résiste et s'affermit, une erreur attaquée se défend, mais à la fin succombe : sans ces contradictions dont nous nous plaignons, tant de faux systèmes qui ont disparu subsisteroient encore. Je n'ajoute plus qu'une considération, et je l'emprunte à un médecin qui a l'amour et la religion de son art, et qui sait en parler éloquemment; c'est le docteur Pariset. On disputoit avec lui, en ma présence, sur la réalité de la médecine: « Si la médecine, répondit-« il, étoit un art purement cabalistique, croit-on « que, dans tous les siècles et chez toutes les nations, « tant d'hommes de génie, qui étoient aussi des « hommes de bien, se fussent appliqués sans relâche à « perfectionner un mensonge et se fussent accordés « unanimement à garder un secret si odieux, sans y « être obligés par la foi du serment? » J'avoue que cette preuve morale fit une profonde impression sur moi, et je crois que les lecteurs n'en seront pas moins frappés. En effet, c'est un noble et puissant argument en faveur d'une science, que la réunion du génie et de la probité dans plusieurs de ceux qui l'ont cultivée. A ce double titre, Hippocrate seul devroit suffire pour mettre la médecine à l'abri de nos soup-

çons outrageants et de nos attaques inconsidérées.

Les annales de l'univers offrent un petit nombre de génies vraiment créateurs qui ont, pour ainsi dire, conçu et enfanté une science tout entière; qui, s'ils n'en ont pas posé les dernières limites, ont du moins embrassé de leur vaste regard, et déterminé par des points fixes, que d'autres yeux ne pouvoient apercevoir encore, l'horizon dans lequel devoient s'étendre et se renfermer ses conquêtes futures; qui, enfin, n'ont laissé à leurs innombrables successeurs l'espérance et le pouvoir d'en agrandir un jour le domaine qu'à la condition de suivre exactement leurs traces, et de partir du point précis où se sont arrêtés leurs pas, pour en faire au delà quelques autres. Hippocrate est un de ces rares génies; il est le fondateur de la médecine; et, depuis vingt-deux siècles et plus qu'elle est pratiquée dans l'Europe et dans l'Asie, avec tout ce que l'intérêt de la gloire et de la fortune peut ajouter d'ardeur à l'intérêt de l'humanité, cette science n'a fait que décrire un long cercle d'erreurs pour s'être écartée des principes d'Hippocrate; et, lorsqu'elle y a été ramenée, ses progrès ont été presque insensibles: comme si les bornes assignées à l'art par le grand homme qui l'a inventé, étoient les bornes mêmes que la nature a prescrites à l'audace de nos recherches et au bonheur de nos découvertes!

Avant Hippocrate, la véritable médecine n'existoit pas. Les sectes philosophiques qui expliquoient ou plutôt inventoient à leur gré les éléments constitutifs et les lois générales de l'univers, daignoient quelquefois laisser tomber leurs regards sur le corps humain,

et alors interprétoient, chacune selon son système, les phénomènes de la vie et les mystères de notre organisation; mais elles n'en tiroient aucune conséquence applicable à l'art d'entretenir ou de rétablir la santé. De leur côté, les trois écoles de médecine, que formoient autant de branches de la famille des Asclépiades, faisoient consister toute la science dans un certain nombre de recettes transmises de père en fils, ou inscrites sur des tablettes dans les temples d'Esculape; mais, dans leur empirisme héréditaire, elles n'imaginoient pas de remonter jusqu'aux principes et aux lois de l'économie animale, seul moyen de bien connoître la nature des accidents qui y portent le trouble, et d'en induire avec quelque certitude la nature des moyens qui peuvent y rétablir l'ordre. En un mot, les philosophes discouroient sur le physique de l'homme, sans qu'aucune expérience vînt confirmer leurs spéculations, ni aucun résultat les rendre utiles; et les Asclépiades agissoient sans qu'aucun raisonnement éclairât leur pratique, l'affermît dans sa marche, et lui permît de faire des pas plus rapides. C'étoient comme les deux moitiés d'une même science qui étoient restées séparées pendant long-temps, et qu'on n'avoit pas encore songé à réunir pour en former une science complète. Hippocrate, de la race des Asclépiades et le dix-huitième descendant d'Esculape, étudia la physique générale et la métaphysique sous les plus célèbres philosophes de son temps, enleva, pour ainsi dire, à ceux-ci la partie de la médecine qui étoit sans usage entre leurs mains, et la réunit dans les siennes à celle que déjà il possédoit à titre d'héritage. Cette

heureuse combinaison de moyens, qui étoit moins une révolution dans la science qu'une création de la science elle-même, a été attestée par les plus grands philosophes et les médecins les plus renommés de l'antiquité; entre autres Celse a dit: *Hippocrates Cous, primus quidem ex omnibus memoriâ dignis, ab studio sapientiæ disciplinam medicinæ separavit, vir et arte et facundiâ insignis.* « Hippocrate de l'île de « Cos, le premier de tous les médecins dignes de mé- « moire, homme également fameux par son éloquence « et par son habileté, sépara la médecine de l'étude « de la philosophie; » c'est-à-dire, ravit aux écoles de philosophie la science physiologique qu'elles avoient en quelque sorte usurpée, et la restitua aux écoles de médecine, à qui elle appartenoit légitimement.

Avant Hippocrate, les médecins passoient tout le jour au coin des rues; et, là, les malades envoyoient, venoient, ou enfin se faisoient apporter pour les consulter. Il ne faut en rien conclure contre la dignité de cette profession chez les Grecs. Dans nos mœurs, telles que le climat les a créées en partie, le coin des rues et des carrefours n'est un poste convenable que pour ces chirurgiens ou ces vétérinaires de la plus humble espèce, dont les uns démantèlent les mandibules de la populace, et les autres mutilent nos animaux domestiques. Mais, sous le beau ciel de la Grèce, dans des villes ornées de places et de portiques magnifiques, ce n'étoit pas dans le sombre intérieur des édifices, c'étoit en plein air, c'étoit dans des galeries ou des vestibules ouverts, que se traitoient toutes les affaires publiques et privées; c'étoit là que les politi-

ques débitoient des nouvelles à leurs dupes, les philosophes des rêves à leurs disciples, et enfin les médecins des ordonnances à leurs malades. Hippocrate établit le premier la coutume de visiter les malades chez eux, et de s'établir quelquefois à leur chevet, pour suivre les promptes variations des grandes maladies aiguës, saisir à temps les points critiques, et administrer aussitôt les remèdes. Il fut donc l'inventeur de la médecine clinique, comme il l'avoit été de la physiologie médicale.

Il est aussi le premier, qui, considérant le corps humain comme une machine composée de solides et de fluides, et, par conséquent, soumise à toutes les lois de la dynamique et de l'hydrostatique, ait fait usage des mathématiques pour en expliquer le jeu et les altérations. Abusant de cette application ingénieuse et utile, les médecins, désignés par le nom de mécaniciens, n'ont plus voulu voir, dans toute l'économie animale, que des leviers, des contrepoids, des pompes aspirantes et foulantes; en un mot, que des forces et des résistances. Mais, en cela, Hippocrate, comme on l'a dit de Fontenelle, a été le chef d'une secte dont il n'étoit pas. Ses écrits prouvent qu'il a reconnu dans nos humeurs une sorte d'attraction et d'affinité à peu près semblables à celles que la physique générale et la chimie ont découvertes depuis entre les parties de la matière inanimée; et c'est sur ce fondement que semble avoir été établie la doctrine des sympathies, dont les partisans sont les adversaires naturels des mécaniciens. Il étoit dans la destinée d'Hippocrate que toutes les écoles le voulussent pour maître, toutes

les sectes pour fondateur. Les sectes empirique, méthodique et dogmatique se sont attribué cet honneur à l'exclusion l'une de l'autre; chacune d'elles prétendoit être la fille légitime d'Hippocrate, et repoussoit les autres comme des sœurs adultérines: toutes avoient des droits égaux dont elles abusoient également. Leurs différents systèmes sont dans les livres d'Hippocrate; mais ils y sont comme vérités partielles, et c'est à tort que des sectes les en ont détachés pour en faire des vérités générales et uniques.

Les siècles qui se sont écoulés depuis Hippocrate, ont été illustrés par l'invention de plusieurs grandes vérités physiques et métaphysiques, dont ses ouvrages, mieux interprétés alors, ont offert des traces légères, mais non pas équivoques. Je n'en citerai que deux exemples: le premier est le principe de la formation des idées, renfermé dans une phrase d'Aristote, et glorieusement développé par Locke; l'autre est la circulation du sang, dont la découverte a immortalisé le nom d'un autre Anglois, celui du docteur Harvey: ces deux grands phénomènes de nos deux natures avoient été devinés et indiqués par Hippocrate. Les sciences les plus hautes et les plus utiles lui ont d'importantes obligations. C'est dans son fameux *Traité de l'Air, des Eaux et des Lieux,* que des moralistes et des politiques ont trouvé le type de leurs idées sur l'influence des climats. Montesquieu n'a fait, qu'étendre et appliquer à la législation ce qu'Hippocrate avoit dit des températures, des saisons et des positions topographiques, relativement à l'hygiène. Les jurisconsultes ont donné force de loi à ses déci-

sions en matière de droit canonique, civil et criminel; ainsi ses ouvrages sont devenus le code de la médecine légale. Enfin les littérateurs eux-mêmes ont admiré, ont pu prendre pour modèle son style éminemment nerveux, précis, rapide et clair, qui joint la simplicité naïve à la richesse métaphorique, exerce profondément la pensée sans jamais la fatiguer, frappe par des énoncés lumineux, et saisit par de vastes aperçus.

Ce qu'on pourroit nommer la discipline médicale d'Hippocrate, n'est pas moins sublime que sa doctrine. Pénétré de l'excellence et de la dignité de son art, il exige que ceux qui le pratiquent soient ornés, non seulement de toutes les lumières de l'esprit, mais encore de toutes les qualités de l'ame. Ce précepte, répandu dans ses divers écrits, est l'objet unique d'un traité tout entier, de celui qui a pour titre : *De decenti ornatu Medici.* « Le médecin, dit-il, doit avoir de la discrétion et des mœurs; autrement il sera le fléau des familles, en divulguant les secrets domestiques et en corrompant la vertu des femmes et des filles. Après s'être formé dans l'exercice de son art aux dépens des gens pauvres et obscurs, il ne doit pas, dès qu'il est parvenu aux honneurs de sa profession, se vouer exclusivement au service des gens riches et puissants. Qu'il n'aborde ses malades, ni avec cet air de gaieté ou de distraction qui insulte à leurs maux, ni avec ce ton brusque et bourru qui repousse leur confiance. Que, sachant différer ses besoins, interrompre son repos et, à plus forte raison, sacrifier ses plaisirs, il vienne avec empressement à la voix de tous ceux qui souffrent, leur parle avec douceur et avec

décence, les interroge avec soin, les écoute avec attention, ne repousse pas leurs désirs par caprice, et ne cède point à leurs fantaisies par lassitude ou par indifférence. Enfin, qu'exempt d'orgueil et d'envie, il ne rougisse point d'invoquer les lumières de ses rivaux dans les cas difficiles, et n'attende pas, pour s'y résoudre, qu'il ne soit plus temps de demander des conseils. » J'aime à croire qu'en tout ceci du moins tous nos médecins sont les fidèles disciples d'Hippocrate.

DU PHYSIQUE ET DU MORAL

DE LA FEMME.

OUVRAGE DU DOCTEUR ROUSSEL SUR CE SUJET.

Qu'on ne soit pas trop surpris de voir un homme étranger à l'étude des sciences naturelles, essayer de porter un jugement sur un ouvrage de médecine et de physiologie. Celui-ci, dont le sujet intéresse tous les lecteurs, est écrit de manière que tous puissent le lire et le comprendre. C'est un genre de succès que les savants ont trop long-temps dédaigné; il répand les bienfaits de la science, il étend la gloire de ceux qui la cultivent. Il est des sciences de calcul et d'abstractions, dont les termes et les formules ne peuvent être traduits en langue vulgaire; il est aussi des sciences d'analyse matérielle et de nomenclature, qui, ayant imposé des noms systématiques aux substances sur lesquelles elles s'exercent, et même donné aux opérations dont elles s'occupent, des noms nécessaires qui en renferment la définition, ne peuvent ni ne doivent renoncer à ce langage convenu; et, pour le dire en passant, tous ces lexiques particuliers ont un immense avantage sur le vocabulaire com-

mun : c'est d'établir un rapport invariable entre la même chose et le même mot, de sorte qu'en tout temps et en tout lieu, l'une soit exclusivement représentée par l'autre. C'est sans doute à cette qualité de leur langage, autant qu'à la nature même des objets de leurs travaux, que les mathématiciens et les chimistes de toutes les nations doivent de s'entendre et de s'accorder, en général, sur les procédés et les résultats de la science, tandis que les métaphysiciens et les littérateurs d'un même pays sont en perpétuel dissentiment sur tout ce qui concerne les opérations ou les plaisirs de l'esprit. Que ces sciences restent donc enveloppées du voile de leur langage mystérieux, puisqu'en elles les mots consacrés sont inséparables des choses, ou souvent sont les choses elles-mêmes. Leurs travaux, d'ailleurs, n'intéressant véritablement la société qu'autant qu'il en peut résulter des applications utiles pour le soutien ou l'agrément de la vie, pourvu que celles-ci soient divulguées et mises en pratique, il nous importe assez peu de connoître par quels calculs et quelles combinaisons l'on est arrivé à les découvrir. Il n'en doit pas être ainsi des deux sciences qui ont l'homme même pour objet, je veux dire la métaphysique et la médecine. Les phénomènes qu'elles observent et dont elles tirent des conséquences pour le redressement de notre raison ou le rétablissement de notre santé, ces phénomènes sont en nous, nous les sentons, et chacun de nous peut, par la seule réflexion, parvenir à les décrire, quelquefois même à les expliquer. Les métaphysiciens et les médecins de profession n'ont sur

les autres que l'avantage d'en avoir examiné, rapproché, comparé un plus grand nombre, et d'en avoir tiré des inductions générales qu'ils font ensuite tourner au profit des individus. Il seroit donc ridicule qu'ils nous fissent un mystère des connoissances dont nous leur fournissons nous-mêmes la matière, et que, jusqu'à certain point, nous partageons avec eux. Les facultés de notre esprit et les organes de notre corps ne sont point des objets ignorés de nous; leurs propriétés, leurs fonctions nous sont connues par le sens interne, encore plus que par les dénominations qu'on leur a données, et les définitions qu'on en a faites : or, il ne doit point être impossible à ceux qui les ont étudiées plus particulièrement, de nous en faire comprendre le mécanisme et le jeu, autant du moins qu'ils le comprennent eux-mêmes. Tout ce qu'ils peuvent à cet égard, ils le doivent, pour leur intérêt comme pour le nôtre. En tout, hormis dans les choses divines, l'intelligence est la mesure de la foi. Sans doute les esprits foibles et bornés croient d'autant plus qu'ils comprennent moins; mais les esprits sains et éclairés ont un très juste préjugé contre toutes les choses de pur raisonnement qui se refusent à leur compréhension; presque toujours, dans ce cas, c'est la science ou le savant qui a tort; l'une est une chimère, ou l'autre un charlatan.

Malheureusement il est dans la médecine, ainsi que dans la métaphysique, beaucoup de mystères qui probablement seront toujours impénétrables. Il en faut prendre son parti, quoique cela soit très fâcheux, en médecine surtout. Il n'est pas absolument

nécessaire de savoir comment se forment les idées pour en avoir de justes et d'honnêtes; mais, pour se bien porter ou se guérir, il seroit essentiel de connoître par quelles causes la santé se conserve, se perd et se recouvre. Pourquoi faut-il que la plupart de ces causes soient encore inconnues? Il n'y a qu'un moyen de diminuer les inconvénients attachés à l'obscurité de la matière, c'est de n'y point ajouter l'obscurité des explications. Le moins clair, et à coup sûr le plus funeste des médecins, seroit celui qui voudroit rendre raison de toute chose à lui-même et aux autres, et qui procéderoit en conséquence. Il faut savoir ignorer ce qu'on ne peut savoir, et s'arrêter quand on ne sait pas où l'on va. Puisque la nature agit toujours en nous dans le sens de notre conservation, ne vaut-il pas mieux, dans les cas obscurs, l'abandonner à elle-même, que de courir le risque de contrarier ses efforts, en cherchant à les seconder? Grâces au ciel, les bons médecins de nos jours en sont revenus à ce principe salutaire. C'est depuis qu'ils savent plus, qu'on les voit ignorer davantage : il leur a fallu parcourir le domaine entier de la science, pour en reconnoître et en toucher les bornes; ils essayent de les reculer, mais ils ne les franchissent pas. Leur raison, dégagée de l'esprit de secte et de système, ne craint plus de s'adresser à la raison de leurs malades; et ceux-ci, prudemment guidés dans une région ténébreuse qu'on éclaire à mesure devant eux, marchent vers le but avec une confiance qui le leur fait atteindre plus sûrement. Le conseil motivé semble avoir remplacé l'impérieuse *ordonnance;* le

médecin prend avis du malade plutôt que de ses livres, se borne souvent à ratifier ce que lui-même il propose, ou du moins consulte en lui, pour l'application des remèdes, cet instinct de désir ou de répugnance, dont les mouvements confus donnent quelquefois des indications plus certaines, surtout plus conformes à l'état individuel, que n'en pourroient fournir toutes les théories de la thérapeutique. Mais ce qui contribue principalement à répandre sur l'art de guérir une lumière qui deviendra chaque jour plus vive, plus étendue et plus profonde, c'est l'étude du moral de l'homme, qu'aujourd'hui nos plus habiles médecins unissent à celle du physique. De l'alliance de la médecine et de la métaphysique, est née, pour ainsi dire, une science nouvelle qu'on n'a point encore dénommée, mais que l'on connoît déjà par plusieurs productions distinguées, au nombre desquelles se place avantageusement l'ouvrage du docteur Roussel.

Lorsqu'il parut, La Harpe en fit cet éloge dans sa correspondance littéraire : « M. Roussel écrit avec « élégance et intérêt, sans déclamation et sans fausse « chaleur. Ses observations sont d'un vrai philoso- « phe, et son style est à la fois d'un écrivain sage et « d'un homme sensible. Quoique le fond de son ou- « vrage soit nécessairement un peu scientifique, il se « fait lire partout avec agrément. » En écrivant comme physiologiste sur les femmes, Roussel semble avoir voulu amuser et, pour ainsi dire, tromper cette sensibilité qui les lui faisoit aimer comme homme, et à laquelle ses habitudes retirées et timides l'empêchoient de donner un exercice plus réel. Sans les diviniser,

ni encenser galamment leurs charmes, il rend à leurs agréments physiques et à leurs qualités morales, un hommage senti et profond qu'elles sont faites pour apprécier davantage; il les peint comme des êtres d'une organisation plus délicate, dont les sensations plus vives, plus fines et plus passagères, donnent aux déterminations de leur goût et de leur volonté, ce caractère de mobilité, d'inconstance et presque de caprice que les hommes ont peut-être tort de leur tant reprocher, puisqu'il naît de la source même de leurs plus séduisantes qualités. Parlant avec une pitié douce et caressante des maux auxquels leur complexion particulière et leur destination naturelle les ont assujetties, il leur prodigue d'affectueux conseils sur les moyens d'en prévenir, d'en détourner ou d'en arrêter les résultats funestes; et, comme la santé est la véritable base de la beauté, on croit sentir toujours dans sa tendre sollicitude pour l'une quelque chose du vif intérêt que l'autre lui inspire. Une des idées qui dominent le plus dans l'ouvrage de Roussel, c'est son opposition constante au système de quelques modernes, qui veulent que le corps humain soit une pure machine, composée de solides et de fluides mis en jeu selon les seules lois de la dynamique et de l'hydrostatique. Roussel admet une *force intérieure* qu'il regarde comme le vrai principe de toutes les opérations animales; et c'est par-là qu'il explique, ou plutôt qu'il se dispense d'expliquer tous ces phénomènes auxquels les matérialistes en médecine ont tant de peine à appliquer leur théorie des leviers et des contrepoids. Dieu lui seul, je crois, auroit le droit de

prononcer entre ces deux opinions, qui sont appuyées l'une et l'autre sur des raisons spécieuses auxquelles le défaut de preuves laisse un égal degré de force, ou, si l'on veut, de foiblesse; mais, du moins, l'opinion de Roussel a quelque chose de plus élevé, de plus noble, je dirois presque de plus moral; et, ce qui est d'un avantage infini en médecine, elle tend, dans les cas extraordinaires, à soustraire le malade aux dangereuses tentatives de l'art, pour le placer sous la sauvegarde de la nature.

J'avois d'abord le dessein d'exposer, en peu de mots, les principales idées de Roussel sur l'organisation propre des femmes, la dépendance réciproque de leur physique et de leur moral, leurs obligations comme mères et nourrices, etc.; mais je me suis souvenu à temps que le panégyriste de l'auteur, M. Alibert, avoit semblé craindre lui-même d'entreprendre cette tâche. Ce n'est sans doute de sa part qu'un heureux artifice oratoire, qu'une prétermission habile, au moyen de laquelle il dit beaucoup de choses en déclarant qu'il ne dira rien; mais mon insuffisance doit prendre à la lettre les motifs d'excuse que son adresse lui a suggérés.

BUFFON.

SON GÉNIE. — SES OUVRAGES. — SON STYLE. — SA PERSONNE.

Le talent de Buffon se compose de trois parties distinctes, l'art de disserter, celui de décrire et celui de peindre. Dans Buffon, le métaphysicien s'unissoit au naturaliste, et peut-être le premier l'emportoit-il sur l'autre. C'est avec une aptitude merveilleuse pour former des abstractions, généraliser et enchaîner des idées, c'est avec l'instrument d'une excellente dialectique, que l'historien de la nature a construit ces systèmes vastes et hardis où les faits et les conjectures, les calculs et les hypothèses, se prêtant un appui mutuel, forment un édifice imposant dont l'apparente solidité confond l'esprit sans pourtant réussir à le convaincre, et qui ne pourroit être, en quelque sorte, attaqué, détruit que par une force égale à celle qui en a posé les fondements et le faîte. Cette faculté créatrice qui renferme en elle-même la fécondité de l'imagination et la puissance du raisonnement, est celle qui a enfanté la *Théorie de la Terre*, et ce beau livre des *Epoques de la Nature*, dont on ne sauroit parler assez magnifiquement, à moins d'emprunter les pa-

roles de Buffon lui-même, ce livre où il a *fixé quelques points dans l'immensité de l'espace, et placé un certain nombre de pierres numéraires sur la route éternelle du temps.* Mais le génie de Buffon, sans être moins élevé, moins étendu peut-être, est bien plus accessible, et ouvre à la vérité des routes bien plus certaines, bien plus praticables dans ses sublimes discours sur la nature de l'homme et celle des différents animaux qui peuplent le sol et l'atmosphère de notre globe. C'est là que, pénétrant dans les secrets les plus intimes de l'organisation, il établit les rapports généraux qu'ont entre eux tous les êtres animés, assigne les différences fondamentales qui les divisent en plusieurs classes distinctes, détermine, d'après leurs facultés particulières, l'ordre de prééminence dans lequel les sens, communs à toutes, existent chez chacune d'elles, et le rang qu'elles-mêmes occupent en raison de cet ordre. C'est là qu'unissant la géographie à l'histoire naturelle, comme Montesquieu l'avoit unie à la science de la législation, il explique l'influence que les lieux, les climats et les aliments ont exercée sur la constitution originelle des divers animaux dans les divers continents, fait observer les modifications plus ou moins profondes que le changement de ces différentes choses fait subir à cette constitution même, et démontre que l'homme seul est doué d'une assez grande flexibilité d'organes pour vivre également dans toutes les localités, dans toutes les températures, et avec toutes les substances nutritives qu'elles fournissent. Enfin, c'est là qu'accordant exclusivement à notre espèce la pensée, la réflexion, la mémoire même, celle qui se

compose d'une succession de sensations comparées et liées entre elles, il ne laisse aux animaux que le sentiment, c'est-à-dire l'action isolée des objets sur leurs sens, et ce qu'il appelle un ébranlement plus ou moins prolongé, produit par ces mêmes objets sur l'organe intérieur matériel, autrement le cerveau. On peut s'étonner que Buffon, se préparant à peindre non seulement les formes et les habitudes extérieures des animaux, mais encore leurs inclinations et leurs mœurs, ait commencé par les réduire à l'état de pures machines, obéissant aveuglément à je ne sais quelle impulsion toute mécanique, donnée par les objets à leurs sens, et transmise par ceux-ci à leurs membres. Les obscurités et les contradictions dont cette partie de son système n'est point exempte, ont fait présumer qu'il avoit ses motifs pour ne pas vouloir être entendu davantage; qu'en s'expliquant plus clairement, il avoit un plus grand risque à courir que de passer pour un raisonneur inconséquent, et qu'enfin les animaux n'auroient pas paru si maltraités par lui, s'il avoit osé dire ce qu'il pensoit de la nature intellectuelle de l'homme. Quoi qu'il en soit, l'espèce d'automatisme auquel il réduisoit les animaux, sembloit désenchanter d'avance les peintures où il devoit retracer leurs caractères et leurs passions; mais heureusement il s'est arrangé de manière que le peintre ne fût pas trop dupe du philosophe, et que les spéculations de celui-ci ne répandissent pas de sécheresse et de froideur sur les compositions de l'autre. Ainsi, le même écrivain qui avoit félicité les animaux de ne connoître de l'amour que ce qu'il a de bon, c'est-à-dire le phy-

sique, n'en a pas moins décrit avec beaucoup de charme l'innocente coquetterie de la colombe, sa tendresse constante et son amour sans partage : ainsi, après avoir affirmé que l'animal est mu seulement par l'appétit physique, que ses affections apparentes ne sont autre chose que le sentiment et l'expression mécanique du besoin, et qu'enfin, n'y ayant ni continuité ni liaison dans ses sentimens, il n'a ni la mémoire véritable, ni cette conscience de l'existence actuelle et de l'existence passée, qui constitue le *moi*, il se complaît à dépeindre ce qu'on peut nommer l'ame et l'esprit de l'éléphant, sa bonté, sa douceur, ses manières affectueuses envers ceux qui ont mérité son amitié; sa susceptibilité sur le fait des injures et la durée de son ressentiment contre ceux de qui il les a reçues; l'intelligence attentive, pénétrante et réfléchie qui semble faire naître et diriger tous ses mouvements; enfin, sa réminiscence qui, plus composée, plus profonde et plus étendue que celle de tous les autres animaux, se rapproche de la nature de notre souvenir, et en imite les effets. En général, si Buffon, dans la partie systématique de son ouvrage, a cru devoir séparer l'homme et l'animal par un immense intervalle, on peut dire que, dans la partie descriptive, il s'est plu à les rapprocher sans cesse, en mêlant les vérités morales aux vérités physiques, en appliquant aux mœurs des animaux des observations tirées de notre propre civilisation, et plus souvent en faisant sortir, des habitudes d'un quadrupède ou d'un oiseau, des leçons profitables pour l'humanité. Veut-il expliquer, par exemple, pourquoi l'on ne remarque pas, parmi

nos oiseaux de basse-cour, ce sentiment durable et cet amour exclusif qui, chez presque tous les autres oiseaux, existent entre le mâle et la femelle, ces soins touchants et prolongés qu'ils ont l'un et l'autre pour leur progéniture? Il attribue cette différence à ce que les volatiles destinés à notre nourriture n'éprouvent point la nécessité d'un travail commun; à ce que nous les dispensons, par nos soins intéressés, de tous les travaux qui, dans l'état naturel, leur seroient commandés par le besoin de vivre et celui d'abriter, de nourrir, d'élever leur naissante famille, et il ajoute: « Vous retrouverez chez eux les premiers effets du « luxe et les maux de l'opulence, paresse, et liberti- « nage. » A-t-il décrit ce bon et honnête ménage de deux pigeons, où tous les travaux pénibles sont également répartis; où le mâle, partageant jusqu'aux soins maternels, couve régulièrement, à son tour, les œufs et les petits? Il s'écrie, en terminant cette douce peinture: « Quels modèles pour l'homme, s'il pouvoit « ou savoit les imiter! » C'est par ces rapprochements piquants et inattendus qu'il fait entrer le moral dans l'histoire positive des différentes classes d'animaux, après l'avoir formellement banni de l'histoire spéculative du genre tout entier.

Quelques écrivains ont loué Buffon d'avoir répandu dans ses ouvrages un assez grand nombre de traits de sensibilité. J'y ai vu quelquefois la tranquille pitié d'un philosophe qui réfléchit sur les maux auxquels les êtres animés sont en proie, mais non la tendre compassion d'un homme sensible qui gémit sur leurs infortunes. On aura peut-être pris pour des

traits de sensibilité ces teintes douces et presque mélancoliques que l'habile écrivain a su employer dans la peinture de certaines espèces, les unes déshéritées des dons de la nature, les autres jouissant d'une félicité innocente trop souvent troublée par nos plaisirs cruels, les autres enfin dépravées, avilies, opprimées par l'esclavage auquel nous les avons condamnées. Un sentiment qui domine véritablement dans les écrits de Buffon, c'est l'horreur du despotisme : celui que l'homme a exercé sans nécessité sur plusieurs espèces d'animaux, semble révolter la fierté naturelle de son ame; il hait ce tyran capricieux, il méprise ces esclaves dégradés, trop souvent amoureux de leurs fers. Généralement son style devient plus fier, plus noble et plus élevé, quand il parle des animaux sauvages; et il vante avec une complaisance marquée celles de leurs facultés qui tiennent à l'indépendance de leur caractère et de leur existence.

Chez Buffon, le talent de la simple description n'a rien de remarquable. Il est vrai que ce talent est très resserré dans ses limites, et qu'il ne comporte pas une grande supériorité relative. Il exige principalement la propriété dans les termes, et la justesse dans les comparaisons; la clarté et la précision constituent son élégance. A en juger d'après les espèces qui nous sont le plus connues, Buffon a très bien décrit la structure et les habitudes physiques des nombreux animaux dont il a écrit l'histoire; mais c'est l'ouvrage d'un crayon fidèle et sûr : de simples naturalistes l'auroient facilement égalé en ce point. Ce qu'on n'a pas encore égalé, ce qu'on ne surpassera jamais, sans

doute, ce sont les chefs-d'œuvre de son pinceau, soit qu'il reproduise les belles formes, les élégantes attitudes et les brillantes couleurs des animaux envers qui la nature a été prodigue de ses dons, soit qu'il retrace leurs mœurs singulières et leurs inclinations solitaires ou sociales, paisibles ou turbulentes, douces ou féroces. On a célébré mille fois la peinture du cheval, celle de l'éléphant, du lion, du tigre, etc.; elles méritent la préférence qu'elles ont obtenue, parce qu'elles unissent aux traits les plus fiers et les plus nobles de la nature physique, les traits les plus majestueux ou les plus terribles de la nature morale. On n'a pas cessé d'admirer non plus quelques autres images où la riche palette du peintre a lutté si glorieusement contre l'éblouissante profusion de couleurs, de nuances et de reflets que le ciel brûlant des tropiques a répandue sur plusieurs habitants de l'air. Mais je viens d'arrêter mes regards sur un portrait qu'on n'a peut-être pas encore assez vanté, celui du paon, de cet oiseau dès long-temps naturalisé parmi nous, qui, par son plumage, efface ou du moins égale les oiseaux les plus richement colorés par les feux de l'équateur. Buffon d'abord, emploie pour le peindre « tout ce qui flatte « nos yeux dans le coloris tendre et frais des plus « belles fleurs, tout ce qui les éblouit dans les reflets « pétillants des pierreries, tout ce qui les étonne dans « l'éclat majestueux de l'arc-en-ciel. » Son inimitable pinceau, comme il le dit lui-même de la nature, a mêlé, assorti, nuancé, fondu toutes les couleurs du ciel et de la terre; on diroit qu'il a épuisé toutes les magnificences du langage pour imiter un oiseau qui

semble avoir épuisé lui-même toutes celles de la nature; mais les plus brillantes couleurs lui restent encore: il les a tenues en réserve pour cette roue étincelante que le paon, dans ses amours, étale aux yeux de sa compagne. « Les longues plumes de sa queue, « dit-il, déploient, en se relevant, leurs richesses « éblouissantes; sa tête et son cou, se renversant no- « blement en arrière, se dessinent avec grâce sur ce « fond radieux où la lumière du soleil se joue en mille « manières, se perd et se reproduit sans cesse, et sem- « ble prendre un nouvel éclat plus doux et plus moël- « leux, de nouvelles couleurs plus variées et plus « harmonieuses: chaque mouvement de l'oiseau pro- « duit des milliers de nuances nouvelles, des gerbes « de reflets ondoyants et fugitifs, sans cesse remplacés « par d'autres reflets et d'autres nuances toujours « diverses et toujours admirables. » Merveilleuse illusion produite par des paroles! N'a-t-on pas les yeux éblouis en lisant ce peu de lignes? Et ne semble-t-il pas que le plumage du paon est encore mieux représenté dans la prose magnifique de Buffon, qu'il ne le seroit dans ces brillantes gravures où un art nouveau imite l'éclat changeant des métaux et le feu étincelant des pierreries, empreints par la nature sur le plumage des plus beaux oiseaux des deux mondes.

Telle est la richesse, telle est l'admirable variété de notre littérature, que de toutes ces qualités du style, dont l'assemblage formeroit la perfection absolue et idéale, il n'en est pas une seule qui ne soit, pour ainsi dire, représentée par quelqu'un de nos grands prosateurs, et qui ne caractérise son talent d'une manière

assez distinctive pour lui donner une place à part et le mettre à l'abri des comparaisons. Bossuet a pour partage la sublimité, avec son vol hardi et impétueux; Fénélon, l'heureuse abondance et l'onction pénétrante; Massillon, l'élégance exquise et la diversité des formes déguisant l'uniformité de la pensée; La Bruyère, les tours inattendus et la piquante singularité de l'expression; Montesquieu, la concision énergique et rapide; Voltaire, la clarté inaltérable et la facilité pleine de grâce; Rousseau, le coloris, la chaleur et l'accent passionné; enfin, Buffon, la majesté soutenue et l'inépuisable magnificence.

Dans Buffon, cette dignité qui ne se familiarise jamais, et cette pompe qui craindroit de tempérer un instant son éclat, ont essuyé quelques critiques. C'est en y faisant allusion que Voltaire disoit :

Dans un style ampoulé parlez-nous de physique.

On citoit un jour devant lui l'*Histoire naturelle*. *Pas si naturelle*, dit-il. On a bien justifié Buffon du reproche d'enflure et d'affectation que renferment ce vers et cette saillie; mais, si Voltaire y a mis de l'injustice, j'oserois assurer que du moins il n'y a pas mis de mauvaise foi. Celui qui disoit de lui-même, avec tant de vérité : *Je n'ai pas fait une seule phrase de ma vie, et je m'en vante*, devoit être en effet peu sensible au mérite d'une diction toujours imposante et solennelle; il lui falloit bien peu de prévention dans l'esprit contre l'auteur de l'*Histoire naturelle*, pour que les beautés dont brille cet ouvrage prissent à ses yeux

la couleur des défauts qui les avoisinent, et qu'ainsi la noblesse lui parût de l'emphase, la richesse du faste, le soin de l'apprêt, et le ton soutenu de la roideur. D'Alembert, qu'il ne faut pas comparer avec Voltaire pour le goût, et dont la manière épigrammatique et sèche avoit encore moins d'analogie avec celle de Buffon, disoit un jour à Rivarol : « Ne me « parlez pas de votre Buffon, de ce comte de Tuf- « fière, qui, au lieu de nommer simplement le *che-* « *val*, dit : *La plus noble conquête que l'homme* « *ait jamais faite, est celle de ce fier et fou-* « *gueux animal*, etc. Oui, reprit Rivarol, c'est « comme ce sot de J.-B. Rousseau qui s'avise de dire :

« Des bords sacrés où naît l'aurore
« Aux bords enflammés du couchant.

« au lieu de dire : *de l'est à l'ouest*. » La riposte est vive et plaisante; mais Rivarol ne s'apercevoit pas qu'il justifioit un prosateur et un naturaliste par l'exemple d'un poète et d'un poète lyrique. D'Alembert n'en avoit pas moins tort; et sûrement son tort n'étoit pas une simple erreur de goût; car il faisoit hautement profession de ne pas aimer la personne de Buffon. Quant à Voltaire, son jugement pouvoit être aussi un peu suspect, non d'envie, comme on s'est plu à le répéter, mais de ressentiment. Pour avoir prétendu que les énormes bancs de coquillages découverts au sommet des Alpes, n'étoient autre chose que quelques coquilles détachées du chaperon ou du collet des pélerins qui alloient à Rome, il s'étoit attiré des railleries fort

piquantes de la part de Buffon : il les lui rendit, en se moquant de la terre qui n'étoit qu'une éclaboussure du soleil, des moules organiques intérieurs, et enfin du style de l'*Histoire naturelle*. On persuada facilement à ces deux grands écrivains de se réconcilier. Buffon ayant envoyé une nouvelle édition de ses OEuvres à Voltaire, celui-ci lui écrivit une lettre de remercîments fort aimable, où il lui parloit de son prédécesseur *Archimède premier;* Buffon répondit qu'on ne diroit jamais *Voltaire second;* et cet échange de politesses mit fin à tout démêlé entre eux. « Je ne « veux pas, disoit Voltaire, rester brouiller avec « M. de Buffon pour des coquilles. »

Par un accord assez remarquable, Buffon avoit, dans les traits de la figure, dans les formes et dans les mouvements du corps, il portoit même dans sa parure et dans les moindres habitudes de sa vie intérieure, la majesté, la pompe et la noble régularité qui éclatent dans ses écrits; mais, par une exception plus singulière encore, sa conversation ne participoit nullement des qualités de son style. Elle étoit ordinairement décousue, très négligée et surtout d'une familiarité excessive; *tout çà, pardieu,* et autres particules explétives des plus vulgaires, y revenoient presque à chaque phrase; et les saillies d'une vanité franche et naïve ne s'y reproduisoient pas moins fréquemment.

Dans cet examen rapide du génie, des ouvrages et de la personne de Buffon, je ne puis passer absolument sous silence son fameux discours de réception, ce discours tant lu, tant cité, qui est une si élo-

quente leçon d'éloquence, et où l'on apprendroit à écrire comme l'historien de la nature, si le génie, quand il se plaît à révéler son secret, ne gardoit malheureusement pour lui seul les moyens d'en faire usage. C'est là que se trouve ce mot célèbre, *le style est l'homme même :* mot d'une profonde vérité, dont il ne sera jamais fait une application plus juste et plus frappante qu'à celui même qui l'a dit. De nouveaux principes découverts, de nouveaux faits recueillis, des analyses plus exactes et des observations plus précises, ont déjà porté, dit-on, de graves atteintes à la partie scientifique de l'*Histoire naturelle*, et peut-être un jour toutes les théories du physicien seront-elles complétement renversées ; mais le beau style de l'écrivain subsiste et subsistera éternellement : ainsi le style de Buffon *est Buffon même*, est Buffon tout entier.

RÉFLEXIONS

SUR LA PARTIE DU SYSTÈME DE LAVATER,

QUI A POUR OBJET LA CONNOISSANCE DU CARACTÈRE DES HOMMES D'APRÈS LEUR ÉCRITURE.

L'ART de juger du caractère des hommes sur leur écriture, est un démembrement, une branche du grand système physiognomonique de Lavater; mais il en est, il faut l'avouer, la partie la moins positive, la plus conjecturale, la plus fertile en fausses conséquences; c'est aussi celle dont il se fait le moins d'applications. On disoit d'un homme d'un esprit gauche, qui avoit le malheur d'épuiser les plaisanteries et de les gâter : *Quand cet homme-là tient un bon mot, il ne l'abandonne pas qu'il n'en ait fait une sottise.* Il en est de même de beaucoup de ceux qui ont trouvé un bon fonds de système, ils ne l'abandonnent pas qu'ils n'en aient fait une folie. J'ose croire que Lavater est dans ce cas. Quoiqu'un ancien ait dit : *Fronti nulla fides*, certainement l'inspection de la figure peut, jusqu'à certain point, donner une idée juste de l'état actuel ou même habituel de l'ame; et le caractère d'un homme peut quelquefois se lire dans les

traits de son visage. Cet art n'est pas nouveau; il a enfanté de nombreux volumes; et Lavater étoit bien le maître d'en rédiger et d'en coordonner à son tour les principes connus, même d'y ajouter quelques principes nouveaux, résultat de ses observations et de ses expériences propres. Il est cependant vrai de dire que les règles de cet art ne peuvent être multipliées qu'aux dépens du bon sens : celles qui ont quelque degré de certitude et de solidité sont rares; elles ont principalement pour base la couleur du teint, des yeux et des cheveux, indices assez sûrs de la qualité du tempérament, et, par conséquent, de celle de l'humeur, et ces traces qu'imprime sur la figure l'action répétée de tel ou tel muscle mis en mouvement par telle ou telle passion. Ainsi, le renflement des narines est le signe de l'orgueil; le relèvement des coins de la bouche dénote l'habitude du rire; leur abaissement indique celle du dédain, et ainsi du reste. Les yeux surtout, les yeux, appelés par excellence le miroir de l'ame, peignent, par la direction et l'intensité de leur regard, ainsi que par le jeu de leurs paupières, l'assurance et la timidité, la franchise et la fausseté, la douceur et la dureté, la pudeur et la luxure, et encore quelques autres couples de qualités et de défauts. Lavater n'a eu garde de s'en tenir à ces signes simples et peu nombreux, qui, sans être infaillibles, il s'en faut, sont du moins assez sûrs pour que l'expérience confirme d'ordinaire le jugement qu'ils ont fait porter. Il a voulu que la charpente osseuse, les cartilages, et jusqu'aux parties charnues de la figure, fussent aussi des indices,

non seulement des qualités bonnes ou mauvaises de l'ame, mais encore des doses et des aptitudes diverses de l'esprit. Il a prétendu établir, au moyen des différents degrés d'ouverture de l'angle facial, une espèce d'échelle avec laquelle on pût mesurer l'intelligence de tous les êtres animés, depuis la brute la plus stupide jusqu'à Newton, Pascal ou Voltaire. C'est ici que Lavater me paroît avoir un peu extravagué. Je ne m'accoutumerai jamais à voir dans la saillie des pommettes, ou dans l'inflexion du cartilage qui forme le nez, les diagnostiques du crime ou de la vertu. Je ne croirai pas davantage qu'un menton, et même un front fuyant, soient un indice d'ineptie. Je connois un homme à front perpendiculaire et haut, dont la bêtise dégénère en crétinisme; j'en connois un autre à front renversé, comme celui d'un chien, qui est rempli d'esprit et de talent. Le système de Lavater, poussé jusqu'à de si étranges données, n'est pas seulement une chimère, c'est encore un des fléaux de la société. Il fournit des aliments, il donne des forces à la prévention, maladie fâcheuse de l'esprit, dont nous ne sommes que trop susceptibles, et qui nous fait sans cesse commettre des injustices dont la réparation est quelquefois impossible. Il n'est pas rare de rencontrer, dans le monde, des adeptes de la physiognomonie, qui croient avoir trouvé, dans la forme de vos os frontaux ou maxillaires, d'excellentes raisons pour mésestimer votre caractère ou votre esprit, et vous traiter en conséquence.

L'art de connoître les hommes d'après leur écriture, est une chimère un peu plus innocente; du moins

elle ne touche point à l'honneur. Elle n'a, jusqu'ici, pour objet, que les qualités du caractère et de l'esprit; et l'on n'a point encore trouvé, dans les jambages, les pleins et les déliés d'une lettre, les signes d'un cœur bas ou d'une ame perverse. Il ne faut pourtant désespérer de rien, car on y a déjà découvert bien des choses. Cet art, comme celui qui s'exerce sur les traits du visage, a un fondement très réel, mais très peu étendu, sur lequel on a édifié des folies à perte de vue. Il est certain, qu'en général, une écriture nette et bien rangée dénote l'esprit d'ordre, de même qu'une écriture irrégulière et mal alignée indique la brouillonnerie. On peut aussi préjuger assez raisonnablement la vivacité, d'après l'air de prestesse et de rapidité qui se fait sentir dans la formation des lettres, des mots et des lignes. J'accorde encore à l'auteur qu'une écriture surchargée de majuscules inutiles et de fanfreluches ridicules, désigne un esprit frivole: enfin, j'admets, jusqu'à certain point, les écritures populaires et distinguées, de bon ton et de mauvais goût, ignares et savantes, même bêtes et spirituelles. On voit que je suis d'assez bonne composition; mais, hors de là, ce n'est plus que du grimoire pour moi; et l'on me paroît un clerc tant soit peu atteint de sorcellerie, quand on découvre la grâce de l'enjouement dans l'écriture de Voltaire, la dureté du sarcasme dans celle du grand Frédéric, le despotisme et la persévérance dans celle du cardinal de Mazarin, la versatilité dans celle du cardinal de Retz, etc. Il est vrai qu'on savoit d'avance de qui étoient toutes ces écritures, et que cela aidoit un peu à y voir toutes ces belles

choses. Il est fâcheux que Pascal, malgré sa profondeur, soit connu pour un écrivain clair; sans cela, on auroit pu conclure de son écriture qui est illisible, que son style étoit inintelligible. Cela n'eût pas été plus merveilleux que d'apercevoir la grandeur du siècle de Louis XIV, dans celle de presque toutes les écritures de ce temps-là, et la supériorité de Louis XIV lui-même sur tout son siècle, dans la dimension de ses lettres, une fois plus hautes que celles de ses plus illustres sujets.

PHYSIONOMIES NATIONALES

DES DIFFÉRENTS PEUPLES.

RAPPORT DES TRAITS DE LEUR VISAGE AVEC LEUR CARACTÈRE ET LEURS MŒURS.

Je viens de parler d'une brochure qui enseigne à lire le caractère des individus dans les linéaments de leur écriture : en voici une autre qui apprend à connoître le caractère des peuples d'après les traits de leur visage. Ces deux ouvrages, qui, m'a-t-on dit, sortent de la même plume, vont prodigieusement simplifier la science de l'observation morale, ou plutôt ils vont réduire à un petit nombre de documents et d'applications purement physiques, un art dont les principes et les procédés étoient considérés jusqu'ici comme tout-à-fait intellectuels. Il ne sera plus nécessaire de suivre, d'étudier long-temps les actions et les paroles d'un homme pour en tirer des inductions souvent douteuses, relativement à ses qualités et à ses défauts, à son esprit et à son cœur, à ses penchants naturels et à ses inclinations acquises; en un mot, à tout ce qui constitue son état intérieur. Il suffira, pour le connoître à fond, d'examiner pendant deux ou trois minutes sa figure, son portrait,

ou même quelques lignes de son écriture. La position respective et la forme particulière, soit des traits du visage, soit des caractères tracés sur le papier, serviront à établir un *thème physionomique*, dont les résultats égaleront au moins en certitude ceux que l'astrologie judiciaire tiroit jadis de ses *thèmes célestes*, fondés sur la position des diverses constellations dans un temps donné. Les peintres de portraits et les écrivains jurés deviendront, avec le temps, les plus profonds observateurs de l'homme moral; et les derniers, au lieu d'être appelés simplement à juger si une écriture offre des traces matérielles de faux, seront quelque jour invités à déclarer si la signature d'une lettre de change est celle d'un homme probe et disposé à remplir ses engagements. Des collections de lettres autographes et des galeries de portraits ou de têtes d'étude remplaceront les ouvrages des moralistes; c'est là, et non plus dans Théophraste, La Bruyère, Montaigne, la Rochefoucault et autres, qu'on viendra étudier les traits généraux et les modifications particulières du caractère humain. Suivant l'antiquité, rien n'étoit plus difficile que de se connoître soi-même : grâce à la doctrine physionomique, cela ne sera guère plus malaisé que de connoître les autres. Les yeux de notre ame, toujours fascinés par l'amour-propre, n'apercevoient pas ou voyoient sous un faux jour les foiblesses et les torts cachés dans les profonds replis de notre conscience. Comme toutes ces choses-là sont écrites sur le visage, et que nous avons appris à les lire, les yeux de notre tête les verront sans peine à l'aide d'une glace; et, ce qui

importe surtout, ils les verront telles qu'elles sont : de même qu'ils ne peuvent se tromper sur la forme de notre nez, la dimension de notre bouche ou la couleur de nos yeux, ils ne pourront s'abuser sur la nature honnête ou vicieuse de nos penchants et de nos principes. Pour résoudre ce grand problème du *nosce te ipsum*, proposé par un sage de la Grèce à tous les sages de la terre, il n'y aura donc pas autre chose à faire que de passer quelques minutes devant son miroir. Convenons-en : c'est une merveilleuse science que la physiognomonie; la philosophie, avant elle, étoit vraiment dans l'enfance.

La brochure que j'examine est fondée sur cette vérité qu'on ne peut méconnoître : savoir, qu'il existe pour chaque peuple une physionomie nationale, c'est-à-dire un assemblage de traits communs au plus grand nombre des individus qui forment ce peuple. Le but de l'ouvrage est de prouver qu'il y a des rapports certains, nécessaires entre les traits extérieurs qui composent la physionomie d'une nation, et les penchants qui constituent son caractère moral : cette seconde proposition n'est pas, à beaucoup près, aussi solidement établie que la première. Il y a un sophisme que, dans l'école, on appelle : *Non causa pro causa;* ou bien : *Post hoc, ergo propter hoc.* Ce sophisme me paroît être la base sur laquelle repose tout l'édifice de la théorie physionomique. De deux effets simultanés dont le concours peut être fortuit, et dont certainement la connexion n'est pas prouvée, on donne hardiment l'un pour la cause, ou, tout au moins, pour l'indice infaillible de l'autre. Ainsi, de ce

que les habitants de quelque peuplade stupide ont généralement le front aplati, on a conclu que l'aplatissement du front étoit le signe physiologique de la stupidité. Est-ce la dépression des os du front qui est cause qu'on manque d'esprit? ou bien est-ce parce qu'on manque d'esprit qu'on a les os du front déprimés? Voilà ce qu'on n'a pas encore osé décider. Mais du moins on assure que ces deux accidents, l'un de l'esprit, l'autre de la matière, s'accompagnant toujours l'un l'autre, ont entre eux une liaison, une dépendance nécessaire; et voilà, je crois, ce dont il est permis de douter. On pose, comme principe incontestable, que l'intelligence est toujours proportionnée au volume de la substance molle que renferme la boîte osseuse du crâne. Mais est-ce bien là, en effet, une loi constante de la nature, une règle qui n'admette point d'exception? On voit souvent dans notre espèce des individus n'ayant que des membres petits et en apparence débiles, l'emporter en vigueur véritable sur d'autres hommes doués de proportions athlétiques; et cela sans doute parce que leurs os sont plus compactes, leurs muscles plus forts, leur fibre plus resserrée; en un mot, parce que tous leurs solides sont d'une organisation plus parfaite. Pourquoi telle tête d'une petite dimension ne seroit-elle pas supérieure en étendue et en force d'esprit à telle autre tête d'un volume plus considérable, si la substance dont on fait le siége et l'organe même de l'intelligence, étoit mieux élaborée, composée de principes plus énergiques et mieux combinés, enfin d'une qualité meilleure dans l'une que

dans l'autre? Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le monde, on rencontre à chaque pas de fort grosses têtes qui ne sont remplies que de sottises, tandis qu'on en voit de très petites où loge beaucoup d'esprit. Il n'est donc pas incontestable que le volume de la cervelle soit la mesure des facultés intellectuelles; il n'est donc pas démontré que la diminution de ce volume, occasionée par l'aplatissement du front, soit la cause ou l'effet de la stupidité. Je n'ai pas, et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion fixe sur ces matières; mais je crois qu'ici le doute de l'ignorance est plus philosophique et moins éloigné de la vérité, que la prétendue certitude du savoir.

Je ne suis pas aussi incrédule sur l'article de la beauté; et, à cet égard, l'angle facial ne me paroît pas du tout une chimère. Il est évident que l'angle droit, formé par la ligne perpendiculaire qui descend de la partie saillante du front jusqu'à la mâchoire supérieure, et par la ligne horizontale qui s'étend de la base du nez à l'extrémité inférieure de l'oreille, donne à la figure humaine un caractère de noblesse et de beauté, qu'elle n'a pas dans les têtes de nègres et de calmoucks, où l'angle facial n'a pas plus de soixante-dix degrés d'ouverture. Quelque jolie femme pourra être choquée de l'idée qu'une figure de géométrie constitue principalement la beauté de son visage; mais le fait n'en est pas moins certain. La ligne perpendiculaire est la caractéristique de l'espèce humaine, à qui seule elle appartient. Cette ligne s'incline et devient oblique par degrés, d'abord chez le nègre, ensuite chez le singe, puis chez les autres espèces

d'animaux. Ce ne peut donc pas être une chose de pure convention que la supériorité du profil grec sur le profil nègre.

L'auteur des *Physionomies nationales* divise, d'après Blumenbach, les variétés de l'espèce humaine en cinq classes : la Caucasienne, la Mongole, l'Américaine, la Nègre, et la Malaie. Ensuite, il décrit les mœurs et les traits de trente-six peuples différents, et il donne les portraits gravés de vingt-quatre peuples seulement. Nous avons reconnu l'existence, la réalité d'une physionomie nationale pour chaque peuple; mais il est bien difficile d'en réunir et d'en fixer les traits dans une figure individuelle. On nous met sous les yeux, par exemple, le portrait du Hollandois, de l'Espagnol et du Turc : il me semble que ce qu'il y a de plus *national* dans ces portraits, c'est le costume. Je reconnois bien le Turc à son turban, l'Espagnol à sa toque et à sa fraise, enfin le Hollandois à son grand chapeau rond et à sa large collerette empesée; mais les reconnoîtrois-je également sous d'autres costumes? j'en doute. Si l'auteur ne s'en étoit pas défié lui même, auroit-il conservé à des peuples d'Europe ces vêtements nationaux, que depuis long-temps ils ont troqués contre l'habillement françois?

Notre nation n'a pas son portrait dans l'ouvrage; et en cela j'approuve la retenue de l'auteur. Il est vrai, comme il le dit, que nous n'avons pas de physionomie propre. Un caractère de tête vraiment particulier et distinctif appartient seulement aux nations qui, par principe de politique ou de religion, se sont

préservées de tout mélange avec les races étrangères : les Chinois et les Juifs sont dans cette catégorie. Les autres peuples en qui la physionomie nationale est le moins effacée, sont ceux que leur position géographique a mis le plus à l'abri des invasions, des visites, des passages et des autres genres de communication personnelle : tels sont les peuples qui habitent des îles, des péninsules, des montagnes d'un accès difficile, ou des extrémités continentales un peu reculées; tels sont, en Europe, les Anglois, les Suédois, les Espagnols, les Suisses et les habitants du fond de l'Italie. Quant à la France, elle est le grand chemin de l'Europe; c'est par elle que le nord communique avec le midi, et le midi avec le nord. Il a dû en résulter d'innombrables croisements de races, surtout dans le centre, dans la partie que les étrangers ont traversée le plus habituellement. C'est là aussi que le caractère national, tant moral que physique, a le plus complètement disparu. Les habitants de nos hautes montagnes ou de quelques parties peu fréquentées de nos provinces maritimes, retiennent encore quelque chose de leurs mœurs et de leurs formes primitives; mais le milieu, et ce qu'on pourroit nommer la plaine de la France, n'offre qu'un peuple métis, sans physionomie propre, et malheureusement sans beauté, chez lequel tous les caractères de tête, toutes les natures et tous les tempéraments avec leurs divers signes extérieurs, sont mêlés dans des proportions inappréciables.

DU BEAU DANS LES ARTS.

REVUE

DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES ANCIENS ET MODERNES SUR LA NATURE DU BEAU.

EXAMEN ET JUGEMENT DE L'OUVRAGE DE M. JOSEPH DROZ SUR CE SUJET.

L'auteur des *Études sur le Beau dans les Arts*, l'est aussi d'un *Essai sur l'art d'être heureux*, ouvrage où les plus douces leçons de la philosophie sont revêtues d'un style plein de grâce et de suavité. M. Droz, par le choix de ses sujets et la manière dont il les traite, donne de lui l'idée d'un de ces philosophes de l'antiquité, qui, sachant tempérer la morale rigide du Portique par les innocentes voluptés de l'école d'Epicure, mêle la pratique des vertus à l'amour des arts, poursuit, d'une recherche commune, le *bon* qui dirige notre conduite, et le *beau* qui charme notre existence, et consacre tour à tour à ces doux objets d'étude un talent pur, digne de les retracer et propre à les faire chérir. Rien d'absolu, de dogmatique dans la philosophie de l'auteur, soit qu'elle traite des principes et des applications de la morale, soit qu'elle cherche à découvrir les qualités secrètes d'où résulte la perfection dans les travaux

des arts : il conseille plus qu'il ne prescrit; il propose et n'affirme pas. C'est un ami qui ouvre avec vous la route où il vous invite à l'accompagner; ce n'est point un maître qui, fier de l'avoir parcourue, vous ordonne de l'y suivre, et vous montre pour but le point même où il s'est arrêté. Le premier ouvrage de M. Droz parut sous le titre modeste d'*Essai;* c'est sous le titre plus modeste encore d'*Etudes* que celui-ci se montre au jour. L'un semble avoir conduit à l'autre. L'idée d'approfondir la théorie des arts pour jouir plus délicieusement de leurs productions, se lie étroitement à celle de rechercher les causes du vrai bonheur pour les faire naître en soi et autour de soi. Après les ravissantes émotions que procure le spectacle ou l'exercice des vertus, il n'en est pas de plus douces que celles qui sont causées par la contemplation des chefs-d'œuvre du génie; et il manqueroit quelque chose à la félicité de l'homme de bien, qu'un vice d'organisation priveroit des jouissances dont ces chefs-d'œuvre sont l'inépuisable source.

La recherche des qualités qui constituent le *beau* a exercé de tout temps la sagacité des plus grands philosophes. Platon en a fait l'objet de deux de ses dialogues, le *Phèdre* et le *grand Hippias*. A la vérité, il s'y propose moins de décider la question, que de la dégager des fausses subtilités dont les sophistes l'enveloppoient, faute de la pouvoir résoudre; et, disant très bien ce que le *beau* n'est pas, il s'abstient de dire ce qu'il est.

S. Augustin, dans un traité qui est perdu, et dont il ne nous reste que quelques idées éparses dans ses

écrits, regardoit l'unité, c'est à dire le rapport exact des parties d'un tout entre elles, comme le principe constitutif de toute beauté : c'est certainement fournir une définition incomplète du *beau*, ou donner à l'idée d'unité une extention presque indéfinie que la saine métaphysique réprouve.

Parmi les modernes, Wolf, philosophe léibnitien, prétend que ce qui plaît s'appelle *beau*, et que le *beau* consiste dans la perfection : c'est substituer une difficulté à une autre, et former un cercle vicieux; le *parfait* n'est pas plus aisé à définir que le *beau*.

Crouzas, dans son *Traité du beau*, entreprend de déterminer tous les caractères de cette qualité générique, et il en compte cinq, l'unité, la variété, l'ordre, la proportion et la régularité : on a pensé généralement que cette définition étoit redondante, qu'elle comprenoit plusieurs qualités dont l'analogie est telle qu'elles rentrent, pour ainsi dire, les unes dans les autres; on auroit pu ajouter qu'elle étoit insuffisante, et que quelques-uns des caractères incontestables de la vraie beauté ne s'y trouvent pas renfermés.

Hutcheson, célèbre professeur de philosophie morale dans l'université de Glascow, et auteur d'un ouvrage intitulé : *Recherches sur les idées de la beauté et de la vertu*, est d'avis qu'il ne faut pas plus demander, *qu'est-ce que le beau?* que demander, *qu'est-ce que le visible?* et il établit l'existence d'un *sens interne*, d'un *sixième sens*, qui nous sert à distinguer les belles choses, comme celui de la vue à discerner les formes et les couleurs. Il est possible qu'il y ait en nous une faculté indépendante de l'édu-

cation, de l'habitude et de la convention, qui reçoive naturellement l'impression du *beau*, de tous les objets dans lesquels il réside; mais cette impression n'est qu'un effet, dont les causes sont renfermées dans les objets mêmes; et c'est de là qu'il s'agit de les faire sortir par l'analyse philosophique; Hutcheson, avec son *sens interne*, n'explique rien; il ne fait qu'éluder la question en la déplaçant.

Le P. André, dans son *Essai sur le beau*, ouvrage fort vanté autrefois et trop déprécié peut-être aujourd'hui, divise le *beau* en quatre espèces qu'il appelle *beau visible*, *beau dans les mœurs*, *beau dans les ouvrages d'esprit* et *beau musical*, et qu'ensuite il subdivise elles-mêmes en trois autres espèces de *beau*, l'*essentiel*, le *naturel*, et l'*artificiel* ou l'*arbitraire*, consistant toutes trois dans la régularité, l'ordre, la proportion et la symétrie. Ces divisions et subdivisions, ce procédé pédantesquement didactique, a imposé à beaucoup d'esprits; mais il a répandu plus d'obscurité que de lumière, et surtout plus d'ennui que d'agrément sur une matière qui repousse les formes arides de l'école, et veut un mélange bien fondu de théorie et d'exemples, de métaphysique et de sentiment, de raison et d'enthousiasme. Le P. André, d'ailleurs, parlant sans cesse d'ordre, de proportion, de symétrie, etc., ne se donne pas la peine ou plutôt ne se sent pas la capacité d'expliquer le rapport que ces qualités extérieures ont avec les facultés de notre ame, et la sympathie secrète à l'aide de laquelle les unes agissent sur les autres; c'est avancer des propositions sans les prouver; c'est

bâtir un système avec des mots et non avec des idées; car, pour mettre l'unité, par exemple, au nombre des qualités qui constituent le *beau,* il ne suffit pas de la nommer, il faut encore démontrer comment et pourquoi elle fait sur notre ame une de ces impressions d'où résulte le sentiment du *beau* véritable.

L'auteur inconnu d'un *Essai sur le mérite et sur la vertu* n'y fait pas tant de façons, et ne s'égare pas en de si profondes recherches : suivant lui, l'utile est le seul fondement du *beau.* Voltaire lui a répondu plaisamment, lorsqu'il a dit qu'une médecine prise à propos étoit sans doute *utile,* mais qu'il ne s'ensuivoit pas qu'elle fût *belle;* et il l'a réfuté sérieusement en ajoutant que, pour donner à quelque chose le nom de beauté, il falloit qu'elle causât de l'admiration et du plaisir. En général, Voltaire n'étoit pas d'avis que l'on composât des traités sur le *beau;* l'écrit de M. Droz l'auroit peut-être fait revenir de sa prévention.

Quelques auteurs plus récents que tous ceux dont je viens d'indiquer sommairement les idées principales, ont traité la même matière, et, se livrant également à l'esprit de système, ont tous plus ou moins mêlé les erreurs aux vérités. Les uns réduisant à une seule qualité le principe du *beau,* les autres le divisant en un certain nombre de qualités diverses, ils se sont rarement accordés entre eux; et la plupart, entêtés d'une opinion qui avoit peut-être sa source dans quelque particularité d'état ou d'organisation, n'ont point su considérer les arts de ce point de vue élevé qui permet d'en discerner les différences spéciales, et d'en

saisir les rapports communs. Ils ont tous eu principalement le tort de faire de la métaphysique plutôt que de l'analyse, de créer abstractivement des règles, au lieu de les faire sortir de l'examen et de la comparaison des travaux d'un même art, ou de plusieurs arts ensemble; enfin, leurs spéculations froides et stériles, dépouillant de tout son charme un sujet où le goût, le sentiment et l'inspiration doivent se faire sentir, n'exciteront jamais dans l'ame d'un artiste cette flamme active de l'imagination qui le consume, en lui faisant produire des chefs-d'œuvre. Il y auroit pourtant de l'injustice à ne pas reconnoître que quelques uns d'entre eux ont fait preuve de beaucoup de sagacité ou de savoir, donné des aperçus aussi justes qu'ingénieux, et jeté des traits de vive lumière sur plusieurs points importants de la théorie des arts. Les Anglois et les Allemands se sont particulièrement livrés à ce genre de disquisitions, et ce n'a pas toujours été sans succès : il est fâcheux qu'en général ils aient trop voulu raffiner sur une matière déjà très subtile de sa nature, et surtout qu'ils n'aient pas été dirigés dans l'exposition de leurs recherches par cet esprit de suite et de méthode qui place les idées dans l'ordre de leur génération, les fortifie par leur enchaînement, les éclaircit par leur rapprochement et, pour ainsi dire, par leur réflexion mutuelle. On l'a dit, il y a long-temps, et chaque jour de nouveaux exemples le confirment : il existe de bons ouvrages dans les littératures étrangères; mais c'est dans la nôtre que se trouvent les livres bien faits. En effet, nos écrivains se montrent toujours les plus judicieux de tous pour tracer le plan

et déterminer les proportions d'un ouvrage; ils sont habituellement clairs et précis, quand trop souvent les autres sont obscurs et diffus. Marmontel, dans un article de quelques pages sur le *beau*, inséré d'abord dans l'*Encyclopédie*, et transporté depuis dans les *Éléments de littérature*, a peut-être renfermé plus d'observations fines, d'idées saines et de principes lumineux qu'on en trouveroit dans de gros volumes fabriqués au-delà du Rhin ou de la Manche; du moins est-il certain qu'on rapportera de la lecture de son opuscule une notion plus juste et plus nette du sujet, qu'il ne seroit possible de la puiser dans ces énormes fatras de métaphysique obscure et d'érudition indigeste. Marmontel promène sa pensée sur les différentes espèces de *beau* dans la nature et dans les arts, le *beau intellectuel*, le *beau moral* et le *beau matériel* ou *sensible;* il montre à quoi l'esprit, l'ame et les sens peuvent les reconnoître, et il réduit à trois leurs qualités distinctives, la *force*, la *richesse* et l'*intelligence;* mais bientôt, se renfermant dans l'examen de la beauté attachée aux ouvrages des arts, et particulièrement des arts de l'esprit, il sème sur ce terrain, qui lui est propre, les germes d'idées les plus féconds, mêlés aux fleurs de l'instruction littéraire la plus variée et la mieux choisie.

M. Droz n'a pas été découragé par le mérite et la renommée de tant de devanciers, qui d'ailleurs ne lui sont peut-être pas tous connus. Lorsque les contradictions qui les divisent entre eux ne donnent point à penser que la question dont ils se sont occupés ne peut pas être réduite à des principes fixes et certains,

leur effet le plus naturel est de faire croire que cette même question n'a pas été traitée suivant une bonne méthode, et que, mieux discutée, elle ne doit pas être insoluble. Cette dernière opinion a été celle de M. Droz. Doué d'une ame sensible et d'organes délicats, amoureux des beaux arts, et jouissant de leurs chefs-d'œuvre avec délices, il ne lui a pas semblé impossible, en écoutant, pour ainsi dire, attentivement ses sensations, d'en discerner les causes secrètes dans les objets mêmes qui les produisent, et d'assigner, d'abord pour chaque art en particulier, ensuite pour tous les arts rapprochés et comparés entre eux, les qualités dont l'assemblage plus ou moins complet imprime à leurs productions ce caractère qu'on appelle le *beau*.

M. Droz, en commençant, répète une observation bien souvent faite, c'est que nous ignorons la signification précise des termes dont nous nous servons le plus. « La plupart de nos expressions, dit-il ingé« nieusement, ressemblent à ces rouleaux de monnoie « qui circulent sans être jamais comptés. » Le terme de *beau* n'est pas absolument dans ce cas. Bien des gens, comme on peut le voir plus haut, ont voulu en connoître la valeur intrinsèque, et savoir, pour ainsi dire, en *quelles espèces* elle consistoit; mais, en général, ils ne se sont accordés ni sur la nature, ni sur le nombre des parties dont ce tout métaphysique est formé. Il n'est donc pas inutile d'en faire encore une fois le compte et l'appréciation. M. Droz a entrepris cette tâche. Nous allons voir comme il s'en est acquitté.

Laissant de côté le *beau moral* et le *beau naturel*,

c'est du *beau artificiel* seulement qu'il promet de s'occuper, sans renoncer toutefois à faire aux autres l'emprunt de tout ce qui pourra servir à éclairer ou à justifier sa théorie. Les qualités d'où résulte le *beau* sont, suivant lui, les mêmes pour les différents arts, et il fonde ce principe sur ce qu'il y a une sensation principale causée par tous les chefs-d'œuvre. Tous, indépendamment des émotions diverses dont ils nous agitent, élèvent notre ame, et lui procurent ainsi la plus douce volupté dont elle soit susceptible. Ce seul aperçu peut donner une idée du genre de philosophie de l'auteur.

Ce qui nous frappe d'abord dans les productions des arts, c'est la grandeur physique. « Les rives du « Nil ont vu cette grandeur déployer sa puissance. Nés « sous un ciel dont l'éternelle sérénité paroît accroître « l'étendue, sur un sol où l'œil se perd en mesu- « rant l'uniforme immensité des plaines, les Egyp- « tiens avoient besoin que leurs travaux fussent en « harmonie avec les vastes théâtres qu'ils vouloient « décorer d'édifices, d'obélisques et de pyramides. La « nature, qui les secondoit, leur offroit des masses « de granit effrayantes; ils taillèrent les rochers, et « l'Egypte vit la durée des monuments des arts s'asso- « cier à la durée du monde. » Si je ne m'abuse, il y a dans cette manière d'expliquer la grandeur colossale des édifices égyptiens une pensée aussi juste qu'ingénieuse, et un exemple de bon style.

Le *beau relatif* peut se passer de la grandeur; mais le *beau absolu*, la perfection, ne peut exister sans elle. Dans l'architecture, la longueur des lignes et

l'étendue des masses sont nécessaires pour produire une grande impression. Seules, elles imposent déjà; réunies à la pureté, à l'élégance des coupes, des profils et des ornements, elles excitent l'admiration. Dans la peinture et dans la sculpture, des proportions un peu au-dessus de l'humain donnent aux figures un caractère de noblesse qui frappe l'imagination. Réduisez de quelques pouces les proportions de l'Apollon du Belvédère, et vous le dépouillerez de sa divinité. Au contraire, de l'admirable déluge du Poussin, faites, au lieu d'un tableau de chevalet, un tableau où les objets soient de cette grandeur un peu plus que naturelle dont je viens de parler, et vous ajouterez beaucoup à l'effet prodigieux de cette scène effrayante et sublime. Dans les arts qui ne sont pas soumis au sens de la vue, l'étendue est moins nécessaire, parce que nous ne connoissons que successivement les différentes parties de leurs productions, au lieu de les apercevoir simultanément. On ne peut nier cependant qu'un poëme épique, ou la partition d'un opéra, ne soient des ouvrages plus étonnants, plus admirables, s'ils sont beaux, qu'une belle épître ou qu'une belle symphonie. L'idée de la grandeur physique se lie ici à celle de la force morale qui a été nécessaire pour concevoir et pour exécuter ces vastes compositions. M. Droz est le premier, du moins à ma connoissance, qui ait placé la grandeur, l'étendue, parmi les caractères du beau porté jusqu'au plus haut degré qu'il puisse atteindre; et cela me paroît être une découverte heureuse. Il est loin toutefois d'exagérer le pouvoir de cette qualité; il ne la considère que comme un cadre

plus imposant qu'un autre, dont il ne tient vraiment compte qu'autant que le génie l'a su bien remplir.

La vérité, quoi qu'il semble, exerce un grand empire sur notre ame; les arts, qui l'ont senti, empruntent d'elle une partie de leur puissance. Il est inutile de dire combien cela est vrai des arts purement imitatifs. Les peintres et les statuaires choisissent leur modèle sans doute, ou plutôt ils le créent en réunissant dans leur imagination et sous leurs mains les traits épars dans la nature; mais ils veulent que leur copie soit fidèle, soit conforme à ce type idéal du beau dont tout homme bien organisé a le sentiment intérieur, et qu'il reconnoît sans peine dans ces chefs-d'œuvre du pinceau et du ciseau. Dans le sens étroit, un portrait est *plus vrai* qu'une tête d'étude, par exemple, et cependant il cause généralement moins de plaisir; c'est qu'il n'offre qu'une vérité particulière, appréciée de peu de personnes, tandis que l'autre s'élève à cette vérité générale que tous les hommes savent sentir et goûter : dans le sens étendu, la tête d'étude est donc *plus vraie* que le portrait. C'est à ce dernier genre de vérité qu'aspirent principalement les arts d'imitation, et c'est une de leurs plus grandes gloires que d'y avoir atteint. Il en est de même de la poésie, quand elle se propose de peindre la nature.

« Je crois, dit M. Droz, sentir de l'analogie entre « la convenance et la vérité; » et, d'après ce principe, qu'il pouvoit énoncer moins timidement, il trouve encore le caractère de la vérité, ou ce qui en est l'équivalent, dans les productions des arts qui n'imitent pas, et des autres arts quand ils n'imitent plus. Ainsi, la poé-

sie, la peinture, lors même qu'elles s'abandonnent aux caprices les plus déréglés de l'imagination, sont tenues de donner une sorte de vraisemblance à l'impossibilité même, comme dans les arabesques de Raphaël et les extravagances de l'Arioste. Ainsi, la musique, qui n'est réellement imitative que lorsqu'elle affecte puérilement de reproduire des bruits naturels, met de la vérité dans ses compositions dramatiques, quand elle établit un rapport sensible entre les sons qu'elle choisit, et les sentiments dont elle doit embellir l'expression. Ainsi, l'architecture qui s'imite presque toujours elle-même, et, quoi qu'on en ait dit, n'a jamais imité la nature, met aussi de la vérité dans ses monuments, en leur donnant un caractère conforme à leur destination : on recevroit l'impression du faux à la vue d'un temple qui seroit *colifichet*, d'une maison de campagne qui seroit austère ou somptueuse, d'une prison dont l'aspect seroit léger, élégant et gai.

A la fin de ce chapitre, rempli comme tous les autres de vues fines et neuves, mais où j'ai cru sentir un peu de désordre, l'auteur donne une éloquente et solide raison de la nudité des statues héroïques, ce sujet de controverse qui dure encore : « Quand « le statuaire, dit-il, représente un héros qui n'est « plus, pourquoi le couvriroit-il d'un inutile vête- « ment? Ce héros a quitté la terre; une imagination « poétique le voit dans l'Elysée ou dans l'Olympe, « au rang des demi-dieux : quels vêtements sont les « siens? L'artiste voudroit ne lui rendre rien de ter- « restre, et il suit une convenance parfaite, lorsque, « employant la nudité, il dévoile à nos yeux des for-

« mes pures et divines. » J'aurois voulu que M. Droz s'en tînt là, et qu'il ne dit pas plus loin, pour excuser l'invraisemblance de la nudité dans les statues en général : « Il n'est pas impossible qu'un homme ait « quitté ses vêtements sous les yeux du statuaire. » Quoi! pour n'être pas choqué, il faudra qu'au lieu d'un personnage mythologique, historique ou seulement de convention, je voie, je suppose un modèle qui s'est déshabillé dans l'atelier du sculpteur! Cette raison ne me paroît pas digne de M. Droz. La meilleure sera toujours celle-ci : une statue sans vêtements est plus difficile à faire et plus belle à contempler qu'une statue couverte des plus élégantes draperies.

Je ne puis m'empêcher de citer le début du chapitre suivant, où il est question de la simplicité. « L'amour du vrai dispose à l'amour de la simplicité. « Pourquoi ces qualités inspirent-elles ùn sentiment « d'élévation très vif aux ames dignes de connoître le « beau? C'est, je pense, qu'une ame naturellement « grande nourrit déjà ces qualités en elle-même. Vraie, « simple dans ses actions et dans ses discours, elle « revoit avec fierté, dans les monuments du génie, « les qualités dont elle a pris le goût et l'habitude. » Quelques philosophes accoutumés à faire, pour ainsi dire, une analyse toute matérielle de nos sensations, refuseront peut-être d'admettre ce rapport établi par l'auteur entre les qualités que nous admirons dans les monuments des arts et celles que nous possédons nous-mêmes ; pour moi, j'aime à croire que ce n'est pas une analogie apparente et illusoire; que, c'est au contraire, une relation véritable et essentielle. Sans vouloir *spi-*

ritualiser mal à propos, pourvu que l'on reconnoisse dans l'homme l'union intime de deux natures différentes, on ne peut guère nier que notre ame n'ait certains rapports secrets de sympathie ou de répugnance avec les objets extérieurs qui font impression sur elle par l'entremise des sens. Au reste, en ce genre, rien n'est démontré ni ne peut l'être; et il y a un plus grand tort que de se tromper, c'est de soutenir avec une ardeur intolérante, que la certitude même n'autoriseroit pas, des opinions qui sont tout au plus probables.

Je reviens aux qualités qui constituent le *beau*. Après avoir appliqué le principe de la simplicité à tous les arts, et fait voir quel charme il prête à leurs productions diverses, l'auteur traite de la nature et des avantages de la variété, qualité qui semble opposée à la simplicité, et qui cependant s'unit à elle dans tous les objets qu'on admire. Un sujet doit être simple; mais, pour qu'il ne soit pas nu, froid et uniforme dans son exécution, il faut qu'il s'embellisse de détails variés et de contrastes bien choisis. Suivant M. Droz, « on pourroit dire qu'un contraste est « la variété devenue plus saillante, en se concentrant « sur deux objets, et que la variété est une suite de « contrastes affoiblis. »

J'ai déjà eu, dans tout le cours de cet examen, le regret de ne pouvoir faire connoître les ingénieux développements que l'auteur donne à chacune de ses propositions; les bornes que j'ai dû me prescrire, m'avertissent d'analyser avec plus de sécheresse encore ce qu'il me reste à examiner de son livre. L'originalité termine l'énumération des qualités qu'il juge néces-

saires pour produire le *beau* absolu, et lui-même couronne dignement l'exposé de sa théorie, en nous faisant apercevoir ce qu'il nomme le *complément du beau*, dans l'alliance de la morale et du génie. Un ouvrage réunit tout ce que l'art a pu imaginer pour exciter le plaisir et l'admiration : cet ouvrage est beau; voulez-vous qu'il le soit plus encore et qu'il atteigne les dernières limites de la perfection? Qu'à l'avantage de charmer les sens, il joigne celui d'élever l'ame, de lui faire éprouver quelque noble transport, de lui inspirer l'amour de quelque vertu.

Je finis, en déplorant l'impuissance de la critique, toujours plus habile, quoi qu'elle fasse, à signaler les fautes d'un ouvrage qu'à en faire sentir les beautés. Je suis trop certain de n'avoir donné qu'une imparfaite idée du mérite que j'ai remarqué dans le livre de M. Droz, et du plaisir très vif qu'il m'a fait éprouver. Mais je renvoie les lecteurs au livre même : aucun, je le certifie, n'en achèvera la lecture sans avoir applaudi au talent de l'auteur, avoir accordé de l'estime à son caractère, et s'être senti quelque affection pour sa personne.

RECHERCHE

DES CAUSES QUI ONT FAIT FLEURIR LES ARTS DANS LA GRÈCE,

ET ONT EMPÊCHÉ LEURS PROGRÈS DANS D'AUTRES CONTRÉES NON MOINS FAVORISÉES DE LA NATURE; A L'OCCASION DU MUSÉE DES ANTIQUES, PAR M. BOUILLON.

IDÉE ET JUGEMENT DE CET OUVRAGE.

Je voudrois qu'on entreprît d'examiner à fond pourquoi, dans les contrées les plus anciennement civilisées du globe, telles que l'Inde, l'Egypte et la Chine, les arts du dessin ont rampé dans une éternelle enfance, ou du moins n'ont pu s'élever qu'à des productions bizarres, monstrueuses ou gigantesques, monuments de patience, de prodigalité et de mauvais goût, tandis que chez les Grecs, nation éphémère en comparaison de celles de l'Orient, ces mêmes arts se sont élancés rapidement à un point de perfection qu'on n'a plus atteint depuis, et au-dessus duquel il sera toujours impossible de se placer? Il me semble que, pour résoudre ce singulier problème, il faut recourir aux raisons tirées du climat et des institutions. L'Inde et l'Egypte sont des régions continuellement embrasées par les rayons d'un soleil que ne voile aucun nuage : un tel état de l'atmosphère en-

gendre nécessairement la paresse de l'esprit et du corps. La même cause oblige les habitants à s'envelopper entièrement de tissus qui les défendent du contact immédiat d'un air dévorant : en même temps que les visages, qui seuls y sont exposés, contractent une couleur uniformément noirâtre, les formes, ensevelies sous de lourds vêtements, ou s'amaigrissent par l'excès de la transpiration, ou acquièrent un volume ignoble par l'extrême relâchement du tissu cellulaire. Sous de telles latitudes, il ne peut y avoir de beauté véritable : or, la belle nature est nécessaire aux beaux-arts : n'ayant que la laideur et la difformité sous les yeux, où les peintres et les statuaires puiseroient-ils l'idée de la correction et de l'élégance? Ici, les causes morales ne sont pas moins puissantes que les causes physiques. Chez toutes les nations, et particulièrement chez celles qui admettoient le polythéisme, il a existé entre la religion et les arts une association étroite qui leur étoit mutuellement profitable. Les artistes, en fabriquant des dieux, se procuroient la richesse et la gloire; mais, en même temps, leur génie imprimoit aux divinités sorties de leurs mains cette majesté imposante ou terrible qui devoit faire fléchir le genou des mortels. Malheureusement pour les artistes de l'Inde et de l'Egypte, l'imagination sombre et mystérieuse des prêtres de ces deux contrées avoit enfanté des théogonies peuplées d'êtres chimériques, qui offroient tantôt un mélange hideux de l'homme et de la bête, tantôt une multiplicité monstrueuse de membres et d'organes. Quels progrès le ciseau et le pinceau pouvoient-ils

faire dans l'art de représenter la nature humaine avec une noble fidélité, tandis qu'ils étoient occupés sans cesse à reproduire les épouvantables images d'Anubis, d'Osiris et d'Apis, ou celles de Brahma et de Vichnou? Les artistes ne pouvoient pas même essayer d'embellir, par une exécution plus régulière, ces figures d'une composition si affreusement bizarre. Il sembloit que l'intégrité du système religieux, ainsi que le maintien de la croyance et de la vénération publiques, tînt à ce que le type grossier des divinités du pays, telles qu'elles avoient été figurées d'abord, ne fût jamais altéré, même par le perfectionnement des formes. Platon rapporte que la théocratie égyptienne, jalouse de maintenir son autorité, ne conçut pas d'autre moyen, pour réprimer l'inquiétude des esprits, que de les arrêter dans leur premiers écarts, et qu'en conséquence elle fit des lois qui défendoient aux artistes de prendre le moindre essor, et les obligeoient à copier servilement ceux qui les avoient précédés. On sait d'ailleurs que, dans l'Egypte et dans l'Inde, les citoyens étoient divisés en un grand nombre de classes distinctes, d'où il ne leur étoit pas permis de sortir, et qu'ainsi tous ceux qui exerçoient une industrie quelconque, l'avoient reçue de leurs pères en héritage, et la léguoient à leurs enfants, sans que d'autres eussent la faculté de s'y livrer comme eux. Cette étrange institution civile, qui interdisoit toute concurrence, anéantissoit toute émulation, et, par conséquent, rendoit tout progrès impossible, suffiroit seule pour expliquer l'état d'imperfection primitive et d'immobilité absolue dans lequel

les moyens d'égaler leurs maîtres, et assuroient la postérité du génie. C'est ainsi que, chez ces heureux Grecs, par un assemblage de circonstances qu'aucun temps et aucun lieu n'ont vu se reproduire aussi complétement, le climat, l'éducation, les mœurs, la religion, l'esprit public, les principes et les intérêts du gouvernement, tout enfin favorisa la culture des arts du dessin, et les éleva à cette hauteur divine qu'il faut peut-être se résigner à n'atteindre jamais.

Il est inutile de rappeler ici par quelles suites de grands événements presque toutes les merveilles du ciseau grec, échappées aux ravages du temps et des Barbares, ont été transportées d'Italie en France, et se trouvent aujourd'hui rassemblées dans le Musée des Antiques[1]. L'idée de reproduire et de multiplier par la gravure cette inappréciable collection, a été conçue par un artiste éminemment propre à l'exécuter. Notre école est riche en bons dessinateurs; mais le travail de la gravure leur est étranger. Elle compte aussi beaucoup de graveurs habiles; mais, pour la plupart, ils sont dessinateurs au moins médiocres. Ordinairement ils unissent leurs talents, et il en résulte quelquefois des ouvrages distingués, où les tailles d'un burin précieux reproduisent avec assez de fidélité les traits d'un crayon pur. Cependant le sentiment de l'original, quand il s'agit d'un tableau ou d'une statue, s'altère, s'affoiblit, ou du moins se refroidit toujours plus ou moins, en passant par ces

[1] Ce morceau a été écrit avant les événements qui ont rendu à l'Allemagne et à l'Italie les chefs-d'œuvre que nos victoires leur avoient enlevés.

deux traductions successives, dont l'une, celle du burin, comporte une foule de tâtonnemens et d'opérations minutieuses. Ce dernier inconvénient, en même temps qu'il cause l'imperfection de l'ouvrage, en occasione la cherté : il est nécessaire que le prix en soit calculé de manière à rembourser l'artiste des grandes avances de temps et de peine qu'il a faites. Depuis long-temps, on concevoit philosophiquement, et par forme d'hypothèse, un souhait qui sembloit ne devoir se réaliser jamais, puisqu'il avoit pour objet la réunion de plusieurs choses constamment séparées jusqu'ici, et presque inconciliables de leur nature. Il faudroit, disoit-on, d'abord qu'un bon dessinateur pût être son graveur à lui-même; ensuite que le procédé de l'eau forte, si vif, si rapide, et presque rival du crayon pour le sentiment du dessin, mais d'une rudesse, d'une âpreté qui offense l'œil, pût atteindre à cette délicatesse et à cette harmonie de nuances qui sont le partage exclusif du burin. Le problème, je le répète, paroissoit insoluble, et pourtant M. Bouillon l'a résolu. Sa gravure est un dessin que sa pointe exécute sur le cuivre, avec un sentiment aussi juste et une facilité aussi élégante que si son crayon se promenoit sur le papier; et son eau forte a, si j'ose m'exprimer ainsi, dérobé au burin le secret de multiplier régulièrement les tailles, de les ranger parallèlement, de les croiser, de les renfler, de les adoucir, de les lier par des points, en un mot d'exprimer d'une manière délicate, suave et harmonieuse, toutes les nuances des plans, tous les accidents de la lumière, et tous les jeux du clair-obscur.

M. Bouillon, distingué entre les meilleurs dessinateurs de l'époque actuelle par l'exactitude de l'imitation, a dessiné lui-même ses figures sur le cuivre, et ainsi elles ont conservé, sous sa main rapide et sûre, cette pureté et cette élégance de formes, ce sentiment et cette vivacité d'expression, qui toujours s'altèrent et se refroidissent plus ou moins sous le burin lent et méticuleux d'un graveur, ordinairement plus habile à tailler proprement le métal, qu'à modeler correctement la figure. Combien cet avantage ne doit-il pas être précieux, lorsqu'il s'agit de retracer ces chefs-d'œuvre du ciseau grec, dont les proportions sont si harmonieusement justes et les formes si noblement correctes, qu'il sembleroit que la nature elle-même dût les prendre pour type et les copier fidèlement, si, quelque jour, il entroit dans ses desseins de donner à la figure humaine cette perfection totale et absolue qu'elle n'a jamais reçue de ses mains! Ces admirables statues qu'à plus forte raison doivent prendre pour modèle, ou du moins pour objet d'inspiration, les sculpteurs et les peintres de tous les pays où les arts du dessin sont en honneur, naguère éparses dans les différentes capitales de l'Italie et de l'Allemagne, maintenant réunies dans la capitale des Français; et les artistes qui ont le bonheur de l'habiter, sont les seuls dont le talent puisse s'enflammer, s'étendre et s'épurer journellement, à l'aspect du marbre où respirent Apollon, Diane, Vénus, Pallas, Antinoüs et Laocoon. A la vérité, les artistes des autres pays ont la ressource des *plâtres* supérieurs à toutes les imitations possibles, puisque ce

sont les statues elles-mêmes, avec cette seule différence que le marbre pentélique ou celui de Paros s'est pour ainsi dire transmué en une matière beaucoup moins précieuse et plus fragile. Mais cette même fragilité rend infiniment difficile et dispendieux le transport lointain des pièces d'une certaine dimension; mais l'atelier le plus vaste ne sauroit contenir la centième partie de la riche collection du Musée des Antiques, et l'on est forcé de se borner à un petit nombre de torses, de têtes, de pieds et de mains, qui ne peuvent donner aucune idée des belles proportions relatives, de l'ensemble harmonieux et du caractère idéal ou divin des statues auxquelles ils appartiennent; mais enfin, l'administration des arts, justement jalouse de la conservation des marbres, permet bien rarement qu'il en soit pris de nouveaux moules, et l'on est réduit à des plâtres qui, sortis d'un creux fatigué, ne reproduisent plus la pureté des contours de l'original, la délicatesse de ses détails, et toutes les finesses de son exécution. Il est impossible, sans doute, de mieux remplacer l'avantage incontestable que les plâtres ont sous un seul rapport, et surtout de mieux obvier aux inconvénients non moins avérés qu'ils ont sous tous les autres, qu'en offrant aux artistes éloignés de Paris, et même à ceux qui l'habitent, une collection de gravures représentant, avec toute la fidélité qu'on pourroit exiger du crayon le plus habile, toutes les figures vraiment capitales de notre Musée, une collection peu coûteuse, eu égard au nombre et à la perfection des objets qui la composent, une collection enfin qui, renfermée en deux

volumes in-folio, peut se transporter partout sans peine, sans frais et sans risque, et n'exige pour tout emplacement qu'un portefeuille ou le coin d'un rayon de bibliothèque. Je ne doute pas un seul moment que le bel ouvrage de M. Bouillon ne devienne bientôt classique dans toutes les acceptions de ce mot, c'est-à-dire que les artistes et les amateurs ne le considèrent comme la production la plus distinguée d'un art tout nouveau, celui de l'eau forte, aspirant à rivaliser de moelleux et de fini avec le burin, et que tous ceux qui président aux établissements, soit publics, soit particuliers, qui ont les arts du dessin pour objet, ne s'empressent d'en faire l'acquisition, comme du moyen le plus facile et le plus sûr de maintenir un bon goût de style dans leurs écoles, et d'en interdire l'entrée à l'exagération et à la manière.

Ce n'est pas un accessoire superflu, ce n'est pas un ornement médiocre de la collection de M. Bouillon, que les notices explicatives dont les figures sont accompagnées. L'écrivain à qui l'on en est redevable, joint, à des connoissances littéraires très exactes et très approfondies, la saine théorie des arts puisée dans la fréquentation de quelques uns de ceux qui se sont le plus illustrés dans la pratique, et surtout ce sentiment naturel du beau, produit d'une organisation délicate, dont beaucoup d'hommes naissent privés, comme on l'est quelquefois du sens de l'ouïe ou de l'odorat, et dont les perceptions, plus ou moins promptes, fines et justes, sont sans doute ce qui constitue principalement les différens degrés d'ex-

cellence ou d'infériorité entre les artistes comme entre leurs juges. La réunion de toutes ces facultés si rares est indispensable dans celui qui veut appliquer aux productions de la statuaire grecque et romaine les principes de la critique pittoresque et les lumières de la critique archéologique. Le caractère de la sculpture n'a pas été le même chez toutes les nations où elle a fleuri; et, dans chaque pays, elle a eu différents âges, pendant lesquels elle a parcouru tous les degrés qui séparent l'enfance d'un art de sa décrépitude. Il faut d'abord que le coup d'œil de l'antiquaire, exercé par une longue suite de comparaisons, discerne, d'après la pose, les formes, le style et le travail même du ciseau, la patrie et le siècle d'une statue. Beaucoup d'antiques ont été exhumées dans un état affligeant de mutilation : les extrémités surtout avoient souffert des ravages du temps et de la barbarie; et c'étoit presque toujours à ces mêmes extrémités que se trouvoient placés originairement les accessoires, les attributs et les emblèmes qui servoient à désigner le personnage représenté. La restauration de ces chefs-d'œuvre, trop ordinairement confiée à l'ignorance et à l'inhabileté, ne fit qu'accroître le mal en paroissant le réparer. Quelquefois des têtes, des mains et des pieds antiques furent grossièrement ajustés à des corps auxquels ils n'appartenoient pas; plus souvent les parties manquantes furent refaites à neuf et chargées, suivant le caprice du restaurateur, d'attributs sans analogie, je ne dis pas avec l'essence ignorée du personnage, mais avec les caractères évidents de la figure. Enfin, pour aug-

menter le désordre, une fureur de nomenclature s'empara des esprits, et différents systèmes se succédèrent; durant un certain temps, on ne vit que des Grecs ou des dieux dans toutes les statues; à une autre époque, on n'y vit que des Romains ou des hommes; et, de toutes ces opinions exclusives, renversées les unes par les autres, il est resté beaucoup d'impositions de noms évidemment fausses, mais déjà confirmées par une longue prescription, et, par conséquent, très difficiles à réformer. Il faut que l'antiquaire qui aspire à débrouiller en partie ce cahos, possède à fond, et, pour ainsi dire, ait sans cesse présente à sa mémoire toute la littérature grecque et latine, afin de pouvoir trouver au besoin, dans l'écrit le moins fréquenté, dans le passage le moins aperçu d'un prosateur, d'un poète ou d'un philologue ancien, quelque détail d'histoire générale ou particulière, de mythologie, de lithurgie ou de mœurs, qui lui révèle l'homme ou le dieu depuis si long-temps caché sous un faux nom, et rendu plus méconnoissable encore par des signes imposteurs. Winkelmann s'est illustré dans cette science par son ingénieuse pénétration; mais on a eu souvent à lui reprocher l'audace et la fragilité de ses conjectures. Le célèbre M. Visconti, avec une sagacité non moins profonde, possédant une instruction plus sûre et plus vaste, a su porter, dans l'art de conjecturer, toute la certitude, toute l'évidence de la démonstration. « Ce savant « illustre (je transcris les propres paroles de M. ***) « a bien voulu s'intéresser à la grande entreprise de « M. Bouillon, pour laquelle il a une estime toute

« particulière, aider l'auteur des Notices de ses pré-
« cieux conseils, lui communiquer même plusieurs
« dissertations inédites sur les monuments les plus
« importants de l'antiquité, répandre enfin sur ce tra-
« vail tous les trésors de sa science et de sa critique. »
En effet, presque toutes les Notices un peu considérables sont enrichies de quelque discussion savante ou de quelque conjecture lumineuse, empruntée soit aux écrits, soit à la conversation de M. Visconti. M. *** s'est montré digne d'ajouter ses idées à celles d'un pareil maître. Ses vues générales sur l'art sont élevées et fécondes; ses analyses particulières sont délicates et justes. Il parle des beautés avec un sage enthousiasme, des défauts avec une franchise éclairée. Il détruit de fond en comble plusieurs erreurs consacrées, et met à la place des vérités nouvelles qui ne peuvent manquer de s'établir dans tous les bons esprits. On remarquera sans doute ce qu'il dit, en plus d'un endroit, du principe de l'imitation. Les artistes grecs ne se piquoient pas d'innover sans cesse; ils ne se faisoient point scrupule de s'imiter les uns les autres, et l'on ne connoissoit pas chez eux cette espèce de point d'honneur qui consiste à ne pas oser s'approprier les idées d'autrui, ou du moins à déguiser ses larcins avec assez d'adresse pour n'en être pas soupçonné. Lorsqu'un d'eux avoit réuni le premier dans la représentation de quelque divinité un beau caractère de tête à une belle attitude, son ouvrage devenoit une sorte de type, auquel les plus grands maîtres ne rougissoient pas de se conformer. Les imitations, ou, si l'on veut, même les copies, se suc-

cédoient indéfiniment; et celles qui l'emportoient sur l'original par le mérite de l'exécution, lui étoient hautement préférées. Qu'en résultoit-il? Une fois entrés dans la route du naturel et du beau, les artistes grecs s'y maintenoient, et ne tomboient point dans ces écarts ridicules où les nôtres sont souvent entraînés par la manie de faire autrement que leurs devanciers. On ne manquera pas de remarquer encore avec quel mélange de force et d'adresse M. *** combat de vieux préjugés qui mettoient plusieurs statues, tantôt bien au-dessus, tantôt bien au-dessous de leur mérite réel. Il ne tiendra pas à lui, par exemple, que désormais la Diane de Versailles n'excite un enthousiasme égal à celui qu'inspire l'Apollon du Belvédère. Après avoir lu l'élégante dissertation où il prouve que ces deux enfants de Latone ont entre eux une ressemblance qui consacre leur fraternité divine, et fait croire qu'ils ont été enfantés par le même génie, on est tenté de s'écrier avec un poète :

Oui, je sens que Diane est la sœur d'Apollon !

EXAMEN

DU PROJET FORMÉ PAR M. LEMERCIER,

DE SUBSTITUER A L'ANTIQUE MYTHOLOGIE DES GRECS ET DES ROMAINS, UNE THÉOGONIE NOUVELLE, FONDÉE SUR LES PRINCIPES DE LA THÉORIE NEWTONIENNE.

On n'a peut-être jamais formé, en littérature, un dessein aussi grand, aussi hardi, que celui qui a inspiré le poëme de *l'Atlantiade*. Il ne s'agit de rien moins que de remplacer l'antique mythologie par une mythologie nouvelle. C'est bien là véritablement la *guerre des Dieux anciens et modernes*, ou, si l'on veut, c'est l'entreprise de Mahomet détruisant l'absurde polythéisme, et fondant, sur ses ruines, une religion plus conforme à la nature des choses divines et humaines. Aussi, il me semble entendre M. Lemercier dire, comme ce prophète conquérant, dans la tragédie de Voltaire :

> Je viens, après mille ans, changer ces lois grossières;
> J'apporte un joug plus noble aux nations entières;
> J'abolis les faux dieux, et mon culte épuré
> De ma grandeur naissante est le premier degré.

La renommée de M. Lemercier n'est pas *naissante*, il s'en faut bien; mais quel accroissement d'éclat et de durée ne recevroit-elle pas du succès de cet audacieux

projet? Si les dieux, éclos du cerveau de l'auteur, parvenoient à chasser du monde poétique les divinités qui en sont en possession depuis trois mille ans, et à s'y établir pour y régner aussi long-temps qu'elles, nul doute que ce jeune vainqueur du vieil Homère ne partageât au moins son immortalité. J'ose croire toutefois que le plus grand et le plus heureux génie seroit insuffisant pour opérer une semblable révolution, si d'ailleurs elle n'étoit fondée sur la raison, et, en quelque sorte, produite par la nécessité. Il importe donc moins, quant à présent, d'examiner la nouvelle mythologie, sous le rapport de la conception et de l'exécution, que de faire connoître et de discuter les motifs qui ont déterminé l'auteur à la créer. Je les trouve exposés avec beaucoup de précision et de netteté, dans un court paragraphe du discours préliminaire appelé par lui *Discours préparatoire*.

« Remontons à l'origine des fables. A quel dessein « furent-elles créées par l'imagination? Une analyse « attentive m'a répondu qu'elles servoient à rendre « sensibles les dogmes abstraits des sciences et l'ex- « plication des lois universelles, selon qu'on s'en figu- « roit la théorie, lorsque la mythologie fut inventée. « Or, l'étude de la nature a précédé la création des « fables, puisqu'elles n'en étoient que les attributs « supposés, et qu'elles se rattachoient aux vérités « qu'on avoit cru découvrir. Mais, me dis-je encore, « aujourd'hui que les axiomes des sciences se fondent « sur des certitudes expérimentales, les fables an- « ciennes, loin de s'accorder à leurs formules, les « contrarient et les démentent : conséquemment leur

« emploi changé détruit leur puissance sur nos esprits;
« et si l'on est jaloux du plaisir et de l'instruction que la
« poésie procuroit à son originè, il faut, à l'exemple
« des anciens poètes, contempler long-temps la nature
« entière, et rebâtir sur elle un édifice emblématique,
« en tout conforme à ses vrais phénomènes. Les igno-
« rants, dès lors, recommenceront à être enseignés
« par la poésie; et les savants, ne la dédaignant plus,
« perdront le droit de lui reprocher justement d'être
« en guerre avec le sens commun et la vérité. »

Ce raisonnement est adroitement fait; les propositions sont bien enchaînées; et, si on les accorde à l'auteur, la conséquence qu'il en tire ne pourra guère lui être contestée. C'est sur ces propositions mêmes que j'ai quelques observations à faire. Elles semblent établir que les fables, originairement destinées à figurer des vérités physiques, comme personne ne peut le nier, ont servi à cet usage aussi long-temps qu'elles ont été employées par les poètes grecs et latins, et qu'elles n'ont été détournées de ce but de leur institution, que dans les siècles modernes, soit parce qu'on n'en pénétroit plus le véritable sens, soit plutôt parce qu'elles ne s'accordoient plus avec les nouveaux principes des sciences naturelles. Ce n'est pas là, je crois, l'exacte vérité : l'histoire de l'origine et de l'usage des fables, telle que je la sais, et que je la conçois, me donne des résultats un peu différents.

Dans l'ancienne théocratie égyptienne, les prêtres, faisant souvent servir les phénomènes naturels au maintien et à l'accroissement de leur autorité, n'avoient garde sans doute d'en donner au peuple une

explication simple et littérale; ils les enveloppoient, au contraire, d'un voile allégorique que son œil ne pouvoit percer; et, pour augmenter en lui cette vénération qui réprime la curiosité, ils imprimoient un caractère sacré à leurs figures symboliques, en les faisant entrer dans leur système religieux. Lever ce voile en faveur de quelques uns, et leur montrer à nu les vérités qu'il cachoit au vulgaire, c'étoit peut-être en partie ce qu'ils appeloient les initier aux mystères. Quoi qu'il en soit, les Grecs, comme on sait, empruntèrent aux Egyptiens une partie de ces notions géologiques et astronomiques ainsi personnifiées, ou, pour mieux dire, divinisées; mais, suivant leur usage constant, ils en dénaturèrent tous les noms, ou en créèrent de nouveaux, plus conformes au génie de leur langue. Un petit nombre de sages, parmi eux, obtinrent l'interprétation de ces figures, ou en pénétrèrent d'eux-mêmes le sens : tout le reste n'y vit qu'un ordre de faits surnaturels, qu'une histoire miraculeuse, mais véritable, des dieux du ciel, de la terre et des enfers. L'apparence devint la réalité; le voile fut pris pour la chose même qu'il recéloit : Jupiter, Junon, Cybèle, Neptune, Apollon, Diane, etc., ne furent pas considérés comme des emblèmes figurant les diverses parties du système du monde, mais comme des divinités présidant à chacune d'elles. D'un autre côté, l'imagination des poètes grecs embellit de beaucoup d'ornements nouveaux les récits mystérieux rapportés de Thèbes et de Memphis : de là cette foule d'actions passionnées, de métamorphoses extravagantes et d'aventures de tout genre, où il seroit impossible,

quelque torture qu'on donnât à son esprit, et quelque violence qu'on fît à la vérité, de trouver le moindre rapport avec la formation et les lois de l'univers matériel.

Homère, qui n'a point inventé la mythologie grecque, comme on lui en attribue vulgairement l'honneur, mais qui, du moins, est le premier poète connu de nous qui en ait fait usage, Homère n'a certainement point employé ses divinités dans le sens de leur destination primitive, c'est à dire *à dessein de rendre sensibles les dogmes abstraits des sciences et l'explication des lois universelles.* Ce sont simplement les dieux de son pays, prenant parti dans la querelle de deux peuples, agissant ou parlant pour ou contre les héros des deux armées. Quiconque croiroit découvrir dans l'*Iliade* les principes de la physique mis en jeu, ressembleroit beaucoup au Tasse qui, quand il fut devenu fou, vit et voulut faire voir aux autres, dans *la Jérusalem délivrée,* les combats de l'ame et des sens. S'il y a quelque allégorie dans la conduite des dieux d'Homère, elle n'est point de l'ordre physique, mais de l'ordre moral; encore est-il vrai de dire que souvent il est difficile d'appliquer à leurs actions et à leurs discours les règles de l'équité ou même du bon sens. Chez tous les poètes grecs qui ont suivi Homère, et chez tous les poètes latins qui ont imité les Grecs, les dieux jouent exactement le même rôle : ils représentent quelquefois, si l'on veut, des êtres moraux, des vertus, des vices, des passions, mais nullement des principes et des phénomènes naturels; chez eux enfin, la mythologie n'est pas, comme à son

origine, le dépôt mystérieux et allégorique des connoissances humaines; c'est la tradition des choses divines, c'est la théologie des prêtres, c'est la religion des peuples. Quelques poètes philosophes, dans des ouvrages didactiques, l'ont ramenée à son institution originelle, en lui faisant exprimer des vérités physiques. Lucrèce invoque Vénus, qui n'est autre chose, dans ses vers, que le principe de la génération personnifié, et Virgile, dans ses *Géorgiques*, pour figurer l'influence fécondante de l'air sur la terre au printemps, fait descendre Jupiter dans le sein amoureux de son épouse. Mais les exemples de ce genre d'allégorie sont fort rares. En général, pour les poètes comme pour le vulgaire, Jupiter n'étoit que Jupiter, père des hommes et des dieux; Vénus, sa fille, étoit simplement la déesse de la beauté, et ainsi de toutes les autres divinités de la mythologie.

Je me résume. Les fables qui étoient originairement des symboles astronomiques et géologiques, ont cessé de l'être chez les Grecs et chez les Romains. Surchargées par eux de beaucoup d'inventions purement chimériques, elles ne pouvoient plus, qu'en un petit nombre de points restés intacts, concorder avec le système du monde, tel qu'on se le figuroit alors; et ce n'étoit plus, dans le fait, qu'un assemblage assez bizarre de contes merveilleux, dont les peuples s'étoient fait un corps d'histoire divine et de doctrine religieuse. Ce n'est donc pas seulement « depuis que les « axiomes des sciences se fondent sur des certitudes « expérimentales, que les fables anciennes, loin de « s'accorder à leurs formules, les contrarient et les

« démentent. » Donc, M. Lemercier, en voulant faire cesser cette discordance, cherche à remédier à un inconvénient qui est déjà bien ancien, puisqu'il remonte au moins jusqu'à Homère inclusivement. Mais tout ce que je viens de dire, on le sent bien, ne préjuge en aucune manière contre le mérite de la mythologie nouvelle; car, de cela seul que l'ancienne, telle que l'employoient les poètes grecs et latins, n'étoit pas une représentation symbolique des principes dont l'univers est formé, et des lois qui le régissent, il ne résulte pas qu'on ne puisse en créer une autre qui ait cette destination. La question est donc simplement de savoir quelle est celle-ci, et quel usage on en peut faire.

Jusqu'ici, les modernes se sont servis, en deux façons différentes, des anciennes fictions mythologiques; ils s'en sont servis historiquement et allégoriquement : historiquement dans les sujets antiques, allégoriquement dans tous les autres sujets. De ces deux emplois, le premier ne peut manquer de subsister toujours, à moins qu'on ne convienne de ne plus mettre en poëme narratif ou dramatique, non seulement les traits de la mythologie elle-même, mais encore ceux de l'histoire grecque et romaine, où les dieux de la fable figurent comme divinités reconnues et invoquées. Reste l'allégorie qui est tantôt physique et tantôt morale. Vénus, recevant dans ses bras Mars qu'elle a désarmé, c'est l'amour qui suspend les fureurs de la guerre, et en répare les désastres; Thémis, un bandeau sur les yeux et une balance à la main, c'est la justice que ne séduit ni la beauté ni l'or, et qui ne prononce qu'en faveur du bon droit; Jupi-

ter descendant en pluie d'or dans la tour où est enfermée Danaé, c'est l'opulence qui corrompt les surveillants de la beauté, et finit par la corrompre elle-même, etc., etc., etc. Tous ces emblèmes moraux sont ingénieux et justes : ils ont à la vérité l'inconvénient d'être un peu surannés ; mais qu'y faire? Je doute qu'il soit possible de les remplacer, et M. Lemercier lui-même paroît n'y avoir pas songé. Les allégories physiques sont donc les seules qu'il ait entrepris de bannir du Parnasse moderne; ces allégories ne sont pas savantes, je le sais; quelques unes même sont fausses. Par exemple, Apollon dételant ses coursiers pour aller partager la couche d'Amphytrite, n'est plus une image raisonnable, aujourd'hui qu'on ne croit plus que la terre est immobile, que le soleil marche et qu'il se couche dans la mer. Mais y a-t-il quelque danger à cela? je ne le pense pas. On ne va point chercher dans des vers des notions exactes sur le système du monde; et ceux qui prennent plaisir à en lire, savent, en général, à quoi s'en tenir sur les points importans de la cosmologie. D'ailleurs, à ne considérer que les intérêts de la poésie elle-même, elle s'accommode presque toujours mieux des apparences que des réalités; et les illusions populaires prêtent plus à ses pinceaux que les savantes vérités. Quelques beaux vers didactiques, dans lesquels elle a traduit, avec une brillante fidélité, le langage des Newton et des Lavoisier, font exception à cette règle, et par là même ne servent qu'à la confirmer : le même mérite de difficulté vaincue, qui fait vivre des passages de peu d'étendue, tueroit inévitablement un

long poëme. Au surplus, si, parmi les emblèmes physiques que la fable nous fournit, quelques uns *contrarient* et *démentent* les dogmes actuels de la science, tous les autres, sans s'appliquer aux éléments cachés et aux combinaisons secrètes des corps, figurent, avec une suffisante exactitude, les phénomènes naturels dont nos yeux sont frappés. Ainsi, dans les amours de Zéphyre et de Flore, nous voyons, avec un plaisir que la raison approuve, une rose qui s'épanouit au souffle d'un vent frais et doux; et, dans les fureurs d'Eole bouleversant l'empire de Neptune, un grand vent qui soulève les flots de la mer. Je crois que ces images, et mille autres encore qui sont proprement des formules et des expressions poétiques, continueront d'être à l'usage de la poésie aussi long-temps qu'elle voudra être un art de luxe, et non de nécessité; s'occupant de peindre gracieusement la nature plutôt que de l'expliquer savamment, aspirant enfin à produire sur les esprits d'agréables impressions plutôt qu'à leur inculquer des connoissances utiles. On objecte que, dans son origine, elle étoit essentiellement enseignante; qu'à elle seule étoit confié le dépôt des lois, des annales, de la religion et du savoir des peuples; et l'on regarderoit comme une entreprise aussi glorieuse que profitable, de la ramener au but de son institution première. Ceci me paroît renfermer une grande et dangereuse erreur. Que les poètes aient été les premiers historiens, les premiers théologiens, etc., je l'admets et je le conçois : dans des temps où l'écriture n'existoit pas encore, où la tradition orale étoit le seul mode de com-

physiques. Les premières sont des fictions consacrées qui seront éternellement admises dans les sujets tirés de l'antiquité; et la mythologie nouvelle ne peut avoir la prétention de les en exclure. Les allégories morales, qu'elle ne se propose pas davantage de remplacer, continueront également d'être employées, parce qu'elles sont justes, ingénieuses et poétiquement nécessaires. Quant aux allégories physiques, comme, en général, elles représentent les phénomènes de l'univers sensible, et non les lois de l'univers rationel, elles n'ont, quant à présent du moins, rien à démêler avec une mythologie savante qui figure les *forces virtuelles* du monde, telles que la *gravitation*, la *répulsion*, la *force centrale*, et la *force tangentielle* ou *de projectile*. Pour que la théogonie newtonienne pût disputer à la théogonie homérique le droit d'embellir les compositions poétiques, il ne faudroit pas qu'elle divinisât d'autres *puissances naturelles* et d'autres *principes fondamentaux;* il faudroit qu'elle personnifiât, sous de nouveaux traits, le ciel avec les astres et ses météores; la terre avec ses eaux, ses arbres, ses plantes, ses fruits et ses fleurs; en un mot, tous les êtres inanimés qui frappent nos sens dans la nature. Jusque là, sans doute, elle ne pourra pas plus être à l'usage de la poésie qu'à celui de la peinture. Je conclus donc que, d'ici à bien long-temps encore, la mythologie des anciens restera en possession du Parnasse des modernes.

L'idolâtrie encore est le culte des arts,

a dit l'auteur des *Jardins;* et Voltaire lui-même, qui

sut revêtir des plus brillantes couleurs de la poésie, les lois du monde découvertes par Newton, Voltaire a fait l'*Apologie de la Fable*, et prédit l'éternelle durée de son empire :

> On chérira toujours les erreurs de la Grèce,
> Toujours Ovide charmera.

Au surplus, si M. Lemercier a présumé un peu trop avantageusement des destinées futures de sa théogonie, en pensant qu'elle pourroit devenir la base d'un nouveau système mythologique, capable de *remplacer, en tout et partout*, les fables de l'antiquité, ce ne doit pas être un motif pour condamner l'*Atlantiade*. On peut douter que le polythéïsme newtonien fasse révolution dans l'univers poétique, et en bannisse l'ancien *culte des arts;* mais rien n'empêche assurément qu'il n'y prenne sa place parmi les mythologies diverses qui se le partagent. La tolérance religieuse est une des lois de ce paisible empire; on y invoque Jehovah, Jupiter, Osiris, Teutatès, Odin et Brahma : que Théose, Syngénie, Psycholie et Nomogène y aient aussi leurs autels; ils pourront aussi y avoir leurs adorateurs. Il manque aux divinités de M. Lemercier quelque chose de bien important en matière religieuse, c'est la sanction du temps : on ne fléchit pas volontiers le genou devant des dieux qu'on a vu faire; et notre siècle, en particulier, est fort peu propre à la fondation d'un culte nouveau. Mais l'ancienneté est un avantage que tout finit par obtenir, pourvu qu'il ne cesse pas d'exister; et d'ailleurs,

dût la théogonie newtonienne borner sa durée à l'instant qui l'a vue naître, il y auroit toujours, à l'avoir créée, cette sorte de gloire qui s'attache aux entreprises grandes et hardies.

UTILITÉ D'UNE HISTOIRE DE PARIS

ANCIENNE ET MODERNE.

JUGEMENT SUR UN OUVRAGE INTITULÉ TABLEAU HISTORIQUE ET PITTORESQUE DE PARIS, DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'A NOS JOURS. — REVUE DES DIVERS HISTORIENS DE PARIS.

Une grande ville, capitale d'un grand Empire, et théâtre d'une partie des événements les plus importants de son histoire, ne peut manquer d'être un objet presque universel de curiosité et d'intérêt. Etrangers et nationaux, tous s'empresseront de parcourir les fastes d'une cité célèbre qui, pendant une longue suite de siècles, a fixé sur elle les regards du monde entier; a passé, des horreurs de la barbarie, aux bienfaisantes merveilles de la civilisation; a vu des crimes inouïs et d'éclatantes actions de vertu; enfin, a renfermé et renferme encore dans son sein toutes les extrémités, tous les excès, tous les contrastes de la grandeur et de l'abjection, de la richesse et de la misère, de l'élégance et de la grossièreté, du plaisir et de la peine, du génie et de la sottise, de l'active industrie qui se consume en des travaux utiles, et de

l'agitation désœuvrée qui s'épuise en de vaines futilités ou en de ridicules intrigues.

Quel charme puissant, irrésistible, s'attache à tous les lieux remplis de grands intérêts ou peuplés de grands souvenirs! Rome antique reçoit encore, après vingt siècles, la visite et les hommages de l'univers. Des milliers d'érudits interrogent le sol sous lequel elle est ensevelie, pour découvrir la trace de ses places et de ses rues, de ses palais et de ses temples. Insensibles à la beauté des édifices modernes qui se sont élevés du sein de ses décombres, leur souhait le plus ardent, leur jouissance la plus vive est d'exhumer quelque débris de sa magnificence, et surtout quelque fragment, pour ainsi dire quelque feuillet mutilé de son histoire. Guidés dans leurs fouilles savantes par les foibles lueurs que les écrits de l'antiquité répandent sur l'objet de leurs recherches, et rattachant les monuments dont il n'existe plus que le souvenir, à ceux dont les ruines subsistent encore, ils ont voulu restituer, au moins sur le papier, la Rome des Consuls et des Césars; mais ils n'ont pu arracher au temps tous les secrets qu'il a dérobés, à la terre tous ceux qu'elle a enfouis : leur topographie conjecturale est pleine de lacunes et d'incertitudes. Parviendra-t-on jamais à remplir les unes et à fixer les autres[1]?

[1] Montaigne dit quelque part : « On ne voit rien de Rome que le « ciel sous lequel elle a été assise et le plan de son gîte. Cette science « que j'en ai est une science abstraite et contemplative, de laquelle « il n'y a rien qui tombe sous les sens : ceux qui disent qu'on y voit au « moins les ruines de Rome, en disent trop.....: ce n'est rien que « son sépulcre..... Plusieurs conjectures qu'on prend de la peinture

Quelle seroit la joie, le délire de ce peuple d'investigateurs, si tout à coup quelque antique manuscrit, rendu à la lumière, venoit étaler à leurs yeux l'exacte description de la ville éternelle, leur faire connoître la division de ses quartiers et leur position respective, la direction des rues qui les traversoient, l'emplacement des édifices publics ou particuliers qui en faisoient l'ornement! Avec quelle plus vive ardeur et quel plus heureux succès on les verroit poursuivre et diriger leurs travaux! Rome sortiroit tout entière du tombeau, ou du moins nous aurions son image fidèle. Combien nous éprouverions alors de charme à relire Tite-Live, Salluste, tous ces historiens latins qui nous ont retracé les excès despotiques des décemvirs, les sanglantes querelles du peuple et du sénat, des tribuns et des patriciens, les proscriptions de Sylla, de Marius et des deux triumvirats, enfin toutes ces révolutions, ces guerres et ces calamités intestines qui vengeoient l'univers du joug tyrannique que faisoit peser sur lui la puissance romaine! Le plan de Rome à la main, nous suivrions, dans toutes leurs démarches, les acteurs de ces scènes turbulentes ou cruelles; nous nous transporterions avec eux du Forum au Champ-

« de cette ville ancienne, n'ont guère de vérisimilitude; son plan « même étant infiniment changé de forme, aucuns de ses vallons étant « comblés, voire dans les lieux les plus bas qui y fussent, comme par « exemple, au lieu de *Velabrum*, qui, pour sa bassesse, recevoit « l'égoût de la ville et avoit un lac, s'étant élevé des monts de la « hauteur des autres monts naturels qui sont au-delà; ce qui s'est fait « par le tas et monceaux des ruines de ces grands bâtimens..... Je « crois qu'un ancien Romain ne sauroit reconnoître l'assiette de sa « ville, quand il la verroit. »

de-Mars, du temple de la Paix au Capitole, du Janicule au Mont-Aventin. Chaque fait important se lieroit dans notre mémoire à la situation du lieu, du monument qui en fut le théâtre ou le témoin; ces souvenirs de nature diverse se prêteroient un appui et une force mutuelle; enfin, la description exacte et détaillée de l'ancienne Rome, présentée à notre esprit par le discours, et rendue sensible à nos yeux par la gravure, seroit pour nous une *mnémonique* complète des révolutions de la république romaine. Si Paris doit subir la destinée commune à tous les ouvrages de l'homme; si cette ville, maintenant si florissante, doit succomber un jour sous les efforts du temps et les coups d'une barbarie nouvelle, le livre que j'annonce, survivant à la destruction des monuments les plus solides, grâce à ces deux arts qui éternisent, en les multipliant et les répétant à l'infini, les fragiles productions de la plume et du crayon, ce livre sera pour la capitale du monde moderne ce que seroit pour la capitale du monde ancien le manuscrit dont je n'ai supposé que trop gratuitement la découverte. Le tableau remplaceroit le modèle anéanti; et, dans la suite des siècles, l'homme qui méditeroit sur les troubles politiques ou religieux dont Paris fut le sanglant théâtre, depuis les règnes calamiteux des premiers Valois, jusqu'à la révolution qui renversa du trône la dynastie des Capets, croiroit presque assister à ces horribles tragédies, en ayant sous les yeux l'image de tous les lieux marqués, pour ainsi dire, par les coups des bourreaux et par le sang des victimes. On sait combien la vue des lieux mêmes sert à imprimer fortement dans l'ame les

grandes leçons de l'histoire, combien l'éloquence des anciens monuments ajoute à celle des faits passés : lorsque ces monuments ne subsistent plus, lorsque ces lieux sont cachés sous d'antiques débris ou effacés du souvenir même par des édifices modernes, on ne peut nier que la représentation fidèle des uns et des autres ne soit le meilleur, ne soit l'unique moyen de suppléer à leur présence, et de reproduire en partie les grands effets qui en résultent.

Mais à quoi sert-il de s'enfoncer dans les siècles à venir pour y trouver l'utilité d'un ouvrage tel que le *Tableau historique et pittoresque de Paris?* Avant de périr, nos corps changent, se métamorphosent et se renouvellent souvent. Il en est de même des villes, et particulièrement de Paris. Depuis la Lutèce du temps de César ou de Julien, jusqu'au Paris du dix-neuvième siècle, que d'accroissements cette ville a reçus! Que d'aspects différents elle a offerts! Renfermée d'abord dans une petite île et formée d'un petit nombre de huttes grossières, elle a franchi les deux bras de la Seine qui lui servoient de limites et de remparts, et elle s'est étendue par degrés sur les deux rives, qu'elle a couvertes de superbes édifices. Sa circonférence s'agrandissant, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, elle a vu varier autant de fois son centre. Des villages et des bourgs sont entrés dans son enceinte; ils ont fourni leur terrain, et donné leur nom à des rues très éloignées aujourd'hui de ses extrémités. Les carrières qui avoient servi à construire ses premières maisons ont été bientôt chargées de plus d'édifices que n'en avoient pu former les matériaux tirés de leur sein.

Les champs qui fournissoient à la nourriture de ses habitants ont été envahis par leurs domiciles; et la nature, repoussée au loin par la civilisation, n'a jamais pu rien reprendre de ce que celle-ci avoit usurpé sur elle. Le gothique, grossière dégénération de cette architecture mauresque, si singulière et si brillante, a été remplacé, dans les monuments publics et dans les constructions particulières, par les nobles formes de l'architecture grecque et romaine. A des rues étroites et tortueuses, dont le sol, incessamment délayé par les eaux, n'offroit que des cloaques infects, et dont une dangereuse obscurité s'emparoit à l'arrivée de la nuit, ont succédé des rues larges et alignées, entièrement revêtues d'un pavé solide, et où le jour, dès qu'il commence à disparoître, est remplacé par une illumination qu'on croiroit destinée à l'ornement d'une fête plutôt qu'à la sûreté d'une ville. Cette brillante métamorphose n'est pas encore complète; le Paris d'autrefois se laisse encore apercevoir en quelques points dans le Paris de nos jours; des traces de l'ancienne barbarie subsistent à côté des merveilles de l'élégance moderne : *Hodieque manent vestigia ruris*. Mais telle est l'activité, la vitesse prodigieuse avec laquelle se poursuit chaque jour l'exécution du vaste plan qui a pour objet l'embellissement de toutes les parties de cette grande capitale; tant de vieux édifices sont abattus pour faire place à des édifices nouveaux, ou pour rendre plus facile la circulation de l'air et de ceux qui le respirent, que le temps n'est pas éloigné sans doute où la face entière de Paris sera changée, où l'homme qui le reverroit après moins

d'un demi-siècle d'absence, chercheroit peut-être en vain la maison, la rue et le quartier qu'il y auroit habités. Seulement depuis la révolution, Paris entre pour nous-mêmes dans la classe des antiquités véritables, c'est-à-dire des choses qui ont appartenu à d'autres générations, à d'autres siècles, et dont il ne subsiste plus que la tradition ou les restes. En bâtiments, de même qu'en hommes, nous perdons facilement la mémoire de ce qui n'est plus. J'en prends à témoin tous ceux qui ont vu la place du Carrousel resserrée par des rues irrégulières, et bizarrement semée d'un mélange d'hôtels et d'échoppes. Maintenant qu'ils la voient, débarrassée de toutes ces constructions parasites, développer une magnifique esplanade devant le palais où le chef du gouvernement a établi sa demeure habituelle, qu'ils disent s'ils ont conservé le souvenir distinct, et s'ils pourroient marquer la place précise des rues qu'ils ont le plus fréquentées, et des édifices qui avoient le plus souvent arrêté leurs regards.

Le *Tableau historique et pittoresque*, retraçant particulièrement le Paris d'avant la révolution, aura pour tous ceux qui l'habitoient déjà à cette époque, l'avantage de renouveler et d'entretenir dans leur esprit des images et des impressions qui, s'affoiblissant chaque jour, auroient fini par s'effacer entièrement. De même, les habitants de la province et des pays étrangers qui ont visité Paris à des époques plus ou moins éloignées, aimeront à feuilleter un ouvrage dont les pages et les gravures rappelleront à leur mémoire, et replaceront sous leurs regards, les lieux

qu'ils ont parcourus, les monuments qu'ils ont admirés, enfin tout ce qu'ils ont vu, et dont ils ont fait si souvent eux-mêmes la description à leur famille, à leurs amis, à leurs compatriotes.

Mais c'est principalement pour les Parisiens que le *Tableau historique et pittoresque* doit avoir un grand charme. Tout bon Parisien chérit sa ville natale; il est fier d'y avoir reçu le jour, et il désire d'y passer sa vie entière. Quand le sort le force à s'en éloigner, il la regrette, il jouit de l'entendre vanter, il la vante lui-même sans façon; il rit de ces provinciaux qui, dans leur dépit de ne pouvoir l'habiter, prennent le parti d'en médire, et prétendent qu'ils s'y sont ennuyés, parce qu'ils y ont été ennuyeux. Un bon Parisien, tel que je me fais honneur de l'être, est tellement passionné pour les lieux où ont coulé les heureux jours de son enfance, que, ne pouvant s'empêcher d'applaudir aux prodigieux changements qui les embellissent, il est presque tenté d'accorder quelques regrets aux masures mêmes qui cessent de les enlaidir. Des souvenirs, soit nationaux, soit personnels, s'attachoient pour lui à ces vieux édifices; chaque course qu'il faisoit dans Paris étoit un petit voyage d'instruction et d'agrément, et, en quelque sorte, un cours pratique d'histoire politique et littéraire. Ces vieilles rues, ces vieux quartiers où se passèrent tant de grands événements, ces anciens hôtels dont les frontispices étoient décorés des noms les plus fameux de nos annales, ces maisons connues pour avoir été le lieu de la naissance, de l'habitation ou de la mort d'autant de personnages célèbres dans la société, dans l'Etat,

dans les sciences, les lettres et les arts ; tout, jusqu'à cette nomenclature bizarre de nos places et de nos rues, qui offroit tant d'étymologies singulières et d'origines curieuses, rappeloit tant de faits, de particularités, de coutumes et d'usages populaires, tout lui fournissoit l'occasion d'exercer sa mémoire, sa pensée et son imagination. Mais qu'il se console ; qu'il ne craigne plus autant de voir emporter ses souvenirs et ses impressions avec les monuments qui les excitoient : le *Tableau historique et pittoresque* saura lui rendre, en ce genre, les jouissances qu'il a perdues et celles qu'il peut perdre encore.

Les historiens de Paris, qui sont en fort grand nombre, peuvent se diviser en plusieurs classes. Les premiers, tels que Corrozet, du Breul et Sauval, n'ont fait que ramasser des matériaux qu'ils ont entassés sans ordre, sans choix, et le plus souvent sans aucune espèce de critique : tant par le fond que par la forme, leurs ouvrages sont entièrement illisibles. Après eux, des hommes plus savants et plus judicieux sans doute, mais également dépourvus de goût, et sachant aussi peu se borner, D. D. Félibien et Lobineau, ont rassemblé dans de gros in-folios, et les recherches de leurs prédécesseurs, et celles qu'une immense lecture leur avoit procurées à eux-mêmes. On ne peut nier qu'il n'aient mis quelque ordre dans cette énorme compilation ; mais la critique y est encore très médiocre ; mais ces érudits laborieux, manquant de toutes les qualités de l'écrivain, y racontent les plus petits événements arrivés dans Paris avec le même détail, la même importance que les plus grandes ré-

volutions dont cette ville ait été le théâtre. La tenue d'un obscur concile national, une misérable dispute entre le parlement et l'université, la composition et la marche d'une procession, y tiennent autant de place que les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, les guerres de la Ligue et les troubles de la Fronde. Enfin on peut affirmer, sans craindre d'être démenti, qu'il n'est point de lecture plus insipide et plus assommante. A la suite de ces compilateurs diffus, sont venus des abréviateurs plus dépourvus encore de jugement, moins instruits sans doute, et peut-être plus mauvais écrivains. Piganiol de la Force s'est contenté de mettre de l'ordre dans la compilation de Sauval, qu'il a copiée presque mot à mot, sans le moindre discernement, la moindre critique. Un auteur qui a gardé l'anonyme, et dont le nom est du Castres d'Auvigny, a abrégé Félibien et Lobineau, sans imaginer seulement qu'on pût rien changer à la distribution de matières adoptée par ces savants; suivant, comme dans un journal, l'ordre chronologique, il mêle la notice des monuments et le récit des faits historiques : cette confusion est peut-être plus choquante encore dans un abrégé que dans une compilation étendue. Piganiol, au contraire, qui a voulu séparer les objets, donne d'abord la description des quartiers, et ensuite l'histoire des événements qui ont eu lieu dans toute la ville; ce qui forme deux ouvrages placés à la suite l'un de l'autre, et n'ayant entre eux aucun rapport. On voit paroître ensuite les auteurs d'un *Dictionnaire historique de Paris*, en quatre volumes, lesquels n'ont pas fait autre chose que de découper avec des

ciseaux ce que Piganiol avoit copié dans Sauval, et de le ranger par ordre alphabétique. D'autres viennent ensuite avec des abrégés de toutes les façons, et sous tous les titres, qui ne font que réduire encore Piganiol, Sauval, et le *Dictionnaire*. Ce qui frappe le plus dans cette foule d'ouvrages sur Paris, qui se sont succédé pour tomber tous dans l'oubli, c'est l'inconcevable ineptie de tous ces écrivailleurs, qui se copient scrupuleusement les uns les autres, répétant avec une admirable intrépidité les erreurs grossières, les niaiseries prodigieuses, les jugements absurdes de leurs devanciers, sans y changer un seul mot, sans en ôter une virgule, se permettant seulement de couper des morceaux entiers, qui souvent sont ce qu'il y a de moins mauvais, mais afin de justifier leur titre d'*abrégé*.

Saint-Foix, avec plus d'esprit et un style plus agréable, n'a pas mis dans son travail plus d'application et de discernement. Son recueil sur Paris est très bien intitulé *Essais*. Ce sont effectivement des essais informes, incohérents, sans suite, sans plan, sans commencement ni fin. Il copie aussi le plus souvent Sauval, ramasse une foule de petits contes satiriques, fait des réflexions fausses et hardies, mais ne dit rien ni des origines du petit nombre de monuments qu'il décrit, ni même des événements les plus importants arrivés dans Paris. S'il est plus amusant, il est peut-être aussi moins instructif que le dernier des compilateurs dont je viens de parler; et je ne connois pas sur cette capitale un livre plus futile et plus mal fait que le sien.

Un seul homme, Jaillot, a fait un ouvrage vraiment utile. Une étude approfondie des anciens titres enfouis

dans les archives des églises, des abbayes, des cours de justice, lui ayant fait reconnoître le peu de critique que les historiens de Paris, même les plus instruits, avoient mis dans l'explication de ses antiquités, il entreprit la tâche vraiment effrayante de revoir et de rectifier tous leurs travaux; et il s'en acquitta avec un soin, une érudition, une force de jugement et d'autorité, qu'on ne peut assez louer, remontant sans cesse aux sources, citant tous les auteurs originaux, discutant avec vigueur, scrupule, clarté, les opinions qu'il vouloit admettre ou rejeter; enfin, remplissant dans tous les points toutes les conditions de la saine critique historique. Avec tout son mérite, Jaillot n'est ni un homme de goût, ni un écrivain supportable. Après avoir établi la division en vingt quartiers, qui lui avoit été fournie par ses prédécesseurs, il n'y met pas d'autre façon, d'autre finesse, que de ranger par ordre alphabétique les rues, les monuments, les institutions. Du reste, il ne sort pas du cercle qu'il s'est tracé; il raconte les origines, et rien de plus : tout ce qui a rapport aux arts et à l'histoire est exclu de son livre, et il faut le chercher ailleurs.

LE CARACTÈRE DU PARISIEN

VENGÉ DE PLUSIEURS IMPUTATIONS FAUSSES, CONTENUES DANS UN LIVRE INTITULÉ
PARIS DANS LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Tout le monde n'a pas lu, mais du moins tout le monde a entendu citer ce fameux *Tableau de Paris*, de M. Mercier, que Rivarol appeloit un *ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne*. Le mot ne manque pas de justesse. M. Mercier, populaire par goût et par principes,

Et trop ami du peuple en ses doctes peintures,

comme Boileau l'a dit de Molière, a décrit tous les endroits *publics* sans exception, avec une fidélité qui prouvoit une fréquentation dégénérée en habitude. Ses chapitres les plus approfondis sont ceux des cafés, des traiteurs, des guinguettes, des boulevarts, des places de fiacres et *autres lieux*. Nécessairement sa prose, comme l'a dit encore ce *plat versificateur* Boileau, en parlant des vers de Regnier, sa prose

Se sent beaucoup des lieux où fréquentoit l'auteur;

mais ce qui a fait dédaigner son ouvrage par les gens de bonne compagnie et d'un goût délicat, est précisé-

ment ce qui l'a fait rechercher par les autres. M. Mercier a obtenu un succès prodigieux dans les arrière-boutiques ; et de là sa gloire, sautant le premier et le second étages, s'est élancée jusqu'au faîte de nos maisons : il est devenu en littérature ce que le duc de Beaufort étoit en intrigue politique ; son *Tableau* a décoré les mêmes lieux qu'embellissoit déjà la fameuse gravure des *Cris de Paris ;* et, pour cette fois, il a vu un de ses livres avoir presque autant de débit en France que dans les colonies.

Un admirateur sincère de M. Mercier, M. Pierre Jouhaud, avocat et observateur, a essayé de peindre Paris à son tour. Comme trente années, dont vingt de révolution, ont un peu changé les traits du modèle, les deux *Tableaux* doivent avoir entre eux quelques différences. Il y en a déjà une assez forte du côté de la dimension : les douze gros volumes de M. Mercier sont ce que les peintres appellent une grande machine ; les quatre cents pages de M. Jouhaud peuvent tout au plus passer pour une petite miniature. M. Jouhaud est un homme heureux : il ne reçoit aujourd'hui, dit-il, que des impressions douces et agréables ; et le seul désir de s'en rendre compte à lui-même, a donné naissance à son ouvrage. On voit, depuis quelque temps, beaucoup d'auteurs prétendre, comme M. Jouhaud, qu'ils n'écrivent que pour leur propre satisfaction : on diroit que le public les prend au mot ; il respecte tellement leur plaisir, il craint si fort de le diminuer, qu'il n'y prend pas la moindre part. Ce bonheur dont jouit M. Jouhaud, et qu'apparemment il avoit besoin de se retracer *à lui-même* en caractères d'imprimerie, ne

l'empêche pas d'être passablement caustique. Le caractère du Parisien est l'objet de ses réflexions les plus chagrines. Selon lui, le Parisien n'a qu'un faux enthousiasme pour les arts; connoissant un peu de tout, il ne peut parler sensément sur rien, et se sauve par son *impudence naturelle* des petites humiliations que pourroit lui occasioner son ignorance..... *L'esprit d'intrigue est inné chez lui....;* il est rare qu'il ait un ami...., et il donne lieu au reproche que les étrangers lui font *de manquer de loyauté et de franchise.* Tout cela est fort dur et ne m'en paroît pas plus juste. Il n'est pas vrai que le Parisien soit accusé de manquer de loyauté et de franchise; il passe au contraire pour posséder ces deux qualités à un assez haut degré; et sa réputation sur ce point est si bien établie en Europe, que Voltaire, dans une tracasserie qu'on lui avoit faite auprès de Frédéric, n'a pas craint de faire valoir sa qualité de Parisien, comme un préjugé en faveur de sa bonne foi, et un titre à la confiance du monarque. « *La franchise,* lui écrivit-il, « *qui est le caractère de la capitale de la France,* « et le mien, mérite que vous daigniez m'instruire de « ma faute, si j'en ai commis une. » Où M. Jouhaud a-t-il trouvé aussi qu'il y a des villes de province *où le langage est plus parfait et l'accent plus pur encore qu'à Paris?* Je sais bien que les habitants de Blois, par exemple, affichent cette prétention, qu'ils fondent sans doute sur le séjour que la cour de Henri III a fait dans leur ville, à une époque où la cour elle-même parloit un françois fort grossier; mais personne n'est dupe de ce petit trait de vanité provin-

ciale; et nous ne reconnoissons pas plus les habitants de Blois pour nos maîtres en beau langage, que nous ne croyons toutes leurs femmes rousses et acariâtres, d'après le témoignage de cet Anglois, qui l'avoit noté ainsi sur ses tablettes, après avoir eu querelle avec une maîtresse d'auberge de ce poil et de cette humeur.

Pour en revenir au caractère fort peu estimable que M. Jouhaud attribue au Parisien, il lui convenoit d'autant moins de tracer ce caractère, que lui-même, en un endroit de son livre, réfute aigrement l'opinion commune qui impute aux habitants des différentes provinces certains défauts particuliers et distinctifs. Il lui semble ridicule et faux de dire que les Gascons sont hableurs, les Limousins lourds et sots, et les Normands processifs. Il avoit eu lui-même le tort de croire que tous les habitants de Limoges ressembloient à M. de Pourceaugnac; mais, ayant été passer quelque temps dans cette ville, il fut forcé de reconnoître qu'elle renfermoit beaucoup de gens d'esprit. Il est généreux à lui de confesser et de réparer son erreur; mais pour venger les *gens d'esprit* de Limoges, il étoit inutile d'être injuste envers Molière, qui n'étoit pas non plus un sot, et de dire que *M. de Pourceaugnac est une farce indigne de ce grand homme.* Aucune farce de Molière n'est indigne de lui, en ce sens que les moins bonnes offrent des scènes excellentes que Molière seul étoit capable d'écrire. Au reste, comme je ne veux pas me faire d'affaires avec nos anciennes provinces, je consens à croire que les Limousins sont légers et spirituels, que les habitants des bords de la

Garonne ont une véracité à toute épreuve, et ignorent l'art de se pousser dans le monde, et enfin que les habitants du *pays de sapience* ont un éloignement invincible pour les détours et les ruses de la chicane; mais, en ma qualité d'enfant de Paris, je demande que mes compatriotes ne soient pas taxés de déloyauté, de perfidie, *d'impudence naturelle* et *d'esprit d'intrigue inné*. S'il n'est pas permis de penser que, dans une province où les hommes et les choses demeurent dans un état à peu près stable et uniforme, certains penchants, nés des mœurs, des habitudes et des intérêts locaux, s'établissent, se transmettent par l'exemple de race en race, et deviennent en quelque manière le signe caractéristique de la généralité des habitants, il est bien plus déraisonnable d'attribuer des inclinations *naturelles* et *innées* aux habitants d'une capitale immense, qui compte beaucoup moins d'originaires que d'étrangers, dont la population, composée des éléments les plus hétérogènes, se renouvelle sans cesse, et où mille intérêts, mille passions diverses agitent les esprits en sens contraire. Paris n'est pas une ville où, de père en fils, on commence, on passe et l'on achève sa vie les uns avec les autres. Paris est une grande réunion toujours accidentelle et momentanée pour chacun de ceux qui la composent; les petites réunions que ses théâtres renferment en sont un échantillon : on s'y rend de tous les coins de la ville; tous les états y sont mêlés sans autre distinction que celle qui résulte du prix des places : on se trouve à côté les uns des autres sans se connoître, on se touche sans communiquer ensemble, et l'on se sépare pour ne jamais

se revoir. Un petit nombre d'abonnés seulement peuvent avoir entre eux quelque habitude : chaque jour, c'est un monde tout différent, formé d'une manière toute semblable. Or, quel homme de bon sens s'aviseroit de vouloir déterminer le caractère propre et distinctif du public changeant de la Comédie-Françoise, comme on pourroit le faire à l'égard d'une société permanente du Marais ou du faubourg Saint-Germain, toujours composée des mêmes personnes? Si M. Jouhaud l'*observateur* avoit un peu plus de raisonnement et de philosophie dans la tête, il n'auroit pas dit : le Parisien a naturellement tel vice ou tel ridicule; il auroit observé simplement que les habitants de Paris sont ce que doivent être et sont partout les habitants d'une très grande ville. Il auroit pu remarquer, entre autres choses, que le sobriquet de *badauds* ne nous convient pas plus qu'aux habitants de Londres, de Vienne, de Varsovie et de Saint-Pétersbourg, parce qu'il est tout simple que, dans une immense cité qui réunit les extrêmes de l'opulence et de la misère, il se trouve beaucoup de riches oisifs qui ont besoin qu'on les aide à passer leur temps, et beaucoup de pauvres diables qui s'ingénient pour tirer de l'argent des premiers. Les vrais *badauds*, à Paris, sont les provinciaux qui viennent y passer une quinzaine. Ils admirent tout, en ayant l'air quelquefois de tout dédaigner; et ils ont vu en un jour ce qu'un Parisien ne voit pas en une année, et ne verra peut-être de sa vie.

CATACOMBES DE ROME.

ORIGINE ET DESCRIPTION DE CES LIEUX SOUTERRAINS. — LEURS DIFFÉRENTES DESTINATIONS. — LES LUMIÈRES QU'EN PEUVENT TIRER L'ARCHÉOLOGIE, LA PHILOLOGIE ET L'HISTOIRE DES ARTS DU DESSIN.

Dans le monde physique, comme dans le monde intellectuel, les profondeurs ténébreuses sont le vrai domaine de l'imagination. Où l'on ne voit rien, il faut bien que l'on se figure tout. La peur, qui n'est autre chose que l'imagination mue par l'idée du danger, peuple de fantômes les lieux entièrement inhabités; où règnent le repos, le silence et l'obscurité absolue, elle crée le mouvement, le bruit, la forme et la couleur : ses yeux fascinés viennent-ils à découvrir quelque objet réel, ils le métamorphosent, l'agrandissent, le multiplient; alors le toucher même, perdant son infaillibilité accoutumée, confirme les erreurs de la vue, au lieu de les rectifier. Cette prodigieuse impression des ténèbres sur l'ame et sur les sens ne s'arrête pas à ceux qui la reçoivent immédiatement; essentiellement contagieuse, elle se communique aux autres par la parole. On n'entend point parler sans une sorte d'effroi des lieux totalement privés de lumière; on frissonne d'avance au récit des événements

dont ils ont été le théâtre; surtout on est disposé à croire tout ce qui en sera raconté de plus extraordinaire, et l'on est presque fâché d'apprendre que les choses s'y soient passées comme en plein jour. Voilà ce qu'ont parfaitement senti nos romanciers et nos mélodramatistes modernes, lorsqu'ils ont placé dans leurs compositions tant de cavernes et de souterrains. C'est un art auquel les bonnes d'enfants elles-mêmes ne sont pas étrangères: elles ne racontent guère que des histoires de voleurs et de revenants, parce que la nuit est nécessaire à ceux-ci pour être vus, comme aux premiers pour ne l'être pas, et elles donnent la préférence aux aventures de nuit, parce qu'elles font plus d'effet que toutes les autres sur leur auditoire. De son côté, l'auditoire justifie la bonté du système, en demandant toujours avec instance qu'on lui fasse bien peur.

Ces réflexions m'ont à peu près expliqué pourquoi je me suis promis tant de plaisir à la seule vue du titre de *Voyage dans les catacombes*. Si l'on est d'autant plus avide de connoître un objet, qu'il est plus caché, plus secret, plus mystérieux, quelle vive curiosité ne doit pas exciter la description des catacombes, de ces cités souterraines où le jour ne pénètre jamais, qui ne sont habitées que par des cadavres, et où des vivants ont été ensevelis pour toujours, comme si la mort les eût punis d'avoir violé son territoire! Mais surtout quel intérêt mêlé de crainte ne doit pas inspirer le hardi voyageur qui, sur la foi d'un guide inconnu que rien n'empêche de devenir un scélérat, et d'un flambeau que mille acci-

dents peuvent éteindre, ayant quelquefois des abîmes sous ses pieds, et toujours sur sa tête une masse non soutenue qui peut l'écraser ou lui fermer le retour, s'engage dans des routes nombreuses qui se croisent en labyrinthe inextricable, pour exhumer quelques débris de la nature ou des arts, déchiffrer et recueillir des inscriptions barbares à demi-rongées par le temps, copier ou décrire des peintures presque effacées qui souvent choquent les principes de l'art autant que les saines idées de la religion, et de tant de dangers, de tant de fatigues, de tant de recherches, ne tirer d'autre profit que de répandre quelques lueurs incertaines de vérité sur des siècles et des récits plus obscurs que les lieux mêmes!

Originairement, les catacombes étoient des excavations que les Romains, du temps même de la république, faisoient, sous la couche végétale, pour en tirer la pouzolane, espèce de sable volcanique qu'ils employoient comme enduit et comme ciment dans leurs constructions. Ces excavations, comme celles qui ont fourni les pierres dont Paris est bâti, ont commencé autour de Rome renfermée encore dans d'étroites limites : la ville, en s'agrandissant, a couvert ces premières carrières; d'autres ont été ouvertes plus loin, et, les monuments se multipliant, elles se sont étendues fort avant dans la campagne de Rome. La pouzolane se soutenant d'elle-même par une sorte d'adhérence que ses parties tiennent de leur nature ou de leur forme, les catacombes ne sont soutenues artificiellement qu'en fort peu d'endroits; et ces endroits sont probablement ceux où la terre

végétale a été atteinte et mise à découvert par l'excavation. Du reste, pour prévenir les éboulements, on a donné peu d'ouverture aux rues, dont la largeur est communément de trois à quatre pieds : la hauteur, qui avoit moins d'inconvénient, est plus grande et diffère davantage. Ces rues ou galeries communiquent les unes aux autres par des carrefours assez nombreux; et quelquefois des soupiraux, ouverts à trois cents pas ou plus de distance, leur fournissent un peu d'air extérieur. Outre les carrefours, on rencontre de temps en temps des espaces plus grands, appelés *cubicula*, ou chambres, dont les murs sont souvent enduits d'une couche de plâtre qui a reçu des peintures à fresque. Dans les galeries, à droite et à gauche, sont pratiquées, à côté les unes des autres, des cavités d'une profondeur égale à la longueur du corps humain, dont l'ouverture, assez étroite en tous sens, étoit fermée par une tuile. Ces cavités étoient destinées à recevoir les cadavres; on en voit quelquefois jusqu'à cinq ou six rangées les unes au-dessus des autres. Il y a aussi, dans quelques parties des catacombes, deux et même trois étages de rues; on descend de l'un à l'autre par des ouvertures en pente, semblables aux ouvertures appelées *foramina*, qui conduisent de la surface de la terre à l'étage qui est immédiatement au-dessous. Les catacombes ne forment pas un ensemble continu; elles sont divisées en un grand nombre de cimetières distincts et séparés, dont chacun porte le nom du saint qui l'a principalement consacré par sa sépulture. Il est présumable que quelques cimetières

contigus communiquent entre eux; mais il est bien difficile d'en acquérir la certitude. Un ecclésiastique avoit assuré à l'auteur du *Voyage*, qu'en plusieurs endroits ces souterrains passoient sous le Tibre, et que lui-même, y étant entré d'un côté du fleuve, en étoit sorti de l'autre côté, après avoir suivi une route qui d'abord descendoit et ensuite remontoit beaucoup. Notre voyageur, très curieux de vérifier le fait, descendit dans un cimetière voisin du Tibre, espérant qu'à l'aide d'une boussole, il pourroit se diriger de manière à rencontrer un de ces passages pratiqués sous le fleuve; mais il fut obligé de renoncer à son entreprise.

Les catacombes ont déjà été décrites, en 1632, par Antoine Bosio, agent de l'ordre de Malte à Rome, dans un volume in-folio avec figures, intitulé *Roma Sotterranea*. Ce Bosio fut, pendant plus de vingt années, un véritable habitant des catacombes; il y emportoit des vivres pour une semaine, et ne remontoit sur terre que pour renouveler ses provisions. Jouissant de la faveur du gouvernement romain et de la confiance des particuliers sur le fonds desquels se trouvoient des *foramina*, et assisté de quelques disciples fidèles qui frayoient sa route dans les souterrains et recueilloient par écrit ses observations, il pénétra le plus avant possible dans tous les cimetières connus, et en découvrit plusieurs dont l'existence n'étoit pas soupçonnée : les uns et les autres furent explorés et décrits par lui avec cette ardeur, cette attention et cette exactitude qui semblent être particulièrement dévolues aux antiquaires. Depuis lui,

les catacombes ont été fort négligées; la plupart des *foramina* se sont obstrués au point de n'être plus praticables ni même visibles. Les amateurs se sont contentés et se contentent encore de visiter quelques allées du cimetière supérieur de Saint-Sébastien, allées trop fréquentées pour avoir rien conservé du charme attaché aux lieux secrets et solitaires, et dépouillées d'ailleurs de tout ce qui pouvoit exciter la curiosité en monuments de l'histoire, de la religion et des arts.

Héritier du zèle de Bosio, le nouveau voyageur s'est attaché particulièrement à parcourir les cimetières où les recherches de ce savant avoient été moins fréquentes et moins profondes : il a même été assez heureux pour avoir à sonder de nouvelles catacombes, échappées à la sagacité de Bosio. Des éboulements, arrivés en 1803 dans les jardins de la villa Pamphili, avoient révélé ces nouveaux souterrains et, en même temps, ouvert plusieurs chemins pour y pénétrer. Il y descendit deux ans après la découverte; les tombeaux étoient intacts; les *ex-voto*, les inscriptions, les vases destinés à contenir des parfums ou de l'eau lustrale, étoient encore à leur place. Les squelettes offroient divers phénomènes : plusieurs étoient enveloppés de stalactites; d'autres, qui n'étoient point recouverts de cette concrétion, étoient, au moins en apparence, dans un état d'intégrité et de solidité parfaite. Le guide de notre voyageur ayant voulu soulever un de ceux-ci, la forme de squelette disparut comme par enchantement dans un nuage de poussière blanchâtre qui se volatilisa

promptement; ce corps auroit pu passer pour une image fantastique, si onze dents restées entre les mains du guide n'en eussent attesté la réalité.

C'est dans le *Voyage* même qu'il faut lire la description détaillée de tout ce que ces nouvelles catacombes offrirent de curieux à l'auteur. C'est aussi là qu'on doit prendre connoissance des inductions plus ou moins plausibles qu'il a tirées de ses observations, relativement à l'histoire des catacombes en général. Je me bornerai à dire que, selon le moderne Bosio, ces souterrains n'ont pas été exclusivement la sépulture des premiers chrétiens; que probablement les anciens Romains s'y faisoient ensevelir, avant que l'usage de brûler les corps se fût introduit parmi eux; que, depuis, ils y ont déposé sans doute les esclaves et même les citoyens dont la fortune ne pouvoit subvenir aux frais d'un bûcher; et que, vers le milieu du deuxième siècle, ce lieu d'inhumation est devenu celui de beaucoup de personnes libres et riches, et non chrétiennes, comme l'attestent des inscriptions et certaines effigies évidemment conformes aux dogmes du polythéisme. Le même auteur pense qu'on est également sorti des bornes de la vérité relativement au séjour que les chrétiens ont pu faire dans les catacombes : ces souterrains, connus des païens aussi bien que d'eux-mêmes, ne pouvoient les mettre à l'abri de la persécution; et, d'ailleurs, on sait qu'ils couroient au devant des supplices, au lieu de chercher à s'y soustraire. Si donc ils se sont retirés dans les catacombes, ce n'a dû être que hors des temps de persécution et pour vaquer plus libre-

ment aux exercices d'une religion qui n'avoit point encore de temples sur la terre. Comme je n'apporterois à l'examen de ces questions ni l'intérêt qu'elles méritent, ni les connoissances qu'elles exigent, je ne prendrai aucun parti entre l'auteur du *Voyage* et les nombreux écrivains dont l'imagination, échauffée par le zèle de la religion, a vu dans les catacombes des lieux incessamment habités par le peuple des premiers chrétiens, et des reliques de martyrs dans tous les cadavres dont ces souterrains étoient remplis [1]. Il paroît que la respectable partialité de ces écrivains en a entraîné quelques uns jusqu'à de petites fraudes calomnieuses contre les empereurs romains qui n'ont point embrassé ou favorisé le christianisme. L'auteur du *Voyage* cite deux inscriptions rapportées dans d'autres ouvrages, lesquelles ont pour objet de constater deux martyres soufferts, l'un sous Antonin, l'autre sous Adrien : tous deux portent des caractères évidents de supposition; ainsi, par la maladresse du faussaire, la mémoire de deux excellents princes se trouve déchargée d'une accusation qui, sans cela,

[1] Le président de Brosses, dans ses *Lettres historiques sur l'Italie*, est d'une opinion entièrement conforme à celle de l'auteur du *Voyage*. « On peut assurer avec certitude, dit-il, que ceci n'a jamais été fait « que pour servir de cimetière, soit depuis qu'on eût quitté l'usage « de brûler les corps, soit peut-être même avant que cet usage fût in- « troduit..... C'est une folie ridicule que de dire qu'elles ont été creu- « sées par les premiers chrétiens pour s'y loger et célébrer les saints « mystères à l'abri de la persécution..... Je ne dis pas que quelque- « fois, par hasard, quelqu'un n'ait pu s'y cacher; mais, à coup sûr, ceci « n'a jamais servi de demeure aux vivants. »

eût peut-être prévalu, malgré le témoignage contraire de l'histoire.

Les inscriptions trouvées par l'auteur du *Voyage* lui-même dans les catacombes de Pamphili, mettent en évidence des vérités d'un autre ordre qui ne pourront manquer d'intéresser les amateurs de faits et d'observations philologiques. On sait de combien de discussions sans résultat l'ancienne prononciation du latin a été l'objet parmi les savants. Plusieurs points de cette obscure matière se trouvent éclaircis par les inscriptions des catacombes. Ces inscriptions, placées avec plus ou moins de mystère dans des souterrains où elles n'étoient exposées ni aux regards critiques du peuple de Rome, ni à la surveillance des magistrats de l'édilité, n'ont, ni dans le style, ni dans l'orthographe, l'élégance et la correction qui distinguent celles des monuments publics. Elles étoient probablement faites par d'inhabiles ouvriers, soit romains, soit grecs, également étrangers aux principes de la langue latine. Lorsque l'orthographe et la prononciation d'une langue ne sont pas d'accord, les orthographes fautives et populaires peuvent être considérées comme un moyen de transmettre à la postérité la prononciation véritable. Dans beaucoup d'inscriptions des catacombes, le V est remplacé par le B; ce qui semble prouver que la première de ces lettres se prononçoit à peu près comme l'autre : ainsi on lit *bixit* pour *vixit; vibus, viba* ou bien *bivus* et *biva* et même *bibus* et *biba*, pour *vivus* et *viva; Bincentius* pour *Vincentius*, etc. On sait que les Gascons ont cette manière de prononcer le B. D'autres inscriptions con-

firment d'anciennes conjectures ou en font naître de nouvelles sur la prononciation de quelques autres lettres : il en est une dont le latin, écrit en caractères grecs, suffiroit seul pour constater la manière dont les Romains prononçoient l'U et le C. L'ignorance des ouvriers n'altéroit pas seulement l'orthographe des mots; elle dénaturoit encore les mots en eux-mêmes par le changement de déclinaison et de genre. On voit *filibus* pour *filiïs*, et *sepülchrum hunc* pour *hoc sepulchrum;* il est assez présumable que ceux qui faisoient de *sepulchrum* un substantif masculin, disoient et écrivoient *sepulcher* au nominatif.

Ceux qui s'occupent de l'histoire des arts du dessin, auront aussi des lumières à puiser dans l'ouvrage dont je rends compte. Cette histoire présentoit une longue lacune que l'auteur s'étoit déjà efforcé de remplir; déjà il avoit établi dans une précédente brochure, et constaté par des tableaux authentiques, une succession de peintres italiens qui commence avec le douzième siècle, s'étend sur les deux siècles suivants, et s'arrête au Pérugin, le maître de Raphaël. Ainsi, il avoit renversé l'opinion commune qui ne fait remonter qu'à Cimabué, Florentin, l'époque où la peinture a passé de la Grèce dans l'Italie. Aujourd'hui il donne à son système une base beaucoup plus profonde. C'est dans les premiers siècles du christianisme, que la peinture, chassée de la Grèce par les persécutions des Iconoclastes, s'est réfugiée en Italie, et s'est cachée dans les catacombes, comme dans le seul asile assez sûr pour la soustraire aux fureurs dont le souvenir la poursuivoit encore. Selon

notre auteur, les fresques des catacombes doivent être, pour la plupart, l'ouvrage des religieux de l'ordre de Saint-Basile, ordre qui avoit eu son berceau dans l'Orient, et dont les membres s'étoient adonnés particulièrement à la peinture, vers la fin du quatrième siècle. Toutes ces fresques offrent des sujets de l'ancien et du nouveau Testament; mais ce qu'on n'apprendra pas sans quelque surprise, c'est qu'en beaucoup d'endroits Orphée figure avec Adam, Moïse, Jonas, Daniel et Jésus-Christ. Il est vrai que Saint-Justin, dans son *Exhortation aux Gentils*, autorisa cette étrange association, en assurant qu'Orphée, après avoir lu le *Pentateuque*, avoit abjuré le dogme du polythéisme dont il avoit été le premier apôtre, et enseigné à Musée, son fils ou son disciple, qu'il n'y avoit qu'un seul dieu véritable. On conjecture que dans la suite quelque concile aura décidé que ce n'étoit pas une raison suffisante pour prendre place au milieu des patriarches, des prophètes et des saints, tant de l'ancienne que de la nouvelle loi.

Sans doute l'art avoit dégénéré beaucoup sous le pinceau des Grecs de l'empire d'Orient; et les Basiliens, qui avoient quitté le beau ciel de leur patrie pour les ténèbres des catacombes, n'y avoient porté qu'une bien foible étincelle du génie des Apelles et des Protogène; mais un œil exercé retrouve dans leurs compositions les moins heureusement conçues et exécutées, quelques souvenirs de ces nobles airs de tête et de ces formes pures que les artistes de l'ancienne Grèce dessinoient d'après une belle nature, et perfectionnoient par une plus belle imagination.

Ces mêmes formes, ces mêmes traits, ont été reproduits depuis par Raphaël, qui étoit descendu dans les catacombes pour en saisir le type, et qui, digne de les créer lui-même, les avoit rétablis dans toute leur pureté, dans toute leur noblesse originaire. Ainsi, malgré les grands bouleversements politiques, les fureurs religieuses, les transmigrations lointaines, les ravages du temps et des hommes, une filiation non interrompue de principes et de compositions semble unir les deux plus beaux siècles de la peinture, ceux de Périclès et de Léon X. Cette longue chaîne étoit brisée; il paroissoit impossible d'en rapprocher les parties séparées par de grands intervalles : l'auteur du *Voyage des catacombes* en a retrouvé quelques chaînons jusque dans le sein de la terre, et il les a rattachés. C'est à lui d'achever cet important ouvrage. J'ose l'engager à s'y livrer tout entier; une fortune qui permet des sacrifices, un zèle qui les compte pour rien, une ardeur que nul obstacle n'éteint, que nul succès n'attiédit, une bonne foi à l'épreuve des plus séduisantes tentations de l'esprit de système, voilà des avantages qu'il est rare d'allier, et avec lesquels il est impossible de ne pas réussir.

LITTÉRATURE.

GRAMMAIRE. — PHILOLOGIE.

ONOMATOPÉES FRANÇOISES.

COMMENT FORMÉES, ET QUELS GENRES DE MOTS ELLES EMBRASSENT. — LEUR EXPLICATION MOINS UTILE QUE CELLE DES AUTRES ÉTYMOLOGIES.

Le président de Brosses, dans son *Traité de la formation mécanique des langues*, établit que les premiers mots de toutes les langues ont été des onomatopées, c'est-à-dire des imitations du bruit des objets, et qu'ensuite on a étendu ce mode de désignation aux choses qui ne rendent aucun son, en saisissant une certaine analogie entre l'effet que les êtres bruyants produisent sur l'ouïe, et celui que les êtres muets produisent sur la vue, l'odorat, le goût et le toucher. Ce système n'est pas moins solide qu'ingénieux. En effet, il est impossible d'imaginer que les premiers nomenclateurs aient imposé aux choses, des noms composés de syllabes arbitraires et dénuées de tout rapport

avec les choses elles-mêmes. L'emploi de ces syllabes insignifiantes n'auroit pu avoir lieu qu'au moyen d'une convention antérieure, qui elle-même eût exigé une langue déjà formée et propre aux abstractions métaphysiques. Or, c'est ce qui n'a pu exister. Il est donc constant qu'on n'a d'abord désigné les choses absentes, que par l'imitation. Tandis que le geste représentoit aux yeux celles qui sont en mouvement, la voix peignoit à l'oreille celles qui produisent du bruit. Les animaux composent en grande partie cette dernière classe d'êtres; et l'on voit que, dans presque toutes les langues, leurs noms et les verbes dont l'objet est d'exprimer le cri qui leur est propre, sont formés du son même que ce cri fait entendre. Comment ensuite a-t-on imaginé de désigner par des sons les choses qui n'en produisent aucun? Par quelles combinaisons de rapports secrets entre des sensations toutes différentes, est-on parvenu à affecter l'oreille d'une manière analogue à l'impression que les yeux, le nez, le palais ou la main reçoivent des objets? Voilà ce qu'il est beaucoup plus difficile d'expliquer, aujourd'hui que nos idiomes sont si éloignés de leur simplicité primitive. Mais on y trouve encore assez de traces de cette espèce d'onomatopée réfléchie, pour qu'on doive adopter une opinion dont le seul raisonnement suffiroit pour démontrer la vérité. Il demeure certain, incontestable, que les langues parlées ont eu pour base l'onomatopée ou imitation des sons; de même que les langues écrites ont commencé par l'hiéroglyphie ou imitation des formes. Cette dernière a entièrement disparu; l'autre subsiste encore, et cha-

que jour, pour ainsi dire, elle enfante de nouvelles dénominations, principalement dans la bouche du peuple et des enfants.

M. Nodier nous apprend, dans la préface de son *Dictionnaire*, qu'il avoit eu dessein de composer un grand ouvrage sur les onomatopées de toutes les langues, suivies jusque dans leurs dernières dérivations; mais qu'ensuite il a cru devoir se borner à une énumération raisonnée des onomatopées françoises, sauf à faire quelque jour une application plus complète de sa théorie sur cet objet, si le public accueille son essai. Cet essai donne une opinion favorable des lumières et de la sagacité de M. Nodier, et je lui crois tout le courage nécessaire pour mettre à fin la grande entreprise qu'il avoit d'abord projetée. Mais j'ose lui conseiller de bien examiner auparavant si les résultats utiles seront en proportion avec tout ce qu'un pareil ouvrage exige de recherches, de méditations, de fatigue et de temps. Le savoir et surtout la constance dans le travail, sont devenus des facultés trop rares, pour qu'on ne regrette pas de les voir absorbées par un objet sans utilité, lorsque tant d'autres d'une importance réelle en réclament vainement l'application. On se complait dans ses recherches; on s'en exagère le mérite et le succès : M. Nodier, je le crains, se sera laissé prendre à ce piége. Sans doute il a fait preuve d'un esprit d'analyse et d'une pénétration peu commune, en découvrant le son radical de plusieurs mots fondés sur une onomatopée que la plupart ne soupçonnoient pas; mais, je le lui demande à lui-même, quand il n'auroit pas fort souvent donné dans les

explications subtiles et hasardées, tant reprochées aux autres étymologistes, quel profit véritable voudroit-il qu'on retirât de son livre? L'étymologie proprement dite, celle qui nous apprend de quels mots d'autres mots sont composés ou dérivés, a du moins cet avantage, que, s'occupant des signes de la pensée, et non pas seulement des sons, elle fournit à l'esprit une pâture plus substantielle, et un exercice plus digne de lui, celui d'examiner par quelles associations de termes, par quels changements de formes, ou par quelles déviations de sens, les expressions sont arrivées à l'état où nous les voyons aujourd'hui. L'étymologie qui recherche dans l'onomatopée l'origine première des mots, est loin d'avoir cet intérêt. Elle nous montre que tel mot est formé de syllabes ou de lettres propres à donner à l'oreille une sensation qui rappelle la chose elle-même à l'esprit; voilà tout, absolument tout. Il y a donc déjà une grande différence entre les deux genres d'étymologies considérés en eux-mêmes, et elle est tout au désavantage du dernier; mais cette différence est bien plus grande encore dans l'application. La véritable étymologie affermit l'esprit dans la science des véritables significations, tout en indiquant les altérations qu'elles ont subies, et l'on en écrit avec une plus grande propriété d'expressions. De quelle utilité l'autre étymologie peut-elle être pour l'art d'écrire? Les mots sur lesquels elle s'exerce sont presque tous nécessairement des mots physiques, dont la signification simple est toujours restée la même, et n'a pas besoin d'être déterminée autrement que par l'usage. Outre cette signification, ils ont un son qui a plus ou

moins d'analogie avec elle : si ce son est encore distinct, l'oreille s'en aperçoit sans peine; s'il ne l'est pas, il mérite peu qu'on s'en occupe. Du reste, pour savoir exactement quel bruit dans son origine un mot a voulu exprimer, les écrivains et principalement les poètes en mettront-ils plus d'harmonie imitative dans leur style? Si les mots qu'ils peignent sont les mots nécessaires, il faudra bien qu'ils les emploient : s'ils ne le sont pas, ils sauront bien les employer de préférence, sans qu'on les leur indique alphabétiquement, comme on a fait pour les rimes. D'ailleurs, c'est bien moins dans les mots eux-mêmes que dans leur assortiment, leur combinaison et leur place, que les poètes vont chercher des ressources pour imiter par les sons; or, le *Dictionnaire des Onomatopées* n'apprend ni ne peut apprendre à disposer les mots d'une manière pittoresque.

ARCHÉOLOGUE UNIVERSEL,

OU

NOMENCLATURE DES SONS RADICAUX

COMMUNS A TOUTES LES LANGUES MORTES ET VIVANTES.

PROJET D'UNE LANGUE UNIVERSELLE, ET RÉFLEXIONS A CE SUJET. — APOLOGIE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

M. Charles Nodier, auteur d'un *Dictionnaire raisonné des Onomatopées françoises*, a publié les *Prolégomènes*, ou, pour parler moins scientifiquement, la préface d'un ouvrage bien autrement important. Il ne s'agit de rien moins que du *Dictionnaire universel et comparé des sons radicaux du langage*, « où « seront consignés les fastes de toutes les langues « mortes et vivantes, et où toutes les langues à naître « viendront puiser leurs éléments et leur doctrine, « jusqu'à ce qu'elles se confondent dans l'idiome uni- « que et pur d'une immense nation qui comptera parmi « ses provinces les plus grands royaumes de notre « âge. »

Le président de Brosses, dans le discours préliminaire de son admirable *Traité de la formation mécanique des langues*, avoit pronostiqué cet ouvrage. « On

« en viendra un jour, dit-il, à comparer toutes les lan-
« gues les unes aux autres, à mesure qu'elles seront
« bien connues; à les disposer toutes ensemble et à la
« fois sous les yeux dans une forme parallèle. Si jamais
« on exécute l'archéologue universel, ou tableau de
« nomenclature générale par racines organiques pour
« les langues qui sont connues, ce sera un magasin
« tout préparé pour y joindre celles dont on acquerra la
« connoissance; et il est plus que probable que tous les
« mots de chacune viendront facilement d'eux-mêmes
« se ranger chacun sous leur racine organique, dans
« leur case propre et préparée, jusqu'à ce qu'enfin on
« soit parvenu au complet sur cette matière. »

Pour donner une idée précise du grand travail prédit par le président de Brosses et promis par M. Charles Nodier, il convient de rappeler quel est leur système à tous deux sur la formation des langues. Tous deux pensent, avec une fort grande apparence de raison, que primitivement les langues n'ont point été composées de mots purement fictifs et dénués de tout rapport sensible avec les objets désignés, parce que l'établissement de ces signes arbitraires supposeroit une convention, et, par conséquent, un mode de transmission des idées, une langue déjà faite; que les premiers mots de toutes les langues ont dû être formés à l'imitation du bruit des objets [1]; que ce moyen étoit le seul dont la voix pût faire usage d'abord pour dési-

[1] Il falloit que ce fût l'opinion des Grecs eux-mêmes, puisque cette imitation des sons, ils l'ont appelée *onomatopée*, *formation des noms* par excellence.

gner les choses absentes; que, borné quelque temps à celles qui produisent du bruit, on l'a étendu ensuite à celles qui n'en produisent pas, en saisissant une certaine analogie entre la manière dont les êtres bruyants affectent l'ouïe, et la sensation que la vue, l'odorat, le goût et le toucher reçoivent des êtres muets, et qu'enfin ce système d'imitation vocale a embrassé les choses métaphysiques elles-mêmes, puisqu'à commencer par l'ame, elles ont toutes reçu des noms tirés de l'ordre sensible et matériel. Découvrir dans tous les mots de toutes les langues connues le son radical, c'est-à-dire l'onomatopée directe ou réfléchie en vertu de laquelle ils ont été formés, tel est le principal objet du grand ouvrage que nous annoncent les Prolégomènes de M. Charles Nodier. La matière est déjà singulièrement bien préparée dans le traité du président de Brosses. Le Brigant et Court de Gebelin ont aussi laissé de solides matériaux, qu'il s'agit seulement de séparer des éléments chimériques que l'esprit de système ou l'abus de l'érudition leur ont fait rassembler. Enfin, M. David de Saint-Georges, élève et héritier de ces savants, a fait, en mourant, M. Charles Nodier dépositaire de sa doctrine, de sa méthode et de ses travaux commencés. Tant de secours, un grand fonds d'instruction propre, beaucoup de sagacité et une ardeur persévérante, voilà tout ce qu'il faut sans doute pour mettre à fin une si haute entreprise. Le plan de l'ouvrage entier est tracé, et l'exécution en est déjà avancée; mais, avant de l'achever, l'auteur fait un appel aux savants; il les invite à l'assister de leurs lumières, à l'encourager de leur bienveillance. Il prend

en quelque sorte l'engagement de ne point mettre au jour cet ouvrage, *si une seule critique judicieuse s'oppose à sa publication.* La profondeur du sujet mettra vraisemblablement M. Charles Nodier à l'abri de ces réflexions légères et tranchantes que tant de juges sans mission se permettent sur les objets d'imagination et de goût. Les véritables érudits ont seuls le pouvoir, comme le droit, de se former d'avance une opinion sur les moyens et la fin, l'ensemble et les détails d'un grand système, dont le plus ou le moins de solidité se fonde sur des faits ignorés du vulgaire des savants et des littérateurs. J'ai tous les titres pour m'abstenir de prononcer en une semblable cause[1].

Il est un objet sur lequel je serai moins circonspect. M. Nodier remarque avec raison, 1° que toutes les langues sont imparfaites, et qu'il est impossible d'en réformer les défauts; 2° que la diversité des langues s'oppose à cette communauté d'intérêts, d'affections et de lumières, qui seroit le complément de la civilisation. Il en déduit la nécessité de composer, comme on l'a fait pour certaines sciences, une langue parfaite et universelle, une sorte d'algèbre sociale qui ne changeroit rien à la langue usuelle, et dont l'emploi seroit restreint aux communications scientifiques, politiques et commerciales des nations. C'est-là, je

[1] M. Charles Nodier n'a point, que je sache, mis à fin les grands travaux qu'il avoit commencés. L'érudition peut s'en plaindre; mais la littérature proprement dite y a trouvé son compte, bien qu'elle ait à regretter elle-même que M. Nodier n'ait pas appliqué à des ouvrages plus nombreux et plus étendus, sa pensée toujours originale, et son style rempli d'imagination, de noblesse, d'élégance et de charme.

crois, un de ces rêves d'homme de bien, une de ces théories philosophiques contre lesquelles il n'y a absolument rien à dire, sinon qu'elles sont tout-à-fait impraticables. Mais M. Charles Nodier ne considère pas ainsi la chose. Autant que je puis comprendre certain endroit de ses Prolégomènes, qui n'est pas de la clarté du reste, il regarde cette langue universelle comme très faisable; il se propose lui-même de la faire, et apparemment il se promet de la faire adopter. Il me semble que les inutiles et presque ridicules essais de pasigraphie et de pasilalie que ces dernières années ont vu naître, auroient dû suffire pour le détourner d'un pareil projet. A l'autorité des faits je joindrai, par surérogation, celle d'un écrivain dont M. Charles Nodier ne récusera sûrement point le témoignage, l'autorité du président de Brosses, homme dont le courage ne s'effrayoit d'aucun travail, ni l'imagination d'aucun système. « Je ne m'occuperai pas, « dit-il, ainsi que l'ont fait quelques grammairiens, à « fabriquer par art une langue factice, qui, par l'usage « universel qu'on en pourroit faire, tant verbalement « que par écrit, tiendroit, dans le commerce et dans « les connoissances de toutes les nations, le même lieu « que l'algèbre tient dans les sciences numérales, *pro-* « *jet qu'on ne peut espérer de faire jamais adopter* « *aux hommes dans la pratique.* »

Je ne crois pas, au surplus, qu'on soit fondé à dire des langues existantes, et de la nôtre en particulier, tout le mal qu'on se plaît à en dire. Elles suffisent à la plus juste et à la plus fine expression de toutes nos sensations et de toutes nos idées. Que faut-il de plus?

On croit que nous penserions plus juste, si nous avions une langue mieux faite : je ne partage point cet avis ; tout terme impropre et toute phrase obscure ne peuvent-ils pas être remplacés par un terme et une phrase qui aient les qualités contraires? A quoi tient-il donc que l'expression ne soit juste et claire, si ce n'est à l'esprit qui n'a pas saisi le véritable rapport des choses, ou n'en a pas conçu une image nette? Il m'est refusé de comprendre la beauté et presque l'avantage d'une langue philosophique, où chaque objet et chaque impression physique, chaque perception de l'esprit et chaque mouvement du cœur, auroient son terme propre et exclusif, et où la filiation des mots représenteroit avec une exactitude rigoureuse l'enchaînement des êtres créés et celui des phénomènes de la sensibilité et de l'entendement. Cette langue seroit d'une bien triste perfection. On prétend qu'il en résulteroit un perfectionnement et même un accroissement indéfini de la masse de nos idées. Pour moi, je n'ai pas d'idée des idées que nous n'avons pas ; je crois que nous avons toutes celles que nous pouvons et devons avoir, et qu'à cet égard nous sommes assez riches, si nous savons nous contenter des idées saines, utiles et exécutables.

DICTIONNAIRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

JUSTES ET UTILES CENSURES AUXQUELLES IL POURROIT DONNER LIEU. — CRITIQUE INSENSÉE ET INJURIEUSE QUI EN A ÉTÉ FAITE. — RÉPUTATION DE CETTE CRITIQUE PAR L'ABBÉ MORELLET.

On pouvoit faire un excellent livre sur le Dictionnaire de l'Académie françoise. Quelques efforts, quelques lumières qu'aient réunis les auteurs de ce Dictionnaire pour le porter à sa plus grande perfection possible, il donnoit nécessairement matière à de justes et nombreuses observations. Chaque jour la langue fait, en bien ou en mal, des progrès qui, pour être beaucoup moins sensibles que dans l'avant-dernier siècle, n'en sont pas moins réels. Des expressions que l'usage sembloit avoir consacrées, et que, par conséquent, l'Académie a recueillies, tombent en désuétude et doivent être retranchées du dictionnaire. D'autres expressions, que le bon goût et la raison grammaticale elle-même ont long-temps repoussées, s'introduisent dans la langue, pour ainsi dire, en vertu d'un plébiscite, et doivent être enfin reconnues par le tribunal académique. Des acceptions de mots s'étendent ou se restreignent, se détournent ou dis-

paroissent, passent du propre au figuré ou du figuré au propre. On pouvoit noter utilement toutes ces choses. D'après ce principe de logique et de grammaire, qu'une définition doit renfermer tout le défini et convenir à lui seul, on pouvoit relever quelques définitions du Dictionnaire comme vagues ou incomplètes ; mais, comme une bonne définition est un problème difficile et souvent impossible à résoudre, la justice auroit voulu qu'en attaquant les mauvaises définitions de l'Académie, on en proposât de meilleures, ce qui auroit vraisemblablement réduit beaucoup le nombre des critiques sur cet objet. On pouvoit remarquer encore que l'Académie semble avoir quelquefois franchi la ligne qui doit séparer la langue usuelle de celle des arts et métiers, en admettant des termes techniques d'un emploi trop particulier, et qu'elle a peut-être aussi le tort d'avoir consigné des locutions et des proverbes d'un usage trop rare ou d'une nature trop basse, quoiqu'à dire le vrai, un dictionnaire ne doive point être un livre de morale ni de goût, mais un répertoire complet de tous les mots et de toutes les phrases faites qui composent la langue, et que, d'un autre côté, les expressions qui se présentent le moins souvent, mais que pourtant on est autorisé à employer, soient peut-être celles dont l'explication est le plus nécessaire. On pouvoit observer surtout que la partie de la syntaxe a été un peu trop négligée dans le Dictionnaire, et que, si un verbe, dans quelques uns de ses temps ou de ses rapports avec les autres mots, offre une difficulté réelle, on trouve tous les exemples, hors celui-là

précisément qui devroit résoudre cette difficulté. Un tel travail, fait avec les lumières et la bonne foi nécessaires, auroit pu être utile et même agréable à l'Académie, qui s'est aperçue aussi bien que nous des vices du Dictionnaire, et qui sans doute s'occupe en ce moment de les faire disparoître. Il est inutile de dire qu'en relevant les fautes de ce grand ouvrage, il auroit fallu s'exprimer avec cette réserve modeste dont personne n'est dispensé, et avec ce ton de décence auquel on est obligé envers un corps aussi respectable que l'Académie françoise.

L'auteur des *Remarques morales, philosophiques et grammaticales*, a suivi un plan et pris un ton tout différents. D'abord la plus grande partie de ses *Remarques* portent sur des mots de vénerie, de fauconnerie, d'équitation, de zoologie, d'ornithologie, de botanique, etc., puis sur des termes de maçonnerie, de serrurerie, de pâtisserie, de cuisine, etc., puis enfin sur certaines expressions de la langue familière, mais souvent de peu d'usage, qui désignent des parties d'habillement, des jeux, des imperfections morales ou physiques, etc., etc. C'étoit le sûr moyen d'être le moins utile possible au plus grand nombre, puisque l'homme du monde et l'écrivain ne doivent peut-être de leur vie entendre ou prononcer une seule fois la plupart de ces termes. D'un autre côté, c'étoit se réserver la faculté de dire avec assurance beaucoup de choses fausses et absurdes, puisqu'on n'aperçoit l'erreur que dans les objets connus, et que ni la raison, ni l'usage, ni l'analogie, ne peuvent la faire découvrir dans la définition ou dans l'orthographe

de mots forgés, inusités dans les livres, même dans la conversation, et écrits par l'Académie, pour ainsi dire, sous la dictée des artisans qui les emploient. L'auteur des *Remarques* change la manière d'écrire les mots dont l'orthographe est le mieux fixée, au moins par l'usage, et il ne daigne presque jamais rendre compte du motif de ces changements. Ce qu'on peut supposer de plus favorable pour lui, c'est que, dans les vieux auteurs de notre langue, il a trouvé ces mots écrits de la manière qu'il le propose; mais il ignore donc alors que l'usage qui décide de l'existence et de la signification des termes est, à plus forte raison, le maître d'en réformer, ou, s'il le veut, d'en altérer l'orthographe, et qu'après tout, l'Académie, comme on l'a dit, n'est que le secrétaire de l'usage.

Un académicien, respectable par son grand âge, ses talents et son courage, a fait à l'auteur des *Remarques* l'honneur de le réfuter dans une brochure. Il ne falloit ni sa grande érudition lexicographique, ni sa dialectique vigoureuse, pour démontrer des absurdités palpables qu'aucun art ne déguise. Il a eu lui-même quelque honte de s'être commis avec un adversaire si peu sensé. Mais voici comme il s'en excuse: « Outre qu'il est bon, en général, que justice se fasse, « et que l'ignorante présomption ne prenne pas le « silence du dédain pour l'impuissance de lui répon- « dre, l'intérêt de la raison et du goût, et celui des « lettres, nous ont déterminé à rassembler, sur les « décisions du critique, quelques réflexions qui con- « vaincront, je pense, nos lecteurs, que l'auteur « des *Remarques philosophiques et grammaticales*,

« n'est ni bon grammairien ni bon philosophe ; que « son savoir est mal digéré, son esprit faux, et son « goût très mauvais ; et nous avons espéré aussi faire « connoître et signaler par cet exemple l'esprit qui « anime aujourd'hui un parti d'hommes conjurés con- « tre les lettres, et qui paroissent sérieusement occu- « pés de décourager ceux qui les cultivent, de flétrir « les noms de ceux qui ont obtenu quelques succès « dans cette carrière, et d'étouffer les talents nais- « sants de ceux qui se proposent d'y entrer. »

Nous avons laissé entrevoir que l'auteur des *Remarques* avoit pris dans son ouvrage un ton messéant et injurieux ; mais nous n'en avons point fourni la preuve. Il falloit en laisser le soin à l'académicien, auteur des *Observations,* lequel s'en est acquitté d'une manière fort piquante. « La plupart des leçons « de l'auteur des *Remarques* nouvelles, dit-il, sont « accompagnées d'injures, comme on va en juger par « la liste que nous avons mise en ordre alphabétique, « pour prévenir la confusion que peut causer l'abon- « dance de la matière. Cette liste pourra être utile « aux critiques modernes qui voudroient s'en servir « encore, ou qui, disposés à en imaginer dans le « même genre, voudroient éviter de répéter celles- « là. » Vient ensuite un petit vocabulaire de deux pages, dont voici le premier article :

« Argot, de joueurs et de joueuses....., des ca- vernes de voleurs...., des cabarets..., des mignons d'Henri III..... *Articles* hideux à lire, rédigés par la coiffeuse d'une académicienne, ou par la gou- vernante d'un académicien..... » Par qui celui-ci

semble-t-il rédigé? C'est ce que nous ne hasarderons point de dire, de peur de tomber aussi dans un excès de grossièreté.

Ce qu'on peut assurer, en se servant toutefois d'une tournure adoucie, c'est que l'auteur n'a point la tête saine. J'ignore à quelle secte d'illuminés il appartient, mais son livre est rempli de phrases mystérieuses et de signes cabalistiques. Il place souvent, au milieu de ses phrases, et sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, trois étoiles rangées en ligne droite ou en triangle, comme dans l'exemple suivant. « Les livres « sybillins sont un monument précieux d'institutions « morales, mais un monument destiné, dit-on, par « ceux qui l'élevèrent, à une postérité ⁂ supérieure « au commun des philologues. » Les initiales même de son nom sont rangées en triangle sur le frontispice du livre, et suivies chacune d'une étoile. Nous ne comprenons rien à ce grimoire. M. le docteur Pinel y entendroit peut-être davantage, attendu qu'il a de fréquentes communications avec des personnes initiées aux mêmes mystères que M. P* P* P*.

DICTIONNAIRE

DES OUVRAGES ANONYMES ET PSEUDONYMES.

UTILITÉ ET AGRÉMENT DONT IL DOIT ÊTRE. — OBJECTIONS MORALES QU'ON PEUT FAIRE CONTRE CE TRAVAIL. — RÉPONSE A CES OBJECTIONS.

L'EXCESSIVE multiplication des livres, causée par l'invention de l'imprimerie, a donné lieu à une science nouvelle que l'on nomme bibliographie. Cette science a plusieurs branches; elle divise, elle ordonne nos richesses littéraires, selon tel ou tel système; elle forme les bibliothèques et les catalogues; elle donne la connoissance des éditions, apprend à distinguer les éditions correctes ou fautives, complètes ou incomplètes, originales ou réimprimées, légitimes ou contrefaites; et c'est-là, comme on le voit d'abord, une de ses plus intéressantes attributions. Combien de fois n'est-il pas arrivé à ceux qui avoient le goût des livres, sans en avoir encore la connoissance, d'acheter cher une mauvaise édition d'un ouvrage estimé, et d'être tout étonnés ensuite d'apprendre qu'ils ne possédoient qu'un livre sans valeur! Ces petites *écoles*, plus ou moins répétées, donnent aux particuliers leurs premières leçons de bibliographie, et finissent par

leur faire sentir l'importance très réelle d'une science qu'auparavant ils étoient peut-être tentés de dédaigner.

Chaque science, après ses applications utiles, après les services essentiels qu'elle rend à l'homme et à la société, a, pour ainsi dire, ses secrets, ses expériences d'amusement et de curiosité, en un mot, son luxe. Ainsi la physique a ses jeux magnétiques et électriques, l'algèbre et la géométrie leurs problèmes récréatifs, etc. Il en est de même de la bibliographie. Après avoir mis les amateurs de livres en garde contre les méprises de l'ignorance ou les surprises de la cupidité, elle se plaît à découvrir et à dévoiler les auteurs qui ont fait mystère de leur nom, soit en le taisant, soit en en mettant un autre à la place. En général, ce qu'on nous cache est ce que nous aimons le plus à savoir. Cette raison, tirée de notre nature, suffiroit pour justifier ou du moins expliquer le désir qu'on a de connoître les anonymes et pseudonymes; mais elle n'est pas la seule. Les écrivains et leurs ouvrages s'expliquent et s'éclairent, en quelque sorte, les uns par les autres. Souvent tel livre, dont nous ignorions l'auteur, nous donne, quand le nom de celui-ci vient à nous être révélé, la clef d'un caractère que sans cela nous n'eussions jamais bien pénétré; et, réciproquement, le caractère connu d'un écrivain jette quelquefois un grand jour sur le but d'un ouvrage dont nous n'eussions qu'imparfaitement démêlé le sens et l'intention, si nous n'avions appris par qui il avoit été composé. Cette manière de découvrir l'inconnu par le connu, trouvera de fréquentes

applications dans la partie de notre littérature désignée par le nom de philosophie moderne ou du 18e siècle.

La connoissance des anonymes et pseudonymes n'a pas paru indifférente à beaucoup de bons esprits. Parmi nous, Adrien Baillet et les savants bibliographes Goujet et Mercier de Saint-Léger en ont fait l'objet de leurs recherches et de leurs écrits. Le goût de cette espèce de science n'est pas tellement restreint aux bibliographes de profession, que beaucoup de personnes, aimant ou cultivant les lettres, ne s'y soient adonnées avec ardeur pour leur usage et leur amusement particulier. Ce qui en fait foi, c'est la grande quantité de livres anonymes ou pseudonymes sur lesquels on trouve écrit en tête le nom des auteurs. M. Barbier, héritier du zèle, des connoissances, et, qui plus est, d'une partie des manuscrits des savants abbés Goujet et Saint-Léger, a donc cru faire une chose très agréable à un fort grand nombre de personnes en publiant le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*.

Il pourroit se présenter ici deux questions assez importantes. On pourroit demander d'abord comment l'auteur a pu parvenir à découvrir et à savoir si positivement les noms de tant d'écrivains qui ont voulu les cacher; et ensuite s'il est de l'exacte morale de divulguer ces mêmes noms contre l'intention de ceux qui les portent ou les ont portés. Je répondrai sur le premier point que ce qui est un mystère pour le commun des amis des lettres, ou même des littérateurs, n'en est souvent point un pour l'homme qui, possesseur d'une

nombreuse bibliothèque de journaux, et doué d'une grande ardeur pour les recherches bibliographiques, poursuit jusque dans leurs derniers retranchements la modestie, le respect humain, ou quelquefois la juste honte d'un anonyme. Tout auteur qui ne met pas son nom en tête de son ouvrage, ne veut pas pour cela rester caché. Mais je suppose que ce soit sa plus ferme intention et son intérêt le plus fondé, il a toujours des confidents de son secret, sa famille, ses amis, son imprimeur, son libraire. Ce secret s'échappe, il est recueilli, et le moins qu'il puisse arriver, c'est qu'on le consigne, soit en tête du livre même, soit dans quelque mémorial particulier, où les bibliographes futurs le trouveront un jour. Au reste, il ne faut pas souvent attendre aussi long-temps; les amis indiscrets et les ennemis perfides ne s'empressent que trop de divulguer par la voie des feuilles publiques le nom qu'on leur a confié ou qu'ils ont surpris. Les noms de la moitié peut-être des ouvrages anonymes qui ont été publiés, se trouvent dans les journaux du temps; mais ces journaux, il faut les avoir; il faut sur-tout les lire; et, à moins d'une obligation ou plutôt d'une vocation spéciale, qui de nous voudroit en prendre la peine? Le bibliographe la prend, et nous en donne le fruit. Quelques auteurs cependant restent pour lui inconnus ou incertains : dans le dernier cas, il allègue ses motifs de doute ou de crédibilité, et dans le premier il garde le silence.

Quant à la seconde question, qui paroît d'abord d'une nature plus grave, il n'est pas moins facile d'y répondre. En premier lieu, les trois quarts et demi des

auteurs dont on nous révèle les noms sont morts, et la plupart depuis long-temps. Si l'on doit des ménagements aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité; ensuite le plus grand nombre des ouvrages cités ne peuvent faire aucun tort, au moins sous le rapport du sujet et du motif, à la mémoire de ceux qui les ont composés. Si quelques écrivains ont laissé des ouvrages qui, sous ce même rapport, soient capables de flétrir leur réputation, la divulgation de leur nom ne peut être considérée que comme une juste punition de leur tort; et peut-être que la crainte d'être inscrit un jour dans un dictionnaire des anonymes, détournera quelque auteur vivant de publier, même *incognito*, un livre répréhensible. L'article des écrivains vivants est un peu plus délicat. Mais, d'abord, si M. Barbier sait leurs noms, ce n'est pas sous le sceau du secret; d'autres les savent aussi apparemment; il n'y aura donc de différence que du plus au moins; et, en fait de secret, ce n'est pas la peine d'en parler: avec le temps tout seul, le moins devient bientôt le plus; et puis croit-on que beaucoup d'auteurs se fâchent sérieusement de ce qu'on écarte tout-à-fait un voile que presque tous ont déjà laissé entr'ouvrir tant de fois? Un auteur anonyme est un masque au bal de l'Opéra, qui ne s'est couvert la figure que pour dire avec plus d'aisance des choses spirituelles, et ajouter à l'attrait de ses discours l'attrait quelquefois plus piquant de la curiosité: quand il a lutiné assez long-temps les gens, il est fort aise qu'on le presse de lever son masque; et il ne s'obstineroit à le garder que s'il étoit sûr d'avoir dit des sottises. Or, quel auteur aujourd'hui en dit,

et surtout est sûr d'en avoir dit? On voit bien que M. Barbier n'aura de querelle avec personne.

Il me reste une observation à faire sur son Dictionnaire. On pourra être surpris d'y voir figurer, comme anonymes révélés, des auteurs dont les noms s'impriment aujourd'hui en tête de leurs ouvrages, ou sont, pour ainsi dire, de notoriété publique. Mais il faut faire attention que ce Dictionnaire a été composé pour l'utilité de tous; que de ces noms, les uns, qui sont connus du plus grand nombre, sont pourtant encore ignorés de plusieurs; et que les autres qui se lisent sur le titre des dernières réimpressions d'un livre, ne se trouvent pas sur le titre des premières éditions: ceux qui possèdent celles-ci et ne connoissent pas les autres, auroient quelque droit de se plaindre si le Dictionnaire ne leur fournissoit pas le renseignement qu'ils y pourroient chercher. Ce qui vicie en pareil cas, ce n'est pas ce qui abonde, c'est ce qui manque.

EXAMEN DE CETTE QUESTION :

EXISTE-T-IL DANS TOUS LES MOTS DE NOTRE LANGUE UN ACCENT TONIQUE, QUI PUISSE ÊTRE DISTRIBUÉ RÉGULIÈREMENT DANS NOS VERS COMME DANS LES VERS ITALIENS ? — NÉCESSITÉ DE PLACER CET ACCENT DANS NOS VERS LYRIQUES, DE MANIÈRE QU'IL RÉPONDE AUX DIVISIONS DU RHYTHME MUSICAL.

M. Scoppa, savant sicilien, a entrepris de démontrer que la langue françoise possède, ainsi que la langue italienne, l'accent qu'il appelle *tonique ;* c'est-à-dire que, dans tous les mots de notre langue, il y a une syllabe que la voix frappe, sur laquelle elle appuie, s'élève et se soutient avec une sorte d'emphase. Cette syllabe est toujours la pénultième dans les mots terminés par un *e* muet, et la dernière dans les autres mots ; d'où il résulte que nous avons, en quelque manière des trochées, des ïambes, et même des anapestes, mais que nous n'avons pas de dactyles comme les Italiens, savoir, de ces mots nommés par eux *sdruccioli*, dans lesquels la voix appuie avec force sur l'anté-pénultième syllabe, et glisse avec rapidité sur les deux dernières. Comment se fait-il que nos grammairiens semblent n'avoir pas soupçonné l'existence de cet accent ; que, du moins, ils n'aient pas pris la peine de le définir et de le qualifier ? Rien

n'est plus naturel que de faire cette question, et rien n'est plus aisé que d'y répondre. Chez les Italiens, les Anglois, et même les Allemands, l'accent tonique, plus varié et plus fort qu'il ne l'est chez nous (quoi qu'en dise M. Scoppa), est, pour ainsi dire, la base de leur versification; c'est la distribution régulière de cet accent qui forme leur rhythme poétique : de là vient que la rime n'est pour eux qu'un objet de luxe et non de nécessité, et qu'ils font presque autant de vers blancs que de vers rimés. Chez nous, au contraire, le nombre des syllabes, sans égard à leur valeur, le repos à l'hémistiche dans les vers de dix et de douze pieds, et enfin la rime, sont les seuls élémens constitutifs de la versification; l'accent tonique n'y entre pour rien; voilà ce qui explique l'inattention ou le silence de nos grammairiens, relativement à cet accent.

Autre question. Si cet accent tonique, si ce coup, cet effort de la voix sur l'anté-pénultième syllabe des mots de terminaison féminine, et sur la dernière des mots de terminaison masculine, n'est l'objet d'aucune règle dans notre système de versification; si Racine et Boileau, qui, peut-être, ne l'avoient jamais remarqué, n'en ont pas moins fait les plus beaux vers françois qu'il semble possible de faire; si, enfin, nous sommes, comme je le crois, déterminés à ne rien changer au mécanisme de nos vers, tel que ces grands maîtres l'ont employé et consacré par leur exemple, de quelle importance, de quelle utilité peut être l'espèce de révélation que M. Scoppa vient nous faire? Je le dirai nettement :

du côté de la poésie *parlée*, de la poésie proprement dite, cette découverte ne peut conduire à aucun résultat. L'accent tonique existe dans tous les mots de notre langue, cela est reconnu; donc il existe dans notre poésie : mais il y est répandu au hasard, et non pas distribué régulièrement. Si nous voulions l'employer méthodiquement dans nos vers épiques et tragiques, il faudroit qu'il les divisât en intervalles égaux, en *battute*, c'est-à-dire en mesures, à l'instar de celles qui forment le rhythme musical; et, comme nous ne voudrions pas renoncer pour cela au repos de l'hémistiche et au retour de la rime, notre versification, surchargée de cette nouvelle règle, mériteroit, une fois plus que dans l'état actuel des choses, le reproche d'uniformité et de monotonie qui lui est généralement adressé. M. Scoppa a trouvé, dans Racine et dans Boileau, deux ou trois vers de suite où l'accent tonique est placé de trois en trois syllabes; cette mesure régulière, cette mesure à trois temps seroit insupportable dans une série de vers de quelque étendue. Voilà, du moins, comme en jugent nos oreilles : celles des Italiens sont autrement façonnées, et les vers rhythmés sont les seuls qui leur conviennent. Soit; mais nous, nous préférons l'harmonie variée qui résulte du libre mélange des syllabes fortes et des syllabes foibles. La versification est un art de convention et un plaisir d'habitude : à cet égard, le meilleur, le seul système pour chaque nation, est celui qu'elle a imaginé et mis en pratique.

La découverte de l'accent tonique, absolument inutile pour la poésie qui se déclame, ne peut être, au

contraire, que fort profitable à la poésie qui se chante. Toute musique est assujettie à un rhythme, est divisée en intervalles égaux. Ces intervalles sont ce qu'on appelle la mesure de l'air; et cette mesure n'est pas la même dans tous les airs : il y a la mesure à deux, à trois et à quatre temps. L'un de ces temps se nomme le *temps fort;* c'est celui qui est frappé, ou, autrement, sur lequel tombe la mesure. Il est aisé de concevoir qu'il doit exister, entre les paroles et la musique d'un air, un parfait accord de rhythme; c'est-à-dire que les syllabes affectées de l'accent tonique et appelées bonnes syllabes par les compositeurs et les poètes lyriques, doivent se trouver constamment sous les bonnes notes; s'il en était autrement, une bonne note pourroit porter sur une mauvaise syllabe, telle qu'un *e* muet, qui n'auroit pas, pour ainsi dire, la force de la supporter, ou bien cette bonne note, tombant au hasard sur les syllabes d'un mot, le couperoit souvent d'une manière plus ou moins ridicule. Voilà ce qui n'arrive presque jamais en Italie, et ce qu'on voit tous les jours en France. Il n'est personne de nous qui n'ait été choqué du défaut d'accord, de la contrariété qui existe entre les notes et les syllabes, les césures du chant et celles de la versification; enfin, le rhythme musical et le rhythme poétique, dans tous les couplets composés sur des airs déjà faits, et dans beaucoup de ceux pour lesquels on a fait des airs exprès. Pour éviter cet inconvénient, soit qu'on parodie un air, soit qu'on fasse des paroles pour un musicien, il n'y a pas d'autre moyen que de distribuer l'accent tonique d'une manière

régulière et constante, qui, dans le premier cas, soit conforme à la mesure adoptée par le compositeur, et à laquelle, dans le second, le compositeur lui-même puisse conformer sa mesure.

On ne conçoit pas comment nos poètes lyriques, en général, ont pu négliger ou ignorer un procédé dont la nécessité se faisoit sentir aux oreilles les moins délicates, et dont la découverte étoit facile aux esprits les moins inventeurs. Quelques uns en ont cependant fait usage, ceux-ci par instinct, et ceux-là par calcul. Marmontel, entre autres, eut habituellement le soin de soumettre ses vers d'opéras à un rhythme régulier, et l'auteur de *Stratonice* n'y a jamais manqué. Ce dernier a fait plus encore; dans un de ses drames lyriques, il a imaginé d'établir un rhythme particulier pour chaque personnage, suivant son caractère ou sa passion dominante; et ce rhythme, il l'a observé dans tous les airs que ce personnage avoit à chanter. Les autres poètes sont d'autant plus inexcusables de n'avoir pas suivi de tels exemples, que feu M. Framery les a rédigés en préceptes dans une brochure intitulée : *Avis aux poètes lyriques*, ou, *De la nécessité du rhythme et de la césure dans les vers destinés au chant*. Ce que Marmontel et M. Hoffmann ont mis en pratique, et que M. Framery a réduit en théorie, est l'objet principal, pour ne pas dire l'objet unique de l'ouvrage de M. Scoppa. Le reste, ce qui ne tend pas directement à démontrer l'existence de l'accent tonique et la nécessité de le placer régulièrement dans les vers lyriques, m'a paru, je l'avoue, plus qu'accessoire; je l'ai trouvé surabon-

dant et presque étranger au sujet. L'auteur lui-même s'accuse de diffusion; mais il prétend que, pour vaincre l'opiniâtreté de nos faux préjugés, il a dû étendre en trois volumes, *ce qui, sans cela, auroit pu être resserré dans la moitié d'un seul.* Cette apologie, faite à nos dépens de toutes manières, ne me semble pas très solide. M. Scoppa auroit dû, puisqu'il s'adressoit à nous, consulter davantage *ce goût de précision et de concision* qui, selon lui, nous distingue; il auroit dû sentir que des digressions sans mesure et des répétitions sans nombre n'ont rien de commun avec des développements utiles et des résumés nécessaires, et que, de tous les moyens d'inculquer une doctrine quelconque, le moins bon est de fatiguer ses disciples. Voici ce que j'ai imaginé pour expliquer et justifier à la fois ce défaut : M. Scoppa, profondément touché de la beauté du rhythme régulier, s'est flatté d'abord qu'il pourroit bien nous engager à l'adopter, à l'introduire dans toutes nos compositions poétiques ; de là, l'immense étendue de son plan, où il ne s'est pas proposé moins que de comparer la langue italienne et la langue françoise, non seulement dans les éléments de leurs mots, mais encore dans les combinaisons de leur versification et dans les productions diverses de leur poésie. S'étant convaincu, depuis, que les habitudes de notre esprit et de notre oreille opposoient une résistance invincible à l'exécution de ce grand projet, il y a renoncé tacitement, et s'est borné à l'idée de nous faire adopter la distribution régulière de l'accent tonique dans les vers destinés au chant. Mais son ouvrage, conçu pour une fin

beaucoup plus importante, et déjà exécuté en partie avec tout le développement qu'elle exigeoit, doit nécessairement nous paroître aujourd'hui hors de toute proportion avec son objet; et ce qui, dans le premier dessein de l'auteur, formoit un amas de matériaux nécessaire pour une grande construction, ne peut plus être considéré que comme un immense échafaudage élevé inutilement pour un petit édifice.

Le second et le troisième volume de l'ouvrage doivent être consacrés à l'examen comparatif de la langue et de la musique italiennes, avec la langue et la musique françoises. Dans le second, que j'ai sous les yeux, M. Scoppa commence par passer en revue et mettre en parallèle les différentes espèces de compositions poétiques chez les deux nations. L'article du sonnet est le premier. « Il n'y a rien, dit-il, dans la « poésie, de plus beau ni de plus grand que le son« net, quand il est bien exécuté dans toutes ses par« ties. » Que dira t-on du poëme épique ou de la tragédie? Depuis long-temps, nous ne sommes plus de l'avis de Boileau qui disoit :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.

Et nous avons peine à concevoir qu'un homme si judicieux ait pu donner dans une telle exagération. Quoi qu'il en soit, M. Scoppa pouvoit se dispenser de citer une vingtaine de sonnets tant italiens que françois; ce luxe de citations grossit très inutilement le volume. Il compare ensuite les deux langues en ce qui regarde les éléments et la formation de leurs mots,

puis sous les rapports de la propriété, de la richesse et de la douceur. Il me semble que ce parallèle auroit dû précéder celui des compositions poétiques : l'ordre analytique vouloit qu'on traitât des éléments des deux langues, avant de s'occuper des productions des deux littératures. Je n'en dirai pas davantage sur le contenu du second volume; l'analyse et la discussion des matières qu'il renferme, ennuieroient le commun des lecteurs; il doit suffire de les indiquer à ceux qu'elles intéressent.

L'ouvrage de M. Scoppa n'est pas un livre bien fait, à beaucoup près; mais il s'en faut bien plus encore que ce soit un livre sans mérite et sans utilité. Le défaut de précision et de méthode n'empêche pas qu'il n'y ait beaucoup d'érudition dans les recherches, de sagacité dans les aperçus, et d'adresse dans la déduction des raisonnements. Si l'objet réel de l'ouvrage semble étouffé sous un amas de faits et d'idées, ces vérités de détails n'en sont pas moins précieuses pour tous ceux qui s'occupent de la métaphysique et du mécanisme des langues : les plus instruits et les plus sensés y trouveront plus d'une fois des notions nouvelles à acquérir, et d'anciennes préventions à abandonner. L'ouvrage est fait d'ailleurs pour nous intéresser et nous plaire sous un rapport qu'il me reste à indiquer. L'auteur se montre fort sensible aux qualités de notre langue; il la venge des reproches qui lui ont été faits inconsidérément par des étrangers et même par des nationaux; il y fait apercevoir des avantages que ses plus grands partisans n'avoient pas remarqués; enfin sa conclusion est,

qu'elle peut se prêter à la bonne musique *aussi bien, ou presque aussi bien que la langue italienne.* Cette opinion, en flattant notre amour-propre, paroît avoir blessé celui de quelques Italiens trop jaloux de la supériorité de leur langue sous le rapport musical; et l'auteur s'est vu traité par eux comme un citoyen infidèle aux intérêts et à la gloire de son pays. Ce doit être un motif de plus pour nous d'accueillir avec faveur son livre, que déjà le suffrage de plusieurs compagnies savantes, et les encouragements du gouvernement, ont recommandé à l'attention du public instruit.

PRIX

FONDÉ PAR LOUIS BUONAPARTE,

POUR LE MEILLEUR OUVRAGE SUR CETTE QUESTION : LA POÉSIE FRANÇOISE EST-ELLE SUSCEPTIBLE DU MÊME SYSTÈME DE VERSIFICATION QUE CELLE DES GRECS ET DES LATINS? — EXAMEN DE LA QUESTION. — JUGEMENT SUR LE RAPPORT FAIT A CE SUJET PAR M. LE COMTE DARU.

Un anonyme a proposé, en 1813, un prix pour le meilleur mémoire sur cette question, dont je réduis l'énoncé à sa plus simple expression : « La poésie française est-elle susceptible du même système de versification que celle des Grecs et des Latins »? La seconde classe de l'Institut a été prise pour juge du concours. Treize mémoires ont été envoyés, dont plusieurs sont des ouvrages considérables. Une commission, chargée de les examiner, a confié à M. le comte Daru le soin d'en faire un rapport analytique, pour être présenté à la classe et faciliter son jugement. Ce rapport, qui est lui-même un ouvrage important, a été imprimé : un exemplaire m'en est parvenu; et je crois pouvoir en entretenir ceux à qui ce grand mouvement des affaires politiques laisse encore la faculté de prendre quelque intérêt à des objets littéraires.

Je commence par exprimer ma surprise relativement à la question proposée. On peut, en la discutant, dire d'excellentes choses, faire preuve de beaucoup de savoir et de sagacité, comme il est arrivé à plusieurs des concurrents et au rapporteur lui-même. Il peut, d'un autre côté, se rencontrer encore quelques esprits chimériques qui croient à la possibilité d'introduire dans notre poésie le système métrique des Grecs et des Latins, puisque ce concours offre un ou deux écrivains qui semblent avoir adopté cette opinion (je dis *semblent*, parce que, tout en essayant de prouver que notre langue possède les éléments nécessaires pour l'établissement de ce système, ils n'ont pas osé conclure que nous dussions renoncer au nôtre). Mais, pour la presque totalité de ceux qui ont le droit d'avoir un avis en cette matière, la question est tellement résolue par le raisonnement et par les faits, qu'il paroît plus qu'étrange de vouloir l'agiter encore *ex-professo*, et d'en faire l'objet d'une controverse publique.

Le système métrique des anciens avoit pour base une prosodie fixe; l'usage, si ce n'est la nature même des éléments des mots, avoit déterminé la quantité de toutes leurs syllabes, les avoit partagées en longues et en brèves; la poésie, combinant ces longues et ces brèves d'après des règles particulières, en avoit constaté et, pour ainsi dire, consacré la valeur; et l'observation de cette prosodie étoit devenue une loi de rigueur pour la prononciation dans tous les usages de la parole, depuis les exercices du théâtre ou de la tribune jusqu'aux entretiens les plus populaires. Si

notre langue n'offre pas les mêmes conditions, si elle ne renferme pas les mêmes principes constitutifs ou convenus, il est évident qu'on ne peut en obtenir les mêmes résultats, les mêmes combinaisons.

Nous avons une prosodie sans doute, c'est-à-dire que toutes nos syllabes ne sont pas d'une égale durée, que quelques unes, vu le nombre ou la nature de leurs éléments, se prononcent nécessairement avec une vitesse ou une lenteur marquée; mais la plupart, on ne sauroit en disconvenir, ont une valeur relative presque inappréciable, ne sont proprement ni longues ni brèves, et tiennent leur quantité du caprice ou de l'habitude particulière de celui qui les prononce. Nous avons, aux portes de la capitale, deux provinces dont l'une fait régulièrement brèves les mêmes syllabes que l'autre fait longues, et *vice versâ*. La capitale elle-même n'offre pas une parfaite uniformité dans sa prononciation, dont le caractère propre est toutefois d'anéantir autant qu'il est possible les différences de quantité et d'accent, de donner à peu près à toutes les syllabes la même durée et le même ton. D'où vient ce vague, cette incertitude de notre prosodie? Probablement de ce que notre langue, formée originairement de plusieurs autres, et parlée à la fois par plusieurs peuples dont l'organisation et les habitudes différoient, n'a pu recevoir d'abord, ni de ses éléments ni de l'usage, les règles d'une prononciation fixe et uniforme. Les premiers poètes, ne trouvant point la valeur des syllabes établie et déterminée, ont pris le parti de les compter au lieu de les mesurer, et la poésie, qui, chez les

fait des vers métriques, parce que apparemment leur langue, qui est primitive, a une prosodie assez déterminée pour leur permettre l'adoption de ce système : je ne sais pas, du reste, jusqu'à quel point cette entreprise leur a réussi. Quant aux Anglois et aux Italiens, dont les langues sont dérivées, s'ils n'ont pas une prosodie aussi fixe que celle des Grecs et des Latins, ils ont du moins un accent tonique bien marqué, dont la place, variant suivant les mots, est invariable dans chacun d'eux. C'est à la faveur de cet accent régulièrement distribué dans les vers, et de plusieurs césures symétriques, qu'ils ont imaginé de suppléer les consonnances. Il faut croire qu'ils s'accommodent de ces vers sans rime, puisqu'ils en font presque autant que de rimés; mais chez nous l'essai des vers blancs a complétement échoué : on n'y a vu que des lignes de prose nées de l'impuissance de rimer, et moins faites pour flatter l'oreille que pour l'importuner par une égalité numérique de syllabes, dont la monotonie n'est rachetée ni par l'agrément de la consonnance, ni par le mérite de la difficulté vaincue.

La tentative des vers métriques a été moins heureuse encore parmi nous, s'il est possible, que celle des vers blancs, parce qu'elle contrarioit beaucoup plus le génie de notre langue et les habitudes de notre oreille. Jodelle et ses contemporains étoient peut-être excusables de chercher dans l'antiquité le principe et le modèle d'une harmonie que n'offroit point alors notre poésie encore rude et grossière; mais que penser de M. Turgot et de quelques autres, qui, dans le

dernier siècle, n'ont pas craint de nous proposer un système de versification différent de celui qu'avoient consacré les admirables poëmes de Racine et de Boileau? C'étoit pousser bien loin l'esprit d'innovation et la manie du perfectionnement. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la versification est un art de convention et un plaisir d'habitude; en ce genre, le meilleur, le seul système pour chaque nation, est celui qu'elle a imaginé et mis en pratique.

Les treize mémoires envoyés au concours diffèrent assez entre eux pour la forme, l'étendue et le fond des choses. Dans les uns, la matière est traitée fort superficiellement; dans les autres, elle est très approfondie. Les premiers éléments de la question ont donné lieu à des définitions diverses; le mot *rhythme* particulièrement a été interprété de plusieurs façons, qui toutes sont peu claires, et dont aucune peut-être n'est parfaitement exacte. Tel concurrent a prodigué l'érudition et même l'esprit, dont le travail n'offre aucun résultat bien décidé; tel autre a fort nettement et fort sagement conclu, qui, par insuffisance et par paresse, n'a pas établi avec assez de solidité les fondements de son opinion. M. le comte Daru me semble avoir apprécié avec beaucoup de justesse les différents genres et les différents degrés de mérite ou d'imperfection qui caractérisoient les productions soumises à son examen. Ses analyses sont rapides et claires, ses réflexions fines et judicieuses, son style élégant et précis; le ton modeste du doute et de la simple proposition donne un relief aimable aux faits qu'il allègue et aux idées qu'il énonce : en tout, son rapport est

l'ouvrage d'un homme qui réunit au talent d'écrire, le jugement, l'esprit, le savoir et le sentiment des bienséances. Si, de temps en temps, il sortoit du sein de l'Académie quelque travail de ce mérite et de cette importance, elle signaleroit utilement et honorablement son existence; et les malins ne se croiroient plus en droit de demander ce qu'elle fait et à quoi elle sert.

DIFFÉRENCE INTELLECTUELLE

ENTRE

LE SOURD-MUET ET L'HOMME ENTENDANT ET PARLANT.

DIFFICULTÉ DE FAIRE ENTRER DANS L'ESPRIT DU PREMIER LES IDÉES MÉTAPHYSIQUES. — MOYENS EMPLOYÉS PAR L'ABBÉ SICARD POUR RÉSOUDRE CE PROBLÈME.

La nature, en donnant à l'homme la parole qu'elle a refusée à tous les autres animaux, a fait de lui l'être sociable par excellence. Comme notre éducation tout entière se fonde sur l'imitation, nous ne pouvons répéter les sons avec la voix, qu'après les avoir saisis par l'organe de l'ouïe. Celui qui en naissant est privé de la faculté d'entendre, l'est nécessairement de la faculté de parler; et on l'appelle *sourd-muet*, pour le distinguer de ceux en qui la surdité ou le mutisme ne sont que des accidents, et se trouvent séparés. L'infortuné n'est pas seulement retranché en quelque sorte de la société de ses semblables, faute de pouvoir échanger avec eux des idées : ces idées mêmes, il ne les a pas; il est réduit à n'éprouver que des sensations, et condamné à ignorer tous les rapports moraux de l'homme avec Dieu, avec lui-même et avec le reste de la création. L'ouïe est la seule porte par laquelle la con-

noissance du monde intellectuel puisse entrer dans l'esprit, et cette porte est fermée chez lui. Ce seroit une grande inadvertance de dire qu'il a, pour y suppléer, la ressource des yeux, et qu'il suffit de la lecture pour lui procurer la science des vérités morales et métaphysiques déposées dans les livres. L'écriture n'est que la parole figurée : il faut avoir l'usage et l'intelligence de celle-ci pour comprendre l'autre : l'œil ne peut attacher un sens aux signes qui représentent les sons, qu'autant que l'oreille est familiarisée avec ces sons dont les mots se forment, et l'esprit avec les idées que ces mots expriment. Notre langue écrite est, pour un sourd-muet, ce qu'elle seroit pour un sauvage qui n'auroit pas la moindre notion de notre langue parlée, ni du procédé par lequel nous la fixons sur le papier. Un sourd-muet, je le répète, est borné aux sensations purement physiques que lui transmettent les sens de la vue, de l'odorat, du goût et du toucher; ces idées abstraites, intellectuelles, que l'instrument des langues, et la continuelle communication des esprits par la parole, ont, pour ainsi dire, tirées de notre intérieur moral, où elles seroient restées enfouies sans tous ces moyens, lui sont nécessairement étrangères; enfin, sa raison, sans exercice, sans culture, sans développement, demeure renfermée dans son germe, et ne s'élève pas beaucoup au-dessus de l'instinct des autres animaux.

Cependant, la nature lui a laissé, avec plus d'étendue qu'à ces mêmes animaux, la faculté de suppléer la parole par des signes : la main est un instrument merveilleusement propre à les former, et, dans l'hy-

pothèse d'un pur état de nature, c'est par des signes que les hommes ont commencé à communiquer entre eux. Les sons qui en ont bientôt pris la place, ont d'abord été eux-mêmes des signes dans la véritable acception du mot, puisqu'ils imitoient le bruit causé par les êtres matériels, comme les gestes en avoient imité la forme ou le mouvement, puisqu'en un mot, les uns étoient des onomatopées, comme les autres avoient été des représentations. J'ajouterai que l'écriture suivit le même système, et qu'elle ne fut long-temps qu'une peinture des objets. Je reviens au langage des signes, le seul qui soit à la disposition du sourd-muet. Ce langage a nécessairement les mêmes limites que l'intelligence de celui qui le parle; il ne peut désigner que les objets visibles ou palpables. A force d'habitude, il pourra devenir clair, animé, précis; il pourra suffire à exprimer les besoins du corps, les appétits ou les répugnances, les plaisirs ou les souffrances physiques; mais il ne parviendra jamais à rendre les affections morales de l'ame et encore moins les opérations métaphysiques de l'esprit. Son dictionnaire sera composé d'un très petit nombre d'articles, et sa grammaire sera nulle; il ne renfermera en lui aucun des moyens nécessaires pour marquer le rapport et la dépendance des choses entre elles, pour rendre ces idées abstraites de modes et de temps dont se compose l'admirable artifice de la conjugaison. Telles sont les bornes, telle est la stérilité du langage des signes, quand il est parlé seulement par le sourd-muet, qui ne peut, après tout, lui faire exprimer les choses dont lui-même il ne peut avoir le sentiment

intérieur. Pour que ce langage s'étendît et se fécondât, pour qu'il devînt, à l'usage des malheureux privés de la parole, un mode d'acquisition et de transmission de toutes les connoissances morales, dont la seule parole nous a enrichis, il falloit qu'un homme, également doué de zèle et de lumières, s'emparât de l'idiome muet, l'apprît de ceux mêmes qui le parlent, en dirigeât l'usage et les applications, fît sortir de l'occasion et du besoin les moyens de l'enrichir; au lieu d'en créer lui-même les expressions nouvelles, les reçût toutes de ses élèves devenus ses maîtres; passât successivement avec eux de ce qui est plus connu à ce qui l'est moins; s'élevât insensiblement et par les degrés de l'analogie, des perceptions matérielles aux conceptions métaphysiques; enfin, rendît à la société des infortunés que la nature en avoit exclus, et leur fît franchir le mur de séparation que la seule privation de l'ouïe sembloit avoir élevé pour toujours entre eux et le monde intellectuel, en leur enseignant le rapport des mots de notre langue avec les signes inventés par eux pour représenter les objets de toute nature, et en les mettant à même, par là, de remplacer l'audition par la lecture pour nous entendre, et la parole par l'écriture pour nous parler. Cet homme a existé au milieu de nous : c'étoit l'abbé Sicard.

Avant lui, le respectable abbé de l'Epée avoit entrepris cette tâche immense; mais il ne l'avoit remplie que très imparfaitement. Il avoit bien imaginé le véritable procédé de cette science nouvelle, en traduisant d'abord les choses par les signes, et ensuite les signes

par les mots ; mais il ne l'avoit appliqué qu'aux objets physiques, et il avoit adopté la méthode inverse pour les objets intellectuels; c'est-à-dire, que désespérant de les faire concevoir à ses élèves par des signes, il leur avoit d'abord fait connoître matériellement les mots qui les expriment, et les leur avoit ensuite traduits et fait traduire par des gestes convenus. Les résultats de cette opération furent brillants et parurent tenir du prodige. L'abbé de l'Epée, un volume de Bossuet à la main, figuroit des mots par autant de gestes dont il facilitoit l'interprétation en commençant par désigner avec ses doigts la lettre initiale de chaque mot; et ses élèves, sous cette espèce de dictée, écrivoient sans fautes des pages entières remplies des idées les plus abstraites. Malheureusement ces idées n'existoient pas pour eux; ils ne faisoient autre chose que traduire des gestes, qui ne disoient rien à leur esprit, par des mots qui n'en disoient pas davantage : c'étoit un pur mécanisme. L'abbé Sicard, succédant à l'abbé de l'Épée, essaya d'étendre aux choses métaphysiques le même procédé qui avoit réussi pour les choses matérielles : les signes étant la seule langue que les sourds-muets pussent apprendre d'abord, il sentit qu'il falloit leur donner avec des signes l'idée des choses intellectuelles, ou renoncer tout-à-fait à la leur transmettre; les obstacles enflammèrent son zèle et s'aplanirent devant ses efforts persévérants, qui furent enfin couronnés par un succès complet.

L'abbé Sicard comprit que, pour parvenir à son but, il falloit qu'il recommençât avec ses élèves, non seulement sa propre éducation, mais encore toute

l'est également pour tous ceux qui font une étude particulière des opérations de l'entendement, de l'analyse des idées, et de celle des signes du langage. Ce dictionnaire, qui manquoit, a été composé par l'abbé Sicard, sous le titre de *Théorie des Signes*.

UTILITÉ, AGRÉMENT ET FACILITÉ

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE ITALIENNES.

COUP D'ŒIL SUR LES DIFFÉRENTES PÉRIODES DE LA LITTÉRATURE EN ITALIE.

L'ÉTUDE des langues étrangères, qui, chez les autres peuples, fait partie essentielle de l'éducation, n'entre point dans notre système d'instruction publique, et elle est à peine admise dans l'éducation privée. Ce n'est pas lorsque les jeunes gens, hors de page et de tutelle, sont engagés dans les affaires ou dans les plaisirs, que peut leur venir la fantaisie d'apprendre l'anglois ou l'allemand, l'italien ou l'espagnol. Quelques uns, par désœuvrement, par ton, prennent un maître de langue; mais ils lui donnent plus de cachets qu'ils n'en reçoivent de leçons, et ils le congédient bien vite dès qu'il croient en savoir assez pour aller, à deux ou trois, jargonner tout haut, dans les promenades publiques, quelques phrases mal construites, qui les fassent prendre pour des étrangers par la foule des badauds toujours en admiration devant cette qualité. Ceux qui ont le goût et le temps de s'instruire ne sont guère plus zélés pour l'étude des langues; les gens

de lettres, eux-mêmes, qui ne peuvent étendre leurs idées, et s'affranchir de certains préjugés d'école enfantés par la vanité nationale, qu'en comparant entre elles les diverses littératures européennes, se bornent, pour la plupart, à une connoissance très superficielle de l'italien, qui ne va pas jusqu'à leur faire lire aisément Boccace et l'Arioste; et, pour ce qui regarde l'anglois, promptement rebutés par les difficultés réelles qu'offre l'intelligence de la poésie, ils s'arrêtent tout court à celle de la prose, et de la prose moderne, d'autant plus facile à comprendre, que, de jour en jour, les formes en sont plus servilement calquées sur les formes de la nôtre. En général, la prodigieuse richesse de notre littérature, la suprématie qu'elle a réellement à plusieurs égards, et celle que peut-être nous lui attribuons gratuitement à quelques autres, tout cela, joint à notre genre de vie dissipé et très peu littéraire, concourt à nous éloigner de tout commerce immédiat avec les bons écrivains étrangers. Nous nous contentons le plus souvent de communiquer par interprète avec les plus célèbres d'entre eux. De cette manière, des traductions en prose ou en vers, dont quelques unes sont devenues pour nous comme des titres originaux de gloire littéraire, ont l'inconvénient de favoriser notre orgueilleuse paresse, et de nous isoler chaque jour davantage des autres nations lettrées. On peut craindre que le beau *Paradis perdu* de M. Delille n'enlève beaucoup de lecteurs françois à celui de Milton : pour combien de gens déjà son *Énéide* et ses *Géorgiques* ne remplacent-elles pas entièrement celles de Virgile!

Des trois langues de l'Europe dont la langue latine est la mère commune, on peut dire :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen; qualem decet esse sororum.

La langue italienne et la langue espagnole, suivant l'opinion vulgaire, sont les deux sœurs qui se ressemblent le plus : mais j'oserois dire que cette ressemblance tient moins aux traits qu'à la physionomie. Je m'explique : les deux langues ont presque les mêmes désinences, les mêmes modes de déclinaison et de conjugaison, et souvent aussi, je crois, les mêmes règles de syntaxe; ce qui les feroit presque confondre, sinon par des oreilles, du moins par des yeux inattentifs ou inexercés. Mais, entre le françois et l'italien, il existe peut-être un rapport plus fondamental, celui de la lexicologie, c'est-à-dire de l'origine et de la valeur commune des mots : plus souvent, dans ces deux langues, un même mot, avec un changement plus ou moins grand de structure ou de terminaison, désigne une même chose; et cela est si vrai qu'avec le seul secours de sa langue, un François viendroit à bout d'expliquer presque tous les mots d'une page de prose italienne, et réciproquement un Italien presque tous ceux d'une page de prose françoise, tandis que ni l'un ni l'autre, je pense, n'arriveroient au même résultat s'il s'agissoit de prose espagnole : l'obstacle viendroit du grand nombre de mots arabes, ou même de mots latins d'origine, dont l'orthographe a été singulièrement défigurée par suite d'une prononciation très

gutturale. Il faut conclure de ceci que tout François qui prétend au mérite et aux honneurs de l'instruction, est véritablement inexcusable de ne pas savoir l'italien; langue dont le vocabulaire est déjà parfaitement intelligible pour lui, surtout avec le secours du latin, dont la syntaxe fort simple ne lui présente aucune de ces difficultés qui hérissent les idiomes du Nord, et enfin dont la littérature riche, variée, et plus substantielle qu'on ne le croit communément, doit lui ouvrir une large source de plaisir et d'instruction. Montesquieu a dit un peu légèrement de l'Espagne, qu'elle n'a produit qu'un bon livre, celui qui se moque de tous les autres : il est certain du moins que les trésors de sa littérature, évalués si haut par elle-même, ne peuvent que nous indemniser assez médiocrement des frais d'exploitation. Mais certes, il n'en est pas ainsi de l'Italie : l'heureuse contrée qui a vu naître le Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse, Boccace, Guichardin et Machiavel, devroit être pour tous les hommes lettrés de la France une terre non moins classique que pour les peintres, les statuaires et les architectes qui vont y étudier des débris de monuments.

L'histoire littéraire de l'Italie peut être divisée en trois parties à peu près égales. La première comprend une période de plus de dix siècles qui, partant de l'avénement de Constantin, s'ouvre une route pénible au milieu des ruines et des ténèbres amoncelées sur le champ de la littérature pendant la longue domination des barbares; puis, arrivée au onzième siècle, forme des pas un peu plus certains à la foible lueur du savoir

qui commence à percer la nuit de l'ignorance; suit cette lumière toujours croissante jusqu'à l'époque illustrée par la naissance de la langue italienne; atteint bientôt l'époque plus glorieuse encore où éclatent presqu'à la fois les immortels travaux du Dante, de Pétrarque et de Boccace, et enfin s'arrête sur les confins de ce grand seizième siècle, justement regardé comme l'âge d'or de la littérature italienne.

Cette première période de plus de dix siècles, commençant à la translation du siége de l'empire romain, et s'arrêtant à la découverte du Nouveau-Monde, ce long intervalle, qui renferme ce qu'on appelle le moyen âge, offre un spectacle presque toujours affligeant pour l'ami des lettres et de l'humanité, mais éminemment instructif et attachant pour quiconque se plaît à observer ces grandes révolutions politiques et religieuses qui ont détruit de vieux empires et d'antiques croyances, en ont élevé d'autres sur leurs ruines, ont quelque temps suspendu la marche de l'esprit humain pour lui donner ensuite une direction et des forces nouvelles, enfin, ont changé tout à la fois la face des Etats, la destinée des peuples, les bases de leur morale et le génie de leur littérature.

Que d'événements ont marqué le cours de ces dix siècles qui n'étoient plus l'antiquité, qui n'étoient pas encore les temps modernes! Le christianisme s'établit dans toute l'Europe, jusque là presque entièrement idolâtre. L'empire d'Orient, continuellement ébranlé par les troubles civils et les dissensions théologiques, tombe enfin sous les coups des Turcomans, qui font asseoir la religion de Mahomet sur le trône de Cons-

tantin. Plusieurs siècles auparavant, l'empire d'Occident, inondé par des colonies armées que les régions du Nord ont vomies, est démembré, partagé comme une proie sanglante entre les chefs de ces hordes barbares. Cependant les vainqueurs, se mêlant aux vaincus, adoptent leur religion, se soumettent à leurs lois, et se laissent presque adoucir par leurs mœurs, que seconde l'influence d'un climat plus heureux. Ces nouveaux maîtres du monde apprennent à parler la langue des Romains; mais, en la parlant, ils la corrompent: non seulement ils en dénaturent les sons par leur prononciation rude et contractée; ils introduisent encore dans son lexique et dans sa grammaire les expressions et les tours de leurs propres idiomes. C'est alors que de cette monstrueuse alliance du latin avec les différents dialectes de la langue du Nord, naissent tous ces jargons informes qui, devenus plus ou moins lentement des langues régulières et fixes, doivent être un jour illustrés par mille chefs-d'œuvre comparables à ceux de l'antiquité.

Quel étoit cependant le sort de la littérature au milieu de ces étonnantes vicissitudes de la politique, de la religion et du langage? D'abord, du sein du christianisme s'élève une nouvelle éloquence grecque et latine, dont les Pères de l'Eglise sont les Platon, les Démosthènes et les Cicéron. Dans les genres profanes, la langue d'Athènes et celle de Rome ne produisent plus que des fruits dégénérés, abâtardis; des histoires barbares comme les événements qu'elles retracent, des panégyriques où la diction la plus rampante sert dignement d'interprête à la plus basse flat-

terie, quelques romans où les vices du style déparent sans cesse les agréments de la fiction, et enfin des poésies où tout le raffinement d'un goût dépravé s'unit à toute la rudesse d'un goût qui commence à peine de naître. Bientôt, comme un vertige épidémique, la fureur de raisonner saisit tous les esprits. La dialectique, inventée pour diriger l'entendement dans ses opérations, devient l'art de l'égarer en de chimériques subtilités. Tandis que les obscurités de la métaphysique engendrent des factions qui s'outragent, les ténèbres de la théologie enfantent des sectes qui s'égorgent. Chaque parti attaque l'opinion du parti contraire avec d'autant plus d'animosité, que la sienne est plus absurde, et qu'il peut moins se l'expliquer à lui-même. C'est une bataille au sein d'une nuit profonde : les coups, portés au hasard et perdus dans l'air, n'en sont que plus violents et plus multipliés; un peu de jour eût peut-être suffi pour rendre les combattants honteux de leur vain acharnement et leur faire tomber les armes des mains. Les barbares du Nord, en fondant sur les contrées occidentales de l'Europe, les délivrèrent du moins pour quelque temps du fléau de ces guerres bruyantes et ridicules. La terre se tut à leur aspect; mais ce silence étoit celui des ruines et des tombeaux. Tous les monuments des arts furent renversés, et ceux du génie périrent sous leurs décombres. Quelques uns échappèrent à cette destruction universelle, et trouvèrent un asile dans l'ombre de ces établissements consacrés par la religion à la retraite, à la prière et aux austérités. Mais là de nouveaux dangers les attendoient : plus d'un pieux céno-

bite occupa son loisir à effacer des chefs-d'œuvre d'éloquence ou de poésie antique, tracés sur le parchemin, pour transcrire, à la place, des légendes, des homélies, des rituels ou des liturgies. Toute littérature fut dès-lors anéantie; plus d'études, plus de composition; et cette entière interruption des travaux de l'esprit dura plusieurs siècles, pendant lesquels le latin classique, oublié de ceux même dont il étoit l'idiome natal, fut rayé du nombre des langues vivantes, et remplacé dans toute l'Europe par les langages nouveaux, formés de ses débris ou plutôt engendrés de sa corruption. Toutefois ces grossiers jargons ne furent employés d'abord que dans les relations ordinaires de la vie. Un latin tudesque étoit la langue des gouvernements, de la religion, et du double barreau où se jugeoient les affaires civiles et canoniques. Des capitulaires, des gloses plus obscures que les lois qu'elles vouloient éclaircir, quelques grammaires qui ne s'élevoient pas jusqu'aux notions les plus simples de l'artifice et de la logique du langage, et un plus grand nombre d'écrits inintelligibles sur les questions les moins solubles de l'ontologie humaine et divine, tels étoient, dans ces temps déplorables, les seuls monuments de la pensée, du savoir et de l'imagination. Enfin, quelques rayons échappés de l'Orient, où le dépôt des lumières avoit été plus fidèlement gardé, commençoient à percer les épaisses ténèbres dont tout l'Occident étoit enveloppé, lorsque, dans une république turbulente, au milieu des factions dont l'Italie étoit depuis long-temps le théâtre sanglant, parut un homme prodigieux, qui, élevant l'idiome vulgaire de sa

nation à toute la hauteur de son puissant génie, en fixa tout à coup, et pour jamais, les destinées, dans un poëme sublime et monstrueux, créé sans modèle, n'en pouvant servir lui-même, et occupant une place à part, à l'abri de toute comparaison avec les autres chefs-d'œuvre de l'esprit humain : cet homme fut le Dante, que suivirent, à peu de distance, Pétrarque et Boccace. Celui-ci fit pour la prose italienne ce que le Dante avoit fait pour la poésie; en la créant il la perfectionna : l'autre donna au langage poétique cette douceur et ces grâces un peu efféminées, qui semblent avoir prévalu sur le caractère de mâle énergie que lui avoit imprimé l'auteur de *l'Enfer*. Tous trois portèrent subitement l'Italie au sommet de la gloire littéraire, lorsque toutes les autres nations de l'Europe devoient long-temps encore bégayer leurs langues grossières et ramper dans l'enfance de tous les arts.

C'est sans doute un beau spectacle que l'Italie tout à coup sortant de la barbarie, et s'illustrant des ouvrages de trois grands écrivains qui, tout à la fois, fixèrent invariablement la langue dont ils étoient les créateurs, et portèrent la gloire littéraire de leur pays à un point d'élévation qu'elle a eu le bonheur d'atteindre une seconde fois, après en avoir été déchue, mais qu'elle n'a jamais pu surpasser. Tel est le tableau qu'étale à nos yeux la première période de l'Histoire littéraire de l'Italie; mais celui que doit renfermer la seconde, s'il ne présente pas de plus grands personnages que le Dante, Pétrarque et Boccace, en offre du moins un bien plus nombreux assemblage. Quel siècle que celui qui vit briller à la fois dans les lettres

et dans les arts, Sadolet et Bembo, Machiavel et Guichardin, l'Arioste et le Tasse, Michel-Ange et Raphaël, sans compter une foule d'autres qu'il faut bien se résoudre à nommer talents du second ordre, puisqu'ils se trouvoient à côté de ces génies supérieurs! La matière de la seconde partie peut être moins singulière, moins curieuse, moins neuve que celle de la première; mais aussi elle est plus riche, plus variée, plus intéressante pour des François à qui les fictions enchanteresses du *Roland furieux* ou de la *Jérusalem délivrée*, sont plus familières que les sublimes horreurs de la *Divine Comédie*, ou les délicatesses un peu fades et subtiles des sonnets et des *canzoni* inspirés par les beaux yeux de Laure.

Le poëme épique, chez les Italiens, se divise en trois genres très distincts, l'épopée romanesque, l'épopée héroïque et l'épopée burlesque, ou héroï-comique. La première a été créée par eux, et les modèles qu'ils en ont donnés n'ont encore été imités chez aucune autre nation; la seconde, d'origine grecque, a été cultivée chez tous les peuples qui ont connu les arts de l'esprit; et la troisième, que l'on doit encore aux Grecs, et, s'il en faut croire la tradition, au père même de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ne tient, dans aucune littérature moderne, autant de place que dans la littérature italienne. L'épopée romanesque, autrement appelée roman épique, puise ses sujets dans ces vieilles chroniques fabuleuses, dont les auteurs se nomment romanciers, et qui se divisent en deux branches principales, l'histoire de Charlemagne et de ses douze paladins, et celle du roi Arthur et de la Table-

Ronde, auxquelles il faut ajouter l'intéressante fable d'Amadis. Ces fables chevaleresques ont produit en Italie, pendant le seizième siècle, une foule innombrable de poëmes, parmi lesquels quatre seulement sont dignes d'une célébrité honorable : le *Morgante* de Pulci, l'*Amadis* de Bernardo Tasso, l'*Orlando innamorato* du Bojardo, et par dessus tout l'*Orlando furioso* du grand Arioste, le chef-d'œuvre du genre. Beaucoup de ces poëmes sont follement ennuyeux, et presque tous sont d'une étendue énorme. Il y en a qui contiennent depuis soixante-dix-neuf et quatre-vingt-dix-huit chants, jusqu'à deux cents : ce qui seroit un peu long déjà pour les poëmes les plus amusants. La contexture du *Roland furieux* est formée de trois actions qui s'entrelacent, se pénètrent, se confondent de manière que le lecteur a peine à les démêler, et à se faire une idée de chacune d'elles. Ces trois actions sont la guerre des Sarrazins contre Charlemagne, la folie de Roland, les amours de Roger et de Bradamante. Ces amours sont le véritable sujet du poëme, dont ils forment le début et le dénouement ; la folie de Roland n'en est que le premier épisode, et la guerre entre Agramant et Charlemagne est un événement célèbre auquel tout se rattache.

Ceux-là sont dans une grande erreur, qui pensent que, depuis la *Sophonisbe* du Trissin, la *Calandria* du cardinal Bibiena, et la *Mandragore* de Machiavel, jusqu'aux théâtres d'Alfieri et de Goldoni, les Italiens ont négligé, ou du moins cultivé avec très peu de succès, le genre tragique et le genre comique. Le seul seizième siècle a produit un nombre fort considérable de

tragédies et de comédies, trop servilement calquées, à la vérité, sur celles des anciens, mais très supérieures à tout ce qui se faisoit ailleurs, pendant la même époque et long-temps encore après. Quant à la *Calandria*, et surtout à la *Mandragore*, ce sont deux pièces originales, qu'on ne peut s'empêcher de trouver fort extraordinaires, en considérant le siècle et le pays où elles parurent, la qualité de ceux qui les composèrent, et plus encore celle des personnes devant qui elles furent représentées.

LITTÉRATURE.

ÉLOQUENCE PROFANE ET SACRÉE.

CICÉRON.

LE PLUS DIFFICILE A TRADUIRE DE TOUS LES AUTEURS LATINS. — REVUE DE SES DIVERS TRADUCTEURS. — SES DEUX VERRINES, INTITULÉES DES STATUES ET DES SUPPLICES. — TRADUCTION NOUVELLE DE CES DEUX HARANGUES.

De tous les auteurs latins, Cicéron est peut-être le plus difficile à traduire; je veux dire celui dont les qualités distinctives peuvent le moins aisément passer dans notre langue. Salluste et Tacite, par exemple, sont quelquefois obscurs : ils ont des phrases d'une concision énigmatique et mystérieuse, dont le vrai sens a long-temps échappé à tous les efforts faits pour le découvrir ; mais enfin ces difficultés sont à peu près aplanies par la foule des commentateurs et des interprètes; et un traducteur nouveau n'a plus guère d'autre soin que de chercher des tours vifs et énergiques, qui soient la répétition fidèle ou l'exacte compensation des tours de son original. Or notre

langue, dans son état actuel, avec les tournures rapides, elliptiques et piquantes dont la prose de La Bruyère, de Montesquieu et de quelques autres l'a enrichie, offre des ressources suffisantes à quiconque veut imiter le style coupé, serré et sentencieux de Salluste ou de Tacite; et de récens traducteurs de l'un et de l'autre, enchérissant sur le mérite de leurs devanciers, viennent de se signaler par des efforts très heureux, qui pourroient bien ne pas être surpassés. Il en est tout autrement de Cicéron. Si l'on en excepte quelques passages de ses Traités philosophiques et de ses Lettres, passages d'une intelligence peu facile, les uns à cause de l'obscurité essentielle de la matière, les autres à cause de l'ignorance où nous sommes d'une foule de circonstances de temps, de lieux et de personnes, Cicéron est partout d'une grande clarté, parce qu'il s'entendoit fort bien lui-même, et que, maître passé dans l'art de la parole, il savoit que la principale règle de cet art est de se faire entendre des autres. Ce ne sont donc point des prodiges de sagacité qu'il exige de la part d'un traducteur; c'est par ses qualités naturelles, simples et faciles, qu'il fera le désespoir de tous ceux qui entreprendront de reproduire ses ouvrages dans notre langue. A quelques égards, les traductions peuvent se comparer aux portraits; les unes comme les autres seront d'autant plus faciles à faire, que le modèle, soit dans la forme, soit dans la disposition de ses traits, offrira plus de ces singularités voisines des défauts, qui caractérisent fortement une physionomie. Dans les deux arts, la régularité, la proportion

et l'harmonie seront toujours ce qui donnera le plus de peine à rendre avec succès, d'abord parce que ce sont des beautés peu vulgaires, dont il faut avoir un sentiment juste et fin pour pouvoir les exprimer, ensuite parce que l'effet doux et paisible qui doit en résulter, est tout près de la froideur et de la monotonie. Ce qui distingue le style de Cicéron, ce n'est point la force de la pensée et la vigueur de l'expression : on sait que Brutus reprochoit à son éloquence de manquer de reins, d'être ce qu'il appeloit *elumbis;* mais sa diction est abondante sans prolixité, ornée et fleurie sans recherche; sa phrase bien ordonnée se déroule sans lenteur et sans effort, et s'arrondit, en se terminant, par une suite de paroles nombreuses et cadencées, qui laisse pour ainsi dire dans l'oreille un agréable retentissement. Ce choix des sons, il le portoit jusqu'à l'affectation, j'ai presque dit jusqu'au ridicule; il n'a point de pages où l'on ne trouve deux ou trois phrases terminées par le fameux *esse videatur*. Comment reproduire cette harmonie du style de Cicéron, dans un idiome dont les sons maigres et rudes, quoiqu'un peu adoucis par suite de cette délicatesse étudiée, qui nous tient lieu d'une délicatesse naturelle d'organes, se ressentent toujours si fort de leur origine septentrionale et barbare? Comment surtout égaler, dans ce même idiome, né pauvre et appauvri encore par les effets d'un dédain ridicule, cette heureuse abondance des Latins, qui fut un des caractères les plus sensibles de leur éloquence dans le beau siècle de leur littérature, et à laquelle ils ne renoncèrent que lorsqu'ils eurent perdu leur goût

avec leur liberté, c'est-à-dire, lorsque leurs hommes de génie, privés des triomphes de la tribune politique où cette qualité charmoit les oreilles du peuple-roi, furent réduits à consigner leurs pensées dans des écrits dont le style quelquefois en paroissoit être le voile plutôt que l'expression? Cette abondance que nous pouvons à peine exprimer d'une seule manière, tant elle est étrangère à notre langue, les Latins l'exprimoient peut-être de six ou huit manières différentes; et l'idée en étoit tellement liée à l'idée d'éloquence, que Cicéron, voulant quelque part désigner un bon orateur, ne le qualifie pas autrement que *vir copiosus ad dicendum*. Cependant, de même que, du temps de Ronsard, notre poésie avoit fait de vains et ridicules efforts pour imiter les inversions, les mots composés et jusqu'à la prosodie de la poésie grecque et latine; notre prose, du temps de Balzac, essaya de se modeler sur les développements nombreux et arrondis de la prose romaine. Mais notre idiome, si j'ose m'exprimer ainsi, avoit l'haleine trop courte pour soutenir de si longues périodes; il revint à son naturel qui est la brièveté, comme le prouve l'accourcissement de presque tous des mots qu'il a empruntés aux langues anciennes; ses phrases se renfermèrent habituellement dans des limites étroites; et, au lieu d'être enchaînées entre elles par des conjonctions qui en marquassent le rapport et l'action réciproque, elles furent placées à la suite les unes des autres, n'ayant point de liaison exprimée et ne se tenant que par le fil secret du raisonnement. Une conséquence nécessaire de tout ceci, c'est qu'il devint plus difficile

de reproduire dans une traduction les formes du style de Cicéron, et en même temps plus aisé d'y transporter la manière des autres écrivains de l'antiquité, qui procèdent par phrases concises et détachées.

Nous n'en avons pas moins en françois une traduction presque complète de Cicéron, ouvrage d'un assez grand nombre de mains différentes. Ses Traités sur l'art oratoire et sur la législation ont été traduits par des écrivains à qui ce travail n'a point fait un nom. L'abbé d'Olivet et le président Bouhier ont traduit conjointement ses *Catilinaires* et deux de ses Traités philosophiques, en hommes qui savoient très bien le latin et le françois, mais avec trop de froideur et de sécheresse. L'abbé Mongault s'est illustré par sa traduction des *Lettres à Atticus*, traduction vraiment fidèle, où la liberté du style n'est qu'une plus grande exactitude, puisque c'est la qualité qui convient le mieux au genre épistolaire. L'abbé Prévost, de cette plume rapide et exercée qui a composé et traduit tant de romans, a traduit aussi les *Lettres* improprement appelées *familières;* et son travail, quoique portant de trop nombreuses marques de précipitation, n'en a pas moins joui jusqu'ici d'une assez grande estime pour que personne n'ait encore essayé de le faire oublier. Les *Oraisons* ou Harangues judiciaires ont été moins heureuses; et cela tient peut-être à ce qu'étant d'un intérêt moins général, plus renfermé dans les temps et dans les lieux que les ouvrages sur la philosophie, la rhétorique et la législation, et même que les *Lettres*, qui sont l'histoire

très curieuse d'une époque très mémorable, elles ont moins tenté le zèle des écrivains en état de les bien traduire. Villefore, l'abbé Auger et deux autres traducteurs plus récents, ont seulement frayé la route, et ont réservé à ceux qui les y suivront toute la gloire d'en atteindre le but. On assure qu'un orateur fameux de notre Assemblée Constituante, qui s'étoit déjà honoré par un chef-d'œuvre d'éloquence et de piété filiale, a pris l'engagement de fournir en entier cette carrière. Son talent prouvé ne permet pas que nous nous bornions à former des vœux pour le succès de son entreprise, et nous pouvons même concevoir plus que des espérances. En attendant qu'il les réalise, un nouveau concurrent se présente avec des titres bien propres à inspirer la confiance. Ce concurrent est M. Truffer, professeur distingué de l'ancienne et de la nouvelle Université. Parmi les sept *Verrines* ou Harangues contre Verrès, il a choisi les deux dernières, regardées généralement comme des chefs-d'œuvre. L'une a pour objet les vols de statues, de tableaux, de vases et d'autres objets précieux, que Verrès a commis dans la Sicile; l'autre les supplices qu'il y a fait subir à des citoyens romains.

Des sept *Verrines*, les deux premières seulement furent prononcées. Verrès, tout fort qu'il étoit de son or, de l'éloquence d'Hortensius et de la partialité des patriciens, ne put résister à la masse écrasante de faits avérés dont Cicéron l'accabla dès le début de la plaidoirie : il n'osa point attendre le jugement, et se punit lui-même par l'exil. On raconte qu'il y fut assez misérable pour ne pouvoir se passer de quel-

ques secours que la générosité de Cicéron lui fit tenir. Il n'avoit cependant point eu le courage de se défaire des belles statues et des beaux vases de Corinthe qui lui avoient fait commettre tant de violences et de bassesses, puisque le refus qu'il fit de les céder à Marc-Antoine devint la cause de sa mort. L'accusé et l'accusateur périrent par les mêmes mains. Cicéron composa et publia dans la suite les cinq dernières harangues, sans autre but que de laisser à la postérité un monument de son habileté dans le genre de l'accusation, et un modèle de la manière dont ce genre doit être traité et suivi dans toutes ses parties. Dans la sixième Verrine, dans celle qui a pour titre *de Signis* (sur les Statues), la grande difficulté consistoit à diversifier le récit d'une infinité de rapines qui, ayant toutes le même objet et étant presque toutes accompagnées des mêmes circonstances, n'auroient offert, dans la bouche d'un orateur vulgaire, qu'une longue et insipide énumération de larcins à peu près semblables. On ne peut se faire d'avance une idée de la variété, du mouvement et de la vie que Cicéron a eu l'art de donner à cette masse uniforme et pour ainsi dire inerte. Il apostrophe tantôt les juges, tantôt Verrès, tantôt les dieux et les déesses, dont ce préteur insatiable a pillé les temples et enlevé les images. Ici c'est un simple récit, là un tableau animé, ailleurs une véritable action dramatique.

La traduction de M. Truffer est faite suivant un bon système : elle tient le juste milieu entre ces paraphrases négligées où l'auteur original est affoibli et comme noyé dans un déluge de paroles, et ces

versions pénibles, où il est torturé et, pour ainsi dire, estropié par les efforts maladroits de son interprète. De ces deux manières, également vicieuses, la première fut long-temps à l'usage de nos traducteurs en prose et en vers, avant que des écrivains distingués, concevant tout ce qu'une bonne traduction pouvoit exiger de talent et rapporter de gloire, eussent fixé, par leurs préceptes et surtout par leur exemple, les véritables règles de l'art de traduire; mais, comme nul état n'est stable, et qu'un genre arrivé à sa perfection doit nécessairement dégénérer, nous en sommes venus, en vers comme en prose, à un excès de fidélité très infidèle, qui s'attache à la lettre plutôt qu'à l'esprit et à l'effet, dont tout le secret consiste à jeter les mots de notre langue dans des moules qui ne sont pas faits pour elle, et dont tout le résultat est de parler latin avec des paroles françoises; si ce n'est pas plutôt ne parler ni françois ni latin.

ORATEURS CHRÉTIENS.

BOSSUET.

DES LIVRES FORMÉS DES PENSÉES D'UN AUTEUR CÉLÈBRE, ET INTITULÉS ESPRIT, A PROPOS D'UNE COMPILATION AYANT POUR TITRE LE GÉNIE DE BOSSUET. — BOSSUET COMPARÉ A PASCAL.

Tout grand génie ressemble à un grand arbre sur lequel des milliers d'insectes de toute forme et de toute couleur trouvent leur nourriture. Les uns vivent innocemment de ses feuilles sans lui causer aucun dommage; les autres, armés d'instruments nuisibles, tout en s'alimentant de sa substance travaillent sourdement à le détruire, mais, le plus souvent, meurent eux-mêmes avant d'avoir seulement pénétré son écorce. Qui ne reconnoît pas là les compilateurs et les critiques? J'entends ici par critiques, non point ces hommes remplis de goût et de lumières, qui, jugeant les divers écrits sans autre passion que l'amour de l'art, rachètent, par une vive et franche admiration pour les beautés, l'inexorable sévérité qu'ils déploient envers les fautes, mais ces injustes détracteurs, ennemis nés du talent et de la gloire, qui, après avoir

harcelé indignement un grand homme vivant, s'acharnent sur lui quand il n'est plus, avec une fureur que l'absence du danger redouble, et ne s'aperçoivent pas que leur vile existence a véritablement sa source dans l'éclat et la durée du grand renom qu'ils s'efforcent d'obscurcir.

Bossuet n'est point en butte aux attaques des critiques de cette espèce; mais il est exposé, comme tout autre grand écrivain des siècles derniers, aux entreprises des compilateurs, sorte de fripiers dont l'active industrie dépèce et retourne en cent façons, qui ne sont pas toutes nouvelles, les ouvrages des hommes de génie, et nous en fatigueroit si nous pouvions jamais en être fatigués. Un des procédés les plus familiers à ces honnêtes spéculateurs, c'est d'extraire des œuvres d'un philosophe, d'un moraliste, d'un orateur, tout ce qui a forme de pensées, de maximes et de traits; de diviser tout ce butin en des tas séparés qu'ils appellent chapitres, et d'en former un volume auquel ils donnent le nom d'*Esprit*.

Nous avons l'*Esprit* de Léibnitz, de Mably, de Condillac, de Lamothe le Vayer, de Raynal, de Nicole, de Saint-Réal, de Saint-Évremont, de Montaigne, de Molière, de Fontenelle, de Marivaux, etc. Il nous manquoit l'*Esprit* de Bossuet: on vient de nous le donner sous le titre de *Génie*. M. E. L**** n'a pas cru qu'on pût dire l'*Esprit de Bossuet*, comme on dit l'*Esprit de Marivaux;* et, en cela, il a prouvé qu'il ne comprenoit pas ce mot d'*Esprit* comme titre de livre. L'éditeur de l'*Esprit de Léibnitz*, par exemple, n'a pas prétendu donner le recueil des traits spiri-

tuels répandus dans les écrits du philosophe allemand, mais l'esprit, c'est-à-dire la quintessence de ces mêmes écrits. Cela est tout-à-fait étranger à la question de savoir si c'est l'esprit ou le génie qui domine dans les ouvrages de l'homme. Le recueil des pensées de Bossuet devoit donc s'appeler *Esprit*, comme toutes les autres compilations de ce genre. A l'entendre dans le même sens que l'éditeur, on auroit lieu d'être surpris que tout le *génie* de Bossuet pût être renfermé dans un in-8° de quatre cents pages, lorsque les œuvres de ce grand orateur forment vingt gros volumes in-4°. Ces vingt volumes contiennent un grand nombre d'ouvrages qui, roulant sur des matières de pure religion et de controverse, ont perdu beaucoup de leur intérêt, par le changement des esprits et des circonstances : pour les gens du monde, et même pour les gens de lettres, tout Bossuet est dans le recueil des *Oraisons funèbres* et dans le *Discours sur l'Histoire universelle*. On ne peut douter cependant que ce grand homme n'ait marqué du sceau de son génie beaucoup de pages de son *Histoire des variations*, de sa *Politique tirée de l'Ecriture-Sainte*, de ses *Méditations sur l'Evangile*, de ses *Elévations*, de ses *Sermons*, etc., et que, dans tous ces écrits, dont les titres nous sont à peine connus, il ne se trouve, parmi les choses de polémique, de dogme et de mysticité, des traits de morale profonde ou d'éloquence sublime, dignes de l'historien du peuple de Dieu et du panégyriste du grand Condé. L'idée d'exhumer ces richesses enfouies, et de les remettre dans la circulation, étoit donc une idée utile; et c'est ce qui distingue essen-

dans les mêmes termes; mais c'étoit dans des ouvrages différents. On seroit porté à croire qu'avec l'impétuosité et l'abondance de son beau génie, Bossuet n'attachoit pas la même valeur que nous à ces traits de familiarité sublime qui lui échappoient en foule, qu'il en gardoit à peine le souvenir, et que, dans l'occasion, il en devoit moins coûter à son imagination d'en enfanter de semblables, qu'à sa mémoire de lui représenter les mêmes. Mais je me suis convaincu que, tout riche qu'il étoit, il sentoit le prix de sa richesse, et savoit l'administrer avec économie. Il avoit assez bien calculé l'effet de ces beaux mouvements, de ces expressions audacieuses qui nous frappent comme l'effet d'une inspiration soudaine et involontaire, pour ne pas dédaigner de les reproduire textuellement, lorsqu'ils étoient appelés par l'identité du sujet et de la circonstance. Je pourrois citer ici dix exemples de traits justement admirés dans les *Oraisons funèbres*, qui se trouvent dans les *Sermons* et dans d'autres ouvrages.

Pour la vigueur du raisonnement, la force de l'expression et l'austérité de la doctrine, ce recueil des Pensées de Bossuet a le plus grand rapport avec les *Pensées de Pascal*. Sans être de cette misanthropie presque farouche qu'on a reprochée à l'éloquent défenseur de Port-Royal, Bossuet, comme lui, prêchoit une religion qui consacre la déchéance de l'homme, la misère de sa condition, la corruption et le néant de sa nature : comme Pascal, il se plaît à nous terrasser, à nous écraser; et le résultat de toutes ses réflexions sur le moral et le physique de l'homme,

semble être cette exclamation fameuse qui est une fois sortie de sa bouche : *oh! que nous ne sommes rien!* Il n'est cependant pas aussi décourageant que Pascal, qui, trop convaincu de notre abjection, et trop appliqué à nous la prouver, ne songe jamais à relever notre espoir, et à nous indiquer des moyens d'amendement. Bossuet ne désespère pas tellement de nous, qu'après nous avoir reproché nos vices, il ne nous propose la pratique des vertus, et ne nous croie encore capables d'y atteindre. Les moralistes d'aucun pays, ni d'aucun siècle, n'ont rien dit de plus éloquent et de plus solide à la fois pour démontrer la vicieuse origine des passions les moins criminelles, la vanité des jouissances qu'elles procurent, et la réalité des maux qu'elles enfantent. « Les pas-
« sions ont toutes en elles-mêmes, dit-il, des peines
« cruelles, des dégoûts, des amertumes. Elles ont
« toutes une infinité qui se fâche de ne pouvoir être
« assouvie, ce qui mêle dans elles toutes des empor-
« tements qui dégénèrent en une espèce de fureur
« non moins pénible que déraisonnable. L'amour
« impur a ses incertitudes, ses agitations violentes,
« ses résolutions irrésolues et l'enfer de ses jalousies.
« L'ambition a ses captivités, ses empressements, ses
« défiances et ses craintes, dans sa hauteur même qui
« est souvent la mesure de son précipice. L'avarice,
« passion basse, passion odieuse au monde, amasse
« non seulement les injustices, mais encore les inquié-
« tudes avec les trésors. Nos passions contre nous,
« nos passions sur nous, nos passions au milieu de
« nous : trait perçant contre notre sein, poids insup-

« portable sur notre tête, poison dévorant dans nos « entrailles. » Le propre des passions est de n'être jamais satisfaites, de désirer, d'espérer, de prétendre, de s'agiter toujours. « Ainsi, dit Bossuet, nous « allons toujours tirant après nous cette longue chaîne « traînante de notre espérance; et, avec cette espé- « rance, quelle involution d'affaires épineuses! et, à tra- « vers ces affaires et ces épines, que d'injustices, que « de tromperies, que d'iniquités enlacées! » Ailleurs, il s'écrie : « O homme, ne te trompe pas; l'avenir a « des événements trop bizarres, et les pertes et les « ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune « des hommes, pour pouvoir être arrêtées de toutes « parts. On arrête cette eau d'un côté, elle pénètre « de l'autre; elle bouillonne même par dessus la terre. « Vous croyez être bien munis aux environs; le fon- « dement manque par en bas, un coup de foudre « frappe par en haut..... Mais je jouirai de mon tra- « vail. Eh quoi! pour dix ans de vie! Mais je regarde « ma postérité et mon nom. Mais peut-être que la « postérité n'en jouira pas. Mais peut-être aussi qu'elle « en jouira. Et tant de travaux, et tant de sueurs, « et tant d'injustices, et tant de crimes, sans pou- « voir jamais arracher à la fortune, pour laquelle tu « te dévoues, qu'un misérable peut-être! Regarde « qu'il n'y a rien d'assuré pour toi, non pas même un « tombeau pour graver dessus tes titres superbes, « seuls restes de ta grandeur abattue; l'avarice ou la « négligence de tes héritiers le refusera peut-être à « ta mémoire, tant on pensera peu à toi quelques an- « nées après ta mort. Ce qu'il y a d'assuré, c'est

« la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de « tes concussions et de ton ambition infinie. O les « dignes restes de ta grandeur! ô les belles suites de « ta fortune! ô folie! ô illusion! ô étrange aveugle- « ment des enfants des hommes! » Quel mouvement! quelle rapidité, quelle force attérante! Ce sont bien là ces *combats à outrance* dont parle Mme de Sévigné. L'éloquence de Bossuet étoit parfaitement d'accord avec les principes qu'il s'étoit faits sur la prédication. « Comme c'est à la conscience, dit-il, que « parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher, « non un brillant et un feu d'esprit qui égaie, ni une « harmonie qui délecte, ni des mouvements qui cha- « touillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre « qui émeuve, une foudre qui brise les cœurs! »

Celui qui lançoit d'une main si puissante les foudres de la parole divine, ne dédaignoit pas de faire briller quelquefois les éclairs du bel esprit : quelquefois le plus éloquent des hommes en devient le plus ingénieux. « La grandeur, dit-il quelque part, loin « d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se « communiquer davantage, comme une fontaine pu- « blique qu'on élève pour la répandre. » Voici un passage qui sembleroit avoir été écrit par La Bruyère : « Qu'est-ce que la vie de la cour? faire céder toutes « ses passions au désir d'avancer sa fortune; dissi- « muler tout ce qui déplaît, et souffrir tout ce qui of- « fense, pour agréer à qui nous voulons; étudier sans « cesse la volonté d'autrui, et renoncer pour cela, « s'il est nécessaire, à nos plus chères pensées : qui « ne sait pas cela, ne sait pas la cour. » L'auteur des

Caractères n'a pas d'expression plus vive, plus concise et plus piquante que celle-ci : « La faveur ne voit « guère deux générations. »

Bossuet, accoutumé, dans sa jeunesse, à disputer contre les chefs du protestantisme, porte quelquefois dans ses écrits une dialectique subtile qui dégénère en ergotisme scolastique. On est fâché de le voir démontrer l'existence de Dieu par une longue distinction entre l'*être*, le *non-être*, ou le *rien*. Ce n'est pas ainsi que Fénélon prouvoit Dieu.

Bossuet, comme Pascal et beaucoup d'autres grands prosateurs, faisoit fort peu de cas de la poésie. Il ne voit dans les poètes que des gens qui passent leur vie à arranger et à mesurer des mots, à rendre agréables des choses inutiles et même dangereuses. Il s'arme contre eux du jugement de Platon, qui les a bannis de sa république ; il fait le procès à Virgile, *pour avoir étalé également le faux et le vrai*, et chanté, avec la même verve, la même magnificence de poésie, la doctrine de Platon et celle d'Epicure; enfin, de même que Bourdaloue, dans un de ses sermons, avoit invectivé contre la comédie du *Tartufe* et son auteur, il attaque, dans un de ses traités, la satire de l'*Homme* et la satire sur *les Femmes*, de Boileau, l'une, parce qu'elle insulte à l'image de Dieu, qui est l'homme, et l'autre, parce qu'elle condamne un sacrement, qui est le mariage. C'est prendre bien au sérieux les badinages de l'imagination poétique; mais Bossuet étoit un casuiste rigoureux : pour peu que la morale évangélique lui parût compromise, nulle considération ne pouvoit arrêter son zèle.

Le recueil dont je viens de rendre compte, ne peut sans doute accroître ni étendre l'immense réputation de Bossuet; mais il servira du moins à la confirmer, et j'ose croire que, presque seul, il suffiroit pour l'établir.

FÉNÉLON.

DIFFICULTÉ, INUTILITÉ DE FAIRE AUJOURD'HUI SON ÉLOGE. — TENDRESSE DE SON AME. — SES LETTRES SPIRITUELLES, SES ENTRETIENS AFFECTIFS ET SA CORRESPONDANCE AVEC SES AMIS.

Loin qu'on puisse se sentir le courage d'attaquer Fénélon, on éprouve à le louer un embarras véritable, qui provient moins sans doute de la difficulté de rajeunir une matière usée, que de l'inutilité de la traiter encore, que de la certitude de trouver établie dans tous les esprits, dans tous les cœurs, une parfaite conviction de tout ce qu'on s'apprête à démontrer, accompagnée d'un sentiment si vif, qu'il faut désespérer de l'égaler par l'expression. Un rhéteur vouloit réciter au Lacédémonien Antalcidas une harangue qu'il avoit composée à la louange d'Hercule: « Et qui est-ce qui le méprise? lui dit le Spartiate. » De même, on croit entendre le public dire à chacun de ceux qui veulent lui faire l'éloge des vertus et des talents de Fénélon : « Eh! qui est-ce qui en fait la critique? » Faut-il répéter, d'après l'abbé Terrasson, que si le bonheur du genre humain pouvoit naître d'un poëme, il naîtroit du *Télémaque;* d'après La Harpe, que les *directions pour la conscience d'un roi* sont l'abrégé de la sagesse et le catéchisme des princes;

que le traité de l'*Existence de Dieu* est le commentaire le plus éloquent du *Cœli enarrant gloriam Dei;* que les *Lettres sur la Religion* sont faites pour plaire même à ceux qui ne l'aiment pas; que les *Dialogues des Morts* sont remplis des notions les plus saines sur l'histoire, et des vues les plus pures sur l'administration; que les *Dialogues sur l'Eloquence*, le Discours et la Lettre à l'Académie françoise, sont autant de monuments de la plus belle littérature et de la critique la plus lumineuse; qu'en les lisant, il est impossible de ne pas aimer les anciens, la poésie, les arts, et surtout de ne pas aimer Fénélon lui-même? Faut-il répéter, d'après son élégant historien, M. de Bausset, que le petit traité de l'*Education des Filles* réunit plus d'idées justes et utiles, plus d'observations fines et profondes, plus de vérités pratiques et de saine morale, que tant d'ouvrages volumineux écrits depuis sur le même sujet? Peut-on dire autrement, peut-on dire mieux que ces excellents critiques et tant d'autres que je m'abstiens de nommer? Non, sans doute.

Fénélon avoit l'ame merveilleusement tendre et aimante : c'est de cette source que s'écoulent à la fois, et le charme inexprimable de ses écrits, et les douces erreurs que l'Eglise crut devoir condamner en lui. L'amour pur et désintéressé ne pouvoit être que la chimère d'un cœur affectueux et même passionné. Si Fénélon n'eût pas embrassé l'état ecclésiastique, s'il lui eût été permis de se livrer aux transports d'un amour profane, il eût peut-être donné au siècle l'exemple d'une des plus grandes passions qui eussent été

allumées dans le cœur d'un homme. La chasteté de son ame et de ses sens fit tourner toutes ses facultés d'aimer au profit de sa piété, qui devint tendre, ardente, et enfin exaltée. Il parloit à Dieu comme un amant bien épris parle à sa maîtresse : qu'on me pardonne le rapprochement; Fénélon lui même m'y autorise dans ce passage de ses *Lettres Spirituelles*, où sa passion pour Dieu se peint tout entière : « Vous « savez, dit-il à une personne dont il a entrepris la « conversion, vous savez par une expérience sen- « sible, ce que c'est que de languir faute d'avoir au « dedans de soi une vie et une nourriture d'amour. « On est inanimé et comme sans ame dès qu'on n'a « plus ce je ne sais quoi au dedans, qui soutient, qui « porte, qui renouvelle à toute heure. Tout ce que « les amants insensés du monde disent dans leur folle « passion est vrai en un sens et à la lettre. Ne rien « aimer, ce n'est pas vivre; n'aimer que foiblement, « c'est languir plutôt que de vivre. Toutes les plus « folles passions qui transportent les hommes, ne sont « que le vrai amour déplacé qui s'est égaré de son « centre. Dieu nous a faits pour vivre de lui et de son « amour. Nous sommes nés pour être brûlés et nour- « ris tout ensemble de cet amour, comme un flam- « beau pour se consumer devant celui qu'il éclaire. « Voilà cette bienheureuse flamme de vie que Dieu a « allumée au fond de notre cœur : toute autre vie n'est « que mort. Il faut donc aimer. » Ce caractère d'une piété que j'oserai dire amoureuse, est surtout empreint dans les *Entretiens affectifs;* sorte d'oraisons pour les plus saints temps de l'année. « Que voulez-

« vous que je fasse? dit Fénélon au Seigneur Jésus. « Je suis prêt à tout faire et à ne rien faire, à ne vou- « loir rien et à vouloir tout, à souffrir sans consola- « tions et à goûter les consolations les plus douces. « Je ne vous dis point: O mon Dieu! je ferai de gran- « des austérités, des renoncements difficiles, des « changements étonnants dans ma conduite. Ce n'est « point à moi à décider ce que je ferai. Ce que je ferai, « c'est de vous écouter et d'attendre la loi de vous. « Il n'est plus question de ma volonté; elle est perdue « dans la vôtre. Dites seulement ce que vous voulez; « car je veux tout ce qu'il vous plaît de vouloir. Tout « est entre vos mains. Donnez, ôtez, qu'importe! « Faites, Seigneur, et ne me consultez jamais. Ne me « montrez que vos ordres, et ne me laissez qu'obéir. » Il faut nécessairement redescendre sur la terre pour trouver quelque moyen de comparaison avec un amour dont l'objet est dans les cieux : qu'on l'avoue, jamais homme n'a dit à la plus idolâtrée des femmes, avec un sentiment plus profond et un langage plus éloquent, qu'il abjuroit sa volonté entre ses mains, et la rendoit maîtresse absolue de sa destinée. J'ai trouvé dans ces *Entretiens affectifs* le beau vers de Lemierre sur saint Paul :

Tombe persécuteur, et se relève apôtre.

Fénélon dit : « Il tombe persécuteur, et il se relève « l'homme de Dieu. » Lemierre avoit-il lu les *Entretiens affectifs?* ou le même sujet lui a-t-il inspiré la même expression? c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider.

Fénélon, dans sa tendre mysticité, demandoit sans cesse à Dieu de lui *élargir* le cœur. Dieu l'avoit bien exaucé; car ce cœur, rempli de l'amour divin au point qu'il sembloit ne plus y avoir de place pour aucune affection terrestre, étoit d'une telle capacité qu'à un seul attachement près, il embrassoit sans effort tous ceux qui se partagent le cœur des autres hommes, le genre humain, la patrie, la famille et les amis. On ne connoît pas Fénélon tout entier quand on n'a pas lu ses Lettres aux *bons ducs* de Chevreuse et de Chaulnes, et à son neveu le marquis de Fénélon. Quelle tendresse inquiète et active! Comme il s'afflige de leurs maux et de leurs peines! Comme il se réjouit des événements heureux qui viennent s'y mêler! Avec quelle ingénieuse prévoyance il va au devant de tout ce qui pourroit leur nuire, et leur indique les moyens de s'y soustraire! La dévotion mêle son langage à celui de l'amitié, pour le rendre plus onctueux encore et plus pénétrant. Fénélon ne peut s'accommoder de ces formules habituelles qui s'établissent même dans le commerce le plus affectueux : il ne cherche pas un tour ingénieux ou *sentimental* pour terminer ses lettres; il les finit comme on quitte un ami pour une longue absence, en lui prodiguant les expressions caressantes, en formant pour son bonheur mille souhaits tendres et religieux. Un écrivain célèbre eut bien raison de dire : « Je ne sais pas si Fénélon fut hérétique, en assurant que Dieu mérite d'être « aimé pour lui-même; mais je sais que Fénélon mérite d'être aimé ainsi. »

MASSILLON.

SA DÉFENSE CONTRE LES CRITIQUES DU CARDINAL MAURY. — CARACTÈRE DE SON ÉLOQUENCE. — SON RANG PARMI LES GRANDS ORATEURS DE LA CHAIRE.

Le cardinal Maury, qui, toute sa vie, a fait et défait des réputations, sans compter la sienne, qui s'imaginoit avoir créé celle de Bossuet, et qui n'a pas, à beaucoup près, aussi bien réussi à faire un grand homme de l'abbé de Radonvilliers, a voulu, dans son *Essai sur l'Eloquence de la Chaire*, réduire à moitié la réputation de Massillon, en lui refusant le titre de grand orateur, pour ne lui laisser que le titre de grand écrivain. Il va jusqu'à l'accuser d'avoir corrompu l'éloquence de la chaire : il en veut surtout au *Petit Carême*, qu'il appelle *la plus foible de ses productions oratoires*, quoiqu'on l'ait, dit-il, longtemps cité comme son chef-d'œuvre.

De tous les ouvrages de Massillon, le *Petit Carême* est celui qu'on lit le plus sans doute ; et cela tient à ce que l'auteur s'y est attaché plus qu'ailleurs à développer ces éternelles vérités morales qui intéressent le plus grand nombre, et à parer de tous les charmes de la diction les maximes sévères qu'il devoit faire

entendre à l'oreille d'un enfant-roi; mais je ne sache pas qu'aucun littérateur de quelque autorité ait affirmé la prééminence du *Petit Carême* sur toutes les autres compositions de l'évêque de Clermont. Dans l'éloge de ce prélat, d'Alembert, qui ne dissimule point sa prédilection particulière pour le *Petit Carême*, reconnoît que *les grands sermons du même orateur ont plus de mouvement et de véhémence;* il lui semble seulement que l'éloquence du *Petit Carême* est *plus insinuante et plus sensible :* c'est là établir une différence et non pas une supériorité. Voltaire, qui avoit toujours le *Petit Carême* sur sa table de nuit, comme il le plaçoit sur la toilette de M^me^ Gertrude, voulant donner, dans un article de l'*Encyclopédie*, un exemple de haute éloquence, le tire, non pas du *Petit Carême*, mais du sermon sur le *Petit nombre des élus*, lequel appartient au *Grand Carême*. Enfin, Massillon lui-même, en tête du *Petit Carême*, avertit que les sermons qui le composent ne sont que des *entretiens particuliers;* c'étoit assez dire qu'il n'y avoit point affecté les grands mouvements de l'éloquence évangélique, et qu'il y avoit pris au contraire le ton simple et affectueux d'une instruction pour ainsi dire paternelle. Si donc Massillon a fait et bien fait tout ce qu'il devoit et vouloit faire, si ses *lecteurs* (il ne peut plus avoir d'*auditeurs*) préfèrent, pour le fond et pour la forme, ces *entretiens particuliers* aux discours plus mâles, prononcés devant un nombreux auditoire d'hommes faits, sans pour cela comparer mal à propos deux genres si différents, et plus mal à propos encore placer l'un au-dessus de l'autre,

je ne vois aucun motif pour reprocher à l'orateur d'être resté inférieur à lui-même, et au public de préférer ce qui est le plus propre à lui plaire, ni surtout pour appeler, avec une dureté très inutile, *la plus foible des productions oratoires* de Massillon, une production qui, de sa nature et d'après la volonté même de l'auteur, ne devoit pas être *oratoire*. Si les successeurs de Massillon, imitant plus volontiers son *Petit Carême* que ses grands sermons, avoient par là, comme le dit le cardinal Maury, *énervé l'éloquence évangélique*, il faudroit s'en prendre à leur jugement, qui n'auroit pas su distinguer des circonstances diverses, et y appliquer le genre d'éloquence convenable : Massillon ne seroit en rien comptable de leur faute. Mais seroit-ce véritablement à une imitation indiscrète du *Petit Carême* qu'il faudroit imputer l'affoiblissement de l'éloquence évangélique? Je crois qu'on pourroit y assigner des causes plus réelles; mais il seroit trop long de les exposer ici.

En général, Massillon paroît au cardinal Maury *trop souvent inférieur à sa renommée comme orateur*. Cette disproportion, entre sa renommée et son mérite, n'avoit encore frappé personne. Il est clair que le cardinal Maury, toujours en extase devant la figure colossale de Bossuet qu'il se flatte d'avoir placée sur un piédestal plus solide et plus élevé, n'est ni au point de vue, ni dans la disposition convenable pour juger des dimensions réelles de toutes les figures qui l'entourent; à côté de ce géant de la chaire, les autres orateurs lui semblent des pygmées. Pour lui, Bossuet est le Jupiter de Phidias; cela est fort bien;

mais il ne faudroit pas que ce Jupiter, parce qu'il avoit soixante pieds de haut, empêchât de reconnoître dans l'Apollon du Belvédère, qui n'en a guère que six ou sept, un modèle parfait de pureté et d'expression dans les traits, d'élégance et de proportion dans les formes. Mais laissons-là les comparaisons, plus souvent faites pour abuser l'esprit que pour l'éclairer. Il me semble que Bossuet et Massillon ont peu de chose à démêler ensemble : leur genre et leur mérite sont très distincts. On les appelle à la vérité tous deux du nom générique d'orateur; mais ils ont divisé entre eux le domaine de l'éloquence sacrée, de manière à prévenir toute discussion sur leurs droits mutuels. Bossuet règne dans l'oraison funèbre, et il y règne sans rivaux : il est reconnu que des talents fort élevés y sont restés à une prodigieuse distance de son génie. Massillon compte à peine dans ce nombre de panégyristes qui semblent ne servir qu'à la gloire de Bossuet; et sa place n'y est restée marquée que par ce trait sublime qui commence l'oraison funèbre de Louis-le-Grand : *Dieu seul est grand, mes frères*. Mais Bossuet, à son tour, perd dans le sermon cette immense supériorité; quelques efforts que le cardinal Maury ait faits pour la lui conquérir, elle est demeurée à deux autres orateurs qui se la partagent plus ou moins inégalement. Bourdaloue et Massillon, par la masse et le mérite de leurs compositions, sont les deux premiers sermonaires françois. Je doute que le cardinal Maury parvienne à les déposséder de ce titre en faveur d'un autre, malgré toute l'autorité qu'il reçoit en cette matière, et de ses succès dont a re-

tenti cette capitale, et de ses méditations attestées par son *Essai sur l'Eloquence de la Chaire.*

Nous devons assurément de la déférence à l'opinion des personnes du métier, lorsqu'elles nous assurent que Bourdaloue possède mieux que son rival la science de la religion, qu'il traite avec plus de profondeur le dogme et les mystères, qu'il est plus nourri des saintes écritures et des pères de l'Eglise, que son argumentation est plus serrée et plus vigoureuse, que son style même, simple et sévère, est plus approprié au caractère de la véritable éloquence évangélique. Mais voilà encore un de ces points sur lesquels le public mondain, se reconnoissant indigne d'avoir un sentiment et plus encore de combattre celui des maîtres de l'art, élude toute controverse et ne prend d'autre parti que de céder à son penchant. Si, pour l'honneur de la doctrine, quelque écrivain didactique s'irritoit de cette disposition des esprits, il auroit tort; car, enfin, si le talent du prédicateur diffère à quelques égards de celui de l'écrivain et peut en être séparé, les sermons que distingue l'un ou l'autre de ces mérites, ne peuvent avoir une même fortune : le grand prédicateur a reçu le prix de ses travaux en effets produits et en conversions opérées sur des auditeurs; il faut bien que le grand écrivain trouve la récompense des siens dans la préférence et le suffrage des lecteurs.

De ce que Massillon, plus qu'aucun autre des sermonaires françois, mérite de faire aujourd'hui nos délices, en faut-il donc conclure qu'il n'a pas produit de bien vives impressions sur ses contemporains qui l'entendoient; en un mot, qu'il n'a pas été un grand

orateur? Le cardinal Maury, qui semble affecter de ne lui donner jamais ce titre, et qui ne le qualifie que de grand écrivain, ne dit pas positivement que Massillon n'a pas obtenu d'éclatants succès dans la chaire; mais on pourroit le conclure de sa réticence et d'une certaine profusion de louanges sur les qualités du style, qui a l'air de faire diversion aux autres genres de louanges. Au total, il est assez difficile, non pas de démêler, mais d'extraire, non pas de connoître soi-même, mais de faire connoître textuellement aux autres, la véritable pensée du cardinal Maury sur Massillon : ce ne sont pas précisément des contradictions ; ce sont des modifications perpétuelles, des sévérités et des douceurs sans cesse tempérées les unes par les autres, enfin une combinaison constante des ménagements dus à une gloire consacrée et des insinuations les plus propres à l'affoiblir. Ce qu'on en peut tirer de plus positif, c'est, comme je l'ai déjà cité, que Massillon est *souvent inférieur à sa renommée comme orateur*. Que quelques sermons plus foibles aient fait dire qu'il y est inférieur à lui-même; à son talent, je le conçois sans peine; mais, sa renommée de grand orateur ayant pour base la totalité de ses discours, il faudroit, pour qu'il y fût inférieur, qu'il n'eût réellement pas fait un assez grand nombre de bons discours pour la mériter. Si cette conséquence est juste, comme je le crois, la sentence prononcée par le cardinal Maury ne l'est pas, et lui-même me fournit les moyens de le prouver. Comment pourra-t-on n'être pas à la hauteur de la plus haute renommée oratoire, lorsqu'on a fait des sermons, comme

dit le cardinal, « aussi parfaits que ses *Conférences* « *ecclésiastiques*, ses discours sur le *Petit nombre* « *des élus*, sur le *Pardon des ennemis*, sur la *Mort* « *du pécheur*, sur la *Confession*, sur l'*Aumône*, sur « la *Divinité de Jésus-Christ*, sur le *Mélange des* « *bons et des méchants*, sur le *Respect humain*, sur « l'*Impénitence finale*, sur la *Tiédeur*, sur les *Injus-* « *tices du monde*, ses homélies de l'*Enfant prodigue*, « du *Mauvais riche* et de la *Samaritaine*, etc., etc., « et presque tous les sermons de son *Avent* et de son « *Grand Carême ?* » Il me semble qu'une renommée fondée sur tant de *chefs-d'œuvre*, ne peut pas être accusée d'un excès d'élévation : deux seuls sermons, au jugement du cardinal Maury, suffisent bien à Fénélon pour *s'associer à la prééminence de nos trois immortels prédicateurs et marcher leur égal.* Le cardinal, qui raconte complaisamment et quelquefois un peu longuement des anecdotes à la gloire de nos plus célèbres orateurs sacrés, devoit peut-être, lorsque Massillon est jugé si rigoureusement par lui, faire preuve ou du moins montre d'impartialité en rappelant le souvenir de ce qui lui arriva la première fois qu'il prêcha son sermon du *Petit nombre des élus :* « Il y eut, dit Voltaire de qui l'on tient le fait, « il y eut un moment où un transport de saisissement « s'empara de tout l'auditoire; presque tout le monde « se leva à moitié par un mouvement involontaire; « le mouvement d'acclamation et de surprise fut si « fort qu'il troubla l'orateur, et ce trouble ne servit « qu'à augmenter le pathétique de ce morceau. » Voilà sans doute un des beaux triomphes de l'éloquence :

Bourdaloue, avec sa dialectique et sa théologie, n'en eût jamais obtenu un pareil; tout ce qu'il put faire, ce fut d'arracher un jour au comte de Grammont, pressé par la force de ses arguments, cette exclamation un peu cavalière : *mordieu! il a raison.* Cela produisit une scène d'un genre moins sombre qu'au sermon de Massillon. « Madame éclata de rire, dit Mme de Sévigné, et le sermon en fut tellement interrompu, « qu'on ne savoit ce qu'il en arriveroit. » Rollin raconte quelque part qu'ayant conduit les écoliers du collége de Beauvais à un des sermons de Massillon, il les en ramena si profondément touchés, que, pendant plusieurs semaines, le recueillement remplaça la dissipation dans tout le collége, qu'il n'y eut pas un devoir négligé, pas une seule faute commise, pas une dispute élevée, même entre les plus indisciplinés. Frapper vivement de jeunes esprits est un succès facile et commun; mais produire sur eux une impression durable est une gloire singulière qui ne peut appartenir qu'à l'éloquence la plus persuasive, la plus pénétrante, à celle qui, semblable au Dieu dont elle est l'organe, tient les cœurs dans sa main et les change comme il lui plaît. Telle étoit l'éloquence de Massillon.

BOURDALOUE.

JUGÉ DIVERSEMENT PAR LES LITTÉRATEURS. — SOUVENT COMPARÉ A MASSILLON, COMME DÉMOSTHÈNES A CICÉRON, OU CORNEILLE A RACINE. — CE QU'IL Y A DE JUSTE DANS CE PARALLÈLE.

Bourdaloue a été jugé assez diversement par les littérateurs. La Harpe, qui peut-être ne l'avoit pas lu quand il composa les premiers tomes de son Lycée, se contenta d'abord de lui consacrer environ une demi-page dont le résumé étoit renfermé dans cette phrase : « C'étoit un excellent théologien, un savant caté-« chiste, plutôt qu'un puissant prédicateur, » Et tout de suite il passoit à Massillon, qui, selon lui, *avoit tout éclipsé*. D'Alembert avoit été plus mesuré : car, dans l'éloge de Massillon même, il s'étoit abstenu de lui donner la prééminence sur Bourdaloue, dont la plus grande gloire, disoit-il, étoit que la supériorité de Massillon fût encore disputée. La Harpe ayant pris plus de goût par la suite pour les matières religieuses, relut ou plutôt lut Bourdaloue, et se repentit alors d'en avoir parlé si légèrement. Ne voulant cependant pas rétracter sa première opinion, il fit une distinction qui ne manque pas de justesse. Confirmant tout ce qu'il avoit dit de Bourdaloue sous les rapports purement littéraires d'orateur et d'écrivain, il le considéra

sous un autre point de vue, c'est-à-dire comme prédicateur chrétien inculquant à des chrétiens les austères vérités de la religion. En cette qualité, Bourdaloue n'a point d'égal à ses yeux : « Les deux mérites « qui lui sont particuliers, dit-il, sont l'instruction et « la conviction, portées chez lui seul à un tel degré, « qu'il ne me semble pas moins rare et moins difficile « de penser et de prouver comme Bourdaloue, que de « plaire et de toucher comme Massillon... On pourroit dire de lui, en risquant d'allier deux termes qui « semblent s'exclure, qu'il est sublime en profondeur, comme Bossuet en élévation. » Il termine en disant qu'il ne seroit pas surpris que dans un pays comme l'Angleterre où la prédication est toute en preuves, Bourdaloue parût le premier des prédicateurs. Cela m'a donné envie de connoître l'opinion de Blair, à la fois critique fort judicieux et prédicateur très estimé : il ne me sembloit pas possible d'avoir sur ce point un avis plus considérable que le sien. Ce n'est point Bourdaloue, c'est Massillon qui lui paroît le *premier des prédicateurs*. Il le dit très formellement dans ce parallèle entre les deux orateurs : « On reconnoît dans Bourdaloue plus de solidité et de force « de raisonnement, dans Massillon une manière plus « touchante et plus persuasive. Bourdaloue est en effet « un puissant raisonneur; il inculque sa doctrine avec « beaucoup de zèle, de piété et ferveur; mais son « style est verbeux, désagréablement rempli de citations des pères de l'Eglise, et il manque d'imagination. Massillon a plus de grâce, plus de sensibilité, « et, selon moi, plus de génie à tous égards. Il montre

« une profonde connoissance du monde et du cœur « humain; il est pathétique et persuasif; et, tout con- « sidéré, il est peut-être le plus éloquent prédicateur « que les temps aient produit. » Mais, tandis qu'un rhéteur et un prédicateur anglois ne balance pas à placer Massillon au-dessus de Bourdaloue, voici qu'un rhéteur et un prédicateur françois intervertit cet ordre : c'est M. le cardinal Maury. Il n'établit pas de parallèle en forme entre les deux orateurs; il évite même, avec un soin presque affecté, de prononcer sur la supériorité de l'un ou de l'autre. Mais si le procédé de son jugement est circonspect, le fond n'en est pas équivoque. Dans son *Discours sur l'Éloquence de la Chaire*, et plus encore dans ses *Réflexions sur les nouveaux Sermons de Bossuet*, Bourdaloue est nettement préféré à Massillon. Le rapprochement de ces deux seules phrases suffira pour en convaincre : « Sans « cette élocution enchanteresse qui a toujours de nou- « veaux charmes pour les lecteurs sensibles, on ne « liroit Massillon qu'une fois..... Bourdaloue est plus « satisfaisant à la centième lecture qu'à la première : « plus on le lit, plus on l'admire. »

D'Alembert prétend qu'on a aussi souvent comparé Massillon à Bourdaloue, que Cicéron à Démosthènes, ou Racine à Corneille; et il dit fort sensément à ce sujet, que ces sortes de parallèles, source féconde d'antithèses, prouvent seulement qu'on a plus ou moins le talent d'en faire. Il y a cependant, sinon un parallèle, du moins un rapprochement qui s'offre à l'esprit en dépit qu'on en ait. A beaucoup d'égards, Bourdaloue semble être à Massillon ce que Corneille est à

Racine. Le même service que Corneille rendit au théâtre, Bourdaloue le rendit à la chaire, en la purgeant, suivant l'expression de Massillon même, de ce comique indécent ou de ces ornements bizarres et pompeux dont elle s'étoit jusque là parée. Massillon, comme Racine, dut à son devancier l'avantage de trouver la carrière débarrassée de tous les vestiges de l'ancienne barbarie, et de pouvoir y déployer en liberté les heureux dons que la nature lui avoit départis, sans avoir à lutter contre l'empire et les succès du mauvais goût. Mais, d'un autre côté, trouvant Bourdaloue dès long-temps en possession de la faveur publique, il fut, comme Racine, la victime des *vieilles admirations*, et expia le tort assez pardonnable pourtant d'être venu après son prédécesseur. On remarque, entre Bourdaloue et Massillon, à peu près le même partage de qualités qu'entre Corneille et Racine : l'auteur de *Cinna* et le prédicateur jésuite ont tous deux pour attributs distinctifs la force du raisonnement et la fécondité dans l'invention des sujets et la disposition des plans; les avantages caractéristiques de l'auteur d'*Andromaque* et du prédicateur oratorien sont la connoissance du cœur humain, la sensibilité, le pathétique et la grâce enchanteresse de la diction. Enfin, s'il est permis de pousser aussi loin qu'elle peut aller cette comparaison entre un genre sacré et un genre profane, Bourdaloue a obtenu ses plus grands succès dans la chaire, de même que Corneille produit ses plus grands effets sur la scène; tandis que Massillon et Racine plaisent particulièrement dans le cabinet où ils font les délices du lecteur solitaire.

COMPARAISON

DES

PRÉDICATEURS CATHOLIQUES ET DES PRÉDICATEURS PROTESTANS.

CAUSES DE LA SUPÉRIORITÉ RECONNUE DES PREMIERS SUR LES SECONDS.

L'ÉDITEUR d'un recueil intitulé *Morceaux d'Eloquence extraits des Sermons des orateurs protestants françois les plus célèbres du dix-septième siècle*, observe très sensément que la différence de communion ne doit pas nous empêcher de rendre justice au mérite des prédicateurs de la réforme; mais il ajoute : « Depuis long-temps les catholiques *se sont persuadés* « que leurs orateurs chrétiens n'ont point de *rivaux* « parmi les protestants. Je n'examinerai point ici quel « est le *fondement* de cette *prétention*, ni jusqu'à quel « point elle peut être raisonnable. » Cette phrase, toute discrète et indécise qu'elle est, n'en paroît pas moins vouloir insinuer que les catholiques ont tort de se croire supérieurs aux protestants sous le rapport de l'éloquence sacrée; et, sans trop se laisser entraîner par cette partialité religieuse dont M. Caillot nous engage à nous défendre, on peut croire que lui-même ici n'a

pas assez résisté aux suggestions de son zèle comme éditeur. La supériorité que les catholiques s'attribuent est un peu plus qu'une *prétention:* c'est un droit bien acquis; et le *fondement* n'en est pas difficile à reconnoître. Que les protestants montrent de leur côté des prédicateurs d'un talent égal à celui de notre Bourdaloue et de notre Massillon; nous serons forcés alors d'avouer que nos orateurs sacrés *ont des rivaux parmi eux.* Jusque-là nous n'en conviendrons pas; et nous ne nous dessaisirons pas d'une prééminence que les réformés eux-mêmes n'ont point encore songé à nous disputer. Hugues Blair, grand critique et grand prédicateur lui même, Blair, ministre d'une église dissidente, et nécessairement favorable, en cette qualité, aux autres communions schismatiques, place nos sermonaires catholiques fort au-dessus de tous les autres, sans excepter les anglicans. Massillon lui paroît *le plus éloquent auteur de sermons qu'aient produit les temps modernes* (ce sont ses expressions); et Bourdaloue lui semble seul digne d'être mis en balance avec Massillon, quoique dans son opinion il lui soit bien inférieur.

M. Caillot, assez peu d'accord avec lui-même, convient pourtant que l'on reproche avec raison aux prédicateurs protestants *une sécheresse incompatible avec l'éloquence, des formes arides, de froides et savantes dissertations et de minutieux commentaires sur le sens littéral de l'écriture.* Il avoue que ces défauts rendent leurs sermons *excessivement ennuyeux à la lecture,* et demande qu'on l'en croie, lui qui a eu *la courageuse patience d'en parcourir quelques cen-*

taines. On ne retrouve plus là l'homme qui n'osoit *décider entre Genève et Rome,* et sembloit nous reprocher de ne pas reconnoître dans la chaire protestante une *rivale* de la chaire catholique.

Le zèle exclusif tant reproché à notre communion, n'a jamais été, je crois, jusqu'à nous faire penser que Dieu eût refusé les lumières et les talents aux hommes des communions réformées : Arnault et Bossuet combattoient Claude; mais ils ne le méprisoient pas. On peut d'ailleurs expliquer, par des raisons purement humaines, l'infériorité des prédicateurs françois protestants. On sait que les réformés, sans parler des retranchements qu'ils firent au dogme et à la discipline, s'attachèrent à simplifier le culte; qu'au lieu d'églises somptueuses, ils voulurent avoir des temples nus et privés d'images; qu'ils supprimèrent les cérémonies pompeuses, les riches habits sacerdotaux et les chants majestueux soutenus des accords de l'orgue, et qu'ils ne mirent à la place que la prière, la lecture et l'explication des livres saints, la prédication, et enfin la récitation monotone des Psaumes traduits en langue vulgaire. Il est naturel de penser que l'austère simplicité de leur liturgie se seroit étendue jusqu'à leurs discours sacrés, par la seule influence des objets extérieurs sur l'esprit, quand même, en cela, comme en tout le reste, ils n'eussent pas voulu s'éloigner des usages de l'Eglise romaine. Il est encore très présumable que, dans la première ferveur de ce zèle rigoriste, qui convient à des novateurs persécutés, ils repoussèrent les ornements de l'éloquence, comme un luxe profane, indigne de la parole divine, et les

jouissances de l'amour-propre littéraire, comme les dangereuses tentations de ce même Diable, qui disoit si éloquemment à l'oreille de Massillon, que ses sermons étoient beaux. Enfin, avant même que les protestants, en France, fussent troublés dans l'exercice de leur religion, leurs ministres, relégués dans des provinces lointaines, n'ayant pour auditeurs que des hommes d'une condition inférieure, et bornés à l'humble ambition de présider un consistoire, ne trouvoient pas, comme nos prédicateurs, dans le désir de remplir la capitale de leur renommée, dans l'espoir de se faire entendre aux premiers du royaume et au monarque lui-même, et dans la perspective des grands biens et des hautes dignités de l'Eglise, ces encouragements temporels, qui ne laissoient pas de seconder assez puissamment les efforts du zèle religieux; mais, lorsque ces mêmes protestants eurent été bannis par la révocation de l'édit de Nantes, le sort de leur éloquence sacrée devint bien autrement défavorable au talent. Les ministres fixés, avec leurs infortunés coreligionnaires, dans les diverses contrées de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne, furent forcés d'en apprendre la langue; celle de leur patrie, dont ils continuoient à faire usage dans la chaire et dans leurs écrits, sans pouvoir en suivre les changements et les progrès, ne se débarrassa pas des expressions vieillies, et se chargea même de quelques locutions étrangères : c'est ainsi qu'ils se formèrent une diction inélégante et surannée, qu'on a appelée du nom de *style réfugié*. Qu'on place en imagination les plus heureux génies, les Bourdaloue, les Massillon, les Bossuet et

les Fénélon même, dans toutes ces circonstances que je viens de retracer, et qu'on dise s'ils eussent produit tous ces beaux discours dont notre chaire catholique s'enorgueillit si justement.

« J'ai eu le bonheur, dit M. Caillot, de découvrir, « dans les anciens sermons protestants, des morceaux « d'une véritable éloquence, et comparables aux plus « beaux de notre Bourdaloue et de notre Massillon. » Ceci me paroît fort exagéré : je ne conteste point le mérite de quelques uns des morceaux contenus dans le recueil; mais, tout esprit de catholicisme à part, je me garderai bien de les comparer *aux plus beaux* passages de Massillon. Saurin est généralement reconnu pour le premier des prédicateurs protestants françois : c'est l'avis de Blair, c'est celui du cardinal Maury, qui avoue qu'on trouve quelquefois dans ses sermons des traits bossuétiques; et, de sa part, cette épithète est sans doute la plus belle louange que des traits oratoires puissent mériter. Toutefois, ce même Saurin, lorsqu'il parle du délai des conversions et du petit nombre des élus, est à une grande distance de Massillon, qui a traité aussi ce sujet terrible. A en juger par les extraits qu'on nous donne, Saurin faisoit un emploi bien fréquent de l'apostrophe et de la répétition. Ces deux figures donnent de la véhémence au discours : mais elles sont la ressource des orateurs médiocres; et c'est par d'autres moyens que les grands orateurs savent animer leur éloquence. Saurin n'est pas exempt de mauvais goût. Parlant quelque part du bon larron, il s'écrie : « Le larron! « le larron! il semble avoir *pris* pour lui seul toute

« la foi! » Cela ressemble beaucoup à l'impromptu du marquis de Mascarille :

Votre œil, en tapinois, me dérobe mon cœur.
Au voleur! au voleur!

On ne voit pas, sans quelque surprise, l'hérétique Bayle, que nos écrivains religieux ont peu ménagé, traité plus rudement encore dans un sermon de l'hérétique Saurin : c'est apparemment le sort des sceptiques d'être attaqués à la fois par les croyants dogmatiques de tous les partis.

Saurin commence le recueil : c'est, comme on dit, *le dessus du panier*. Parmi les autres orateurs, qui sont au nombre de vingt-deux, on distingue des noms fameux dans la controverse ou dans l'érudition, tels que Claude, Abbadie, Jurieu, l'Enfant, Basnage, Beausobre et Spanheim : mais, comme orateurs et comme écrivains, ils ont peu de réputation; et le recueil de M. Caillot n'y ajoutera pas beaucoup. Plusieurs de ces prédicateurs furent ministres à Charenton : le temple de Charenton étoit l'archevêché de Paris des protestants; on y nommoit les hommes les plus célèbres du parti. Il est douloureux d'apprendre qu'un des orateurs du recueil, Claude Brousson, fut rompu vif à Montpellier pour affaire de religion. Ces horribles exécutions, souvent répétées, ne justifient que trop les déclamations violentes et haineuses, que plusieurs ministres se permirent chez l'étranger contre la religion et le souverain de leur ancienne patrie.

Les protestants, hommes de lettres, ont reproché à M. Caillot d'avoir fait un recueil infiniment moins bon qu'il n'auroit pu le faire; et, en lisant le recueil, on sent que le reproche doit être fondé. N'avoit-il donc rien de mieux à nous donner que des morceaux d'un certain Dubosc, qui dit : « C'est, à mon avis, « la plus grande de toutes les bêtises que de ne pas « reconnoître une cause, c'est-à-dire un Dieu, » qui nous apprend que la discipline ecclésiastique est *un vrai fouet de cordelettes* qui ne corrompt ni n'écorche aucune partie de notre corps, et ne fait d'autre plaie que celle de la contrition et du repentir; que la terre, *toute lourde qu'elle est,* nous entretient éloquemment des merveilles de Dieu, etc., etc.? Ce qu'il y a de singulier, c'est que, suivant la notice, Louis XIV, après avoir donné audience à ce burlesque orateur, dit qu'*il venoit d'entendre le plus beau parleur de son royaume.* J'imagine que Bossuet, Fénélon, Massillon et tant d'autres étoient de plus beaux parleurs encore.

Un autre prédicateur nous dit que « même les han- « netons et les sauterelles composent la grande ar- « mée de Dieu : » un autre, que Dieu transportera son *chandelier* chez les Américains ou chez les Barbares de la Guinée : un autre, ministre à Londres, a fait un sermon *sur la manière de s'informer des nouvelles;* et il nous raconte comment, à la Bourse, on prend ou l'on perd des vaisseaux ou des bataillons pour faire hausser ou baisser les fonds publics. Je ne finirois pas, si je voulois citer tous les traits d'un goût bizarre et d'un style ridicule qui fourmillent

dans ces extraits qu'on nous donne comme la fleur de l'éloquence sacrée des protestants. Depuis long-temps du moins, celle des catholiques en est purgée; et il faudroit presque, pour en trouver de pareils, remonter au temps des Menot, des Maillard et des Barlet. Une chose toutefois m'a frappé, c'est de voir Moïse Amyrauld, ministre sous Louis XIII et la minorité de Louis XIV, réfuter sérieusement, par l'exemple de Jésus-Christ, qui s'est appelé lui-même le *roi des rois*, l'opinion qui vouloit que les rois ne fussent que des magistrats établis par la volonté du peuple, et que celui-ci pût les destituer quand bon lui sembloit. « Si « cela étoit, dit-il, Dieu auroit-il pris pour titre celui « d'un pouvoir subalterne et *dépendant de la préten-* « *due majesté des peuples?* » On voit que la *majesté* ou *souveraineté du peuple* n'est pas une découverte récente, et que les principes de Cromwel s'étoient répandus sur le continent.

PELLISSON.

SES PLAIDOYERS POUR FOUQUET. — CARACTÈRE DE CES ÉCRITS. — EXAMEN DU JUGEMENT QUE VOLTAIRE EN A PORTÉ. — PROJET D'UNE ENCYCLOPÉDIE, CONÇU PAR PELLISSON.

PELLISSON a défendu Fouquet du fond de la prison où son attachement pour cet infortuné ministre l'avoit fait jeter; et il couroit d'autant plus de risques à le défendre, que la colère de Louis XIV, justifiée ouvertement par des accusations au moins spécieuses de déprédation et de crime d'Etat, étoit excitée en secret par l'amour et l'amour-propre irrités. Fouquet, trop pénétré de la vérité de cette espèce d'axiome exprimé par Boileau,

Jamais surintendant ne trouva de cruelle,

Fouquet avoit offert de l'or à M^lle^ de la Vallière en échange de ses faveurs; et M^lle^ de la Vallière s'en étoit plainte au roi qui, déjà, lui avoit déclaré, et, peut-être, prouvé sa passion. Il devoit suffire à Louis XIV d'être préféré; mais son orgueil fut blessé d'une rivalité malheureuse et sans doute involontaire: Fouquet fut traité avec une rigueur odieuse pour avoir été l'amant rebuté d'une jolie femme: cet exemple fait

frémir sur les excès auxquels peut se porter un homme que ses passions dominent, et que son pouvoir place au-dessus des lois.

Pellisson fit un acte de courage; et, par un bonheur bien digne de son dévouement généreux, les écrits qu'il composa à ce sujet sont des chefs-d'œuvre. L'amitié exalta son talent, ou plutôt, fut son talent lui-même. En lisant les deux plaidoyers pour Fouquet, on croit entendre un homme menacé d'un danger personnel et capital, mais dont ce danger accroît les facultés au lieu de les diminuer, et qui, improvisant sa défense, se trouve avoir fait un discours sublime qu'il lui seroit également impossible de recommencer et de se rappeler. C'est dire qu'il y a, dans les mémoires de Pellisson, de la force, de la véhémence et de la chaleur, mais aussi de l'incorrection, de la diffusion et de l'obscurité, en un mot, tous les genres de beautés et de défauts qui caractérisent l'éloquence passionnée et sans préparation. Ce qui dérange un peu la comparaison, c'est qu'on y trouve, de temps en temps, un étalage de citations et une pompe de figures qui décèlent le rhéteur, et ne paroissent guère compatibles avec ce feu, cette énergie, cette rapidité qu'on y sent d'ailleurs; mais telle étoit la manie du siècle : notre langue en étoit encore à ce période de ridicule emphase et de subtilité précieuse qui a précédé, on diroit presque préparé, le bon goût de style des Pascal, des Fénélon, des La Bruyère. Balzac et Voiture étoient alors les écrivains à la mode, les beaux-esprits par excellence. Pellisson s'est bien gardé pourtant de les prendre en tout pour modèles, et il a mé-

rité cet éloge que lui a donné Rulhière dans son ouvrage sur la révocation de l'édit de Nantes : « Cet « homme, recommandable à plusieurs titres, est le « premier peut-être qui ait rendu à notre langue une « élégante et rapide simplicité, jointe au nouveau ca- « ractère de noblesse auquel on travailloit alors à l'é- « lever. »

Voltaire a comparé les mémoires de Pellisson aux harangues de Cicéron. Je ne prétends point opposer mon jugement à celui de ce grand écrivain; mais il lui est arrivé quelquefois d'exprimer son opinion sur un ouvrage d'une manière tellement générale et vague, qu'elle en est restée confuse et susceptible d'interprétations fausses; et je crois que c'est ici un de ces cas. Voltaire a été frappé de quelques rapports, et il n'a point fait attention aux différences. Il y en a pourtant d'assez marquées. Pour la sagesse de la composition, la sobriété et le bon goût des ornements, la pureté et l'élégance de la diction, Pellisson ne peut être mis à côté de Cicéron; et, s'ils se ressemblent véritablement en quelque chose, c'est dans l'emploi qui leur est commun à tous deux, de ces formes nombreuses et périodiques dont l'oreille est flattée, et au moyen desquelles l'orateur peut grouper artistement les idées accessoires autour de l'idée principale, au lieu de les distribuer, comme on fait aujourd'hui, en vingt petites phrases détachées.

Si j'insiste tant sur la forme des mémoires de Pellisson, c'est que cette forme est presque tout pour nous. Pour nous, Fouquet est à peu près comme Milon ou Ligarius. L'innocence ou le crime du client

nous touche assez peu : nous ne sommes guère sensibles qu'à l'éloquence de l'avocat. Cependant tel est le pouvoir de cette éloquence, qu'en lisant un beau plaidoyer, on ne peut s'empêcher de former des vœux pour l'absolution d'un accusé, dont le sort est décidé quelquefois depuis plusieurs siècles, et souvent d'une manière contraire à ces souhaits tardifs. C'est un effet que ceux de Pellisson ont produit sur moi. Fouquet avoit-il fait fortifier Belle-Isle pour s'en faire un moyen de défense ou même d'offense contre l'autorité légitime? Avoit-il détourné à son profit une partie considérable des sommes immenses qu'il avoit en maniement? Voilà ce qu'on débattoit dans le temps; voilà ce que le jugement lui-même n'a pas décidé, puisque le premier de ces deux crimes bien avéré eût infailliblement conduit Fouquet à l'échafaud; voilà aussi ce qu'on voudroit aujourd'hui ne pas croire, et ce dont on désireroit surtout que Pellisson parvînt à dissuader le monarque. Il peint ce surintendant, si bon, si aimable, si généreux! *Généreux comme un voleur*, diroit Figaro. Comme un voleur, soit; mais il ne voloit pas pour lui seul : il voloit pour donner; et, après ceux qui ne volent pas, les plus honnêtes gens, sans comparaison, sont ceux qui partagent leurs vols avec les autres. Demandez-le aux innombrables ouvriers que Fouquet faisoit travailler aux bâtiments et aux jardins de Vaux; demandez-le aux artistes et aux auteurs dont il récompensoit si richement les dédicaces. Décidément on ne peut applaudir à la condamnation d'un homme dont La Fontaine pleuroit l'infortune dans une élégie si touchante, à qui Mme de Sévigné

prenoit un intérêt si vif et si tendre, et qui a fourni à Pellisson et à plusieurs autres écrivains l'occasion de déployer un courage noble et sublime, dont la gloire rejaillira éternellement sur les lettres et ceux qui les cultivent. Souhaitons seulement que, dans l'occasion, un si bel exemple soit imité. Au reste, je trouve que Pellisson est beaucoup plus fort quand il excuse Fouquet, que lorsqu'il le justifie; quand il implore la clémence de Louis XIV, que lorsqu'il invoque son équité. Rien n'est plus éloquent, plus pathétique que la péroraison de son premier mémoire. Ceux qui font moins de cas des mouvements oratoires que des raisonnements et des faits, ont aussi de quoi se satisfaire dans les deux plaidoyers. Ils contiennent des détails fort étendus, fort curieux sur la manière dont les finances étoient administrées dans ce temps-là. Il y a une apologie du gaspillage qui est la chose du monde la plus adroite. Les contrôleurs des finances ont pu y aller prendre au moins des leçons de dilapidation, puisque, depuis Fouquet, aucun d'eux n'a été obligé d'y aller chercher des moyens de défense. Une chose beaucoup mieux prouvée dans ces mémoires, que *la nécessité d'un certain désordre dans les finances de l'Etat*, c'est l'atroce injustice des commissions, ces tribunaux vendus aux princes ou aux ministres, et qui, dit Pellisson lui-même, *ont toujours su condamner, et pas une seule fois absoudre.*

Pellisson n'avoit pas seulement une ame noble et élevée; il avoit encore un esprit vaste et profond. On en trouve la preuve dans un écrit intitulé : *Mémoire sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres.*

L'auteur invite le souverain à faire faire, par une association des meilleurs écrivains dans tous les genres, ce qu'il appelle une *Histoire des sciences et des arts.* « Je n'entends point, dit-il, une de ces *Encyclopédies* « ou *sciences universelles* qu'on a déjà. Ces travaux, « quoiqu'ils aient leur usage, tiennent presque tou- « jours beaucoup moins qu'ils ne promettent, réduits « ordinairement, et par nécessité, aux simples défi- « nitions, divisions et subdivisions des choses; si secs, « en un mot, que l'esprit ne trouve rien qui le mène « à l'utilité par le plaisir.... Et l'on s'aperçoit avec « douleur, à la fin de la lecture, qu'en voulant tout « apprendre, on n'a rien appris. » Après cette critique, trop juste sans doute, des *Encyclopédies* qu'on avoit faites avant lui, et même de celle qu'on a faite depuis, il trace le plan de l'ouvrage tel qu'il l'a conçu. Il fait plus; il donne une esquisse rapide de l'analyse qu'on pourroit faire des immenses travaux d'Aristote et d'Hippocrate, les conduisant depuis leurs premiers pas dans la science jusqu'à leurs plus sublimes découvertes. Ce petit écrit de Pellisson, jusqu'ici presque entièrement ignoré des littérateurs et des savants, leur donnera la plus haute idée de l'étendue et de la justesse des vues de l'auteur. Je n'hésite point à dire que c'est sur son plan qu'il faudroit exécuter l'*Encyclopédie*, si elle étoit à refaire. Une particularité vraiment remarquable, que je ne puis pas laisser ignorer à mes lecteurs, c'est que le projet de Pellisson se trouve être le même que celui qui a été soumis en l'an V, par Cabanis, à la deuxième classe de l'Institut national, et inséré, sous le titre de *Projet d'une*

Bibliothèque universelle, dans le numéro du *Mercure* du 20 germinal de la même année. On ne lira point ces deux morceaux l'un après l'autre, sans être frappé de l'accord de pensées, de la conformité de moyens et de résultats qu'ils présentent. Dans une pareille occurrence, Cabanis est bien heureux d'avoir eu la réputation d'un homme trop riche de ses propres idées pour avoir besoin d'emprunter celles d'autrui, et trop délicat surtout pour se les approprier sans en prévenir; autrement, on jureroit qu'il a fait à Pellisson l'honneur de s'emparer de son projet dès long-temps oublié, et de le reproduire, après un siècle et demi, en le revêtant seulement de ce style clair, précis et élégant qu'il a toujours su appliquer aux matières les plus abstraites comme aux plus vulgaires.

GUIBERT.

SES ÉLOGES DE CATINAT, DE L'HÔPITAL, DE THOMAS, ET DE Mlle DE L'ESPINASSE.

Ces différents morceaux, à l'exception d'un seul, sont depuis long-temps connus du public lettré, qui les a jugés et mis à leur place. Je ne m'étendrai donc pas beaucoup sur ce qu'ils ont, ou ce qui leur manque de mérite; mais, en revanche, je rapporterai plusieurs circonstances qui y sont relatives, et qui font partie de l'histoire littéraire de la fin du dernier siècle.

On sait à quelle lutte d'amour-propre et d'opinions donna lieu l'*Eloge de Catinat*. Laharpe remporta le prix; et l'Académie accorda le premier *accessit* à Guibert, en déclarant qu'elle regrettoit de n'avoir pas un second prix à donner. Guibert, qui s'adjugeoit le premier dans sa pensée, ainsi qu'il arrive à presque tous les concurrents désapointés, fut insensible aux cajoleries dont l'*accessit* étoit accompagné, ne vit dans tout cela qu'une injustice criante, et témoigna beaucoup d'humeur. Il rangea dans le parti de son amour-propre offensé les nombreux amis qu'il s'étoit faits par l'amabilité de son commerce, et les ennemis

plus nombreux encore que Laharpe s'étoit attirés par son humeur rude et fière. Cette foule fut encore grossie par l'éternelle recrue de ces frondeurs en littérature, qui, alors comme aujourd'hui, cassoient indistinctement tous les arrêts de l'Académie, sans autre intérêt que le plaisir d'attaquer une autorité établie et généralement reconnue; enfin, il passa pour constant, dans l'esprit d'une multitude de personnes, que Guibert avoit été victime de la partialité de ses juges. Fréron, ennemi acharné de Laharpe et des membres les plus marquants de l'Académie, ne manqua pas une si belle occasion de leur prouver sa haine; et Guibert fut proclamé vainqueur dans l'*Année littéraire*. Aujourd'hui que ces misérables passions sont ensevelies avec les hommes qui les ressentoient et les inspiroient, j'ai quelque peine à concevoir comment l'éditeur de Guibert, voulant honorer la mémoire de son auteur, a reproduit une opinion si manifestement injuste, et surtout le témoignage décrié d'un critique tel que Fréron. A sa place, j'aurois mieux aimé m'en tenir à ce que Voltaire écrivit dans le temps à M. le comte de Schomberg au sujet des deux discours. « Je trouve dans celui de M. de Guibert, disoit-il, « une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines « et sublimes, des morceaux d'éloquence très tou- « chants, une fierté courageuse et l'enthousiasme « d'un homme qui aspire en secret à remplacer son « héros. Ce sentiment perce à chaque ligne. Le dis- « cours de M. de Laharpe est d'un digne académi- « cien, plein d'esprit, d'éloquence et de goût; l'autre « est d'un génie guerrier et patriotique. » Ce juge-

ment est bien autrement flatteur pour Guibert, que celui d'un Fréron. Néanmoins il me paroît entièrement d'accord avec celui de l'Académie. Guibert avoit traité son sujet trop historiquement, trop techniquement surtout. L'auteur de la *tactique*, en composant l'éloge d'un grand capitaine, n'avoit pas su résister assez à l'envie de décrire des batailles et d'étaler ses connoissances positives sur les diverses opérations de la guerre. Laharpe étoit heureusement dans l'impuissance de commettre une pareille faute; et d'ailleurs son goût plus sûr auroit peut-être suffi pour la lui faire éviter. Il montra dans Catinat moins le guerrier que l'homme et le philosophe; il fut plus rapide, plus animé, plus éloquent que son rival : il dut donc être couronné. Pour me servir des termes mêmes de Voltaire, *ce sentiment perce à chaque ligne* de sa lettre à M. de Schomberg. Qu'on y prenne garde : il loue dans M. de Guibert le caractère plus que le talent, l'intention plus que l'exécution; et, quant à l'ouvrage, il s'attache à en vanter les parties, sans prononcer sur le mérite de l'ensemble. Il ne dit qu'une phrase sur le discours de Laharpe; mais cette phrase dit tout. En effet, que peut-on mettre au-dessus d'un écrit *plein d'esprit, d'éloquence et de goût?* J'ajoute que la petite antithèse d'*académicien* et de *guerrier* n'est pas sans intention, ni peut-être sans malice; je la regarde presque comme le bulletin de Voltaire donnant sa voix à Laharpe pour le prix d'éloquence, et renvoyant poliment M. de Guibert à ses moutons, c'est-à-dire, à ses ouvrages sur l'ordre mince et l'ordre profond. Son attachement pour Laharpe ne doit point

rendre ici son opinion suspecte. Il écrivoit à un intime ami de Guibert, à qui la lettre devoit être montrée.

Quoi qu'il en soit, Guibert garda rancune à l'Académie, et le lui prouva lorsqu'elle donna pour sujet de prix *l'Eloge du chancelier de l'Hôpital.* Il ne voulut point concourir; mais il composa un discours, et le fit paroître sans nom d'auteur, avec une épigraphe insultante pour la compagnie qui avoit proposé le sujet, et pour tous les gens de lettres qui avoient concouru. Voici cette épigraphe : *Ce n'est point aux esclaves à louer les grands hommes.* Malgré ce bel anathème, l'Hôpital trouva beaucoup de panégyristes; et il y en avoit dans le nombre qui n'étoient pas trop *esclaves*, tels que Condorcet, Pechmeja et M. Garat, dont le discours ne put être remis avant le terme fixé pour la clôture du concours. M. Guibert, dans le sien, avoit fait d'avance la satire de tous les autres. « Ce ne seront, disoit-il, que des « amplifications de rhéteur, où l'Hôpital ne sera peint « qu'à traits vagues et timides, où son caractère, les « actions de sa vie, les grandes leçons qu'elle offre, « seront perdus dans une sonore et stérile abondance « de paroles; ouvrages sans utilité, sans courage, « sans philosophie, et, à juste titre, *aussi éphémères « que le laurier qui les couronne.* » Il y a bien de la maladresse à médire ainsi d'une chose, après avoir tant fait pour l'obtenir, et s'être montré si mécontent de ne pas l'avoir obtenue. Comment Guibert, avant d'écrire cette petite invective, ne se souvint-il pas du vers de La Fontaine : *Ils sont trop verds....?* Au de-

meurant, libre de toutes les convenances oratoires, qu'il appeloit sans façon les chaînes du génie, il se donna carrière dans son *Eloge de l'Hôpital*, et il eut au moins le plaisir de le faire à son goût. Il mit dans ce discours, qui pourroit passer pour un livre, beaucoup de faits et encore plus de réflexions et de sentences, de la hardiesse, de l'élévation, de la force, mais aussi de la roideur, de la sécheresse, de la monotonie, ici une emphase pénible, là une simplicité étudiée, en un mot toutes les qualités et tous les défauts de sa manière accoutumée, avec la différence que cette fois les défauts comme les qualités se montroient davantage; ce qui tenoit d'un côté à l'essor plus considérable que ses idées et son style avoient pris dans un ouvrage qui ne devoit être soumis à aucune censure particulière, et de l'autre au désir qu'il avoit de braver l'Académie, en foulant aux pieds les règles que ce tribunal littéraire se faisoit un devoir de maintenir. Cette espèce de révolte ne réussit pas extrêmement à M. de Guibert. Il n'eut point le prix de l'Académie, comme de raison; et le public l'en dédommagea foiblement. Tout ce que son ouvrage obtint de succès, ne parut guère dû qu'au ton d'indépendance et de causticité chagrine que l'auteur y affectoit à chaque page. Il s'en faut pourtant de beaucoup que ce soit un ouvrage sans mérite.

L'Académie, comme on sait, étoit assez bonne personne. Elle ressembloit un peu aux princesses qui, dit-on, veulent être maltraitées par ceux qui aspirent à leurs faveurs. Du moins, les torts qu'on pouvoit avoir envers elle, n'ont jamais été un titre d'exclusion.

Guibert en est un exemple. Il fut reçu académicien le 13 février 1786, à la place de Thomas, malgré son *Eloge de l'Hôpital;* et il ne seroit pas impossible que cet éloge lui eût valu quelques voix de plus. Son discours de réception, qui est fort long, est consacré tout entier à la louange de son prédécesseur. La matière étoit riche et noble. L'auteur de tant de beaux éloges en méritoit un lui-même, et il l'obtint. Saint-Lambert fut chargé de répondre au discours de Guibert; il lui parla de sa *Tactique,* de son *Connétable* et de ses *Gracques;* mais il eut l'attention délicate de ne pas lui dire un mot de son *Eloge de Catinat;* c'eût été rouvrir sa plaie et renouveler ses douleurs.

Il me reste à parler de l'*Eloge de Claire Françoise de l'Espinasse.* Il est intitulé par Guibert lui-même : *Eloge d'Elisa.* Pourquoi *Elisa?* Apparemment les lamentations de Sterne et de l'abbé Raynal sur la mort d'Elisa Drapper avoient rendu ce nom cher à tous ceux qui se piquoient de sensibilité comme Guibert; et celui-ci a cru, en l'employant, donner tout à la fois une grande idée de sa douleur et du mérite de celle qu'il pleuroit. Au reste ce n'est pas le seul déguisement de ce genre qu'on remarque dans le morceau. M. de Mora, ce jeune seigneur espagnol qui aimoit si tendrement M^lle^ de l'Espinasse, et dont la mort prématurée hâta celle de cette fille sensible, M. de Mora, dis-je, est désigné sous le nom de *Gonsalve;* et les amis de M^lle^ de l'Espinasse sous ceux d'*Ariste, Saintval, Cléon, Ergaste, Valère,* etc. On sent que cette métamorphose, en dépaysant le lecteur, ôte au morceau beaucoup de son agrément

et de son intérêt. Il y a pourtant des choses fort touchantes ; mais j'avoue que je préfère le petit écrit que d'Alembert a composé sur le même sujet. La douleur y est plus vive, plus profonde, plus déchirante. Celle de Guibert est trop ingénieuse, trop élégante, trop correcte dans son langage. Je n'en veux pas inférer qu'elle n'étoit pas sincère ; je veux dire seulement que, l'extrême douleur dérangeant ordinairement les idées et le style, cette espèce de désordre doit se peindre dans tous les écrits qu'elle dicte ou est censée dicter. Guibert auroit été bien ingrat s'il n'eût point regretté beaucoup Mlle de l'Espinasse. Elle l'aimoit d'une amitié fort tendre, qui avoit été, dit-on, quelque chose de mieux avant qu'elle connût M. de Mora. Elle avoit été éperdument éprise, dit Marmontel, de ce qu'elle appeloit l'héroïsme et le génie de Guibert, à côté de qui elle ne voyoit personne. Laharpe rapporte un trait assez singulier de son affection pour lui. C'est au sujet de ce fameux *Eloge de Catinat*. Elle ne doutoit nullement que le discours de Guibert ne fût de beaucoup le meilleur de tous. Saint-Lambert vint lui dire que celui de Laharpe lui avoit paru supérieur ; et il se mit à lui développer les motifs de sa préférence. « Monsieur, lui dit-elle, direz-vous tout cela à l'Aca-« démie, lorsqu'il s'agira de prononcer? — Oui, Ma-« demoiselle, c'est mon devoir. » Elle ne répondit rien ; mais elle pleura. Laharpe loue le silence et les larmes ; mais le *direz vous tout cela* lui paroît sans excuse. Il étoit question pour lui d'avoir le prix ou de ne pas l'avoir : Laharpe ne badinoit pas là-dessus. Si Mlle de l'Espinasse mettoit trop d'enthousiasme et

d'exagération dans son opinion sur Guibert, Guibert le lui a bien rendu. Au reste ce qu'il en dit, ce qu'en ont dit d'Alembert, Laharpe, Marmontel et autres, prouve que c'étoit une fille d'un cœur excellent, d'une ame noble et délicate, d'un esprit juste ét pénétrant, et, pardessus tout cela, de la société la plus douce et la plus aimable.

POLYGRAPHES.

VOLTAIRE.

SA VIE. — SES OUVRAGES EN VERS. — SES ÉCRITS EN PROSE. — DÉFINITION DE SON TALENT DANS LES DEUX GENRES. — SES OPINIONS. — SON CARACTÈRE.

François - Marie Arouet de Voltaire naquit à Châtenay, village près de Sceaux, le 20 février 1694, de François Arouet, ancien notaire au Châtelet, et trésorier de la Chambre des comptes, et de Marguerite d'Aumart, d'une famille noble du Poitou. Il vint au monde si foible qu'on fut obligé de l'ondoyer : il ne fut baptisé que le 22 novembre de la même année, à la paroisse de Saint-André-des-Arts. On peut dire que l'irréligion l'accueillit au sortir du berceau. L'abbé de Châteauneuf, son parrain, celui qui avoit répondu de sa croyance devant l'Église, fut son premier maître d'incrédulité. Ninon, dont cet abbé fut le dernier amant, lui demandant un jour des nouvelles de son filleul, « Ma chère amie, répondit-il, il a un double « baptême, et il n'y a rien qui n'y paroisse; car il n'a « que trois ans, et il sait toute la *Moïsade* par cœur. »

C'étoit dans ce poëme impie, attribué à J.-B. Rousseau, que l'abbé lui avoit fait apprendre à lire. Il fut mis au collége de Louis-le-Grand, que dirigeoient alors les jésuites. Au milieu des études et des jeux de l'enfance, son esprit vif et téméraire éclatoit déjà en saillies dont l'audace étonnoit ses camarades et effrayoit ses maîtres. Le père Le Jay, régent de rhétorique, lui prédit avec douleur qu'il seroit l'*étendard du déisme en France*. Quelques jolis vers qu'il avoit faits au collége s'étant répandus dans le monde, Ninon souhaita de le voir : l'abbé de Châteauneuf le conduisit chez elle; ses reparties spirituelles lui plurent, et elle lui laissa, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Lorsqu'il fut hors du collége, son père, qui vouloit faire de lui un magistrat, l'envoya aux écoles de droit : il fut promptement dégoûté de la jurisprudence, ou plutôt de la manière dont on l'enseignoit; et, dès ce moment, il résolut de se livrer entièrement aux lettres. Tandis que la dévotion du vieux roi forçoit tous les visages à se couvrir d'un masque d'hypocrisie, ou, du moins, de bienséance, quelques hommes, distingués par le rang ou par l'esprit, amis des vers et de la volupté, exempts de tout préjugé et libres de toute croyance, trouvoient piquant d'insulter en secret à tout ce qu'on sembloit respecter autour d'eux, c'est-à-dire à la religion, au gouvernement et aux bonnes mœurs. Dans leurs élégantes orgies, ils faisoient la débauche avec délicatesse, frondoient avec gaieté, et préféroient le blasphème avec grâce. Nés tous pour être les soutiens de l'État et de l'Eglise, c'étoient des princes, des grands

seigneurs, des prêtres; c'étoient le prince de Conti, le duc de Vendôme et le grand-prieur son frère, le duc de Sully, le marquis de La Fare, l'abbé de Chaulieu, l'abbé Courtin, l'abbé Servien, l'abbé de Châteauneuf. Ce dernier, qui vouloit absolument faire de son filleul ce qu'on appeloit alors un honnête homme, l'avoit introduit, dès le collége, dans cette société, véritable école de dépravation, de licence et de bon goût. C'est là qu'il se forma dans cet art ébauché par Voiture, et perfectionné par lui, dans l'art d'être, avec les grands, flatteur sans bassesse, familier sans insolence, et libre sans effronterie. Un jour que le prince de Conti avoit lu des vers de sa façon, Voltaire s'écria : « Sommes-nous ici tous princes ou tous « poètes? » Une autre fois, en pareille occasion, il dit : « Monseigneur, vous serez un grand poète; il « faut que je vous fasse donner une pension par le « roi. » Ces liaisons si attrayantes ne l'enlevoient pas entièrement au travail; il s'occupoit alors de sa tragédie d'*OEdipe*. Vers le même temps (1712), il concouroit, devant l'Académie françoise, pour un prix de poésie, dont un particulier avoit fourni le sujet et l'argent. Ce sujet étoit la décoration du chœur de Notre-Dame, en accomplissement du vœu de Louis XIII. Le prix fut accordé à une pièce remarquable seulement par la honteuse ignorance de l'auteur, qui opposoit des pôles *brûlants* à des pôles glacés. Ainsi Voltaire, pour son début, traitoit un sujet religieux, et étoit vaincu par un poète sans talent. Son père, comme il dit lui-même, le crut perdu en apprenant qu'il faisoit des vers et qu'il voyoit bonne compagnie. Afin de l'arra-

cher à ces habitudes dangereuses, il le fit partir pour la Hollande (1713), en qualité de page du marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France auprès des Provinces-Unies. Il y avoit alors à la Haie une dame Du Noyer, qui s'y étoit réfugiée pour fuir son mari, et qui avoit embrassé la religion protestante. Cette femme vivoit d'intrigues et de libelles. Voltaire devint amoureux d'une de ses filles, et s'en fit aimer. La mère, croyant que le meilleur moyen de tirer parti de cette aventure, étoit d'en faire grand bruit, porta ses plaintes à l'ambassadeur, et imprima la correspondance des deux amants. Voltaire, renvoyé à sa famille, voulut faire servir la morale et la religion même aux intérêts de son amour. Il persuada à des évêques, à des jésuites, qu'il falloit enlever et ramener en France M^lle^ Du Noyer, pour la sauver de l'hérésie, et la séparer d'une mère qui ne pouvoit que la corrompre : cet édifiant projet ne fut point exécuté. Voltaire eut beaucoup de peine à rentrer en grâce auprès de son père. Ce père, que désoloient le libertinage d'esprit et l'excessive dissipation de son plus jeune fils, n'étoit pas moins chagrin du jansénisme opiniâtre de son fils aîné : « J'ai, disoit-il, pour fils deux fous, l'un « en prose et l'autre en vers. » Voltaire, désespérant de le fléchir, voulut passer en Amérique, demandant, pour toute grâce, qu'avant son départ, il lui fût permis d'embrasser les genoux paternels. Le père s'attendrit, pardonna, et fit entrer son fils chez un procureur de la rue Perdue, près de la place Maubert. Quelle condition pour celui qu'on appeloit naguère *le familier des princes* ! Dans la même étude, se trou-

voit Thiriot, ami des vers, du spectacle et du plaisir. Voltaire se lia promptement avec lui d'une amitié dont il lui donna, jusqu'à la fin, les marques les plus utiles, mais que Thiriot est accusé d'avoir quelquefois servie trop froidement ou même trahie. La *pratique* avoit peu de charmes pour un esprit que la jurisprudence avoit rebuté. Voltaire sortit de chez Me Alain; et son père étoit, de plus en plus, désolé de voir qu'il ne pouvoit se fixer à rien de solide. M. de Caumartin, intendant des finances, ami de la famille, offrit de l'emmener pour quelque temps à sa terre de Saint-Ange, promettant qu'il ne reviendroit pas sans avoir fait choix d'un état. Le sort en avoit autrement décidé. Dans le château habitoit M. de Caumartin le père, qui, dans sa jeunesse, avoit fréquenté des seigneurs de la cour de Henri IV et des amis de Sully. Ce vieillard, parlant avec enthousiasme au jeune Voltaire, du bon roi et de son digne ministre, lui inspira le sujet de la *Henriade*. Ce n'est pas tout : en lui racontant les intrigues de la vieille cour, dont il étoit parfaitement instruit, il lui donna l'idée et lui fournit les premiers matériaux du *Siècle de Louis XIV*. Ce monarque venoit de mourir. Aux flatteries prodiguées pendant un long règne, succédèrent de lâches et indécentes satires. L'âge de Voltaire et sa réputation de malignité, déjà trop bien établie, le firent soupçonner d'être l'auteur d'une de ces pièces, qui finissoit ainsi :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

C'étoit une double injustice. Les vers n'étoient pas de

lui, et n'étoient pas dignes d'en être. Il n'en fut pas moins mis à la Bastille, où il resta plus d'un an. Il y ébaucha sa *Henriade*, et y termina son *OEdipe*. Le régent, s'étant assuré de son innocence, lui rendit la liberté. Un des courtisans de ce prince, le marquis de Nocé, s'étoit chargé de le lui présenter à sa sortie de prison. Ils attendoient, dans une antichambre, que leur tour d'être introduits arrivât. Un orage épouvantable vint à éclater sur Paris. Voltaire, regardant au ciel, s'écria, devant une foule de personnes : « Quand ce seroit un régent qui gouverneroit là-haut, « les choses n'iroient pas plus mal. » M. de Nocé, en abordant le régent, lui dit : « Monseigneur, voici le « jeune Arouet que vous venez de tirer de la Bastille, et « que vous allez y renvoyer; » et il se mit à lui raconter l'aventure. Le régent en rit aux éclats, et accorda une gratification au jeune poète, qui lui dit : « Je re- « mercie Votre Altesse Royale de ce qu'elle veut bien « se charger de ma nourriture; mais je la prie de ne « plus se charger de mon logement. » C'est alors qu'il changea son nom d'Arouet contre celui de Voltaire. « J'ai été, disoit-il, trop malheureux sous mon « premier nom; je veux voir si celui-ci me réussira « mieux. » La tragédie d'*OEdipe* fut jouée en 1718, et obtint le plus grand succès. Le père de Voltaire, témoin de son triomphe, lui permit enfin d'être poète. A une représentation, dans une des scènes les plus tragiques de la pièce, Voltaire parut sur le théâtre, portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de Villars demanda quel étoit le jeune homme, ennemi de l'auteur sans doute, qui faisoit cette méchante

bouffonnerie. On lui apprit que c'étoit l'auteur lui-même. Elle se le fit présenter dans sa loge, et l'invita à venir chez elle. Voltaire en devint éperdument amoureux. Cette passion fut doublement malheureuse : il n'obtint rien, et perdit un temps considérable, qu'il regretta toujours. Lié d'amitié avec les auteurs d'une intrigue politique qui venoit d'être déjouée, il fut soupçonné d'y avoir pris part, et exilé de Paris. Il obtint d'y revenir, pour faire représenter sa tragédie d'*Artémire* (1720), qui fut outrageusement sifflée. Deux ans après, il accompagna en Hollande Mme de Rupelmonde. A son passage à Bruxelles, il s'empressa d'aller voir Rousseau, dont il aimoit le talent et plaignoit l'infortune. Les deux poètes se donnèrent d'abord mille témoignages d'affection. C'étoit un maître bienveillant qui accueilloit un disciple respectueux. Rousseau lut à Voltaire son *Ode à la postérité :* « Mon ami, lui dit celui-ci, voilà une lettre « qui n'arrivera jamais à son adresse. » Voltaire, à son tour, lut au vieux poète son *Epître à Uranie;* et l'auteur de tant d'épigrammes impies lui reprocha vivement l'impiété de cet ouvrage. Ils se séparèrent ennemis irréconciliables. De retour en France, Voltaire alla passer quelque temps au château de Maisons, pour y achever sa *Henriade*. Il y courut deux fois risque de la vie. A peine guéri d'une petite vérole qui avoit fait désespérer de ses jours, il se mettoit en route pour Paris, lorsque le plancher de la chambre qu'il venoit de quitter s'écroula, miné par un feu qui couvoit depuis deux jours, et qui détruisit une partie du château. *Mariane* fut représentée (1724); et l'é-

chec d'*Artémire* ne fut point réparé. C'étoit la veille des rois. Au moment où Mariane porte à ses lèvres la coupe empoisonnée, que le roi son mari lui a fait préparer, un plaisant du parterre s'écria : *La reine boit.* Ce quolibet empêcha que la pièce ne fût achevée, et força l'auteur à changer son dénouement. Voltaire, désirant enfin publier la *Henriade*, rassembla, chez le président de Maisons, des amis d'un goût délicat et difficile, pour en entendre la lecture, chant par chant. Un jour, la docilité de l'auteur ne put tenir contre la sévérité de ses juges. Il perdit patience, et jeta son manuscrit au feu. Il en coûta, au président Hénault, une belle paire de manchettes de dentelle pour le sauver des flammes. Tandis que Voltaire différoit l'impression de son poëme, pour le rendre plus digne du sujet, du public et de lui-même, l'abbé Desfontaines s'en procuroit une copie, y inséroit des vers satiriques de sa façon, et la faisoit imprimer à son profit, en deux endroits, sous le titre de la *Ligue*. Voltaire fut justement courroucé ; mais ce poëme, tout imparfait et défiguré qu'il étoit, lui valut tant d'éloges, qu'il pardonna aisément l'infidélité qui les lui procuroit. Il s'entremit même, quelque temps après, pour faire sortir de Bicêtre l'abbé Desfontaines, accusé d'un vice infame, qui n'étoit alors que trop répandu. Cet abbé devint dès lors l'ennemi de Voltaire, et commença bientôt à le poursuivre de ses critiques malveillantes. En même temps que les éditions subreptices de la *Henriade* portoient en tous lieux la gloire de l'auteur, elles éveilloient contre lui le zèle des courtisans et des prêtres. Les uns trou-

voient séditieux qu'il eût fait de Coligny un grand homme; et les autres lui reprochoient d'avoir reproduit et embelli les erreurs du semi-pélagianisme. Peu s'en fallut qu'il n'essuyât l'affront d'une censure ecclésiastique. On refusa d'accorder le privilége pour l'impression de l'ouvrage, et le jeune roi n'en accepta point la dédicace [1]. De ce temps (1725) date l'*Indiscret*, petite comédie peu comique, mais restée supérieure, peut-être, à tout ce que l'auteur fit depuis dans le même genre. Voltaire continuoit de fréquenter les grands : leur brillant commerce flattoit son amour-propre, et charmoit son goût pour l'élégance de la vie, des manières et du langage. Un incident cruel lui apprit bientôt qu'on ne se familiarise pas impunément avec eux, et que leur société a plus de dangers encore que d'agréments. Un jour, à dîner chez le duc de Sully, il combattit, avec peu de ménagements, une opinion du chevalier de Rohan-Chabot, homme fier et indigne à la fois de sa naissance qu'il déshonoroit par des actions lâches et des gains usuraires. « Quel est, dit le chevalier, ce jeune homme « qui parle si haut? — C'est, répondit Voltaire, un « homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui « sait honorer celui qu'il porte [2]. » Quelques jours après, Voltaire dînant encore chez le duc de Sully, on vint l'avertir que quelqu'un l'attendoit à la porte

[1] L'épître dédicatoire, dont on ignoroit l'existence, a paru dans un volume in-8°, intitulé *Pièces inédites de Voltaire*, et publié en 1820.

[2] D'autres ont rapporté de cette manière la réponse de Voltaire : *Je suis le premier de mon nom, et vous le dernier du vôtre.*

pire de la religion : écrire impunément contre elle étoit presque la seule liberté qu'il désirât. Aussi il étudia la philosophie des Anglois plus que leur constitution, et fréquenta plus volontiers les incrédules que les whigs. De même, la tragédie de *Brutus*, conçue en Angleterre, fut plutôt un souvenir de collége qu'une inspiration des lieux où l'avoit jeté sa fortune. L'héritier, le descendant de Henri IV, avoit repoussé la dédicace de la *Henriade*. Voltaire la fit accepter à une reine assise sur le trône qu'avoit occupé Elisabeth. « Il est, disoit-il, dans ma destinée, comme « dans celle de mon héros, d'être protégé par une reine « d'Angleterre. » Cette édition de la *Henriade*, la première qu'il ait donnée lui-même, fut publiée par souscription. Le produit, qui fut considérable, est regardé comme le fondement de la grande fortune où on le vit arriver. Son séjour en Angleterre fut de trois ans. Il y acquit une profonde connoissance de la langue et de la littérature du pays; il y recueillit de la bouche d'un homme qui avoit passé plusieurs années auprès de Charles XII, roi de Suède, les faits qui lui servirent à composer l'histoire de ce monarque aventureux; enfin, il esquissa ces *Lettres philosophiques*, autrement appelées *Lettres angloises*, dont le recueil, publié quelques années plus tard, lui attira une des plus violentes persécutions qu'il ait jamais essuyées. Le temps avoit adouci l'amertume de son chagrin et calmé la violence de son ressentiment. Ses amis le rappeloient à Paris, et son penchant conspiroit avec eux pour l'y ramener. Il y revint. Pendant quelque temps, logé dans un faubourg éloigné, il y mena une

vie obscure et presque cachée, s'occupant alternativement de travaux littéraires et de spéculations de finances. Ayant mis des fonds dans une loterie que le contrôleur général Desforts avoit établie pour la liquidation des dettes de la ville, il gagna beaucoup de lots et toucha de fortes sommes. Ensuite il s'intéressa dans le commerce de Cadix, et fit des achats de blés en Barbarie, opérations dans lesquelles il ne fut pas moins heureux. Enfin, Paris-Duverney lui donna, dans les vivres de l'armée d'Italie, un intérêt qui lui valut près de huit cent mille francs. Il se fit un revenu considérable en plaçant ses fonds en viager. Il est vrai que des grands seigneurs, à qui il avoit prêté son argent, plusieurs ne le payèrent pas, ou payèrent mal les arrérages, et que d'autres emportèrent le capital; mais il savoit réparer ces brèches faites à sa fortune, et, après avoir beaucoup perdu, beaucoup donné, beaucoup dépensé, il fut, à la fin de sa vie, riche de cent soixante mille livres de rentes, tant perpétuelles que viagères. La célèbre comédienne Lecouvreur mourut (1730), et la sépulture lui fut refusée. Voltaire fit à ce sujet une petite pièce de vers, où respiroit toute la liberté, toute la hardiesse angloise, et qui fut dénoncée au garde-des-sceaux. Craignant d'être envoyé une troisième fois à la Bastille, il feignit de retourner en Angleterre, et se réfugia à Rouen, sous le nom d'un seigneur anglois. Là, il s'occupa, dans le plus grand secret, de faire imprimer l'*Histoire de Charles XII*, dont on avoit arrêté une première édition, après l'avoir autorisée, et les *Lettres philosophiques*, pour lesquelles l'auteur ne pouvoit

penser à demander un privilége. Rentré dans Paris, quand l'orage fut dissipé, il fit jouer *Brutus* (1730), qui réussit peu. Deux années après, il donna *Ériphyle*, qui réussit moins encore, et *Zaïre*, dont le succès fut prodigieux. La même année, il composa pour Rameau l'opéra de *Samson*, dont on ne crut pas devoir permettre la représentation : on craignit de voir profaner, sur la scène majestueuse de l'Académie royale de musique, un sujet sacré, qu'au même moment les bouffons italiens parodioient dans une farce indécente. L'apparition du *Temple du Goût* (1733) souleva contre Voltaire une violente tempête : ces jugements vifs, tranchants, hardis et nouveaux alors, sur les premiers écrivains de la France, parurent autant de blasphèmes; et l'intolérance littéraire alla, dans ses fureurs, jusqu'à solliciter du gouvernement la punition du coupable. *Adélaïde du Guesclin* fut jouée au milieu de ce déchaînement (1734), et le fut sans aucun succès. A cette question de Vendôme : *Es-tu content, Coucy?* un plaisant répondit, *coussi, coussi;* et le public fut de l'avis de la réponse. C'est cette même tragédie qui, dix-huit ans après (1752), fut applaudie sous le titre d'*Amélie*, ou *le Duc de Foix*, bien que l'auteur n'eût guère fait que la gâter, et qui, treize ans plus tard (1765), reparoissant sous son premier titre et dans son ancien état, enleva tous les suffrages : jugements contradictoires et inconséquents dont Voltaire prit la liberté de rire un peu. Les *Lettres philosophiques*, que Voltaire avoit fait imprimer secrètement à Rouen, et dont il avoit prudemment retardé la publication, se répandirent sous son

nom par l'infidélité cupide d'un libraire. Celui-ci fut emprisonné; l'auteur, menacé de l'exil, ne put s'y dérober que par la fuite, et l'ouvrage, condamné à sa place, fut brûlé par la main du bourreau. Vers ce même temps, l'*Epître à Uranie*, échappée d'un portefeuille et multipliée par la presse, donna de nouveaux sujets de plainte au gouvernement. Voltaire désavoua l'écrit et l'attribua à l'abbé de Chaulieu, mort depuis plusieurs années : mensonge peut-être utile à sa sûreté, mais certainement nuisible à son honneur, et qui, d'ailleurs, ne pouvoit tromper personne. Tout ouvrage de sa main étoit suspect; et ce préjugé conduisoit aisément à le trouver coupable. *La mort de César*, jouée depuis deux ans sur un théâtre de collége, venoit d'être imprimée (1735); elle parut trop républicaine, et la publication en fut défendue. L'auteur, cette fois, ne tint aucun compte de la défense et donna cours à l'édition. La pièce ne put être représentée que huit années après (1743), sur le théâtre de la Comédie françoise. Voltaire, pour donner à tous les nuages amoncelés sur sa tête le temps de se dissiper, jugea nécessaire de s'absenter de Paris pendant plusieurs années. Il eut même un moment envie de quitter pour jamais la France; mais il y fut retenu par la marquise du Chastelet, avec qui il avoit formé une liaison qui dura jusqu'à la mort de cette femme célèbre. M^me^ du Chastelet avoit reçu une éducation qui n'étoit pas celle de son sexe : elle savoit parfaitement le latin, et elle avoit étudié avec assez de succès la géométrie et la métaphysique, pour traduire Newton, analyser Léibnitz, disputer avec Mairan, et

manquer de quelques voix seulement un prix proposé par l'Académie des Sciences. Du reste, elle aimoit avec fureur la parure, le jeu, le spectacle, la table et tous les autres plaisirs. C'étoit un étrange composé de femme et de savant. Voltaire la rencontra dans le monde, et il s'attachèrent l'un à l'autre. Trop de faits ont révélé la nature de cet attachement, pour qu'il n'y eût pas, à la vouloir dissimuler aujourd'hui, une délicatesse ridiculement inutile; la vérité de ce récit en souffriroit, et les bienséances publiques n'y gagneroient rien. Voltaire et Mme du Chastelet furent amants. Ils étoient las des cercles frivoles où ils perdoient beaucoup de temps, des parties de cavagnole où ils perdoient beaucoup d'argent, et des soupers où ils gagnoient de fréquentes indigestions, lorsque les nouveaux orages, qui menaçoient Voltaire de toute part, leur inspirèrent la pensée de se retirer à Cirey, terre située sur les confins de la Champagne et de la Lorraine. Dans cette solitude, leurs esprits, ayant ensemble un commerce plus intime, se pénétrèrent, pour ainsi dire, l'un l'autre, et firent entre eux échange de goûts et d'occupations. Passant sa vie avec un poète qu'elle aimoit, Mme du Chastelet, malgré sa géométrie et peut-être même en dépit de son organisation, se mit à aimer la poésie : elle lut les premiers écrivains de l'Angleterre et de l'Italie, dont elle venoit d'apprendre la langue avec une merveilleuse facilité. De son côté, Voltaire, pour mieux comprendre et pour admirer davantage la sublime Emilie, se jeta avec ardeur dans l'étude des sciences. Il y prit goût, et crut un moment qu'elles étoient sa véritable voca-

tion. Les *Eléments de la philosophie de Newton* furent un des premiers fruits de sa retraite (1738). L'habitude de se défier de ses ouvrages et de les repousser étoit tellement prise, qu'on lui refusa le privilége pour l'impression de ce livre. Il est vrai que le chancelier d'Aguesseau étoit cartésien, et qu'il eut la foiblesse d'employer son autorité à protéger ses préjugés d'école. L'Académie des Sciences avoit proposé pour sujet de prix la nature et la propagation du feu : Voltaire et son amie entrèrent dans le concours, furent vaincus par l'illustre Euler, et obtinrent, comme consolation d'une défaite qui certes n'avoit rien d'humiliant, que leurs pièces fussent insérées dans le Recueil des prix. Ils parurent encore devant l'Académie, non plus comme concurrents, mais comme adversaires, dans la dispute sur la mesure des forces vives : l'Académie approuva le Mémoire de Voltaire, qui défendoit Newton contre Léibnitz, défendu contre Newton par Mme du Chastelet. La passion de Voltaire pour les sciences s'étant heureusement calmée, il revint aux lettres pour ne plus les abandonner. C'est à Cirey qu'il composa *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*, *Mérope* et l'*Enfant prodigue*, qu'il acheva les *Discours sur l'homme*, qu'il prépara le *Siècle de Louis XIV*, et qu'il rassembla les matériaux de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. C'est là aussi qu'il termina ce poëme trop fameux, que condamneront toujours la religion, la morale et le patriotisme, ce poëme qui ne pouvoit accroître sa renommée, qui tourmenta sa vie, et qui déshonore sa mémoire. Il y avoit peu de temps que Voltaire habitoit Cirey, lorsqu'un jeune

prince, destiné à faire briller un jour tous les talents sur le trône, l'héritier du royaume de Prusse, lui écrivit pour lui témoigner son admiration, et le prier d'être son maître dans l'art de penser et d'écrire (1736). De ce moment il se forma, entre le prince et l'homme de lettres, une liaison qu'on ne peut appeler du nom d'amitié, mais qui eut, dans son cours, plusieurs des caractères d'une passion, les bouderies, les querelles, les ruptures et les raccommodements. Deux ans après (1738), Voltaire, las d'être harcelé sans cesse par l'abbé Desfontaines, publia contre lui le *Préservatif*, qu'étoit censé avoir écrit le chevalier de Mouhy, un de ces jeunes gens dont quelques écus, donnés de temps à autre, lui faisoient des créatures et des instruments. Aux coups dont il se sentoit frappé, l'abbé n'hésita point à reconnoître le bras qui se cachoit; il répondit par la *Voltairomanie* (1738), autre libelle, donné de même comme l'ouvrage d'un jeune avocat, et dans lequel la vie et le caractère du poète étoient indignement diffamés. Aucune attaque ne trouva Voltaire aussi sensible. Sa fureur fut extrême, et sa santé même en fut altérée. Après six mois de résolutions violentes, qui heureusement se détruisoient les unes les autres, un désaveu obtenu de l'abbé Desfontaines par le lieutenant de police mit fin à cette déplorable affaire. Tandis que Voltaire compromettoit sa dignité dans des querelles scandaleuses, et son repos par des productions imprudentes, M^me^ du Chastelet veilloit sur lui, tâchoit de le préserver des autres et de lui-même, sans y réussir toujours, et

s'appliquoit à conjurer du moins les tempêtes qu'elle n'avoit pu empêcher de se former. Il le faut dire à sa louange : moins dominée par son imagination que Voltaire, plus maîtresse de son esprit, plus habituée surtout à ces ménagements que la prudence exige, et à ces bienséances que l'usage du grand monde enseigne, elle sut jusqu'à certain point le contenir dans des bornes qu'avant et après leur liaison il lui arriva trop souvent de franchir; elle le préserva de beaucoup de dangers, lui épargna beaucoup de fautes, et dirigea son esprit vers des travaux vraiment dignes de lui. Ce commerce où Mme du Chastelet apportoit tant de dévouement, et où Voltaire trouvoit tant d'utilité, n'étoit pas, à beaucoup près, exempt d'orages : il étoit fréquemment troublé par des altercations violentes, dont les éclats retentissoient au loin, et alloient amuser la malignité. Il n'étoit pas sûr qu'ils trouvassent le bonheur dans cette vie si attaquée du dehors, si peu paisible au dedans; mais une sorte de nécessité les tenoit comme enchaînés l'un à l'autre. Le séjour de plusieurs années que Voltaire fit à Cirey ne fut pas continu. Tantôt ses affaires l'appeloient à Paris, tantôt ses craintes le faisoient fuir à l'étranger. Il est difficile de retrouver la trace de tous ces voyages, dont quelques uns furent clandestins. Une fois, le scandale causé par la publication du *Mondain* (1736), força Voltaire à passer en Hollande, sous un nom supposé. Une autre fois il se rendit à Bruxelles (1740), où il eut le bonheur d'accommoder un procès qui duroit depuis soixante ans entre la famille du Chastelet et celle de Honsbruck. Frédéric-Guillaume étant

mort (1740), Frédéric II pressa Voltaire, qui étoit alors en Flandre, de venir le trouver. Un petit château du duché de Clèves fut le lieu de leur première entrevue. Le prince royal avoit composé une réfutation de Machiavel, et chargé Voltaire de la faire imprimer : le premier désir du roi fut de suspendre la publication de cet ouvrage, dont il se préparoit à démentir les principes par ses actions. Voltaire, n'ayant pu retirer le manuscrit des mains du libraire, en affoiblit au moins de nombreux passages, et *l'Anti-Machiavel* parut. Cette affaire terminée, Voltaire se rendit à Berlin. Frédéric partant pour la conquête de la Silésie, il revint à Bruxelles, et alla ensuite à Lille, où il fit représenter *Mahomet* (1741). Crébillon, choisi par lui-même pour censeur de la pièce, avoit refusé de l'approuver. Après qu'elle eut été jouée à Lille, Voltaire obtint du Cardinal de Fleury qu'elle le fût à Paris. Des hommes, d'un zèle vrai ou faux, ne craignirent pas de voir le doux et bienfaisant législateur des Chrétiens dans le fondateur barbare de l'islamisme, ordonnant un parricide, et promettant à l'assassin un inceste pour récompense. Le cardinal, cédant à leurs clameurs, conseilla à Voltaire de retirer sa tragédie. Trois ans après (1745), Voltaire la fit imprimer, et en fit hommage au pape Benoît XIV : le pontife, moins prévenu ou plus adroit, lui donna des éloges, des médailles et sa bénédiction. Plus tard (1751), d'Alembert accorda l'approbation que Crébillon avoit refusée; et *Mahomet* reparut sur le théâtre, où il reçut l'accueil le plus favorable. Le cardinal de Fleury mourut (1743). Voltaire, qui aspiroit à le remplacer

dans l'Académie françoise, donna *Mérope*, dont le succès fut des plus éclatants. L'auteur fut demandé : espèce d'honneur dont c'étoit le premier exemple, et qu'on a tant prostitué depuis. Il fut amené de force dans une loge où étoient la maréchale de Villars et sa belle-fille; on voulut que celle-ci l'embrassât, et l'ordre du parterre fut exécuté. Le public, l'Académie, le roi lui-même, avoient désigné Voltaire comme celui qui devoit succéder au cardinal; mais Boyer, l'ancien évêque de Mirepoix, ne le voulut point. Il se ligua avec le comte de Maurepas, depuis long-temps jaloux des succès que Voltaire obtenoit dans le monde; et ils trouvèrent, non sans peine, un prélat [1] qui eut le courage de supplanter l'auteur de la *Henriade*, de *Zaïre* et de *Mérope*. C'étoit la seconde fois que Voltaire frappoit sans succès aux portes de l'Académie. Cependant la France étoit menacée par l'Autriche et par l'Angleterre. Le ministère envoya secrètement Voltaire auprès de Frédéric, pour sonder ses dispositions et nous les rendre favorables. L'espèce de persécution qu'il éprouvoit de la part de Boyer servit de prétexte à ce voyage. Pour mieux donner le change, et pour se venger d'autant, il alloit partout répandant et attirant sur l'évêque de sanglantes railleries. Celui-ci en fut informé, et se plaignit au roi de ce que Voltaire le faisoit passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que « c'étoit « une chose convenue, et qu'il ne falloit pas qu'il y « prît garde. » Voltaire, ayant réussi dans sa mis-

[1] L'archevêque de Sens, depuis cardinal de Luynes.

à la cour : on y fit représenter, avec des dépenses extraordinaires, son *Catilina*, dont le succès étoit arrangé d'avance ; et l'on fit imprimer son Théâtre au Louvre, dans le moment même où l'on refusoit cette distinction au poëme de la *Henriade*. Voltaire en conçut un violent dépit. Il quitta Versailles pour Sceaux, qui étoit une cour aussi, mais dont la souveraine n'avoit pas le travers de lui préférer un poète barbare. Là, il conçut le projet d'une vengeance aussi noble qu'elle lui étoit facile ; il entreprit de refaire et de surpasser les tragédies du rival qu'on lui opposoit. Il commença par *Sémiramis* (1748), qui fut d'abord repoussée par une cabale violente. Par la suite, il refit *Electre* dans *Oreste*, *Catilina* dans *Rome sauvée*, et malheureusement *Atrée* dans les *Pélopides*, et le *Triumvirat* dans la pièce du même nom. Il ne laissa à Crébillon qu'*Idoménée*, *Xercès* et *Pyrrhus*, qui ne méritoient guère de lui être pris, et *Rhadamiste* qu'il étoit trop difficile de lui enlever. Après *Sémiramis*, il fit jouer *Nanine* (1749), qui ne fut alors que très médiocrement goûtée. De Cirey, Voltaire et Mme du Chastelet alloient de temps en temps faire leur cour au roi Stanislas. C'est dans un de ces séjours à Lunéville, qu'ils firent connoissance de Saint-Lambert. Mme du Chastelet fit pour lui infidélité à Voltaire, qui n'eut pas la possibilité d'en douter, tant leurs amours furent imprudentes. Mme du Chastelet s'aperçut bientôt qu'elle étoit enceinte. A son âge et dans sa position, c'étoit un double malheur. Voltaire savoit bien qu'il n'en étoit pas l'auteur, et M. du Chastelet ne pouvoit pas l'être :

on joua, pour le lui faire croire, une comédie dont on peut lire les détails dans les *Mémoires de Longchamp*. Sur la fin de sa grossesse, Mme du Chastelet fit, avec Voltaire, un nouveau voyage à Lunéville. Au bout de quelques semaines, elle accoucha, et, six jours après, elle n'étoit plus. Voltaire, quoique innocent de cette mort, n'en fut pas moins affligé, et il adressa les plus vifs reproches à celui qui en étoit coupable. Une bague à secret, où le portrait de Saint-Lambert avoit remplacé le sien, qui avoit remplacé celui du duc de Richelieu, lui auroit tout appris, s'il n'avoit tout su déjà. M. du Chastelet étoit présent à cette découverte. « Monsieur « le marquis, lui dit Voltaire, voilà une chose dont « nous ne devons nous vanter ni l'un ni l'autre. » Voltaire revint à Paris, et, pour se distraire de sa douleur, recourut au travail, moyen qui ne lui avoit jamais manqué. Il eut chez lui un petit théâtre, où il essaya *Oreste* et *Rome sauvée*, avant de les donner aux comédiens. C'est à cette occasion que Lekain lui fut présenté. Le hasard avoit rapproché deux hommes qu'une heureuse analogie de qualités sembloit avoir faits l'un pour l'autre. Voltaire devint le poète de Lekain, et Lekain l'acteur de Voltaire : chacun d'eux dut à l'autre une partie de sa gloire. *Oreste* fut représenté (1749). C'étoit la seconde lutte contre Crébillon; c'étoit aussi la plus difficile : la victoire parut d'abord incertaine; elle finit par se décider en faveur de Voltaire. *Rome sauvée*, jouée trois ans après (1752), en l'absence de l'auteur, n'eut point, au théâtre, le succès qu'elle mérite, et qu'elle ob-

tient à la lecture; mais personne ne fit à cette pièce l'injure de lui préférer *Catilina*. Frédéric avoit inutilement disputé Voltaire à Mme du Chastelet. N'ayant plus de rivale, il renouvela ses instances et ses cajoleries; et Voltaire, redevenu libre, n'eut pas la force de repousser l'offre d'un nouvel esclavage. Cependant il balançoit encore à quitter sa patrie et ses amis, pour se transplanter, à son âge, sous un ciel rigoureux, que redoutoit sa complexion valétudinaire. Mais il lui tomba entre les mains des vers où Frédéric faisoit du jeune Baculard d'Arnaud un génie *à son aurore*, qui alloit consoler le monde de Voltaire *à son couchant*. « Il faut, dit Voltaire, que le roi « de Prusse apprenne que je ne me couche pas en« core; » et il part pour Berlin (1750). Frédéric lui donna à Potzdam un appartement au-dessous du sien, une table, des équipages, la clef de chambellan, la croix du mérite et vingt mille francs de pension. Ajoutez, à tant de distinctions et d'avantages, une entière liberté, nul autre devoir à remplir que de revoir et de corriger les écrits du roi, et, à la fin d'une journée employée au travail, de charmants soupers, où Frédéric, déposant le fardeau de la couronne, sembloit ne plus être que le plus aimable des hommes. Voltaire crut, pendant quelque temps, avoir trouvé l'indépendance et la paix dans une cour, et un ami dans un roi. L'illusion ne fut pas longue. Les gens de lettres françois qu'il avoit trouvés établis à Berlin, et qui n'avoient jamais joui d'une faveur égale à la sienne, devinrent jaloux de lui. De tous ces beaux-esprits, le géomètre Maupertuis, président de

l'académie de Berlin, étoit le plus vain, le plus envieux, le plus blessé des préférences accordées à Voltaire, et il sembloit n'attendre que l'occasion de lui prouver sa haine. D'un autre côté, Frédéric étoit roi, il étoit auteur : son orgueil de monarque et sa vanité de poète le rendoient doublement susceptible, doublement irritable; railleur impitoyable, ses sarcasmes durs et amers n'épargnoient personne, et les représailles les plus timides rencontroient la sévérité d'un maître offensé. On commença par semer entre Frédéric et Voltaire des germes de défiance et de mécontentement, en portant de l'un à l'autre des propos qu'ils avoient tenus ou qu'on leur prêtoit. Frédéric avoit dit, en parlant de Voltaire, si plutôt on ne lui faisoit dire : « Laissez faire : on presse l'orange, et on « en jette l'écorce quand on en a sucé le jus; » et Voltaire, dans les accès d'impatience que lui causoit la tâche fastidieuse et délicate de corriger les vers d'un roi, avoit, disoit-on, laissé échapper plus d'une parole mortifiante pour l'amour-propre du poète couronné. Ces rapports, vrais ou faux, ne trouvèrent que trop de créance. Frédéric avoit trop de fierté pour s'en plaindre, mais aussi trop de vanité pour les oublier. Voltaire eut avec un juif de Berlin un procès désagréable (1751), où il étoit accusé, entre autres choses, d'avoir substitué de petits chatons à de plus gros, dans un dépôt de pierreries que ce juif lui avoit donné en nantissement. Frédéric, feignant de vouloir laisser à la justice toute sa liberté, enjoignit à Voltaire de se tenir éloigné de sa cour, tant que le procès ne seroit pas jugé. Il le fut à l'avantage de Voltaire, qui

revint à Potzdam et sembla rentrer en faveur. Cependant La Beaumelle venoit de paroître à Berlin, précédé d'un livre où il parloit de Voltaire avec une légèreté assez indécente, ce qui ne l'empêcha pas de l'aller voir et de lui demander son appui. On rit beaucoup, au souper du roi, et de ce livre bizarre et de cette conduite étourdie. Maupertuis rapporta ces plaisanteries à La Beaumelle, et il eut soin de les mettre toutes sur le compte de Voltaire, à qui il fit, de ce jeune homme irascible et présomptueux, un ennemi implacable. Maupertuis lui-même eut, dans ce temps (1752), une dispute avec le mathématicien Kœnig, sur une question de mécanique, celle de la *moindre action*. Voltaire, qui aimoit Kœnig, prit parti pour lui contre Maupertuis, dont il avoit à se plaindre; et Frédéric défendit le président de son académie, dont il trouvoit bon de rire, mais ne vouloit pas que les autres se moquassent. Voltaire, dans ses brochures ne s'en faisoit point faute. La *Diatribe du docteur Akakia* surtout devoit couvrir Maupertuis d'un ridicule ineffaçable. Le roi, à qui Voltaire l'avoit communiquée, en demanda le sacrifice et ne l'obtint pas. Voltaire, profitant d'un privilége accordé pour un autre ouvrage, livra la *Diatribe* à l'impression. Frédéric exigea que tous les exemplaires lui fussent remis, et les brûla lui-même au feu de sa cheminée. Mais un exemplaire, probablement réservé par l'auteur, avoit pris le chemin de la Hollande; et bientôt une nouvelle édition, répandue dans toute l'Allemagne, la fit rire aux dépens du président. Frédéric alors fit brûler l'ouvrage par la main du bourreau. Voltaire,

irrité de ce procédé qui lui parut plus digne du saint-office que d'un prince philosophe, rendit au roi sa clef, sa croix et sa pension. Frédéric les lui renvoya, et il s'ensuivit une réconciliation qui n'étoit sincère ni de part ni d'autre. Voltaire demandoit à aller prendre les eaux de Plombières, avec la promesse formelle de revenir et la ferme résolution de n'en rien faire. Frédéric, après des refus dérisoires et des délais de mauvais augure, accorda cette permission, en y mettant pour condition, un retour sur lequel il ne comptoit pas. Ils se séparèrent enfin pour ne plus se revoir (1753). Le séjour de Voltaire en Prusse avoit été de trois ans. Il y avoit publié (1752) le *Siècle de Louis XIV*. La Beaumelle, peu de temps après, en fit paroître une seconde édition, accompagnée de notes fort offensantes pour l'auteur, qui s'en vengea par un *Supplément* où il versoit à pleines mains le mépris sur La Beaumelle. De Berlin, Voltaire se rendit à Leipzig, où il reçut de Maupertuis un cartel ridicule, auquel il répondit par des sarcasmes sanglants; et de Leipzig, il alla faire sa cour à la duchesse de Saxe-Gotha, à la prière de laquelle il entreprit les *Annales de l'Empire*, triste fruit de la complaisance, et peut-être le seul de ses ouvrages qui ait ennuyé le lecteur. De Gotha, il partit pour Strasbourg, en passant par Francfort. C'est dans cette dernière ville que l'attendoit une avanie, un traitement vexatoire et humiliant, qui laissa dans son ame un souvenir de honte et de rage que rien n'en put jamais effacer. Frédéric lui avoit fait présent du Recueil de ses poésies, imprimé secrètement à un très

petit nombre d'exemplaires, et distribué à quelques favoris des plus intimes. Les ennemis que Voltaire avoit laissés en Prusse, persuadèrent trop facilement au roi que, possesseur d'un volume où se trouvoient force traits satiriques contre des rois et des personnages puissants, il ne manqueroit pas d'en faire usage pour se venger. Quelques satires contre Frédéric, qu'on avoit eu soin d'attribuer à Voltaire, après son départ, avoient disposé le monarque à tout craindre de la malice du poète. Au moment où Voltaire alloit monter en voiture pour quitter Francfort, un nommé Freytag, résident du roi de Prusse dans cette ville, se présente à lui, escorté de deux ou trois hommes, et lui redemande l'*OEuvre de poéshie* du roi son maître. Le précieux volume étoit resté à Leipzig avec d'autres effets. Voltaire fut obligé de souscrire l'engagement de rester en otage à Francfort, jusqu'à l'arrivée de la caisse où il étoit renfermé. Le volume ayant été remis à Freytag, Voltaire sortoit de la ville pour continuer sa route, lorsque le résident, sous les plus misérables prétextes, le fit arrêter et constituer prisonnier dans une méchante auberge, ainsi que son secrétaire et sa nièce, M^me^ Denis, qui étoit venue à sa rencontre. Tous les genres d'outrages leur furent prodigués : on les invectiva, on s'empara de leurs effets, on leur fit même vider leurs poches. Ils furent séparés et gardés à vue par des soldats ayant la baïonnette au bout du fusil. De nouveaux ordres étant venus de Berlin, on leur rendit la liberté. On leur restitua leurs effets, non sans en avoir distrait une partie; et Voltaire fut encore obligé de payer

les frais de capture et d'emprisonnement. Échappé de Francfort, il alla passer trois semaines à Mayence, *pour sécher*, disoit-il, *ses habits mouillés du naufrage*. Il se rendit ensuite à l'invitation de l'électeur palatin, qui le retint quinze jours au milieu des fêtes les plus brillantes. Enfin, après un mois et demi de séjour à Strasbourg, il vint habiter Colmar, ville qu'il prit en aversion, dès qu'il sut que, quatre ans auparavant, on y avoit brûlé en place publique des exemplaires du Dictionnaire de Bayle, mais où se trouvoient des hommes instruits du droit public d'Allemagne, dont les secours lui étoient nécessaires pour achever ses *Annales de l'empire*. Cette ville étoit d'ailleurs un point limitrophe de l'Allemagne et de la Suisse, où il pouvoit attendre en sûreté le résultat des démarches que Mme Denis faisoit à Paris, pour s'assurer s'il y pouvoit revenir sans trop déplaire au gouvernement. Il fit à Colmar un premier séjour d'environ dix mois. Pendant ce temps (1754), un libraire de Hollande, entre les mains de qui étoit tombé un manuscrit informe de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'avoit publié sous le titre d'*Abrégé d'histoire universelle par M. de Voltaire;* et des suppressions, faites à dessein, rendoient plusieurs passages de ce livre fort injurieux pour les rois et pour les prêtres. Voltaire fit venir de Paris le véritable manuscrit; et un procès-verbal de confrontation, dressé à sa demande par un notaire, mit en évidence la mauvaise foi et la maligne intention de l'éditeur hollandois. Cependant les nouvelles qu'il recevoit de Paris n'étoient rien moins que satisfaisantes; et il

fut informé que les Jésuites, tout-puissants alors en Alsace, épioient ses démarches pour les dénoncer. Dans cette conjoncture critique, il imagina de faire publiquement ses Pâques; et l'on dit, dans les soupers de Paris, qu'il venoit de faire sa première communion. Ce fut tout ce qu'il y gagna. Il quitta Colmar pour aller à Plombières; mais, ayant appris en route que Maupertuis y prenoit les eaux, il craignit l'éclat ridicule que leur rencontre n'auroit pas manqué de produire; et il s'arrêta à l'abbaye de Senones, où il passa plus de trois semaines auprès de dom Calmet, qui essaya de le convertir, et crut même en être venu à bout. S'il n'étoit pas devenu dévot, il s'étoit du moins fait bénédictin, et il avoit profité de la riche et savante bibliothèque de l'abbaye, pour faire une abondante moisson d'extraits historiques. De Senones, il alla voir M. d'Argental à Plombières; puis, accompagné de M^me^ Denis, qui l'y étoit venue rejoindre, il repartit pour Colmar, où il demeura encore trois ou quatre mois. Ayant acquis enfin la certitude que sa présence à Paris ne seroit pas agréable au roi, il se décida à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A son passage à Lyon, il revit avec joie son ancien ami, le maréchal de Richelieu; et il fut très froidement accueilli par le cardinal de Tencin. Ce n'étoit pas l'écrivain irréligieux, c'étoit l'homme mal en cour, que le prélat craignoit de recevoir à dîner chez lui. Les Lyonnois dédommagèrent amplement Voltaire des froideurs politiques de leur archevêque. Tronchin, qu'il avoit consulté en passant par Genève, l'ayant détourné d'aller à Aix, il eut quelque envie de fixer

sa résidence dans la ville de Calvin ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le rigorisme des réformés ne lui seroit guère plus favorable que le zèle des catholiques. Il habita d'abord alternativement Monrion, sur le territoire de Lausanne, et les Délices, sur celui de Genève (1755-57); mais, au bout de quelques années (1758), se trouvant trop près des tracasseries tant politiques que religieuses de la république génevoise, il fit acquisition de Tourney et de Ferney, deux terres du pays de Gex, entre lesquelles il se partageoit. Il finit par se fixer à Ferney. Jusque là il avoit erré de lieu en lieu, n'ayant presque jamais de domicile fixe, et habitant presque toujours chez autrui. Ce genre d'existence convenoit à la mobilité inquiète de son caractère, et surtout à l'état de crainte où le tenoit continuellement la témérité de ses écrits. Ferney fut le terme de ses déplacemens et de ses courses. C'est là qu'il passa ses vingt dernières années. Ses habitudes avoient toujours été celles d'un homme riche, ami des commodités et des jouissances que l'or procure. A Ferney, son existence fut celle d'un opulent et magnifique seigneur de château. Il fit dessécher des marais, et défricher des terrains stériles. A la place d'un misérable hameau, dont les chaumières en ruine abritoient à peine quelques laboureurs sans travail, s'éleva une petite ville, où de jolies maisons, bâties à ses frais, étoient habitées par d'habiles ouvriers qui envoyoient au loin les produits de leur industrie. L'église étoit petite et délabrée, il la fit reconstruire de ses deniers, sur un plan plus étendu et dans un meilleur goût. Il soutint et termina lui-même tous les

procès que le fisc ou l'église faisoit à ses vassaux, et il obtint pour eux les priviléges et les exemptions les plus avantageuses. Son château, qu'il avoit fait bâtir de fond en comble, fut orné de jardins dont il se plaisoit à diriger la culture. Une table abondante et bien servie, un nombreux domestique, des appartemens d'une élégante simplicité et des équipages toujours prêts, en rendoient le séjour commode et agréable aux étrangers. Un théâtre, où il jouoit quelquefois lui-même, et où, de temps en temps, venoient se montrer les premiers acteurs de la capitale, attiroit en foule la bonne compagnie de Genève et des environs; et souvent un grand souper, suivi d'un bal brillant, retenoit au château jusqu'au lendemain cette multitude de spectateurs. Voltaire se prêtoit de bonne grâce à tous ces divertissements; mais il ne s'y livroit pas. Content d'en faire jouir les autres, et d'en avoir pris un moment sa part, comme pour en augmenter le prix, il se retiroit dans son cabinet, et reprenoit son travail. Pour les philosophes répandus en Europe, Ferney étoit devenue la ville sainte, comme la Mecque pour les Musulmans. Il falloit, au moins une fois dans sa vie, en faire le pélerinage. Des beaux-esprits et des grands seigneurs, des hommes de robe et d'église, des femmes distinguées, des princes même, se rendoient à Ferney de toute part, pour faire leur cour au *Patriarche*. Il échappoit de son mieux à ces flatteuses importunités, mesurant la durée de ses apparitions et la grâce de son accueil sur le rang ou la renommée du personnage, quelquefois refusant de se montrer, ou ne se montrant que pour témoigner de l'humeur.

Enfin, il étoit parvenu à vivre solitaire, tranquille et laborieux, au milieu de la foule, du bruit et de la dissipation. Il s'en falloit bien toutefois que cette vie fût sans troubles et sans alarmes : sa vivacité et son imprudence continuèrent à lui susciter de fâcheuses affaires. Il étoit fort rare qu'un seigneur de paroisse n'eût pas de procès avec son curé, ou même avec son évêque : Voltaire ne pouvoit faire exception. La précipitation avec laquelle il fit démolir l'ancienne église ne permit pas que les formalités usitées en pareil cas fussent remplies; à la même époque, une grande croix de bois, placée devant le portail, fut renversé par ses ordres avec une promptitude peu décente qu'il avoit encouragée, disoit-on, par des paroles moins décentes encore; enfin, un jour, empiétant sur la prérogative curiale, il s'avisa de faire aux paroissiens assemblés dans l'église une espèce de sermon sur le vol. Toutes ces irrégularités prirent facilement une couleur d'impiété. Le curé se plaignoit à son évêque, et celui-ci dénonçoit Voltaire aux tribunaux, au gouvernement, au clergé. Dans un de ces moments de crise, il eut recours à un expédient qui lui avoit déjà peu réussi; il communia dans l'église de Ferney, voulant, disoit-il, remplir ses devoirs de chrétien, d'officier du roi et de seigneur de paroisse. L'année suivante (1769), apprenant que l'évêque d'Annecy avoit fait défense à tout prêtre de son diocèse de le confesser, de l'absoudre et de le communier, il se mit au lit, fit le malade et le moribond, soutint à son chirurgien qu'il avoit la fièvre et le lui persuada, se fit donner l'absolution par un capucin qu'il avoit frappé de terreur, demanda l'Eu-

charistie à titre de viatique, menaçant, en cas de refus, de se plaindre au parlement, communia dans sa chambre, et en fit sur-le-champ dresser procès-verbal par le notaire du lieu. Ces actes de religion furent regardés par les philosophes de Paris comme des actes de lâcheté; et les hommes pieux les virent avec horreur comme autant de farces sacriléges. Dans sa retraite de Ferney, Voltaire excitoit plus que jamais l'animadversion du gouvernement et du clergé, en publiant sans cesse, et sous milles formes diverses, des écrits contre la religion. Tant qu'il vécut à Paris, ou conserva l'espoir d'y retourner pour y finir ses jours, son impiété ne se manifesta que par intervalles; elle gardoit quelques ménagements, et empruntoit tantôt le voile d'un doute artificieux, tantôt le masque d'une gaieté folle et inconsidérée. Lorsqu'il se vit comme exilé pour toujours de la capitale, cette impiété devint systématique, affirmative, persévérante, acharnée et presque furibonde. Une habitation d'où il pouvoit en peu d'instans aller se placer sous la protection étrangère; une fortune en grande partie mobiliaire, qui pouvoit le suivre en quelque lieu qu'il portât ses pas; enfin, le nombre toujours croissant de ses adeptes, dont quelques uns siégeoient dans le conseil même du roi, telles étoient les causes de sa sécurité. Il y faut ajouter sa vieillesse, pour laquelle il attendoit des autres un respect qu'il n'avoit pas lui-même, et sa confiance dans la douceur du gouvernement, dont il ne cessoit de provoquer le courroux, sans parvenir à le faire éclater. Parlant beaucoup de ses infirmités qu'il exagéroit, et

de sa mort qu'il présentoit toujours comme prochaine, il réussissoit à détourner des résolutions rigoureuses que l'opinion, déjà toute puissante, auroit pû trouver à la fois cruelles et inutiles. Ses ouvrages irréligieux paroissoient toujours, il est vrai, sous des noms, soit forgés, soit empruntés à des hommes qui ne vivoient plus ou vivoient en d'autres lieux; et, quand ils lui étoient attribués, il ne manquoit jamais de les désavouer, même avec serment. Mais on ne pouvoit le méconnoître, et lui-même eût peut-être été fâché qu'on se méprît. Les suppositions, les dénégations, étoient seulement pour la forme. On eût dit qu'elles étoient convenues entre l'écrivain et l'autorité : celle-ci, qui ne demandoit pas mieux que de ne pas sévir, aimoit qu'on lui fournît le moyen de s'en croire dispensée. Ainsi, Voltaire marchoit, presque à front découvert, au but qu'il avoit annoncé lui-même, l'entière destruction de la religion chrétienne. Les plus sérieuses alarmes qu'il ait jamais eues, celles qui le poursuivirent dans la retraite comme dans le monde, lui furent causées par la *Pucelle*, moins parce que ce poëme attaquoit violemment la religion et la décence, que parce que de puissants personnages y étoient insultés en passant. On peut dire que, s'il n'eut pas de remords de l'avoir fait, il en eut au moins de vifs et de fréquents repentirs. Il l'avoit composé, disoit-il, seulement pour s'amuser et amuser quelques amis. On peut l'en croire sur ce point : il sembloit s'être prémuni lui-même contre la tentation de le faire jamais imprimer, en y portant le dévergondage de la licence et de l'impiété à un point

qui en rendît la publication impossible dans tout pays policé. Mais ce n'étoit pas tout : dans cet ouvrage, né pour rester secret, il avoit déposé à mesure les traits de sa vengeance contre quelques personnes qu'il n'osoit frapper publiquement. Ainsi, Louis XV y étoit puni de la froideur qu'il lui avoit toujours marquée, et Mme de Pompadour des préférences qu'elle avoit eues un moment pour Crébillon, son rival. Quelques seigneurs même, avec qui il entretenoit un commerce amical, y étoient stigmatisés comme vicieux ou ridicules. Il avoit donné des copies partielles ou entières du poëme à un très petit nombre d'amis intimes, en leur recommandant de ne jamais s'en dessaisir. Mais des communications indiscrètes, des infidélités, des larcins, furent commis; et, de ce moment, plus de tranquillité pour lui. Sans cesse, et en quelque lieu qu'il résidât, des avis venus de Paris lui apprenoient que la *Pucelle* y couroit manuscrite, et qu'elle alloit être imprimée. Elle le fut enfin avec toutes ses impiétés, toutes ses gravelures, toutes ses obscénités, et, ce qui l'effrayoit bien plus, avec tous ses traits imprudemment satiriques. Il eut recours alors à ses armes ordinaires, aux désaveux, aux plaintes amères contre les falsificateurs. Pour le perdre, disoit-il, on avoit défiguré un innocent badinage, en y intercalant des blasphèmes contre la religion qu'il avoit toujours respectée, et des injures contre les personnes qu'il honoroit et chérissoit le plus. Quelques vers de fort mauvais goût, tels qu'il en a fait quelquefois, mais comme il ne les faisoit pas ordinairement, furent dénoncés à grand bruit par lui comme d'incontestables preuves de la

falsification. Enfin, pour prévenir le retour de ces crises alarmantes, il prit le parti de donner lui-même une édition de son poëme (1762), purgée de ce qui outrageoit le plus la religion, de ce qui offensoit le plus la pudeur, et surtout de ce qui blessoit les rois, leurs maîtresses et leurs courtisans. Après la guerre faite au christianisme, les querelles, les vengeances littéraires furent ce qui occupa, ce qui passionna le plus la vieillesse de Voltaire. Par un effet naturel des hommages et des flatteries dont il étoit sans cesse l'objet, son amour-propre, en tout temps fort susceptible, étoit devenu d'une irritabilité qui dégénéroit facilement en une véritable fureur. Un demi-siècle de succès et de renommée avoit lassé ses envieux : le nombre en étoit fort diminué; celui de ses admirateurs augmentoit incessamment; et, en général, les esprits s'étoient accoutumés à reconnoître la supériorité de ses talents. Mais cette fièvre continue d'impiété, dont chaque accès étoit marqué par quelque brochure scandaleuse, lui suscitoit chaque jour des ennemis d'une autre espèce, plus nombreux encore et plus dangereux surtout. Ce n'étoit plus sa gloire qu'il avoit à défendre de leurs attaques; c'étoit sa considération morale, son repos, sa sûreté même. Sa haine contre eux s'accroissoit de toute celle qu'il portoit à la cause dont ils étoient les champions. L'invective grossière, la bouffonnerie cynique, l'altération des textes, la diffamation des personnes, la calomnie enfin, tout lui paroissoit légitime contre de tels adversaires. Ses amis les plus indulgents se sont accordés à gémir des emportements honteux auxquels il se livroit contre tous

ceux qui essayoient de venger la révélation ou la morale, outragées par lui dans vingt ouvrages. Il eut quelquefois le même tort envers ceux qui méritoient le plus son ressentiment par l'acharnement et la malignité de leurs critiques littéraires. Fréron, La Beaumelle et tant d'autres, envoyés aux galères dans le poëme de la *Pucelle*, et l'auteur de l'*Année littéraire*, traduit sur la scène, dans le drame de l'*Ecossoise*, comme espion et délateur à gages, ce sont là sans doute des représailles telles que n'en autorise aucune offense faite à l'amour-propre. Il fit meilleure guerre à Lefranc de Pompignan. Celui-ci, dans son discours de réception à l'Académie françoise, parlant d'une secte d'écrivains ennemis du trône et de l'autel, avoit trop clairement désigné Voltaire et les hommes de lettres qui le reconnoissoient pour chef. Cette attaque, dont au moins l'occasion et le lieu étoient mal choisis, puisque Voltaire et plusieurs de ces écrivains appartenoient à l'Académie, attira sur l'auteur un déluge de plaisanteries, dans lequel sa réputation fut comme submergée (1760). De toutes les querelles de Voltaire, la plus affligeante fut celle qu'il eut avec J-J. Rousseau. Jamais il n'eut d'ennemi dont le génie et l'infortune méritassent plus d'égards, dont les torts envers lui fussent moindres ou plus excusables, et contre qui toutefois sa haine fût plus cruelle et plus acharnée. Plus jeune que Voltaire, Rousseau l'avoit d'abord honoré comme un maître; et il en avoit reçu des éloges flatteurs, auxquels se mêloient quelques plaisanteries sans amertume. Voltaire, sentant tout ce qu'un tel homme pouvoit valoir pour le parti philoso-

phique, lui pardonnoit alors tous les écarts de sa raison et de son goût; et il voyoit, sans en être trop importuné, le vif éclat de sa célébrité naissante. Rousseau étant poursuivi pour l'*Emile*, Voltaire lui offrit un asile : son offre fut repoussée avec une dureté brutale. « Je ne vous aime pas, lui écrivoit Rousseau; vous « avez corrompu ma république en lui donnant des spec- « tacles. » Dès lors la *Profession de foi du vicaire savoyard* perdit tout son intérêt, tout son mérite aux yeux de Voltaire, qui ne vit plus dans l'auteur qu'un déclamateur sans bonne foi, un sophiste sans pudeur, et un écrivain sans talent. Ayant inutilement essayé de calmer quelques dissensions mi-parti politiques et religieuses, qui s'étoient élevées dans la ville de Genève, il trouva plaisant de se moquer des deux partis; et, dans le poëme dont cette *guerre civile* lui fournissoit le sujet et le titre (1768), il s'emporta jusqu'à vomir contre Rousseau, alors banni de Genève comme de Paris, les invectives les plus atroces, et à lui reprocher ses malheurs, sa pauvreté, ses infirmités même. La haine l'avoit mal conseillé; elle l'inspira plus mal encore : il n'avoit jamais exprimé de plus odieux sentiments en vers plus détestables.

Des soins, des travaux, des actions plus nobles, employoient une partie de cette activité que la solitude et l'âge sembloient avoir doublée. Une jeune fille pauvre, du sang de Corneille, fut recommandée à sa générosité (1760). « C'étoit, disoit-il lui- « même, fournir à un vieux soldat l'occasion d'être « utile à la fille de son général. » M^lle^ Corneille, appelée à Ferney, y reçut une éducation décente et

même chrétienne. Voltaire pouvoit, par ses propres libéralités, assurer le sort de celle qu'il avoit adoptée; mais il aima mieux qu'elle parût ne devoir son établissement qu'aux chefs-d'œuvre du grand homme dont elle portoit le nom, et que ce fût, en quelque sorte, Corneille lui-même qui dotât sa petite-nièce. Le produit des *Commentaires sur Corneille* servit à la marier à un jeune gentilhomme des environs. Un vieillard calviniste, Calas, venoit de subir, à Toulouse, l'affreux supplice de la roue, comme convaincu d'avoir donné la mort à son fils, pour l'empêcher d'abjurer (1762). Voltaire refuse de croire à la possibilité physique et morale d'un tel crime, et il voit, dans la condamnation, une de ces erreurs cruelles que les préventions religieuses ont trop souvent commises. Il recueille la famille, l'excite à demander la révision du procès, emploie son crédit, ses amis et sa bourse, enflamme le zèle des avocats, et plaide lui-même, dans vingt écrits, au tribunal de l'opinion publique. La cause est renvoyée au conseil du roi; l'arrêt du parlement de Toulouse est cassé; la mémoire de Calas est réhabilitée; et sa veuve, ses enfants, qu'un odieux préjugé condamnoit à l'infamie, après qu'une injuste confiscation les avoit condamnés à la misère, sont honorés des marques de la bienfaisance royale. Depuis ce procès, on eût dit que Voltaire avoit mission pour arracher à la mort, ou, du moins, pour racheter du déshonneur, toutes les victimes des erreurs de la justice. Au moment même où Calas montoit sur l'échafaud, un autre protestant de la même province, Sirven, étoit condamné à la même peine pour le même

crime. On avoit enfermé sa fille dans un couvent pour la convertir. Elle s'en échappe, et se jette dans un puits. Le père, accusé de l'avoir noyée, se soustrait par la fuite à l'exécution de la sentence portée contre lui. Voltaire prend sa défense avec une ardeur que ne peuvent refroidir dix-huit années de résistance ou d'inaction de la part de l'autorité. Le temps et ses efforts amènent les choses au point que l'infortuné ne craint plus de se présenter devant le même tribunal qui a frappé Calas, et qu'il en obtient son absolution. Un obscur citoyen de Saint-Omer, Montbailly, avoit péri sur la roue, comme coupable d'avoir étranglé sa mère, de complicité avec sa femme; et le supplice de celle-ci n'avoit été différé que parce qu'elle s'étoit déclarée enceinte (1770). Voltaire, que sa haine contre le catholicisme ne pouvoit animer en cette circonstance où rien de religieux n'étoit mêlé, mais dont le scepticisme honorable pour l'humanité repoussoit toutes ces horribles accusations de parricide, obtint que le procès fût revu et la sentence réformée. L'innocence du mari et de la femme fut reconnue; mais on ne put rendre à l'un la vie qu'on lui avoit arrachée, ni à l'autre l'époux dont on l'avoit privée. Un lieutenant-général qui avoit servi dans l'Inde avec distinction, le comte de Lally, fut décapité avec des circonstances atroces, par arrêt du parlement de Paris (1766). La partialité monstrueuse de la procédure, l'iniquité du jugement et la barbarie de l'exécution soulevèrent l'ame de Voltaire, dont l'indignation s'exhala dans une foule d'écrits, sans pouvoir s'apaiser. Il ne lui fut pas donné de faire réparer ces atrocités judiciaires en ce

qu'elles avoient de réparable; mais il eut du moins, en mourant, la consolation d'applaudir au triomphe d'un fils éloquent, qui méritoit que cette victoire lui eût été réservée. Deux jeunes militaires, dans Abbeville, étoient accusés d'avoir insulté, par des actions et par des paroles, aux plus sacrés objets de la vénération publique. Ces excès coupables, dont la folie de leur âge, la licence de leur état et l'ivresse de la débauche atténuoient le crime, et dont une année de prison sévère eût sans doute été la punition suffisante, les firent condamner au supplice des parricides. L'un d'eux mourut dans les tourments; l'autre avoit pris la fuite (1766). Voltaire s'éleva contre tant de barbarie; mais, dans cette épouvantable affaire, sa voix ne put avoir la force et l'audace accoutumées. Il étoit comme impliqué lui-même dans le procès : un de ses ouvrages avoit figuré parmi ceux qu'on accusoit d'avoir corrompu l'esprit et le cœur de ces infortunés jeunes gens. Il se contenta de dénoncer au public la férocité des juges, et de procurer de l'avancement, dans l'armée prussienne, à la victime qui leur étoit échappée. Le redressement de plusieurs griefs moins révoltants, puisqu'ils attentoient, non plus à la vie et à l'honneur des hommes, mais seulement à leur liberté ou à leur fortune, fut encore dû au zèle infatigable de Voltaire. C'est ainsi qu'il fit restituer à de jeunes gentilshommes du pays de Gex, leurs biens dont les jésuites s'étoient frauduleusement emparés; qu'il prépara le succès du procès étrange qu'eut à soutenir le comte de Morangès contre un faux prêteur, aidé de faux témoins; et qu'ayant sollicité vainement, sous Louis XV, l'affran-

chissement des serfs du Mont-Jura, il eut du moins la gloire d'avoir provoqué l'édit de Louis XVI, qui abolit l'esclavage dans tous les domaines du roi. Combattre la religion sans relâche, faire la guerre à ceux qui la défendoient, défendre lui-même sa gloire contre ceux qui l'attaquoient, et secourir ou venger les innocentes victimes de la justice humaine, tant de travaux, tant de soins divers étoient loin d'absorber tous ses instants. Dans ses vingt-deux dernières années, passées au sein de la retraite, il produisit plus d'ouvrages purement littéraires, que beaucoup d'écrivains, même laborieux, n'en ont enfanté durant toute une longue vie. Il mit la dernière main à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* composa la *Philosophie de l'histoire* (1765), pour servir d'Introduction à ce grand ouvrage; écrivit l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand* (1759-65), pour complaire aux impératrices Elisabeth et Catherine II, et l'*Histoire du parlement de Paris* (1769), pour se venger des alarmes que ce corps lui avoit données. Plus tard (1771), ce même parlement fut dissous. Fidèle à la haine qu'il lui portoit, Voltaire applaudit à sa destruction; mais par là il se fit accuser d'ingratitude envers son ancien bienfaiteur, le duc de Choiseul, qui, défenseur des anciennes cours de justice, venoit de succomber avec elles, dans sa lutte contre deux hommes détestés, le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou. Ce fut une des crises les plus difficiles de la vie de Voltaire, et un de ses plus amers chagrins. Commencé à Colmar et achevé aux Délices, l'*Orphelin de la Chine* obtint un succès qui, incertain d'abord, fut

bientôt assuré pour toujours (1755). Cinq années plus tard (1760), parut *Tancrède*. Après avoir brillé, dans cette pièce, d'un éclat qui rappeloit les jours de *Zaïre*, et jeté encore quelques lueurs dans *Olympie* (1764), le génie tragique de Voltaire s'éteignit et disparut entièrement dans une trop longue suite d'ouvrages languissants et dégénérés. Le commentateur de Corneille avoit oublié *Pertharite*, *Othon*, *Agésilas*, *Attila*, *Pulchérie*, *Suréna*. Il fit le *Triumvirat* (1764), les *Scythes* (1767), et *Sophonisbe* (1774), qui ne purent se soutenir sur la scène; les *Guèbres*, les *Lois de Minos*, *don Pèdre* et les *Pélopides*, qu'il n'osa présenter au théâtre, ou qu'il eut le chagrin d'en voir repousser; enfin, *Irène*, qu'il vit jouer en mourant (1778), et *Agathocle*, qui fut représenté le jour anniversaire de sa mort (1779). De quatre comédies, ouvrages de sa vieillesse, deux parurent sur le théâtre de Paris, l'*Écossoise* (1760), qui eut, comme satire révoltante, un grand succès dont elle a conservé une partie, comme drame attendrissant; et le *Droit du seigneur* (1762), qui, ne rappelant *Nanine* que pour s'y montrer fort inférieur, reçut du public l'accueil le plus sévère : les deux autres comédies, *Charlot* et le *Dépositaire*, ne furent offertes qu'au parterre complaisant ou peu difficile du théâtre de Ferney. Ces nombreuses productions, plus ou moins importantes, plus ou moins heureuses, laissoient encore à Voltaire des intervalles de loisir, que remplissoient mille compositions légères. Ces amusements de sa solitude et de son vieil âge sont la plupart de ses romans en prose, presque tous ses contes en vers, et cette foule

d'épîtres et de satires, qui, volant en tous lieux, circulant dans toutes les mains, occupoient sans cesse Paris d'un homme qui l'avoit quitté depuis si longtemps, et en habitoit à une si grande distance. Voltaire étoit âgé de quatre-vingt-quatre ans, et il y en avoit vingt qu'il étoit fixé à Ferney, lorsque Mme Denis, qui s'ennuyoit fort dans ce séjour, mit tout en œuvre pour le décider à faire un voyage à Paris. Il partit pour cette ville le 6 février 1778, y arriva le 10, et descendit chez le marquis de Villette, sur le quai qui porte aujourd'hui son nom. Il eut la douleur d'apprendre que Lekain, son acteur chéri, avoit été enterré la veille. La cour et le clergé surtout ne virent pas d'un œil favorable sa présence dans la capitale; mais tous les philosophes et tous les gens de lettres, beaucoup de grands seigneurs et de femmes d'un haut rang, s'empressèrent de venir lui rendre hommage. L'Académie dont il étoit l'ornement, et la Comédie dont il étoit le soutien, lui envoyèrent une députation. Tant de visites qu'il lui falloit recevoir, quelques unes qu'il crut devoir rendre, une représentation continuelle, l'obligation, si facile qu'elle fût pour lui, d'être toujours aimable et d'avoir toujours de l'esprit, cette foule qui sans cesse remplissoit son appartement, ce peuple qui suivoit partout sa voiture en poussant des acclamations, enfin les répétitions de la tragédie d'*Irène*, toutes ces causes réunies de fatigue et d'émotion donnèrent un ébranlement fatal à une machine affoiblie par les infirmités et par les ans. Une violente hémorragie fit craindre pour sa vie. Dès son arrivée, plusieurs ecclésiastiques, ceux-ci par zèle, ceux-là par

ambition, avoient conçu le désir de travailler à sa conversion. Un d'eux le lui avoit même témoigné avec des instances si vives, qu'elles avoient presque le caractère de la violence et de la folie. L'abbé Gauthier, chapelain des Incurables, qui venoit de réconcilier avec l'Eglise le vieil abbé de Lattaignant, prêtre peu édifiant, et chansonnier pour le moins voluptueux, lui avoit offert, en cas de besoin, ses services spirituels. Lorsqu'il se crut en danger de mort, Voltaire s'écria : *Je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie*, et il manda l'abbé Gauthier. L'abbé obtint de lui une déclaration portant qu'il vouloit mourir dans la religion catholique où il étoit né, et qu'il demandoit pardon à Dieu et à l'Eglise des offenses qu'il pouvoit leur avoir faites. Cependant le curé de Saint-Sulpice se plaignit de n'avoir pas été appelé. Voltaire lui écrivit une lettre pleine des plus grands égards pour sa naissance, son ministère et ses vertus; et le pasteur lui répondit en prêtre à la fois rempli de politesse et de charité. L'hémorragie s'étant apaisée, Voltaire cessa de songer à l'Eglise, et se retourna vers le théâtre. La tragédie d'*Irène* avoit été représentée : on avoit applaudi, non la pièce, mais l'auteur; et un respectueux silence avoit tenu lieu des marques de mécontentement qu'on eût fait éclater dans une autre circonstance. Il fut facile de persuader au vieillard qu'il venoit d'obtenir un nouveau succès : il voulut en jouir en personne; et, le jour de la sixième représentation, après avoir assisté à une séance de l'Académie, où des honneurs inusités lui avoient été rendus, il alla à la Comédie, où l'attendoit un triomphe tel que n'en

obtint jamais de plus éclatant le monarque idole de son peuple ou le guerrier sauveur de sa patrie. Entre les deux pièces, son buste, placé sur le théâtre, fut couronné par tous les acteurs. Porté sur les bras des spectateurs jusqu'à son carrosse, il fut reconduit jusqu'à sa demeure par une foule ivre d'enthousiasme, qui faisoit retentir les airs de son nom et du titre de ses principaux ouvrages. Le cortége attendit toutefois, pour proclamer la *Pucelle*, qu'il fût arrivé dans la cour de l'hôtel. C'est là que Voltaire, se retournant vers le public, s'écria : *Vous voulez m'étouffer sous des roses !* Il disoit trop vrai. Son apothéose avoit précédé sa mort, et sa mort devoit suivre de bien près. Il n'avoit compté faire qu'un séjour de quelques mois à Paris; mais Mme Denis, effrayée de l'idée de retourner à Ferney, mit dans ses intérêts certaines personnes jalouses de faire à tout venant les honneurs de Voltaire, et, pour ainsi dire, d'exploiter sa gloire à leur profit. On employa l'adresse, la ruse, le mensonge même pour le retenir à Paris. Bientôt on n'en eut plus besoin. Le travail extraordinaire auquel il se livra pour remplir l'engagement qu'il avoit contracté de refaire la lettre A du Dictionnaire, et l'usage immodéré qu'il fit du café pour s'entretenir dans un certain état d'excitation, firent revivre, avec une nouvelle force, une strangurie à laquelle il avoit été sujet. Il eut recours alors à une préparation d'opium pour calmer ses douleurs, et il en prit de trop fortes doses. De ce moment, son esprit parut l'abandonner, ou ne se remontra que par intervalles fort courts. L'abbé Mignot, son neveu, alla chercher le curé de

Saint-Sulpice et l'abbé Gauthier. Un nuage d'obscurités et de contradictions entoure les derniers moments de Voltaire. Tandis que la prudence des parents et des vrais amis s'efforçoit d'en atténuer le scandale, le zèle de la religion et celui de l'incrédulité parurent agir de concert pour l'augmenter : au gré de l'une et de l'autre, Voltaire ne pouvoit être mort avec assez d'impiété. Ce qui paroît constant, c'est que, sommé par le curé de Saint-Sulpice de déclarer s'il reconnoissoit la divinité de Jésus-Christ, il dit, en se tournant de l'autre côté : *Laissez-moi mourir en paix.* Suivant d'autres, il dit : *Au nom de Dieu, ne me parlez plus de cet homme-là.* Cette antithèse sacrilége est peu vraisemblable, vu l'extrême affoiblissement de corps et d'esprit où il se trouvoit alors. Quoi qu'il en soit, le curé, se tournant vers l'abbé Gauthier, dit avec une prudente modération : *Vous voyez bien qu'il n'a plus sa tête.* Voltaire expira le 30 mai 1778, à onze heures et un quart du soir, âgé de quatre-vingt-quatre ans, trois mois et dix jours. Le curé de Saint-Sulpice refusa de l'inhumer, mais permit qu'on le transférât dans un autre lieu. Le corps fut embaumé, placé tout habillé dans une voiture, et transporté à l'abbaye de Scellières, dont l'abbé Mignot étoit commendataire. A peine étoit-il enseveli dans une des chapelles de l'église, que le prieur reçut de l'évêque de Troyes la défense de l'enterrer. Il n'étoit plus temps. Le prieur fut destitué ; et le corps de Voltaire garda sa dernière place, jusqu'au jour où on l'en tira pour le ramener triomphalement dans la même ville d'où on l'avoit emporté en secret, douze années auparavant.

Le trait le plus marqué, le plus distinctif du génie de Voltaire, est cette facilité, cette souplesse qui se plioit aux genres les plus opposés, qui passoit sans effort de la prose à la poésie, du familier au sublime, du plaisant au sérieux, du simple récit des faits à l'invention épique, tragique ou romanesque, enfin des spéculations de la philosophie, et des calculs même de l'algèbre, aux saillies les plus vives de la gaieté, et aux plus riants caprices de l'imagination. Ce don merveilleux, joint à l'insatiable ambition de succès dont il étoit dévoré, et à l'infatigable activité d'un esprit dont les forces sembloient se réparer dans le travail même qui les épuise, permit à Voltaire de tenter toutes les routes de la célébrité littéraire, et lui acquit le surnom d'écrivain universel. Cette ambition ne fut pas toujours heureuse. Supérieur en plusieurs genres, Voltaire est médiocre en quelques autres, et, en d'autres aussi, il est d'une infériorité qui ne sauroit être niée. Ici, tout est digne d'admiration, le sujet, la composition et le style; là, c'est la forme seule que vous avez à reprendre; là, c'est le fond même que vous devez condamner; plus loin, la matière et l'exécution sont également blâmables. Quelquefois l'écrivain prête à la religion et à la morale l'appui de son intelligence supérieure et la parure de son séduisant langage; plus souvent il les attaque et les offense. Dans un grand nombre de ses ouvrages, il procure à la raison et au goût les plus vives et les plus pures jouissances; dans d'autres productions, il semble se plaire à les blesser, à les révolter l'une et l'autre. Quand un demi-siècle a passé sur les cendres

de cet homme prodigieux, on croiroit qu'il dût être également facile de porter et d'entendre un jugement impartial sur ses écrits et sur sa personne. Des causes, dont l'explication ne sauroit ici trouver sa place, font craindre qu'il n'en soit autrement. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes, de contraire opinion, qui vous avertissent qu'aujourd'hui il n'est pas prudent de dire de Voltaire ou autant de bien ou autant de mal qu'on en peut penser. La vérité, l'intérêt public, l'honneur surtout qu'on voudroit mal à propos mêler dans cette question, ne s'accommodent pas de ces ménagements de circonstance. Nous allons donc dire franchement et pleinement notre avis tant sur l'écrivain que sur l'homme, sans nous inquiéter des fanatiques et des intolérants des deux bords, dont les uns bondissent de fureur dès qu'on ose remarquer que Voltaire ne fut exempt ni de fautes dans ses écrits, ni de torts dans sa conduite, et les autres frémissent d'indignation, quand on ne craint pas de reconnoître en lui un immense talent, accompagné de quelques vertus. A vingt ans, il entreprit de donner une épopée à la France. Il commença son poëme sous l'influence d'un préjugé funeste, celui que M. de Malezieu exprimoit en ces mots : « Les François n'ont pas la tête « épique. » Il eut le malheur d'y croire, et il exécuta timidement une tentative hardie. La tendance philosophique du siècle qui commençoit, contribua sans doute aussi à refroidir son imagination. Le christianisme permet de croire que les anges et les démons, substances incorporelles, ont quelquefois revêtu des formes palpables, et ont eu commerce avec les hom-

mes, ceux-là pour les aider au bien, ceux-ci pour les pousser au mal. Dédaignant ou craignant d'employer ce merveilleux fourni par la religion, Voltaire eut recours à la froide allégorie : il personnifia, il fit agir et parler la discorde, le fanatisme, la politique et la vérité, c'est-à-dire de pures abstractions [1]. Ce n'est pas le seul défaut de la *Henriade*. Le plan manque d'unité; l'action de grandeur, d'intérêt, de mouvement. Les faits sont trop peu développés, et les personnages trop peu agissants. Quelques machines, empruntées aux poëmes de l'antiquité, sont réduites à des proportions mesquines, et ne produisent que de foibles résultats. L'épisode des amours de Henri et de Gabrielle, outre qu'il n'a aucune liaison avec ce qui précède et ce qui suit, est d'une volupté commune, privée de dignité et presque de décence. Le poëme entier, il faut bien le dire, est frappé de je ne sais quelle froideur et quelle sécheresse qui peuvent bien quelquefois laisser place à l'admiration, mais qui éloignent presque toujours le plaisir plus vif des émotions, et ne permettent pas au lecteur le plus per-

[1] Voltaire fut quelquefois de l'avis de ceux qui lui reprochent d'avoir préféré l'allégorie au merveilleux de la religion. Occupé de corriger son premier chant, il écrivoit à Thiriot : « Vous savez que « lorsque Henri IV avoit déclaré à Henri III qu'il ne vouloit pas aller « en Angleterre, Henri III lui répliquoit pour l'y engager. Tout ce « dialogue faisoit languir la narration. J'ai substitué une image à cette « fin de dialogue. J'ai fait apparoître à mon héros son démon tutélaire « que les chrétiens appellent Ange-Gardien. J'en ait fait le portrait le « plus brillant et le plus majestueux que j'ai pu; j'ai expliqué en peu « de vers serrés et concis la doctrine des anges que Dieu nous donne « pour veiller sur nous : cela est, à mon gré, bien plus épique. »

précisément les mêmes choses qui l'avoient le plus charmé, et dont il s'applaudissoit le plus. C'étoit, en effet, pour se contenter lui-même, qu'il rimoit en riant les chants de la *Pucelle*. C'étoit pour satisfaire au moins en secret cette manie d'impiété cynique à laquelle la crainte des persécutions l'empêchoit de s'abandonner dans ses écrits publics. Il se soulageoit d'une contrainte nécessaire, par cette liberté clandestine de déposer dans son poëme l'expression de son mépris pour les choses saintes, et de les livrer à la risée d'un petit nombre d'amis, complices de ses opinions. C'étoit pour lui, qu'on me pardonne la comparaison, ce trou dans lequel le barbier du roi Midas alloit enterrer le secret dangereux qui lui pesoit. La censure morale a presque tout à blâmer dans le poëme de la *Pucelle :* la critique littéraire a, de son côté, beaucoup à y reprendre. Quand on songe à la brillante et féconde imagination du chantre de Ferrare, à cette composition d'un genre si neuf et si piquant, au moyen de laquelle plusieurs actions diverses, liées et subordonnées entre elles, alternativement suspendues et reprises, irritent et satisfont tour à tour la curiosité, et forment de mille aventures entrelacées un tissu merveilleux, où l'intérêt ne change à chaque instant d'objet que pour s'accroître incessamment, on est presque humilié de l'énorme distance où Voltaire, à cet égard, est resté de son modèle. L'action de son poëme est nulle : ce n'est qu'une suite, un entassement d'épisodes à peine attachés les uns aux autres, dont il a pu, à son gré, intervertir l'ordre, augmenter ou diminuer le nombre. La vraisemblance morale y

est blessée à chaque page : les personnages, constamment dégradés, et se raillant eux-mêmes sans cesse, parlent tous le même langage ironique qui leur est soufflé par un poète moqueur ; et cette espèce de plaisanterie, trop fausse pour n'être pas froide, trop prolongée pour n'être pas fatigante, tombe quelquefois dans la plus ignoble bouffonnerie. Le costume, les mœurs locales, n'y sont pas mieux observés ; et la chronologie (sans parler d'une considération d'un autre ordre et d'une gravité plus grande), la chronologie y est insultée jusque là que, sous Charles VII, des écrivains connus du dix-huitième siècle sont conduits aux galères, et délivrés par le roi, qu'ils volent en reconnoissance de ce bienfait. L'équité, dont aucun motif ne dispense, oblige à dire que ce poëme, à tant d'égards monstrueux, est semé de détails charmants, de beautés pittoresquement poétiques, de vers étincelants d'esprit et de gaieté, et que, nulle autre part peut-être, Voltaire n'a fait preuve d'une verve satirique aussi heureuse et aussi soutenue. Ajoutons qu'ayant emprunté à l'Arioste l'idée de commencer tous ses chants par une sorte de prologue qui en amène le sujet, il semble, à cet égard, reprendre sur lui l'avantage qu'il lui cède à plusieurs autres : chacun de ses exordes est un modèle achevé de grâce ingénieuse et d'enjouement délicat.

L'ouvrage de Voltaire qui doit étonner le plus est sans contredit le poëme de la *Guerre civile de Genève ;* car il y a absence totale de talent et même d'esprit : de cinq chants assez longs, on n'a jamais pu citer qu'une douzaine de vers. Je ne sais quelles querelles

venoient d'agiter la ville près de laquelle il avoit fixé sa résidence. Il eut le malheur d'y voir la matière d'un poëme. Ce triste sujet rabaissa le poète à son niveau. En raillant la sotte importance de ces bourgeois qui croyoient voir l'univers attentif à leurs débats, Voltaire ne s'aperçut pas qu'il partageoit leur ridicule, puisqu'il parut croire que le reste de l'Europe prendroit quelque intérêt à la peinture de ces misérables démêlés. Mais, il faut le dire, il trouvoit là une occasion de satisfaire son animosité contre Jean-Jacques Rousseau; il la saisit, et ce fut à lui seul qu'il fit tort: juste châtiment que reçoit souvent la haine et qui ne la corrige pas.

Jamais poëme ne mérita mieux que le *Poëme de Fontenoy*, d'être appelé une *Gazette rimée*. Ce n'est pas autre chose, et il étoit difficile qu'il en fût autrement. Voltaire composa cet ouvrage à la hâte, d'après les premières relations qui annonçoient la victoire. A chaque nouveau courrier, il donnoit une édition nouvelle, contenant les détails qui venoient de lui parvenir. Comme, alors, il s'étoit fait courtisan, et qu'il cherchoit à se faire des appuis pour arriver à la faveur, tous les hommes de quelque naissance, qui avoient figuré dans la bataille, venoient successivement figurer dans le poëme; et l'auteur s'applaudissoit moins peut-être d'avoir trouvé un beau vers, que d'avoir pu faire entrer un grand nom dans un vers médiocre.

Voltaire courtisa toutes les Muses; mais on peut dire qu'il fut particulièrement voué au culte de Melpomène. Il commença sa carrière poétique par une

tragédie, et il la termina de même. Au sortir du collége, il osa lutter contre un chef-d'œuvre de Sophocle, et, ce qui alors pouvoit paroître encore plus hardi, tenter un sujet où Corneille n'avoit point échoué : l'*OEdipe* de ce grand homme disparut du théâtre pour faire place à celui d'un enfant. Les tragédies de Voltaire sont au nombre de vingt-huit. Il seroit impossible d'en donner ici une analyse, quelque peu détaillée qu'elle fût. Il doit nous suffire de caractériser le talent du poète en ce genre, de montrer en quoi l'auteur de *Zaïre* se rapproche ou s'éloigne des autres maîtres de la scène tragique, et d'assigner le rang qu'il doit occuper parmi eux. *OEdipe*, comme le dit généreusement La Motte, promettoit un digne successeur de Corneille et de Racine : mais cette promesse tarda quelque temps à se réaliser; et c'est peut-être parce qu'il s'attacha trop d'abord à suivre les pas de ces deux grands poètes, que Voltaire recula le moment de se placer à leur côté. L'imitation de la manière de Racine se montra jusqu'à l'affectation dans trois de ses premières tragédies, *Artémire*, *Ériphyle* et *Marianne*. Cette triple tentative obtint peu de succès. Il imita plus heureusement Corneille dans *Brutus* et dans la *Mort de César*. Voulant mettre les Romains sur la scène, quel meilleur modèle pouvoit-il suivre? Mais enfin il fit *Zaïre;* et, de ce moment, il prit place parmi les poètes vraiment originaux. Il devint chef d'école lui-même, en créant une manière qui lui est propre, et dont tous ses ouvrages vont désormais porter l'empreinte. *Zaïre*, en effet, est peut-être le chef-d'œuvre, et certainement est le type de la tra-

gédie qu'on peut appeler *voltairienne*. C'est là que brillent, au plus haut degré, ces mêmes qualités particulières du génie tragique de Voltaire, qu'on retrouve, avec plus ou moins d'éclat, dans ses autres sujets passionnés, et dont la trace même se laisse apercevoir dans les sujets plus sévères, je veux dire le pathétique, le mouvement, la véhémence, l'abandon, l'entraînement, en un mot tout ce qui, partant d'une ame ardente et d'une imagination mobile, se communique rapidement à l'imagination et à l'ame du spectateur. Ce ne sont ni les plans variés et fortement conçus de Corneille, ni ses traits sublimes et inattendus; ce ne sont pas non plus les plans sages et irréprochables de Racine, ni l'élégance et la pureté continues de son style. Voltaire composoit avec une vitesse que son ardeur et sa facilité de produire expliquent aisément. Vivement saisi d'un sujet tragique, il ne prenoit pas le temps nécessaire pour en disposer régulièrement et solidement toutes les parties. Il en mettoit moins encore à l'exécution de son ouvrage. De là, dans ses meilleures tragédies, l'invraisemblance de certains moyens, la fragilité de certains ressorts; de là, aussi, ce prosaïsme, ces impropriétés fréquentes, qui déparent ses plus beaux morceaux, et ce défaut de précision qui, quelquefois, affoiblit les plus énergiques. Mais par combien de beautés solides et brillantes ces imperfections ne sont-elles pas rachetées ou couvertes! Cette même promptitude à concevoir et à écrire, cause de plusieurs espèces de fautes, est aussi une source d'agréments, de grâces et de séductions. On se sent entraîné du même mouvement qui

emportoit l'auteur; on est agité des mêmes passions qu'il ressentoit pour les peindre, et qu'il peignoit avec une rapidité qui ne permettoit ni à sa pensée ni à son expression de se refroidir. On est surtout charmé de cette éblouissante facilité qui, laissant derrière soi quelques négligences qu'elle n'a pris le soin ni d'éviter ni de corriger, court à son but, en semant avec profusion toutes les richesses de l'imagination, du sentiment, de l'esprit et du langage. Une chose encore caractérise heureusement les belles tragédies de Voltaire, c'est l'attention qu'il a eue d'en attacher les sujets à des époques mémorables, à de grandes révolutions politiques ou religieuses. *Mahomet* nous retrace la fondation de l'islamisme, ce culte qui est devenu celui d'une grande partie de l'univers. *Alzire* nous fait en quelque sorte assister à la conquête du Nouveau-Monde. *Zaïre* nous reporte à ces croisades qui précipitèrent l'Occident sur l'Orient pour la délivrance du saint tombeau. L'*Orphelin de la Chine* nous montre le plus ancien des états civilisés succombant sous les coups d'un farouche Tartare. *Brutus* nous fait voir le berceau sanglant de la république romaine, et la *Mort de César* celui de l'empire qui s'éleva sur ses ruines. Voltaire, en liant des intrigues privées à ces catastrophes publiques, ajoute à l'intérêt de chaque sujet, ouvre à la pensée un horizon plus vaste, développe un plus imposant appareil de représentation, et trouve l'occasion d'étaler de ces tableaux instructifs, où les mœurs des différentes nations et les coutumes des différents siècles passent sous les yeux du spectateur. On doit aussi louer Voltaire d'a-

voir, plus qu'aucun autre poète, répandu, dans ses tragédies, de ces nobles et touchantes maximes d'humanité ou de morale universelle, qui répondent à tous les esprits élevés et à tous les cœurs sensibles. Mais ici l'abus est bien près de l'usage; et le poète ne l'a pas toujours évité. Ses personnages sont quelquefois trop sentencieux, et c'est lui souvent qui parle par leur bouche.

La comédie est un des genres où Voltaire eut le moins de succès. Il ne sut pas imaginer des caractères et des situations comiques. Il sut encore moins faire parler ses personnages, et leur prêter de ces discours de bonne foi, où leur passion, leur foiblesse, se trahît à leur insu. Son esprit, essentiellement moqueur, ne voyoit dans les ridicules qu'il essayoit de mettre sur la scène, que des sujets de railleries, des occasions de bons mots; et ces bons mots, ces railleries, il les plaçoit dans la bouche même de ceux qui les méritoient. Ce procédé lui a réussi dans quelques poëmes satiriques, où il ne tiroit pas à conséquence, puisqu'il ne s'y agissoit que d'exciter le rire aux dépens de ses ennemis. Mais la comédie a d'autres lois : elle aspire à produire de l'illusion; et elle n'y sauroit parvenir en violant une des premières conditions de notre nature morale, cette vanité qui nous aveugle sur nos propres défauts, ou du moins nous empêche de les avouer, quand nous venons à les connoître. La gaieté malicieuse de Voltaire, qui étoit ordinairement de si bon goût, est, presque toujours, dans ses comédies, fausse, grimaçante, burlesque, et même grossière : ses personnages ridicules sont des carica-

tures, et leurs mots plaisants sont des bouffonneries. Il falloit qu'il sentît lui-même que le don du comique lui étoit refusé; car il le remplaça souvent par la qualité la plus contraire au genre, mais en même temps la plus analogue à son génie, je veux dire par le pathétique. C'est au pathétique que *Nanine*, *l'Enfant prodigue* et *l'Ecossoise*, ont dû principalement leur succès. Ainsi, le poète qui se moqua tant du comique larmoyant, infidèle à sa théorie dans sa pratique, ne fit guère verser que des pleurs sur la scène consacrée au rire.

Admirateur passionné plus qu'habile imitateur de Quinault, Voltaire a fait des opéras; il a même fait des opéras-comiques, comme s'il falloit qu'aucune des formes sous lesquelles peut se montrer le talent dramatique ne lui restât étrangère. Il y a, dans *Pandore* et dans *Samson*, plus d'invention et plus de style que dans beaucoup d'opéras plus heureux; mais ce genre a une poétique particulière, à laquelle, il en faut convenir, le génie se plie assez difficilement. Du peu de succès des poèmes lyriques de Voltaire, il seroit donc injuste de rien conclure contre son génie : il ne seroit pas même juste d'en rien induire contre le genre. Dans les arts de l'esprit, rien n'est méprisable que le mauvais, parce que le mauvais seul est facile.

Pourquoi faut-il que nous ayions à parler des odes de Voltaire? Il en a fait une vingtaine; et il les a faites si mauvaises, que cela seulement suffiroit pour expliquer sa haine contre J.-B. Rousseau qui en faisoit d'excellentes, si cette haine n'avoit pas encore d'autres causes bien connues. Dans le drame, Voltaire,

transformé, pour ainsi dire, en chacun de ses personnages, par la puissance mobile de son imagination, s'élève aisément au sublime de la passion ou du sentiment. Dans l'ode, redevenu lui-même, il n'atteint que difficilement au sublime des pensées et des images, et il a plus de peine encore à s'y soutenir. Son vol est plus qu'inégal: des hauteurs poétiques où semble quelquefois le porter un enthousiasme qu'il s'est commandé, il retombe aussitôt dans la région inférieure, où sa raison philosophique se complaît. Il juge quand il faudroit sentir; il disserte où il faudroit peindre. Ses mouvements sont des caprices, et ses oppositions des disparates. Il n'est pas rare que d'une strophe noble et touchante il parte un trait de satire, qui ressemble à un coup de sifflet au milieu d'une belle symphonie. Ajoutons que la facilité rapide de son exécution ne pouvoit être qu'un écueil dans un genre de poëme qui a trop d'importance et trop peu d'étendue à la fois, pour que la perfection n'y soit pas exigée, et qui, tirant une grande partie de son prix du soin avec lequel les mots sont choisis et placés, de l'harmonie même des sons qui les composent, de l'heureux entrelacement des mètres, et de la richesse nombreuse des rimes, ne peut être, pour les génies les plus favorisés, que le produit d'un travail lent et opiniâtre, secondé de toutes les qualités de l'imagination, du jugement, du goût et de l'oreille.

Hors du genre dramatique, le génie poétique de Voltaire étoit tempéré : aussi a-t-il réussi dans ce qu'on appelle le poëme philosophique. Il n'a pas la profondeur, l'enchaînement rigoureux et l'énergique

concision de Pope, avec qui il a voulu rivaliser, qu'il a imité souvent, et que deux fois il a réfuté; il n'a pas non plus, comme lui, de ces systèmes hardis, enfantés par une longue méditation. Sa logique est peu serrée, et sa métaphysique superficielle. En tout, sa philosophie est vulgaire: il a peu de vérités morales qu'on ne puisse appeler des lieux communs. Mais il répand, sur ces matières de raisonnement, une clarté qu'elles n'ont pas toujours, et un agrément dont elles sont encore plus souvent privées. Des traits de sentiment, d'heureuses descriptions des phénomènes de la nature, des procédés des arts, et des découvertes des sciences, embellissent des ouvrages didactiques, dont le tissu est toujours foible et imparfait sans doute, mais où le mouvement des idées est libre et naturel, et dont le style a, dans sa marche, l'aisance et la souplesse la plus gracieuse. Quelques conséquences fausses ou pernicieuses, tirées de principes vrais et salutaires; quelques souvenirs amers de ses querelles, bien déplacés dans des écrits qui devroient respirer tout le calme philosophique; enfin, quelques disparates causées par le passage trop brusque du sérieux au plaisant, ou du noble au familier, voilà, avec un petit nombre de négligences inséparables d'une composition toujours trop rapide, les seuls défauts que laissent apercevoir à l'œil attentif du critique le *Poëme sur la loi naturelle*, le *Poëme sur le désastre de Lisbonne*, et les sept *Discours sur l'homme*.

Voltaire a fait un assez grand nombre de contes et d'épîtres. Ses contes ne sont pas naïvement diffus et licencieux comme ceux de La Fontaine. Le fond en

est généralement philosophique, bien que d'une morale peu sévère; la forme en est élégante et ingénieuse. Les épîtres ont plus de variété, plus de mouvement que celles de Despréaux, et les idées en sont moins circonscrites; mais il s'en faut qu'elles soient d'une composition aussi sage, d'une exécution aussi régulière, d'une versification aussi savante. Les épîtres de sa vieillesse ont un charme qui semble manquer aux autres : pour la facilité un peu négligée, un peu prosaïque même, mais toujours vive, aimable et piquante, aucun ouvrage, dans ses formes, ne rappelle davantage la manière expéditive d'Horace, et ce qu'il entendoit par ces mots : *sermoni propiora*.

Le plus satirique des poètes ne pouvoit guère manquer de faire des satires. Voltaire en a fait quelques unes, ou, du moins, on a placé, sous ce titre, quelques pièces qui ne le portent pas, mais où il semble avoir eu plus particulièrement pour but de railler ou d'injurier ses ennemis. A peine, sous ce rapport, les pourroit-on distinguer d'une foule d'autres pièces qui appartiennent à d'autres genres; car, on le sait, en tout genre d'écrits, à propos de tout et à propos de rien quelquefois, Voltaire ne cessoit de verser le ridicule ou l'opprobre sur ceux qui avoient eu le malheur d'exciter sa facile colère. Souvent il nous égaie à leurs dépens par cette malice ingénieuse, dont l'austère morale et l'exacte justice peuvent murmurer, mais que la bienséance et le bon goût ne sauroient condamner, parce que, épargnant l'honneur, elle attaque seulement l'amour-propre, et qu'elle n'est que l'exagération plaisante d'un ridicule innocent. Mais souvent aussi il

nous afflige pour lui-même par cette fureur aveugle qui lui fait passer toutes les bornes, le dépouille de toute bonne foi, de tout jugement, de toute pudeur, et pousse en lui la métamorphose jusqu'à le priver entièrement d'esprit.

Dans la poésie légère, Voltaire n'a point d'égal, et ceux qui ont le plus approché de lui, en sont séparés par un intervalle immense. Ce genre, qu'on ne peut définir, dont les formes, les sujets et les tons sont variés à l'infini, qui le plus souvent naît de la circonstance et brille par l'à-propos, est tout ce qu'il pouvoit y avoir de plus analogue à l'esprit vif, prompt, souple et facile de Voltaire. La plupart des poésies qu'on nomme *fugitives* ne s'adressent point au public. Leur destination, bornée à une seule société, quelquefois à une seule personne, leur permet une liberté, un abandon de pensée et de style, dont les bienséances générales ne s'accommoderoient pas toujours; mais il est des convenances particulières qu'elles doivent surtout observer, et dont le sentiment ne peut appartenir qu'aux écrivains doués d'un tact sûr et délicat : ce tact, Voltaire le possédoit au suprême degré. Les allusions fines, les rapprochements inattendus, les contrastes piquants, l'art de parler plaisamment des choses sérieuses et sérieusement des choses plaisantes, l'art plus difficile de louer sans fadeur et de railler sans amertume; enfin, tout ce que l'esprit, la grâce, le bon goût naturel et le bon ton acquis par la fréquentation du grand monde, peuvent donner de prix à des riens charmants, se trouve réuni dans les poésies fugitives de Voltaire. Il n'y a peut-être pas d'exagération

à dire que Voltaire, ne fût-il connu que par ces ingénieuses bagatelles, seroit encore un des plus étonnants phénomènes de notre littérature.

Terminons cette revue des poëmes de Voltaire, par un coup-d'œil rapide sur son style, dans les genres élevés et sérieux. La clarté parfaite, l'exacte convenance entre les idées et les termes, l'élégance sans apprêt, et la noblesse sans emphase, telles en sont les qualités dominantes. Mais il est remarquable que cet écrivain, si audacieux du côté de la pensée, fut toujours un peu timide sous le rapport de la diction. Chez lui, la hardiesse des tours elliptiques, des expressions créées et des alliances de mots, est aussi rare qu'elle est fréquente dans Racine et dans Despréaux même. Cela vient sans contredit de ce qu'entraîné par son excessive facilité, il ne travailloit pas assez ses vers, et négligeoit trop, en général, les artifices du langage. Peut-être aussi, tout poète qu'il étoit et qu'il vouloit être, ne put-il échapper entièrement à l'influence antipoétique qu'à l'époque de ses premiers travaux, les paradoxes de Fontenelle et de La Motte exerçoient impérieusement sur toute la littérature. Quoi qu'il en soit, son style a beaucoup d'éclat, de coloris et d'effet. Il a surtout beaucoup de charme; et il le doit principalement au mouvement rapide et vrai des idées, au jeu facile et gracieux des expressions. On y a blâmé l'excès de l'antithèse : cette figure, que provoque la forme balancée de notre grand vers, étoit, d'ailleurs, naturelle à un esprit fertile en heureux rapprochements; et peut-être l'a-t-il, en effet, un peu prodiguée. Voltaire, toujours trop ennemi du soin et de la con-

trainte, a mérité encore un autre reproche, et c'est le dernier, celui d'avoir porté trop impatiemment le joug de la rime, et de l'avoir rejeté en partie. Il eut tort sans doute : ce sont les difficultés qui font un art ; on ne doit point écarter ni même rendre plus légères celles qui, donnant un mérite de plus à l'artiste, procurent un plaisir de plus au connoisseur.

En poésie, presque tous les genres furent traités par Voltaire ; il est, de même, peu de genres en prose, où il ne se soit exercé. Nous allons maintenant considérer en lui l'historien, le romancier, le philosophe et le critique. Le roi soldat, à qui il fit trop d'honneur, en l'appelant l'*Alexandre du Nord*, trouva en lui un historien plus brillant encore, et surtout plus fidèle que Quinte-Curce. L'*Histoire de Charles XII* est écrite avec une rapidité qui semble égaler celle des exploits du héros. La vérité, dans ce récit, a quelquefois l'air de la fable, comme elle en a l'agrément. Des lecteurs y furent trompés ; et ils traitèrent l'ouvrage de roman, parce qu'il les avoit amusés, en leur retraçant des aventures, en effet, romanesques. L'auteur obtint, en faveur de sa véracité, le témoignage le plus irrécusable de tous, celui du vertueux Stanislas, l'ami, le compagnon de Charles XII, élevé par ses victoires sur un trône, d'où il fut précipité par ses défaites.

Voltaire, beaucoup plus tard, écrivit l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, ce monarque législateur et guerrier, qui, souvent battu par Charles XII, apprit à le battre à son tour, et lui rendit à Pultawa toutes les leçons qu'il avoit reçues de lui. Le règne du prince qui, sortant le premier de la bar-

barie pour en tirer ses sujets, et leur rapportant tous les arts utiles qu'il étoit allé chercher et pratiquer lui-même hors de son empire, fonda tout à la fois l'indépendance de son pouvoir et la grandeur de son peuple, offroit un sujet plus digne des pinceaux de l'histoire, que les courses de l'aventurier couronné, qui, abandonnant sa capitale à dix-huit ans, pour n'y plus rentrer, fit et défit des rois, au lieu de l'être lui-même, et mourut d'un coup de feu, sur un parapet, laissant l'Europe incertaine si sa mort était un hasard de la guerre ou un meurtre politique. Mais, quand Voltaire peignit le czar, sa main n'étoit plus aussi légère, ni aussi ferme, et son coloris n'avoit plus la même vivacité. L'ouvrage, d'ailleurs, demandé et presque dicté par deux impératrices qui le payèrent en paroles flatteuses et en présents magnifiques, laisse souvent apercevoir les ménagements intéressés d'un courtisan, où l'on voudroit voir la courageuse indépendance d'un historien. Il suffira de dire que Voltaire, pour ne pas déplaire à une czarine plus que soupçonnée d'avoir fait mourir son époux, n'osa pas juger l'action d'un czar qui avoit fait périr son fils.

Les Annales de l'empire furent le prix de la gracieuse hospitalité que la duchesse de Saxe-Gotha avoit accordée à Voltaire, à sa sortie de Prusse : prix demandé, et consenti avec une égale légèreté. Pour payer cette dette, Voltaire puisa d'abord dans les matériaux de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, fit de grandes recherches pour le reste, et, sur le tout, consulta des hommes très versés dans la connoissance de l'histoire et des constitutions de l'em-

pire germanique. De tant de travaux et de soins, il ne résulta qu'une espèce d'Abrégé chronologique, ouvrage froid et décharné, exact et judicieux d'ailleurs, mais plus propre à être consulté qu'à être lu, et trop peu agréable pour être fort instructif.

L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est l'ouvrage le plus considérable qui soit sorti de la plume de Voltaire. Il l'entreprit, à ce qu'il prétend, pour réconcilier avec l'histoire moderne M^me^ du Chastelet, qui la trouvoit empreinte, à chaque page, d'un excès de crédulité peu philosophique. Les leçons qu'il écrivit pour cette dame ne méritent pas, à beaucoup près, le même reproche. Il commence son récit à l'époque où Bossuet termine le sien, c'est-à-dire à l'établissement de l'empire de Charlemagne. Son continuateur pour les faits, il s'en faut bien qu'il le soit pour la manière de les envisager : ce sont deux systèmes entièrement opposés. Bossuet, nul n'en peut douter, vouloit la gloire et l'affermissement de la religion; Voltaire, nul n'oseroit le nier, en vouloit l'avilissement et la destruction même. Dans un dessein si différent, ils durent suivre une marche toute contraire. Bossuet rapporte à l'établissement du christianisme, comme à leur unique fin, tous les événements qui se sont succédé depuis la création du monde. Voltaire attribue à son accroissement, comme à leur véritable cause, une grande partie des crimes et des maux qui ont désolé l'univers, depuis la fondation de l'empire d'Occident. Habituellement sceptique dans l'examen des affaires purement humaines, Voltaire cesse de l'être, dès que le sacerdoce est mêlé dans

quelque événement. Il devient alors trop ou trop peu crédule, suivant qu'il s'agit du mal ou du bien. Il hésite à croire les actions généreuses et les vertus désintéressées, quand c'est à des prêtres qu'elles sont attribuées; et il ne doute plus des plus énormes crimes, quand c'est à des prêtres qu'ils sont imputés. Les vices, les foiblesses du clergé sont pour lui un sujet de triomphe et de joie; il en étale le tableau avec complaisance et délectation. Cette partialité étoit l'inévitable effet de la préoccupation anti-religieuse qui ne l'abandonna jamais, qui inspira un grand nombre de ses ouvrages, et dont presque tous les autres portent des traces plus ou moins sensibles. Celui dont nous parlons en ce moment, est écrit toutefois avec une réserve et une décence d'expressions dont l'auteur ne s'affranchit que trop par la suite. Il appartient à cette époque de sa vie, où, n'ayant pas perdu tout espoir de revenir se fixer à Paris, il en conservoit le désir, et ne vouloit pas s'en ôter la possibilité par des productions trop ouvertement contraires à la religion. Le ton général de l'écrivain est celui d'une malice hypocrite, qui affecte de respecter ce qu'elle outrage, feint de croire ce dont elle essaie de démontrer l'absurdité, offre, sous la forme du doute, ce dont elle veut qu'on soit le plus certain, et présente, comme une hypothèse, ce qu'elle entend bien donner pour un fait. L'ouvrage appartient à la critique historique, bien plus qu'à l'histoire proprement dite. Les événements y sont moins rapportés pour eux-mêmes, que pour les réflexions qu'ils amènent. Ils ne sont, à vrai dire, que le canevas sur lequel brode la

philosophie de Voltaire. Fidèle à son titre, il s'attache principalement à faire connoître les *mœurs et l'esprit* des nations. Rien ne convenoit mieux à son génie, si habile à saisir le ridicule des coutumes, des usages, des opinions et des préjugés. De ce fond jaillissent en foule les rapprochements singuliers, les saillies ingénieuses et les traits épigrammatiques. Tout n'est cependant pas dans cet esprit et de ce style. Des faits mémorables sont retracés, des personnages célèbres sont peints avec noblesse et gravité. C'est de la main de Voltaire (qui le croiroit?) qu'est sorti le plus bel éloge peut-être qui ait jamais été fait de Louis IX; et cette même Jeanne d'Arc, si indignement outragée par le poète, reçoit de l'historien un légitime tribut d'admiration et de respect. L'*Essai sur les mœurs des nations* semble être le produit d'une immense lecture. On s'étonne que Voltaire, d'un esprit si impatient et si délicat, ait pu dévorer tant de matériaux durs et rebutants, qu'à cette époque l'érudition et la critique n'avoient point encore tirés de leurs ténèbres, et placés sous la main des écrivains. Mais Voltaire lisoit vite et lisoit bien; c'est ce qui faisoit dire à un de ses admirateurs, qu'*il avoit le don des langues et des in-folio*. Il s'est trompé sur des noms, des dates, ou des faits d'une médiocre importance. Ses adversaires en ont peut-être fait un trop grand bruit. En général, il est plus passionné qu'il n'est inexact; et il tombe moins souvent en faute, qu'il ne lui arrive de vouloir induire les autres en erreur. Un des meilleurs juges en cette matière, l'Anglois Robertson, lui a rendu la justice que ses compa-

triotes lui refusoient. Il le blâme de *n'avoir pas respecté davantage la religion;* mais il le reconnoît pour un *historien savant et profond.*

Le *Siècle de Louis XIV,* continuation de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* est, de tous les ouvrages historiques de Voltaire, celui qui a reçu le plus d'éloges et essuyé le moins de critiques. C'est un beau tableau représentant un beau règne. L'auteur, pour le peindre, étoit au point de vue le plus favorable. Sa première jeunesse s'étoit écoulée pendant les dernières années de Louis XIV; et il avoit fréquenté plusieurs des hommes qui avoient approché le monarque, et siégé dans ses conseils. Mais il ne se pressa point de mettre en œuvre les matériaux qu'il avoit amassés. C'est dans la maturité de l'âge, à une époque où l'enthousiasme, causé par les brillantes prospérités de ce règne, et le dénigrement produit par les sombres calamités qui en affligèrent la fin, avoient également disparu, pour faire place à l'esprit de justice, que Voltaire entreprit de retracer un siècle où les armes, les lois, l'administration, le commerce, l'industrie, les lettres, les sciences et les arts, sembloient avoir uni toutes leurs palmes, pour faire présent à la France d'un immortel faisceau de gloire. L'historien a toute l'impartialité qui peut s'accorder avec une juste admiration. S'il vante les belles qualités et les grandes actions du monarque, il ne dissimule ni ses fautes qu'il expia par un si noble aveu, ni ses malheurs qu'il soutint avec une si admirable constance, ni les misères de son peuple qu'il s'affligeoit tant de ne pouvoir soulager. Dans cet ouvrage,

Voltaire fait preuve d'un zèle patriotique, dont l'absence se fait trop remarquer dans quelques autres : il s'y montre véritablement François; et, en le lisant, on se sent fier de l'être. On l'a blâmé d'avoir divisé son histoire en chapitres, au lieu d'avoir pris pour modèles ces larges compositions des historiens de l'antiquité, où la suite des événements s'entrelace avec art et se déroule avec majesté, sans repos ni interruption. Il est facile de le justifier de ce reproche qui lui fut adressé également au sujet de l'*Essai sur les mœurs*. Les anciens pouvoient peindre à grands traits et par grandes masses. Leurs affaires peu compliquées, ayant pour mobiles des passions plutôt que des intérêts, se décidoient vivement, et aux yeux de tous, sur la place publique ou sur le champ de bataille. Des résolutions dictées par le vœu populaire, des traités fort simples que le fer imposoit et rompoit tour à tour, et des guerres sanglantes que terminoit la destruction ou la conquête d'une nation, c'étoit là toute leur politique au dedans et au dehors. Chez les modernes, au contraire, l'administration intérieure des états est une machine dont mille besoins nouveaux ont multiplié les ressorts; le commerce a établi une foule de rapports entre les peuples; et les relations des gouvernements entre eux forment une science mystérieuse et vraiment occulte, dont souvent le triomphe est de parler sans rien dire et d'agir sans rien faire. Lorsque, dans les sciences d'observation, les faits deviennent trop nombreux, on est obligé de créer des méthodes et des classifications. L'histoire moderne a subi la loi commune. La multiplicité des élé-

ments dont elle se compose, a forcé d'avoir recours aux divisions systématiques.

Le *Précis du siècle de Louis XV* continue le *Siècle de Louis XIV*, mais dans un degré inférieur d'intérêt et de mérite : c'est une ébauche imparfaite, à la suite d'une peinture achevée. Tous les chapitres ne sont pas du même temps, et l'on diroit qu'ils ne sont pas tous de la même main. Ceux qui renferment les aventures extraordinaires du prince Edouard furent composés en 1748, et ce sont les plus curieux, les plus brillants, sans contredit. Il est présumable que Voltaire, témoin de plusieurs des grands événements du règne, et lié avec plusieurs des personnages importants qu'on y avoit vus figurer, en avoit écrit à mesure le récit, et qu'après la mort de Louis XV, il tira de son portefeuille tous ces morceaux, et les réunit à la hâte.

Voltaire avoit été souvent menacé de se voir poursuivi juridiquement pour la publication de ses écrits contre la religion. Voulant punir la magistrature des craintes qu'elle lui avoit causées, il fit l'*Histoire du parlement de Paris*, qui fut pour lui une occasion de craintes nouvelles. Cet ouvrage, où il combattoit les prétentions d'une cour de justice, qui, à la faveur d'un abus de mots, vouloit être un pouvoir politique, et où il dérouloit la série de ses erreurs judiciaires, aussi bien que de ses entreprises contre l'autorité royale, pouvoit devenir la cause secrète d'une persécution dont le prétexte n'eût pas manqué. Effrayé de son imprudence, il désavoua l'ouvrage de toutes ses forces; et il en dit beaucoup de mal pour faire croire

qu'il n'étoit pas de lui. On crut tout le mal qu'il en disoit, et on continua de le lui attribuer.

Il y a peu de lectures aussi attrayantes que celle des *Romans* de Voltaire. Moins étendus que les compositions qu'on nomme ainsi ordinairement, on les appelleroit plus volontiers des *Contes :* plusieurs, pour le genre, ressemblent à ceux que l'Orient nous a transmis, et quelques uns sont, en partie, des emprunts faits à la littérature angloise. Presque tous ont un but philosophique. Ainsi, *Zadig* a pour objet de démontrer que la providence nous conduit par des voies dont le secret lui appartient, et dont souvent s'indigne notre raison bornée et peu soumise. *Candide*, tableau épouvantablement gai des misères de la vie humaine, est une réfutation du système de l'optimisme, déjà combattu plus sérieusement par l'auteur, dans son poëme du *Désastre de Lisbonne;* et *Memnon* tend à prouver que le projet d'être parfaitement raisonnable est un projet parfaitement fou : espèce d'erreur où, à vrai dire, les hommes tombent trop rarement, pour qu'il soit bien nécessaire de les en préserver. Les *Voyages de Scarmentado*, la *Vision de Babouc*, *Micromégas*, etc., cachent également, sous des fictions de l'ordre naturel ou merveilleux, quelque principe de philosophie spéculative, ou quelque vérité de morale pratique. *L'Ingénu* n'a pas cette unité de but moral ou philosophique, qui fait de tous les autres comme autant d'apologues; c'est un tissu d'aventures vraisemblables, dont chacune, ainsi que tout événement de la vie, porte avec soi son instruction. La raison et l'esprit, le plaisant et le pathé-

tique, y sont mêlés et fondus avec cet art facile et heureux qui constitue proprement la manière de Voltaire. Pour faire entrer dans un même cadre les mœurs contrastées de plusieurs peuples divers, genre de peinture où il excelloit, Voltaire fait voyager au loin les héros de presque tous ses romans. Les objets, vus par un étranger, tels qu'ils sont dans la réalité, et non tels que l'accoutumance les fait paroître aux yeux des habitants du pays, sont présentés naturellement sous leur aspect le plus philosophique et le plus piquant : c'est l'artifice des *Lettres Persanes;* c'est aussi celui de *Candide*, de *Scarmentado*, de la *Princesse de Babylone*, de *l'Ingénu*, etc. On rencontre à regret, dans ces compositions charmantes, quelques allusions irréligieuses, quelques traits d'animosité personnelle, et quelques plaisanteries d'un cynisme de mauvais goût, trois espèces de taches dont on peut dire que n'est exempt presque aucun des ouvrages de la vieillesse de l'auteur.

Voltaire ne voulut ou plutôt ne put rester indifférent à rien de ce qui est du ressort de la pensée : l'activité de son esprit s'étendit à tout; les objets les plus étrangers à ses habitudes, à ses goûts littéraires, excitèrent sa curiosité ou tentèrent son ambition. C'est ainsi qu'il écrivit sur l'économie politique, la législation et la jurisprudence; c'est ainsi qu'il traita de la physique générale et de l'histoire naturelle. Dans les sciences naturelles, comme dans les sciences politiques, il porta sa pénétration vive, et son jugement essentiellement droit. Mais, là même, ses passions obscurcirent et faussèrent trop souvent sa raison. Il

vouloit détruire les anciens préjugés des peuples, et il mettoit les siens à la place. Sa haine contre les prêtres ne se cache pas toujours assez adroitement sous les apparences d'un ardent amour pour l'humanité; et, dans sa passion contre la Genèse, il attaque quelquefois la saine physique, en croyant n'attaquer que les livres sacrés. Les géomètres ne le comptent pas parmi eux : mais ils sont fiers de l'hommage que son génie rendit à leur science, et ils reconnoissent que ses *Eléments de la philosophie de Newton* contribuèrent à la chute du cartésianisme, en rendant populaires les vérités nouvelles qui en détruisoient le prestige.

Quand il s'agit de Voltaire, le mot de *Philosophie* prend une acception restreinte et particulière : il est alors le synonyme exact d'incrédulité en matière de religion. Un jour le lieutenant de police Hérault lui avoit dit : *Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. C'est ce que nous verrons,* répondit-il. *Je sais las,* dit-il un autre jour, *de les entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme : j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.* Il ne tint pas à lui que ce funeste dessein ne fût accompli. Il est peu de ses ouvrages où la religion ne reçoive quelque atteinte; et l'on pourroit presque dire de ceux où elle est épargnée, que ce sont des distractions ou des armistices. Sa première attaque fut la plus mesurée, et elle étoit bien vive pour l'époque. Nous voulons parler des *Lettres philosophiques*, ouvrage où, non content de faire connoître à la France la philosophie et la littérature, la religion et le gouvernement de

l'Angleterre, il discutoit, avec une hardiesse digne des plus libres penseurs de Londres, les questions les plus délicates de la métaphysique, de la théologie même, et commençoit ses agressions contre Pascal, ce génie incommode à tous les adversaires de la révélation. Mais c'est à partir de son établissement à Ferney, qu'il garda le moins de ménagements et mit le plus de persévérance dans ses hostilités contre le christianisme, et contre le catholicisme en particulier. Ce fut une guerre de tous les jours, de tous les instants. Les traités et les pamphlets, les dissertations et les facéties, les écrits qu'il livroit à la presse et les lettres même qu'il confioit à la poste, tout lui servoit d'armes, tout étoit employé par lui, pour avilir et ruiner la religion, animer ses ennemis, et diffamer ses défenseurs. Dans ce débordement d'ouvrages anti-chrétiens, se distinguent, par la masse ainsi que par la violence, la *Philosophie de l'histoire*, la *Bible commentée*, l'*Examen important de milord Bolingbroke* et l'*Histoire de l'établissement du christianisme*.

Voltaire se présente à nous maintenant comme critique en matière de littérature. Nous ne comprenons point, dans ses travaux en ce genre, ses nombreuses diatribes contre les auteurs qui lui faisoient ombrage, ou qui avoient attaqué ses écrits. Nous ne voulons parler ici que des jugements calmes et réfléchis qu'il porta sur les productions littéraires des différents pays et des différents siècles. Sa critique est peu approfondie, peu philosophique. Il remonte rarement jusqu'à ces premiers principes de notre organisation morale, sur lesquels sont fondées les règles de tous les

arts. Il manque souvent d'exactitude dans les faits, et quelquefois de justesse dans les conséquences qu'il en tire. Mais, en général, ses décisions, émanées d'un sentiment prompt et sûr, et éclairées des lumières d'une longue pratique, sont les arrêts mêmes de la raison et du goût, rendus dans un langage toujours clair, préeis, élégant et ingénieux. Les *Commentaires sur Corneille*, son ouvrage de critique le plus considérable, est aussi celui qui a donné lieu aux reproches les plus vifs et les plus nombreux. Il en a merité quelques uns. N'ayant point eu le soin de recourir aux meilleures éditions de Corneille, le commentateur relève souvent des fautes que l'auteur a corrigées. Souvent aussi, ne lui tenant pas compte de l'état de la langue à l'époque où il écrivoit, il condamne, comme incorrectes ou barbares, des expressions qui ne l'étoient point alors. Quelquefois ses remarques, trop minutieuses ou trop sévères, sembleroient partir d'un homme qui méconnoît les priviléges du langage poétique. Enfin, il témoigne l'impatience et le dégoût que lui causent les derniers ouvrages de Corneille, en des termes que devroit lui interdire un juste respect pour le père de notre théâtre. Mais aussi quel écrivain rendit un plus éclatant hommage au génie qui enfanta la merveille du *Cid?* Qui exprima plus éloquemment une plus vive et plus franche admiration pour tant de beautés sublimes? Voltaire, a-t-on dit, était jaloux de Corneille. L'envie ne met pas tant de chaleur dans l'éloge, et elle met plus d'adresse dans le blâme. Pourquoi d'ailleurs auroit-il été jaloux de Corneille? Il ne l'étoit pas de Racine.

Il est une foule de petits écrits de Voltaire, que toute la science bibliographique auroit peine à classer, tant les sujets en sont divers et les formes variées. La critique, par la même raison, doit renoncer à les diviser pour en faire l'examen; et elle ne peut les embrasser tous dans un même jugement. Le plus grand nombre de ces morceaux ont été rangés par les éditeurs de Voltaire sous la forme d'un *Dictionnaire* qu'ils ont appelé *philosophique*. Ce recueil montre l'homme tout entier, avec toutes ses contradictions et toutes ses disparates, c'est-à-dire avec l'exactitude de son jugement et le libertinage de son esprit, l'étendue de son savoir et l'incertitude de ses principes, les grâces de son style et les erreurs de sa pensée. C'est Voltaire, s'intéressant à tout, parlant de tout, non pas dogmatiquement, mais avec abandon et légèreté, et se livrant à l'impression instantanée que reçoit de chaque objet sa vive et mobile imagination. D'autres recueils, appelés *Mélanges historiques* ou *littéraires*, offrent, en grande partie, les représailles, souvent excessives et cruelles, qu'il exerça contre ses adversaires. Il fit quelquefois trop d'honneur aux uns; quelquefois il fit injure aux autres; et trop souvent il manqua d'égards pour lui-même, en prodiguant l'outrage grossier et l'invective calomnieuse. Il savoit se moquer avec grâce d'une pensée, d'une expression, dont le ridicule avoit choqué son esprit juste ou son goût délicat; mais il étoit rarement en son pouvoir de réfuter avec modération une critique qui avoit blessé son amour-propre. Du reste, comme, dans le jugement de cet homme si divers, susceptible de tant d'impressions, et doué de

tant de facultés, on ne peut rien rencontrer de bon ou de mauvais, que l'exemple du contraire ne vienne aussitôt s'offrir, il est impossible de méconnoître qu'il lui arriva quelquefois de punir, avec la gaieté la plus franche et du meilleur goût, les attaques indiscrètes ou les rivalités ridicules. Pompignan et Maupertuis sont d'éternels monuments de cette justice, exercée par un esprit supérieur envers la médiocrité imprudente ou jalouse.

Voltaire écrivit un nombre incalculable de lettres : il les écrivit sans soin, sans prétention, et certainement sans songer qu'elles dussent être un jour recueillies et imprimées. Mais, conservées par ceux qui s'honoroient de les avoir reçues, elles sont devenues une partie considérable de ses OEuvres, on peut même dire de sa gloire. Cette Correspondance, par sa masse, qui s'accroît encore chaque jour, excite d'abord un sentiment de surprise; on se demande comment l'homme, qui incessamment occupoit la scène et fatiguoit la presse, put, au milieu de tant de travaux, trouver le temps d'écrire un si prodigieux nombre de lettres, qu'il semble que tous les instants d'un autre homme y eussent à peine suffi. Rien n'atteste mieux l'inconcevable facilité dont Voltaire étoit doué. Ces lettres, en ajoutant, s'il se peut, à sa réputation d'esprit, ont porté de graves atteintes à sa considération morale. Nous aurons bientôt à examiner les reproches de plus d'un genre qu'elles ont attirés à sa mémoire. Nous ne les considérerons en ce moment que sous le rapport littéraire; et à cet égard, nos éloges ne seront mêlés d'aucun blâme.

Si l'on en excepte quelques billets, où Voltaire avoit le bon esprit de ne pas demander à l'abbé Moussinot, des écrans, des lunettes ou des pinces à épiler, autrement que les eût demandés un homme ordinaire, et surtout ces lettres si nombreuses et si longues à M. d'Argental, où il défend, avec une chaleur qu'il est impossible de partager, les plus mauvais passages de ses plus mauvaises tragédies, et nous fatigue des éternelles formules de son *culte d'hyperdulie* pour les *divins anges*, il n'est pas de lecture plus variée, plus amusante que celle de sa Correspondance. Les mêmes qualités de l'esprit qui, dans la poésie fugitive, le mettent au-dessus de toute comparaison, lui assurent une égale supériorité dans le genre épistolaire. On ne peut prodiguer, avec plus d'aisance et de grâce, plus de traits fins et piquants, plus de saillies malignes ou plaisantes; parler aux autres et d'eux et de soi-même avec une convenance plus délicate; enfin, faire un usage plus heureux des richesses du langage familier, c'est-à-dire de ces ellipses si favorables au commerce des intelligences vives et promptes, de ces gallicismes et de ces proverbes, dont les uns constatent le génie de notre langue, et les autres celui de notre nation.

Nous avons plus haut caractérisé le style poétique de Voltaire. Il nous reste à donner une idée générale de son style en prose : c'est lui-même qui nous en fournira le texte; nous ne ferons que le développer. Une femme d'esprit étoit allée le visiter à Ferney. Il lui demanda à qui l'on pensoit pour une place qui étoit vacante à l'Académie. *On se propose*, dit-

elle, *d'y nommer M. de Boisgelin. Ah! ah!* dit Voltaire, *c'est un homme qui fait bien la phrase;* et là-dessus, cette dame croit devoir lui faire un compliment sur le mérite des siennes. *Mes phrases! mes phrases!* s'écrie Voltaire d'une voix retentissante, *apprenez, Madame, que je n'ai pas fait une phrase de ma vie, et je m'en vante.* Si par phrase on entend un assemblage de paroles choisies et distribuées avec un art qui sente le travail et la prétention, où l'écrivain semble s'être occupé moins des choses que des mots, où surtout, soit une fausse élévation, soit une fausse énergie, exagère et dénature la pensée, Voltaire se rendoit justice, on ne trouveroit pas une seule phrase dans ses innombrables écrits. Les qualités particulières de sa prose sont la clarté brillante, la facilité gracieuse, la simplicité élégante, la justesse des mouvements, la variété des tours, la parfaite convenance du ton avec le sujet et de l'expression avec l'idée. Il est, sans doute, d'autres caractères de style, d'un mérite différent, mais non pas inégal; et, sans les spécifier, il doit suffire de nommer quelques uns des grands écrivains qui en ont offert des modèles. La Bruyère et Montesquieu, Pascal et Bossuet, Fénélon et Massillon, J.-J. Rousseau et Buffon, ont une manière d'écrire ou plus énergique, ou plus passionnée, ou plus majestueuse, ou plus savamment travaillée que celle de Voltaire; et ils n'ont pas fait de ces *phrases* dont il se défendoit si fort. Voltaire, qui ne possédoit pas naturellement ces diverses qualités, fit sagement de ne pas les affecter, et il est probable qu'il

losophie n'empêchoit pas d'être infiniment sensible aux moindres caresses du pouvoir. Mais, loin de l'attirer, on le repoussa, lorsqu'il se présentoit de lui-même aux liens dans lesquels il étoit si facile de l'arrêter. Ce n'étoit point assez d'imprudence : quand Voltaire quitta la Prusse, on lui ferma les portes de Paris et presque de la France. Au sein de la capitale, sous l'œil de l'autorité et sous la main même du parlement, le soin seul de sa sûreté et de son repos, dans un âge qui touchoit à la vieillesse, l'eût certainement contraint, sinon à respecter la religion dans ses écrits, du moins à la ménager, et à couvrir ses attaques contre elle de ces voiles énigmatiques, qui empêchent l'ignorance de les voir, et permettent à l'indulgence de ne pas les remarquer. Mais, banni de Paris, sa patrie, il se retrancha dans Ferney comme dans une forteresse élevée par un ennemi, sur la frontière d'un pays qu'il veut désoler impunément; et c'est de là que, pendant vingt années, loin du pouvoir dont il redoutoit moins les atteintes, et de la société dont il perdoit de vue les bienséances, il versa sur le royaume ces flots d'écrits scandaleux qui ont porté le mépris de la religion jusque dans les derniers rangs de la société. Ardent et dangereux adversaire du christianisme, Voltaire ne poussa cependant pas l'incrédulité jusqu'à nier l'existence d'un être suprême. Loin de là : il soutint ce dogme fondamental par tous les arguments que sa raison put lui fournir; et, plus heureux que beaucoup de longs traités, deux de ses vers l'ont imprimé dans les esprits, comme une vé-

rité nécessaire et hors de doute. Il fit plus; il combattit avec énergie la désolante et immorale doctrine de l'athéisme. On n'oseroit pas affirmer que l'immatérialité de l'ame et son immortalité, conséquences presque rigoureuses du premier principe admis par lui, fussent également l'objet de sa conviction. Les variations et les contrariétés perpétuelles de son esprit, à ce sujet, laissent la question indécise.

Voltaire, qui fit une si longue et si rude guerre à la religion chrétienne, usa toujours d'une assez grande réserve à l'égard du gouvernement; et il blâmoit sévèrement les écrivains de son parti, qui, non contents de combattre les abus de l'autorité royale, avoient l'imprudence d'en saper les fondements. Il eût été excusable cependant de haïr le pouvoir arbitraire; car il en fut plus d'une fois l'innocente victime. Mais il entroit dans sa politique anti-religieuse de ménager les rois, tandis qu'il attaquoit les prêtres : il s'efforçoit de démontrer aux premiers que les autres étoient les plus redoutables ennemis de leur puissance; et, s'il n'espéroit pas les avoir pour auxiliaires, il se flattoit du moins de les engager à la neutralité. Au reste, il étoit trop essentiellement ami de l'ordre matériel de la société, pour n'être pas le partisan du pouvoir qui le maintient; et son goût si vif pour toute espèce d'éclat et d'élégance, le rendoit très favorable aux pompes et aux profusions d'une monarchie absolue. On a dit avec raison qu'il eût eu horreur de cette révolution que ses écrits sembloient avoir préparée, et que les mêmes hommes qui le divinisèrent après sa mort, eussent fait tomber sa tête sur l'échafaud,

sans respect des lauriers dont elle étoit chargée. Aujourd'hui les amis de la liberté, qui ne sont pas les ennemis de la religion, font peu de cas de sa philosophie : sous ce rapport, il est resté seulement l'idole de ceux qui croient chérir la liberté parce qu'ils détestent la religion.

Voltaire a été souvent accusé d'avarice : ce reproche ne paroît nullement fondé. N'ayant eu pour patrimoine qu'un peu plus de quatre mille livres de rente, il sentit de bonne heure que la richesse, en lui procurant les jouissances du luxe qu'il aimoit, lui assureroit les avantages de l'indépendance qu'il aimoit plus encore, et il résolut de se faire ce qu'on appelle une fortune. Nous avons déjà dit quel fut le fondement de la sienne, par quels moyens il l'accrut, et à quel point elle s'éleva. Dans sa jeunesse, le désir d'augmenter son bien ne l'empêchoit par d'en faire usage. Il dépensoit beaucoup d'argent pour sa personne, en perdoit quelquefois beaucoup au jeu, et en prêtoit, dans l'occasion, à des amis qui ne le lui rendoient pas ; mais il savoit en gagner plus qu'il n'en pouvoit dépenser ; et cet excédant formoit des économies qu'il avoit l'art de grossir : on a lieu d'admirer la suite et l'habileté avec laquelle il dirigeoit l'emploi de ses fonds. Sa libéralité parut croître avec sa fortune. Ses nièces durent à ses bienfaits d'honorables établissements ; plusieurs jeunes écrivains nécessiteux recevoient de lui de petits secours qu'il modéroit à dessein, pour ne point favoriser en eux la paresse ou le désordre, mais qui, répétés, satisfaisoient à leurs plus pressants besoins. C'est à Ferney surtout qu'il exerça

sa générosité de la manière la plus utile aux autres, et la plus glorieuse pour lui-même. Des sommes considérables, prêtées au plus modique intérêt, et souvent abandonnées par le prêteur, firent d'un misérable hameau un bourg florissant, et procurèrent l'aisance aux habitants, en leur fournissant les moyens d'exercer leur industrie. Ce sont là des faits incontestés, et ils ne sont point d'un avare. Il est vrai que M^me^ Denis, dans un démêlé d'intérêt, écrivoit à son oncle ces propres paroles : *L'avarice vous poignarde;* mais M^me^ Denis, femme dépensière et avide, confondoit, sans doute, dans sa fureur, l'économie et l'ordre qui fondent, conservent et accroissent les fortunes, avec l'avarice qui les borne et les rend stériles. Du reste, elle étoit la dernière qui dût tenir un pareil langage : c'étoit, dans sa bouche, le comble de l'ingratitude. Nous ne voulons pas nier, toutefois, qu'au milieu de tant de sommes données au luxe ou à la bienfaisance, il ne soit échappé à Voltaire quelques traits d'humeur parcimonieuse; mais ce sont des bizarreries, des caprices, et il en étoit rempli. On a dit long-temps qu'il avoit rançonné ses libraires, et les avoit ruinés en publiant sans cesse de nouvelles éditions de ses œuvres, qui anéantissoient, dans leurs mains, toute la valeur des éditions précédentes : c'est une vieille calomnie qui n'a plus cours. Il est prouvé, par sa correspondance, qu'il renonça d'assez bonne heure à tirer pour lui-même aucune rétribution de ses ouvrages. Quand il ne les donnoit pas aux libraires, il faisoit présent du produit à quelqu'un de ses amis ou de ses protégés. Il en étoit de même pour ses pièces de théâtre.

Voltaire étoit trop avide de gloire pour ne pas voir, avec quelque dépit, qu'on entrât avec lui en partage d'un bien qu'il auroit voulu posséder tout entier; mais il ne nous semble pas que la jalousie toute seule l'ait poussé aux excès d'injustice et de détraction qu'on attribue exclusivement à ce motif. Il fut moins jaloux du mérite de Crébillon, qu'il sentoit fort inférieur au sien, qu'irrité de l'injustice d'une cabale obstinée à placer au-dessus de lui un poète barbare qui n'eut que de rares éclairs de génie, et ne sut jamais écrire. Trois écrivains du dernier siècle ont pu lui porter ombrage par un grand talent qu'entouroit une grande renommée : nous voulons parler de Montesquieu, de Buffon et de J.-J. Rousseau; mais tous trois eurent envers lui des torts, de premiers torts qui permettent de douter que la jalousie fût le principe de son inimitié ou de son éloignement pour eux. On peut croire seulement qu'ayant à se plaindre de leurs procédés, il n'en fut que plus importuné par l'éclat de leur réputation, et qu'il eût trouvé moins à redire dans leurs ouvrages, si le public les avoit moins approuvés. Rousseau rompit avec lui, et mérita sa haine en répondant par des injures brutales à de généreuses offres de service. Quant à Buffon et à Montesquieu surtout, ils témoignoient assez ouvertement le peu de cas qu'ils faisoient de ses brillants écrits. Cet injuste dédain ne suffisoit-il pas pour exciter l'animadversion de Voltaire, sans que l'envie y fût pour rien? et n'étoit-il pas causé lui-même par un peu de jalousie?

Voltaire fut le plus irascible des hommes. Assez docile aux avis de l'amitié, il étoit plus que récalci-

trant aux conseils de la critique. Quelque écrivain osoit-il relever les défauts de ses ouvrages, ou seulement n'en pas admirer assez les beautés, il en étoit profondément blessé, et son ressentiment n'avoit ni mesure ni terme. On a dit, et nous répétons avec confiance, qu'il ne fut jamais, ou, du moins, qu'il ne fut que très rarement l'agresseur : il en dut être ainsi. Ses succès, si précoces et si brillants, suscitèrent de bonne heure contre lui une foule d'envieux obscurs, qui espéroient, en attaquant un homme sur qui le public avoit les yeux fixés, détourner sur eux-mêmes quelques uns de ses regards. Mais, au lieu de les dédaigner, comme le lui conseilloient son repos et sa gloire, il les poursuivit avec une rage aveugle, qui fit trop souvent retomber sur lui-même l'opprobre dont il les vouloit couvrir. Il exerça les mêmes vengeances envers des hommes vraiment estimables, dont tout le crime étoit de défendre, contre ses mépris, une religion qui étoit l'objet de leurs respects. Il sembleroit que des haines d'une telle violence n'eussent pas dû être de longue durée. Mais, parmi ses ennemis, on en compte plusieurs contre qui sa fureur ne fut point épuisée par vingt années d'injures, et que le tombeau même ne mit point à l'abri de ses outrages. Toutefois, il n'étoit pas impossible de le désarmer : en lui peignant soumis ou malheureux les hommes qu'il détestoit le plus, on réussissoit à lui surprendre quelques mouvements de générosité ou de compassion pour eux.

Ennemi terrible dans sa colère et persévérant dans sa haine, Voltaire fut aussi, quoi qu'on en ait pu dire,

ami sincère et constant. En vingt endroits de ses ouvrages, il parle de l'amitié en homme qui en sent profondément tous les devoirs et toutes les douceurs. Ce seroit peu des écrits, si l'on ne voyoit les faits y répondre. L'amitié qui l'unissoit au président de Maisons, à Cideville, à Formont, à Vauvenargues, à M. d'Argental, fut tendre et presque passionnée; celle qu'il eut pour Thiriot fut généreuse et indulgente: toutes furent à l'épreuve de l'absence, s'accrurent avec le temps, et ne finirent qu'avec la vie. Il sembloit réserver pour ce sentiment toute l'ardeur d'une ame que les tendresses du sang et les transports même de l'amour n'échauffoient que fort modérément.

L'amour de l'humanité parut être aussi une des passions de Voltaire : elle respire dans tous ses ouvrages; et rien n'autorise à douter qu'elle existât dans son cœur. Sans croire, avec quelques superstitieux admirateurs de cet ennemi de toute superstition, qu'à chaque jour anniversaire de la Saint-Barthélemi la fièvre allumât son sang, on ne peut nier qu'à la vue des scènes de barbarie, d'oppression ou d'injustice, dont le monde est trop souvent le théâtre, une généreuse indignation n'enflammât son esprit et son zèle. On a vu avec quelle ardeur, souvent suivie du succès, il poursuivit la réparation des sanglantes erreurs de la justice. On doit ajouter que ses longues et courageuses réclamations ne contribuèrent pas médiocrement à faire adoucir la cruauté de nos anciennes lois pénales.

Un de ses torts les plus inexcusables, celui dont sa correspondance fournit mille preuves affligeantes,

c'est d'avoir manqué à la vraie dignité de l'homme, en trahissant sa conscience, en se parjurant, en désavouant ses ouvrages, en accablant de flatteries et de caresses, dans ses lettres, les mêmes hommes que, sous la même date, il couvroit de ridicules; et, ce qui est pis encore, en déchirant, dans des écrits clandestins, quelques unes des personnes à qui il prodiguoit le plus de témoignages d'amitié ou de considération. Espéreroit-on le justifier d'avoir renié ses ouvrages, en disant qu'il ne pouvoit les reconnoître sans danger? Ce seroit l'apologie des malfaiteurs qui dénient leurs actions criminelles. Si Voltaire eût eu dans l'ame ce vif sentiment d'honneur qui s'indigne du mensonge comme d'une lâcheté, il n'eût rien écrit qui pût le forcer à mentir: nous aurions beaucoup de mauvais ouvrages de moins, beaucoup de bons ouvrages de plus, et la mémoire de l'écrivain seroit plus respectée [1]. Le marquis de Thibouville étoit un homme de mœurs infames; mais Voltaire devoit-il, dans le poëme de la *Pucelle*, le flétrir de la même main dont il lui écrivoit chaque jour des lettres rem-

[1] On ne peut rien dire de plus fort, à ce sujet, que ce que Voltaire a dit lui-même, dans un temps, il est vrai, où il n'avoit point encore la manie de combattre la religion sans relâche et sans ménagement. Il écrivoit à Thiriot, en 1738: « Je trouve qu'il est mal à de certaines « gens de publier des ouvrages auxquels ils seroient fâchés de mettre « leur nom au bas. *Je serois honteux à l'excès toutes les fois qu'il faudroit nier un ouvrage dont je serois auteur*; j'aimerois mille fois mieux « l'avouer, tout méchant qu'il est, que d'être exposé à mentir trente « fois par jour; et comme, en l'avouant, je me ferois beaucoup d'ennemis et m'acquerrois peu de gloire, j'aime mieux tout net le supprimer. »

plies de protestations affectueuses? Parce qu'il avoit peut-être élevé trop haut le mérite de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, devoit-il le ravaler dans un libelle pseudonyme, et pousser le raffinement de la perfidie jusqu'à l'envoyer lui-même au président, en lui offrant de prendre sa défense? Il nous en coûte de rappeler de pareils traits; mais ils sont vrais, ils sont connus : les taire, seroit trahir notre devoir en pure perte. Nous ne relèverons pas avec sévérité les jugements contradictoires qu'il porta sur les mêmes choses, à des distances plus ou moins grandes. Tout change autour de nous, et nous changeons nous-mêmes : ce qui d'abord sembloit digne de notre estime, devient digne de notre mépris; et notre goût, notre raison même éprouvent des variations. La véritable inconséquence seroit d'être toujours du même avis et de tenir toujours le même langage sur des choses qui ne sont plus ou ne nous paroissent plus les mêmes. Nous insisterons moins encore sur ces lettres si complimenteuses, qu'au même instant d'autres lettres, écrites à d'autres personnes, démentoient quelquefois si cruellement. Le commerce de la vie est malheureusement plein de ces fausseté's. Nous croyons seulement que Voltaire, à la fois très désireux de plaire et très empressé de médire, pratiqua plus souvent et porta plus loin que personne cette sorte de duplicité. Il est vrai qu'en ce genre les torts des autres restent ordinairement secrets, tandis que ceux de Voltaire ont été tous révélés à la fois par une publication qui n'a fait grâce à rien de ce qu'elle avoit pu recueillir. Nous doutons fort que l'homme le plus

constant dans ses opinions et le plus sincère dans son langage consentît, si la chose étoit possible, à ce que les lettres, les billets de sa vie entière fussent tout-à-coup reproduits par l'impression.

L'organisation tout extraordinaire de Voltaire, l'extrême sensibilité qui le rendoit susceptible à la fois de mille impressions diverses et même contraires, l'excessive mobilité qui le faisoit passer, en un instant, de la gaieté à la tristesse, de l'attendrissement à la fureur, de l'audace à l'abattement, expliquent l'homme en même temps que l'écrivain, rendent raison des inconséquences de sa conduite et des disparates de son talent. Son esprit étoit certainement le plus droit, le plus sain dont un homme pût être doué; et son ame, nous aimons à le croire, étoit naturellement ouverte aux sentiments généreux : mais des passions, dont la source étoit un amour de la célébrité, exalté jusqu'à ce point qui en fait une frénésie, ont trop souvent troublé et perverti l'usage de ces précieuses qualités. Il y avoit en lui comme une lutte continuelle du bon et du mauvais principe. Suivant que l'un ou l'autre étoit vainqueur, il faisoit des actions louables, ou s'abandonnoit à des mouvements répréhensibles; il composoit des ouvrages dignes d'admiration, ou laissoit échapper des productions dignes de mépris. Pour le juger, il faut lui emprunter à lui-même une ingénieuse allégorie, celle de cette jolie statue, formée de tout ce qu'il y a de plus précieux, et de ce qui l'est le moins, qui fut présentée par Babouc à l'ange Ituriel, pour lui faire comprendre ce qu'il falloit penser de Persépolis. Faisons comme le Génie : blâmons les

excès où Voltaire s'est laissé entraîner, déplorons les maux qu'ils a faits; mais rendons justice à ce qu'il avoit de bon, et jouissons des chefs-d'œuvre qu'il a créés : enfin, ne brisons pas la statue d'un grand homme, *parce que tout n'y est pas or et diamants.*

CHAMFORT.

LES DIVERS GENRES DANS LESQUELS IL S'EST EXERCÉ. — DÉFINITION DE SON TALENT. — EXPLICATION DE SON CARACTÈRE.

Le recueil de Chamfort, qui n'est rien moins que volumineux, est infiniment varié; et tous les ouvrages qui le composent sont d'une lecture agréable. Tragédie, comédie, odes, épîtres, contes, épigrammes, éloges académiques, articles de journaux, maximes et pensées, caractères et anecdotes, tels sont les genres divers dans lesquels Chamfort s'est exercé. S'il n'a pas réussi dans tous, du moins il n'a essuyé de disgrâce humiliante dans aucun. Privé du génie qui enfante les chefs-d'œuvre, il possédoit l'esprit qui compose les écrits agréables. N'ayant pas une vocation bien déterminée pour la prose ni pour les vers, il a montré une aptitude à peu près égale pour l'un et pour l'autre langage, et il les a maniés avec dextérité. Les combinaisons du talent lui ont quelquefois tenu lieu des inspirations de l'ame ou des élans de l'imagination; et son goût, assez délicat, l'a toujours préservé de ces grandes fautes et de ces inégalités choquantes auxquelles les hommes d'esprit sont plus

exposés que les autres. Sa prose est préférable à ses vers, et lui-même semble donner l'explication de cette différence dans une pensée qu'il ne songeoit probablement pas à s'appliquer. « Les vers, dit-il, « ajoutent de l'esprit à la pensée de l'homme qui en « a quelquefois assez peu ; et c'est ce qu'on appelle « talent. Souvent ils ôtent de l'esprit à la pensée de « celui qui a beaucoup d'esprit; et c'est la meilleure « preuve de l'absence du talent pour les vers. » L'esprit fin de Chamfort qui se jouoit, non sans grâce, dans l'indépendance d'une prose habilement aiguisée, étoit loin de porter avec la même aisance le joug de la versification; il ne savoit pas, comme les esprits vraiment favorisés des Muses, faire tourner au profit de la pensée la contrainte de ces rigoureuses lois qui enchaînent l'expression; et la perte de sa liberté lui coûtoit celle d'une partie de ses agréments. Ce qui pourroit passer pour une singularité, je dirois presque une bizarrerie inexplicable du talent, c'est que c'est précisément dans les genres les mieux assortis à la trempe et à la tournure d'esprit de l'auteur, que se font le plus sentir cette gêne et tous les défauts qui en résultent: ses contes malins et épigrammatiques, par exemple, sont, en général, d'une versification sèche, pénible, entortillée et même obscure. D'un autre côté, quoique la sensibilité lui parût totalement refusée, il a mis de la douceur, de l'abandon, de la facilité, enfin une certaine grâce naïve et touchante dans le style de la *Jeune Indienne:* quelques scènes même de sa tragédie de *Mustapha et Zéangir* ont un charme de diction qui pénètre et va jusqu'à produire l'attendris-

sement. C'est peut-être ici le lieu d'observer que, deux fois, dans des ouvrages bien différents par le genre, les formes et le langage, je veux dire une tragédie et un discours de réception, Chamfort s'est montré supérieur à lui-même, en peignant les transports innocents, les combats généreux et les sublimes sacrifices de l'amitié fraternelle. Les deux fils de Soliman et les deux frères de la Curne ont doublement honoré sa plume comme poète et comme prosateur. A cet égard, ce qu'on sait de l'homme pourroit servir à expliquer ce qui surprend dans l'écrivain : de tous les sentiments qui se partagent notre ame, l'amitié est celui que Chamfort paroît avoir éprouvé avec le plus de force et de constance. Quoi qu'il en soit, la tragédie de *Mustapha et Zéangir* décida de son sort, ou du moins, comme je le ferai observer par la suite, eut une influence considérable sur sa conduite, ses habitudes, son caractère et son humeur. Comme tout travail, quel qu'il fût, lui coûtoit du temps et des efforts, il avoit employé douze ou quinze ans de sa vie à la composer; et il consentoit, disoit-il, à être définitivement jugé sur cet ouvrage. La cour avoit pris sous sa protection l'auteur et la pièce : l'un avoit des amis parmi les grands, l'autre promettoit de flatteuses allusions à l'amitié qui unissoit le dernier roi et ses deux frères. Versailles applaudit ce qu'il avoit admiré d'avance; mais Paris, qui n'étoit pas du complot, accueillit très froidement une tragédie, où l'intérêt du sujet étoit sans cesse affoibli par les invraisemblances de l'intrigue, et qui n'offroit, pour tout dédommagement, qu'un style élégant et pur, mais

sans chaleur et sans force. Des amis du poète eurent l'indiscrétion de placer sur une même ligne *Zaïre* et *Mustapha*, apparemment parce que, dans les deux pièces, un sérail est le lieu de la scène; ils firent plus, ils écrivirent que Chamfort avoit retrouvé la versification de Racine. La vérité est qu'il en avoit fait une étude particulière, s'étoit appliqué avec assez de succès à en reproduire les formes, et quelquefois même, imitateur trop fidèle, avoit été jusqu'à copier le grand poète sur lequel il ne devoit que se modeler. Aux adulations de l'amitié se joignirent les faveurs de la cour; mais Chamfort avoit trop d'esprit pour être dupe des unes, et de vanité pour être consolé par les autres. Il accepta places et pensions; mais de ce moment ne produisit plus rien. Il avoit voulu que le public le jugeât sur *Mustapha et Zéangir :* il est probable qu'il se jugea tout le premier, et qu'il devint d'autant plus mécontent du public, qu'intérieurement il avoit moins lieu d'être satisfait de lui-même. Il eut bientôt le dépit de voir sa tragédie entièrement éclipsée par une rivale dont on prétend que la diction ne relève pas considérablement les charmes; et l'auteur de *Roxelane*, en ne la faisant point imprimer, lui enleva jusqu'à la consolation d'attaquer, sous le rapport du style, une pièce dont il étoit forcé de reconnoître la supériorité dramatique.

C'est dans la prose qu'il faut chercher les principaux titres littéraires de Chamfort. Ses *Éloges de Molière* et *de La Fontaine* ont conservé une juste célébrité. Voici le jugement qu'en a porté La Harpe : « Ces « deux discours sont des ouvrages de mérite, quoique,

« dans le premier, le sujet ne soit pas rempli, et que, « dans l'autre, l'auteur semble avoir voulu donner le ca- « ractère de son esprit à La Fontaine, qui en avoit un « autre. » La louange est distribuée ici avec toute la parcimonie que pouvoit y mettre un rival qui avoit été vaincu dans l'un des deux combats; mais aussi la critique s'y énonce avec réserve, et, selon moi, avec assez d'équité. Il est très vrai, d'abord, que, dans l'*Éloge de Molière*, le sujet n'est pas rempli; mais qui pouvoit se flatter de le remplir, c'est-à-dire de pénétrer toute la profondeur, d'embrasser toute l'étendue du génie de Molière, et d'en parler avec une élévation digne de sa sublimité? Il auroit fallu dans l'orateur un bien rare mélange de sagacité, de force et d'éloquence. Quant à l'*Éloge de La Fontaine*, il est beaucoup plus approfondi, sans doute; c'est une idée singulièrement heureuse, une véritable bonne fortune d'écrivain, que ce parallèle où Molière et La Fontaine sont comparés comme observateurs et comme poètes dramatiques, mettant tous deux en scène et en jeu les caractères, les passions, les vices et les ridicules de l'humanité, avec cette seule différence que l'un conserve aux hommes leur forme et leur costume, tandis que l'autre les fait paroître sous la peau du loup et du mouton, du renard et de l'âne, du chat et du singe. Le germe de cette ingénieuse idée se trouve dans un vers de La Fontaine lui-même, qui définissoit son livre

Une ample comédie à cent actes divers;

et Chamfort a supérieurement développé ce germe.

Mais dans l'analyse des différentes qualités dont se composoit le talent de La Fontaine, il a porté toute la subtilité qui étoit le caractère du sien; croyant découvrir dans les beautés et jusque dans les négligences du poète autant de combinaisons savantes et laborieuses, il n'a pas assez reconnu le pouvoir de l'inspiration et le résultat naturel de la plus heureuse organisation poétique qu'aucun homme peut-être ait jamais reçue de la nature; enfin, en prodiguant les aperçus fins et les réflexions déliées, il me semble avoir plutôt prouvé son esprit qu'expliqué le génie de La Fontaine.

Après ses deux *Éloges*, son écrit le plus considérable est un *Discours sur les Académies* que Mirabeau devoit prononcer à la tribune de l'Assemblée constituante. Notre morale est toujours très indulgente pour les ouvrage dont notre esprit est satisfait. Le Discours dont je parle est regardé par beaucoup de personnes comme un écrit fort ingénieux; mais peu de gens ont fait attention au procédé, et senti combien il est répréhensible. Je ne parle pas des traits de causticité cruelle, et souvent injuste, que Chamfort a lancés contre l'institution de l'Académie et quelques uns de ses membres. Je suppose, ce que je suis fort éloigné de croire, que l'une étoit aussi inutile, et les autres aussi ridicules que le prétend l'auteur; n'étoit-il pas contraire à toute bienséance, à toute délicatesse, qu'un académicien demandât à grands cris la destruction de l'Académie, d'un corps où, sans doute, on ne l'avoit pas admis sans un vif désir de sa part, manifesté par de pressantes sollicitations, et dont les

membres, en lui accordant leurs suffrages, s'étoient acquis des droits réels à sa reconnoissance? Il est vrai qu'il ne devoit point passer pour l'auteur de cette diatribe; mais le tort en est plus grave encore : il y a quelque chose de pis que de faire le mal avec effronterie, c'est de le faire sournoisement et sans risques. Ceci me fait souvenir que Chamfort est un de ces académiciens, morts pendant la révolution, qui n'ont point encore reçu, dans le sein de l'Académie, le tribut d'un éloge solennel. Semblables à ces morts privés de sépulture, qui, suivant la Fable, attendoient, sur l'un des bords du Styx, que les honneurs du bûcher leur fussent rendus, afin de pouvoir être transportés sur l'autre rive, les ombres académiques soupirent depuis long-temps après le panégyrique promis qui doit leur ouvrir les portes de l'Immortalité, c'est-à-dire leur donner une place dans l'*Histoire des membres de l'Académie*.

Avant de remporter le prix proposé par l'Académie françoise pour l'*Eloge de Molière*, Chamfort avoit disputé plusieurs fois ce qu'on appelle des prix de province. L'académie d'Amiens avoit mis au concours cette question, ou plutôt ce lieu commun : « Combien les lettres sont utiles. » Chamfort envoya un Discours soigné; mais, malheureusement, il avoit pris fantaisie au secrétaire perpétuel lui-même de concourir *incognito*. Abusant du crédit que lui donnoit sa charge, et, de plus, tirant habilement parti de tout ce que le manége de la lecture peut opérer à l'avantage ou au détriment d'un ouvrage, il n'eut pas de peine à écarter les discours de ses rivaux et à faire prévaloir le

sien. Celui de Chamfort ne s'est pas trouvé, à sa mort, parmi ses papiers : est-ce une perte bien regrettable? On ne peut pas le savoir; mais il est permis d'en douter. On nous a dédommagés, d'ailleurs, en recouvrant et en insérant, dans la seconde édition de ses *OEuvres* un autre Discours couronné par l'académie de Marseille, qui en avoit proposé le sujet en ces termes : « Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle. » La matière étoit belle et riche : l'ouvrage ne manque ni de vigueur ni d'éclat; il y a des pensées justes, profondes et hardies; il y en a de fausses, de creuses et de téméraires. Du reste, l'auteur, en prodiguant la pompe des mots et le luxe des images, semble avoir fait violence à la nature de son talent, pour mieux remplir les conditions du genre académique; mais il a promptement abandonné cette première manière, pour en adopter une autre plus analogue au caractère de son esprit, qui repoussoit les grands mouvements, les figures oratoires et la diction solennelle. Le ton de la discussion animée, l'élégance travaillée, mais facile en apparence, et le tour épigrammatique, tantôt vif et direct, tantôt oblique et adouci, étoient les attributs naturels d'un style destiné à exprimer des aperçus ingénieux, des idées fines et des traits malins.

Chamfort n'a rien écrit de plus spirituel et de plus attachant à la fois que son Discours de réception à l'Académie. Son prédécesseur, célèbre dans le monde par cette tendresse fraternelle dont j'ai déjà parlé, s'étoit, toute sa vie, livré avec amour à la recherche de nos origines gauloises et de nos antiquités chevale-

resques. Ces deux passions, l'une de son cœur et l'autre de son esprit, firent le sujet et la division du discours de Chamfort, qui fut touchant dans la peinture de l'amitié, léger, vif et brillant dans celle de la chevalerie. Chose extraordinaire ! on put dès lors deviner, dans l'expression même de sa reconnoissance pour l'Académie qui l'admettoit en son sein, l'homme qui devoit un jour faire une satire si sanglante de cette compagnie, et en provoquer la destruction par l'organe de Mirabeau. Le début de son Discours est une critique enveloppée, mais pourtant assez sensible, de l'usage auquel il se soumettoit en ce moment même, c'est-à-dire des remercîments et des éloges que tout récipiendaire devoit au corps. « J'ai cru m'aperçe-« voir, dit-il, qu'après la variété non moins ingé-« nieuse qu'inépuisable des remercîments qui vous « ont été adressés, vous supprimeriez avec plaisir « ceux que l'avenir vous réserve. Oui, Messieurs, « vous remettriez généreusement une dette qu'on « vous paiera toujours avec transport, et dont il est « si doux de s'acquitter. » Le poison caché dans cette phrase sous les fleurs de l'esprit et de la louange, n'étoit pas si bien dissimulé, que le directeur de l'Académie ne l'ait aperçu, sans avoir l'air toutefois de le remarquer, et n'ait cru de son devoir d'y opposer l'antidote d'une apologie. La réponse de M. Séguier commençoit ainsi : « Monsieur, depuis long-« temps on accuse l'Académie françoise d'être vouée « à la louange. Ce reproche est-il injuste ou fondé ?... « Puisque le sort m'a nommé pour répondre aux té-« moignages de la vive reconnoissance que vous venez

« de faire éclater, qu'il me soit permis de repousser « l'espèce de ridicule que l'envie et la malignité cher- « chent à répandre sur la solennité de nos adoptions. »

Le morceau intitulé *Dissertation sur l'Imitation de la Nature, relativement aux caractères dans les ouvrages dramatiques*, renferme, en peu de pages, la véritable théorie des beaux-arts. On y voit par quelles raisons, puisées dans la nature même de ces arts et dans celle de nos sensations, l'imitation doit différer assez de l'objet imité pour qu'il ne soit pas possible de les confondre. C'est une excellente réfutation de ces paradoxes ténébreux que l'Allemagne nous envoie tous les ans, que, parmi nous, certains illuminés en littérature répandent, pour ainsi dire, sous le manteau, mais dont, par bonheur, nous trouverons toujours le préservatif dans les ridicules productions créées en vertu et à l'appui d'un si monstrueux système.

Je passe par dessus quelques écrits de peu d'étendue et d'intérêt, pour arriver aux morceaux les plus piquants peut-être qui soient sortis de la plume de Chamfort; ce sont des articles qui furent insérés dans le *Mercure de France*, et où sont analysés les *Mémoires et la vie privée du maréchal de Richelieu*, les *Mémoires secrets de Duclos*, et le *Voyage en Italie*, par le même. Chamfort avoit là une belle occasion d'exercer son humeur satirique, et de satisfaire cette haine profonde qu'il portoit à toutes les institutions bonnes, mauvaises ou indifférentes de l'ancienne monarchie. Il avoit à passer en revue notre histoire moderne, depuis la vieillesse de Louis XIV inclusivement, jusqu'aux approches de la révolution, et à suivre,

dans tous les détails de sa vie publique et privée, ce trop fameux maréchal de Richelieu, qui remplit de ses vices brillants et de ses grâces corruptrices presque tout l'intervalle du siècle écoulé entre ces deux époques. Jamais l'odieux et le ridicule ne furent jetés avec plus de profusion, étendus avec plus de complaisance. Le tableau des scandales de la Régence, peint par Duclos, d'une main qui passe pour être assez ferme, semble n'offrir que des traits flattés et des couleurs adoucies, en comparaison du crayon satirique que Chamfort en a fait, d'après Duclos lui-même et l'historien du maréchal de Richelieu.

Il y a plus que de la causticité et de la haine pour les abus, dans le recueil des *Maximes* et des *Pensées;* il y a de la morosité et de la misanthropie. Chamfort en étoit presque arrivé à cette malheureuse disposition de l'ame, qui dépouille les bonnes actions de tout principe honnête, ne considère les mauvaises que comme un produit nécessaire de la nature et de la civilisation, et, après avoir vu le mal avec indifférence, finit par le voir avec plaisir, comme la confirmation d'un système chéri. Chamfort passa de la haine des hommes à celle de la vie : à la vérité, les circonstances au milieu desquelles il essaya de terminer ses jours, et ne réussit qu'à les abréger douloureusement, n'étoient guère propres à faire aimer l'existence : c'étoit beaucoup que de pouvoir la supporter.

Chamfort avoit l'habitude d'écrire chaque soir, sur de petits morceaux de papier, les anecdotes et les bons mots qu'il avoit entendus dans la journée, sans oublier les saillies qui lui échappoient à lui-même;

et ces papiers, ils les jetoit à mesure dans des cartons. Il y en avoit déjà beaucoup de remplis : à sa mort la plupart se trouvèrent vides; le reste, tiré et mis en ordre par M. Ginguené, son éditeur et son ami, forme le plus piquant de tous les *ana*. C'est sur ce fonds que vivent, depuis près de vingt ans, presque tous les conteurs de société. Il est bien à désirer qu'on retrouve les anecdotes perdues; ces messieurs renouvelleroient un peu leur répertoire, et nous ne serions plus exposés à entendre vingt fois la même histoire.

J'ai parlé de tous les écrits de Chamfort; il me reste à dire quelques mots sur sa personne. Comme le dit fort délicatement son éditeur, il ne lui fut permis de connoître et d'aimer que sa mère. De bonne heure la situation presque humiliante où le plaçoit ce fâcheux hasard de sa naissance, lui fit prendre en haine les institutions, les opinions et les préjugés de la société, qui, par une imitation assez indiscrète d'un des plus rigoureux dogmes du christianisme, le punissoient d'une faute étrangère, antérieure même à son existence. Ses premiers ouvrages portent l'empreinte de ce dépit amer et profond : *la Jeune Indienne* est la satire de la civilisation; *le Marchand de Smyrne* est celle des distinctions sociales. Pendant quelque temps, Chamfort parut vouloir se réconcilier avec tous ces objets de son animosité; les caresses affectueuses de quelques grands, et le désir de participer enfin aux avantages de l'ordre de choses établi, au lieu de conserver le droit d'en médire en restant malheureux, lui inspirèrent le dessein d'un ouvrage qui fut tout ensemble un hommage rendu à

la grandeur, et un monument élevé à sa propre gloire. La tragédie de *Mustapha et Zéangir* ne répondit qu'à moitié aux espérances qu'il avoit fondées sur cette pièce; elle fit sa fortune, mais n'ajouta presque rien à sa réputation. D'un mécontentement assez juste, son caractère aigri tomba dans une sorte d'ingratitude: ces mêmes grands, auteurs de son bien-être, furent plus que jamais en butte à ses traits satiriques; et, ce qui pourroit surprendre les personnes peu instruites de la marche des opinions à cette époque, loin de déplaire à ceux dont il attaquoit en face l'existence politique et les prérogatives, il les charmoit par-là, et s'acquéroit de nouveaux droits à leur amitié. Le public, qui n'avoit point admiré sa tragédie, devint surtout l'objet de son aversion et de son mépris; il ne crut pas pouvoir le punir plus rigoureusement qu'en cessant de travailler pour lui; et, en effet, *Mustapha* est le dernier ouvrage qu'il ait publié. Je doute cependant qu'il se soit persuadé que son silence étoit une calamité pour les lettres, comme le repos d'Achille pour les Grecs; je penche plutôt à croire qu'intérieurement il se fit justice, et que, craignant de compromettre plus gravement une seconde fois l'honneur de son talent, il aima mieux paroître trop sensible à un premier échec, que d'essayer une revanche incertaine qui auroit pu devenir une nouvelle défaite. Pour se soulager, il se mit à décrier dans le monde, par des sarcasmes et des épigrammes, la profession des lettres, qu'il avoit aimée passionnément, et le public, dont il avoit ambitionné ardemment les suffrages. On trouve dans ses *OEuvres* un

petit écrit en tête duquel figure cette question, qui sans doute lui étoit souvent adressée : « Pourquoi ne donnez-vous plus rien au public? » Ses raisons, au nombre de vingt et une, sont très spirituelles, très malignes et très offensantes, tant pour ceux qui font des ouvrages que pour ceux qui les jugent. Je proposerois volontiers d'y substituer cet unique motif : « C'est que le public, qui n'est qu'*un sot et un coquin* (expressions de Chamfort lui-même), a mal accueilli ma tragédie de *Mustapha et Zéangir*, sur le succès de laquelle j'avois fermement compté. »

VARIÉTÉS

MORALES ET LITTÉRAIRES.

I.

Livres impies ou obscènes, imprimés sous Louis XIV, avec privilége du roi.

La question de la liberté de la presse et quelques entreprises de librairie récemment formées, ont donné lieu à certains esprits chagrins d'accuser outre mesure la licence des écrivains du dernier siècle, et même la foiblesse du gouvernement qui ne les réprimoit pas. Des recherches que je viens de faire dans beaucoup d'auteurs du dix-septième siècle, ont replacé sous mes yeux un fait qui m'avoit déjà frappé plus d'une fois, et qu'en ce moment je crois utile d'apprendre à ceux qui l'ignorent, et de rappeler à ceux qui l'ont oublié.

A entendre ces infatigables détracteurs du siècle qui vit briller le génie des Montesquieu, des Buffon, des Rousseau et des Voltaire, le siècle d'auparavant n'avoit pas été moins remarquable par l'observation des bienséances, que par l'éclat des talents; les écrivains de cette époque avoient constamment respecté

tout ce qui est digne de respect; ils n'avoient porté atteinte ni à la religion, ni à l'autorité, ni aux mœurs; et, s'ils se fussent écartés de cette sage réserve, le gouvernement n'eût pas manqué de les y rappeler aussitôt.

A Dieu ne plaise que je veuille médire d'un siècle auquel la France doit tant de gloire! Quand j'entreprends de combattre ceux qui s'efforcent de flétrir une des plus brillantes époques de notre histoire littéraire, je n'aurai pas le tort de les imiter. Mais, comme ils ne savent faire l'éloge du dix-septième siècle, qu'en faisant la satire du siècle suivant, il doit m'être permis, pour venger celui-ci, de démontrer qu'il ne mérite pas seul les reproches qui sont si amèrement adressés à lui seul, et que son devancier est digne en partie du même blâme.

Je conviendrai d'abord que les génies supérieurs du siècle de Louis XIV sont hors de la question que j'examine; qu'ils se sont abstenus généralement d'offenser dans leurs écrits l'autorité, la croyance et la morale publiques, à l'exception pourtant de La Fontaine, dont la muse un peu licencieuse s'attira l'animadversion du monarque, dans un temps où celui-ci commençoit à abjurer la volupté pour la dévotion. Mais, si je trouve dans les rangs secondaires une foule d'écrivains qui ont ouvertement franchi toutes les bornes de la bienséance; si j'aperçois que le gouvernement a plus fait que de fermer les yeux sur leurs écarts, qu'il les a vus et ne les a point réprimés, et qu'il a revêtu du sceau de son approbation des livres où la pudeur et la religion même étoient assez grièvе-

ment outragées, que devient ce respect des bienséances si hautement attribué à la littérature de cette époque? que devient cette attention du pouvoir à surveiller les tentatives de la licence, cette fermeté à les contenir ou à les châtier? La médiocrité du talent auroit-elle servi d'excuse pour l'abus qu'on en faisoit? Ne devoit-il y avoir de coupables aux yeux du prince que ceux qui pouvoient l'être avec génie? et l'autorité, plus que débonnaire pour les torts des écrivains médiocres, réservoit-elle toute sa rigueur pour ceux des écrivains supérieurs? Non, sans doute; mais le monarque, aux jours de sa jeunesse, lorsque l'amour des plaisirs le disposoit à l'indulgence, lorsque, sans être moins jaloux, moins fier de son pouvoir, il en faisoit moins sentir le poids à ses sujets, lorsque enfin il protégeoit le *Tartuffe* contre la cabale des faux dévots, le monarque alors voyoit d'un œil facile et doux les jeux quelquefois indiscrets d'une muse folâtre, ne croyoit pas que quelques saillies légères d'une imagination licencieuse pussent causer la ruine des mœurs, enfin, comptoit trop sur la solidité de sa puissance et sur celle d'une Eglise qui déclare elle-même que rien ne prévaudra contre elle, pour transformer en attentats politiques ou religieux, quelques boutades hardies qui s'évaporent sans danger, quand elles peuvent s'échapper sans contrainte, mais qui, semblables à ces projectiles que la guerre emploie, font explosion avec d'autant plus de fracas et de ravage, qu'on les a plus fortement comprimées.

Il me reste à prouver ce que je viens d'avancer. Ce seroit le plus facile de ma tâche, si je n'avois l'em-

barras du choix parmi les nombreux exemples qui s'offrent à moi. Obligé de me borner, je citerai un seul de ces exemples, non comme le plus frappant de tous, mais comme renfermant en lui seul à peu près tous les genres de licence qui peuvent être reprochés à un livre. Je veux parler ici du recueil des *OEuvres diverses* du poète Hesnault, imprimé en 1669, *avec privilége du roi*. Cet écrivain, connu aujourd'hui des seuls gens de lettres qui ne connoissent guère de lui que le sonnet de l'*Avorton*, un autre sonnet aussi beau que violent contre le ministre Colbert, et la traduction en vers du début de Lucrèce, cet écrivain, dis-je, étoit presque célèbre en son temps par l'excessive indépendance de ses opinions. On croyoit même qu'il avoit fait un voyage en Hollande tout exprès pour y voir Spinosa, et s'entretenir avec lui de son système impie. Enfin, les préventions ne manquoient pas contre Hesnault lorsqu'il publia son recueil; et, loin de chercher à les affoiblir, il parut se plaire à les fortifier par la manière dont il parloit de lui-même dans une espèce d'avant-propos ou de dédicace : « Vous savez, « dit-il, que je suis un homme tout intérieur, que je « ne me félicite guère de l'opinion d'autrui, que mes « maximes ou mes erreurs sont assez différentes de « celles du monde, et qu'enfin je tâche à me régler « plutôt par la raison que par l'exemple. » Cette phrase, qui pourroit d'abord sembler vague et indifférente, reçoit une interprétation bien nette et bien grave de la nature des morceaux qui composent le recueil. La pièce principale est une imitation ou plutôt une paraphrase très complaisamment étendue de ces vers fa-

meux d'un chœur de la *Troade*, dans lesquels Sénèque combat avec force le dogme de l'immortalité de l'ame, déclare que l'homme périt tout entier, et traite de fable ridicule l'opinion qui lui assigne une autre vie dans un autre monde. Il faut voir de quels traits nouveaux l'imitateur charge la pensée de son original, pour être convaincu qu'il ne fait pas simplement office de traducteur, et que ce titre n'auroit pu être invoqué par lui comme excuse. Fidèle à cette méthode d'aller prendre dans les anciens un texte ou plutôt un prétexte qui lui donne lieu d'exhaler ses propres sentiments, Hesnault traduit ensuite (comme il traduisoit) un autre passage de Sénèque, tiré du *Thyeste;* et, d'un lieu commun sur l'ivresse du pouvoir et la fureur des conquêtes, il fait une violente invective, d'où les traits semblent s'échapper de toute part pour aller frapper sur son trône un monarque contre lequel l'Europe venoit de se liguer pour réprimer son orgueil et son ambition. Enfin, pour mettre le comble à ses torts comme écrivain, Hesnault, cet effronté contempteur des dieux et des rois, ne respectant pas davantage la pudeur, l'outrage brutalement dans une allégorie dont le voile, grossièrement diaphane, laisse apercevoir toute l'obscénité du sujet. Et tout cela forme la plus grande partie d'un petit volume imprimé, je le répète, en 1669, *avec privilége du roi.* Certes, dans le siècle suivant, on trouveroit, de la part des écrivains, peu d'exemples d'une licence pareille; de la part du gouvernement, on n'en trouveroit aucun d'une semblable tolérance.

Que veux-je conclure de tout ceci? que les écrivains

peuvent s'abandonner sans réserve à toute la fougue, à tout le libertinage de leur imagination, et que l'autorité ne doit point réprimer les excès de la licence, lorsqu'ils sont vraiment nuisibles à la société? Non assurément; mon esprit rejette bien loin une telle doctrine. J'ai voulu seulement établir un fait inaperçu ou passé sous silence par ces hommes qui, faisant métier de diffamer le dernier siècle comme incrédule, indocile et corrompu, lui opposent, avec une obstination qui n'est pas exempte d'ignorance ou de mauvaise foi, la piété, la soumission et la pureté de mœurs du siècle qui l'a précédé. J'ai voulu surtout qu'en considérant combien les ouvrages les plus audacieux ont peu nui à cet esprit d'obéissance politique et religieuse qui caractérisoit la société sous le règne de Louis XIV, on vînt à en inférer que la tranquillité ou l'agitation des états, leur maintien ou leur renversement ne dépendent pas absolument de la circonspection ou de la licence des écrits; qu'ils ont des causes beaucoup plus profondes, beaucoup plus hautes, que les écrivains, en général, ne sont appelés ni à favoriser ni à combattre; qu'au surplus, les mauvais livres ne pouvant être préjudiciables qu'en raison du bruit qu'ils font et du nombre de personnes qui en prennent connoissance, c'est étendre ce bruit et augmenter ce nombre que de les attaquer avec violence; que l'ardeur qu'on met d'un côté à se les procurer, ordinairement produite par celle que, de l'autre, on met à les proscrire, l'égale toujours et souvent la surpasse; que des productions, qui devoient naturellement mourir sans effet au milieu d'un silence dédaigneux, ont dû tout leur

mérite, toute leur fortune au soin malheureux qu'on a pris de les faire valoir en les persécutant; et qu'en définitive, la tolérance seule peut prévenir une partie des inconvénients que la prohibition se propose d'empêcher et qu'elle ne fait qu'accroître.

II.

Danger de trop déclamer contre Voltaire.

Depuis une trentaine d'années, il s'est formé contre Voltaire une ligue d'écrivains qui ne cessent de harceler, d'injurier sa mémoire, de la dévouer au mépris et à l'horreur du public. Je me demande de bonne foi quel peut être leur but. « Voltaire, disent-ils, a ébranlé tous les fondements de la société, en attaquant l'autorité, la religion et la morale même; il a disposé les esprits à secouer le joug de toutes les anciennes institutions, et il peut être regardé comme un des premiers auteurs de la révolution qui les a renversées. » Je ne ferai pas remarquer que Voltaire, homme singulièrement mobile et poussé en tout sens par le souffle de ses passions, de ses intérêts, de ses caprices du moment, a fait le plus magnifique éloge des choses même qu'il a le plus outragées, et qu'il pourroit suffire de l'opposer à lui-même, sinon pour réparer, du moins pour condamner le mal qu'il a fait. Je conviendrai que ses satires étoient plus sincères que ses louanges, et

qu'elles ont eu plus d'influence sur l'opinion. Enfin j'avouerai, avec tous les vrais admirateurs de Voltaire, que cette influence a été pernicieuse en ce qu'elle a fait éclore trop hâtivement, et surtout répandu trop généralement, certaines idées que la marche naturelle de la civilisation eût amenées avec plus de lenteur et moins de danger. Mais enfin, lorsque tout le monde est d'accord sur ce point, lorsque aucune voix ne s'élève pour justifier les écrits impies et licencieux de Voltaire, comment se trouve-t-il des gens qui aient le courage de répéter sans cesse depuis trente ans ce qu'on ne leur conteste pas, et la mauvaise foi de supposer des adversaires de leur opinion, pour avoir le plaisir de la soutenir avec le ton de la colère et quelquefois de l'injure? Encore une fois, quel peut être leur but? de remédier aux maux que Voltaire a causés, de rendre à la religion les partisans dont il l'a privée? La foi produit des miracles, et ces messieurs ont de la foi sans doute; mais ce miracle-là me paroît excéder leur puissance. Les faits parlent; depuis tant d'années que dure leur pieuse croisade, quelles conversions ont-ils faites? Voltaire est-il moins lu? nos temples sont-ils plus fréquentés? L'effet le plus certain de leurs déclamations doit être de donner aux ignorants et aux simples la tentation de lire ces écrits maudits qu'ils anathématisent avec tant de zèle, et de les faire aimer un peu davantage à ceux qui, les connoissant, s'irritent de les voir attaquer avec une fureur si indiscrète. Je suis convaincu que le silence, ou du moins la modération, auroit de bien meilleurs résultats. Mais apparemment cela ne feroit pas le compte de ces infatigables

détracteurs de Voltaire. On les voit rechercher, ressasser, étaler avec une complaisance plus scandaleuse qu'édifiante, les impiétés, les invectives, les saletés même dont il a trop souvent souillé ses ouvrages; ils semblent ravis de joie quand ils ont découvert quelque phrase coupable qui avoit échappé à leurs perquisitions; toute la troupe la répète en triomphe, et la France entière a le bonheur d'apprendre par eux qu'un de ses plus beaux génies a vomi un blasphême révoltant ou une injure ordurière de plus. Les sages partisans de ce grand homme en sont aussi affligés que les autres s'en montrent joyeux; ils voudroient pouvoir anéantir ce que ceux-ci font renaître; ils le taisent du moins, au lieu de le proclamer; et je crois qu'ils honorent davantage par cette conduite la patrie, la littérature, la morale et la religion.

III.

Excès du doute ou de la crédulité en matière historique.

Beaucoup de faits de l'histoire romaine, quoique rapportés par des auteurs graves, n'ont point un degré de probabilité suffisant. Rollin les a répétés le plus souvent avec une fidélité de traducteur, sans prendre la peine d'en démontrer l'impossibilité ou l'invraisemblance. M. Lévesque, auteur d'une *Histoire critique de la république romaine*, non content de rejeter les faits évidemment faux, a voulu infirmer la croyance

due à des faits possibles et suffisamment attestés, en cherchant à prouver que les monuments historiques de Rome ont été entièrement détruits par les Gaulois lors de leur première invasion, et que tous les événements antérieurs à cette époque ne sont, suivant l'expression de Fontenelle, qu'une *fable convenue* entre les divers historiens. Cette opinion, qui n'est rien moins que nouvelle, a été réfutée aussi bien que peut l'être une opinion dans une matière qui sera éternellement problématique. Le vice essentiel des discussions de ce genre, c'est que presque toujours on puise ses arguments contre les faits dans les sources même d'où les faits sortent, que l'on mine soi-même le terrain sur lequel on se place, et que les deux partis finissent par s'abîmer dans le vide qu'ils ont formé à l'envi l'un de l'autre. Dans cette absence de titres authentiques et de preuves irréfragables, il me paroît beaucoup plus philosophique d'avoir une foi conditionnelle et en quelque sorte hypothétique pour tous ces événements, que la raison ne repousse point, que le génie des historiens anciens a consacrés, que tous les arts ont reproduits dans leurs chefs-d'œuvre, et qui, enfin, vrais ou fictifs, servent de fondement à tout l'édifice de l'histoire romaine, qui, sans eux, seroit comme suspendu en l'air, ou plutôt ressembleroit à ces grands monuments de l'ancienne Rome que, dans la Rome moderne, le temps et l'incurie avoient enterrés jusqu'au tiers de leur élévation, et qui déroboient entièrement aux regards les trophées et les inscriptions dont leur base étoit chargée. Je ne croirai donc point à Curtius se précipitant dans un gouffre qui se referme à l'instant

sur lui. Je croirai encore moins à l'augure Névius ou Navius, coupant un caillou avec un rasoir, à moins de supposer de l'escamotage de sa part et du compérage de la part de Tarquin l'ancien. Mais je ne refuserai pas de croire aux Horaces et aux Curiaces combattant pour la supériorité de Rome ou d'Albe, ni à Mucius Scévola tenant au-dessus d'un brasier la main coupable de n'avoir point frappé Porsenna; ni même à Horatius Coclès défendant contre une armée entière le pont du Janicule, tandis qu'on le coupe derrière lui par ses ordres. Ne portons point le regard d'une critique trop rigoureuse sur les actes de magnanimité et d'héroïsme: ils ne sont tels, que parce qu'ils franchissent les limites ordinaires où se renferment les actions humaines; et, d'ailleurs, il seroit trop fâcheux que nous vinssions à bout d'en prouver l'impossibilité. Quant aux prodiges, on ne doit de foi qu'à ceux qu'il est ordonné de croire; et les prodiges de l'Histoire Romaine ne sont point dans ce cas. Peu de personnes supposeront, avec le bon Rollin, que Dieu, pour punir la superstition idolâtre des Romains et la vaine confiance qu'ils mettoient dans leurs faux dieux, ait permis au démon d'intervertir l'ordre de la nature, pour entretenir et augmenter l'aveugle crédulité de ce peuple. En fait d'histoire ancienne, la crédulité et le pyrrhonisme sont deux écueils également à craindre : les uns, frappés d'une trop profonde vénération pour l'antiquité, ne se permettroient pas le moindre doute sur tout ce qu'elle nous a transmis; les autres, se fiant trop peut-être aux lumières de l'esprit, et surtout rapprochant trop les bornes du possible, sont toujours disposés à repousser

ce qui choque leur raison, les idées et les mœurs de leur siècle. Ce sont, pour ainsi dire, deux différentes sectes d'historiens : Rollin est à la tête de la première; Voltaire est le chef de la seconde.

IV.

Utilité propre de l'histoire et de la biographie littéraires.

L'HISTOIRE et la Biographie ont toutes deux pour objet de retracer les actions et les travaux des hommes célèbres; mais elles y procèdent d'une manière différente et même opposée. L'Histoire, dans ses tableaux peints à grands traits, déroule la série et l'enchaînement des faits de tout genre; et ce n'est pour ainsi dire qu'accessoirement qu'elle y attache le nom et le caractère des personnages. La Biographie, au contraire, dans ses portraits finis et détaillés, présente séparément les personnages eux-mêmes, et les entoure des événements qui tiennent à eux par un rapport immédiat. L'une a l'avantage de donner à ses vastes compositions plus de variété, d'éclat et de mouvement; mais, justement occupée de l'ensemble, elle évite de trop soigner les figures, elle les subordonne entre elles, les place dans la lumière ou dans l'ombre, et alternativement les offre et les soustrait à nos yeux. L'autre, consacrant chacun de ses petits ouvrages détachés à un seul objet qui en

détermine et en remplit les dimensions, a le mérite de concentrer et d'arrêter nos regards sur un personnage qui d'ordinaire nous intéresse, et de nous le faire considérer à la fois sous tous les points de vue et dans toutes les attitudes les plus diverses. Ici, l'homme se produit à son tour, en public et sur un théâtre, toujours plus ou moins éloigné du spectateur qui, suivant l'expression de Bacon, ne le voit jamais que du seul côté qui est tourné vers lui [1]. Là il se laisse approcher et en quelque sorte toucher; on le suit, on l'observe, on l'écoute en tous lieux et dans tous les instants de sa vie. Aussi, tandis que l'Histoire donne de hautes leçons aux politiques, ou présente un spectacle attachant à la multitude avide d'émotions, la Biographie offre des exemples profitables aux hommes de toutes les conditions, et fournit aux moralistes la matière de leurs méditations les plus profondes: le premier des Biographes, Plutarque, a la gloire d'avoir formé, et, pour ainsi dire, créé parmi nous, Montaigne et J.-J. Rousseau.

« Sans l'Histoire littéraire, a dit Bacon, l'Histoire « de l'univers ressembleroit à la statue de Polyphème « dont on auroit arraché l'œil: il manqueroit à « l'image la partie où se peignent le mieux l'esprit « et le caractère de la personne [2]. »

[1] *Chronica personarum facies externas et in publicum versas proponunt.* De Augmentis Scientiarum, lib. 3, cap 4.

[2] « Historia mundi, *si hac parte* (Historia litterarum) *fuerit destituta*, « *non absimilis conseri possit* statuæ Polyphemi, *eruto oculo; cum ea* « *pars imaginis desit, quæ ingenium et indolem personæ maxime referat.* » « Bacon, *de Augmentis Scientiarum*, lib. 2, cap. 4.

On ne peut se défendre du désir de connoître la vie des hommes qui se sont illustrés dans les lettres, les sciences et les arts; leur célébrité seule attache déjà aux moindres détails de leur histoire, une importance et un intérêt que ne peuvent avoir les événements les plus remarquables de la vie des hommes vulgaires et obscurs; mais, outre cette prérogative commune à tous les personnages qui se sont fait un nom, il y a une raison particulière du plaisir que fait éprouver la biographie des écrivains distingués. On se plaît à comparer leurs actions et leurs travaux, à remarquer l'analogie ou la dissemblance qui existe entre leur genre de vie et de talent, les mœurs de leur personne et celles de leurs ouvrages; enfin à observer combien les impulsions du caractère, et les chances de la fortune ont été nuisibles ou favorables au développement de leur génie. Ces rapprochements et ces comparaisons entre l'homme et l'auteur, tout en procurant à notre esprit un exercice agréable, répandent une lumière utile sur les écrits, et donnent au jugement que nous en devons porter, plus d'étendue, de profondeur et d'équité. Un ouvrage n'est pas seulement un assemblage de mots, de phrases et d'idées dont il s'agisse uniquement d'examiner la propriété, la correction et la justesse relative, sans égard aux circonstances de temps, de lieu et de personne: les considérations morales viennent nécessairement s'associer, dans notre pensée, aux impressions littéraires; et, presque toujours, une production de l'esprit est jugée à la fois comme un livre et comme une action. Il importe donc beau-

coup, en général, de bien connoître le personnel des écrivains, puisque nous y trouvons souvent de quoi guider notre opinion en tout sens, lever des doutes, éclaircir des obscurités, concilier des contradictions, et surtout distribuer d'une main plus sûre et plus judicieuse l'estime ou le mépris, l'indulgence ou la sévérité. C'est sans doute d'après ces réflexions, que, depuis long-temps, chez toutes les nations lettrées, la biographie et la critique se plaisent à unir leurs travaux et à les éclairer les uns par les autres. Tiraboschi en Italie, Johnson en Angleterre, et quelquefois La Harpe en France, ont donné des exemples célèbres de cette association de détails personnels sur les écrivains, et de réflexions littéraires sur leurs ouvrages.

V.

Mérite littéraire de la Bible.

Laissant aux ministres de la religion et aux interprètes de la parole divine, le soin de prouver que la Bible est un livre inspiré, écrit, pour ainsi dire, sous la dictée de Dieu lui-même, par des hommes qu'il avoit choisis pour cette auguste fonction; et ne considérant les Saintes-Ecritures que comme un monument purement historique et littéraire, on est forcé de convenir qu'aucun autre ouvrage ne peut exciter autant de respect par son antiquité, de

confiance par la naïveté de ses récits, d'admiration par la simplicité sublime de son style, d'intérêt enfin par la variété des tableaux qu'il présente, et la singularité des mœurs qu'il décrit. Quels événements plus merveilleux, plus propres à frapper l'imagination, que le passage de la mer Rouge, les guerres de Josué et de Gédéon, la punition de Nabuchodonosor et la condamnation de Balthasar? Quelles aventures plus touchantes que celles de Joseph, de Ruth, de Tobie, d'Esther et de Susanne? Quelles odes plus sublimes que le Cantique de Moïse, les Psaumes de David, les Lamentations de Jérémie, les Chants des Prophètes et le Livre de Job? Quels apologues plus ingénieux que ces paraboles sous le voile desquelles Jésus-Christ, s'accommodant au goût des Orientaux pour l'allégorie, cachoit les vérités de sa morale tour à tour sévère et indulgente? Aussi la Bible a-t-elle été, pour les siècles chrétiens et modernes, ce qu'Homère fut pour l'antiquité païenne, un fleuve large et profond, où tous les arts sont venus puiser et puiseront éternellement, sans pouvoir diminuer le volume de ses eaux toujours renaissantes.

La peinture a transporté sur la toile, et la gravure a répété sur le papier, presque tous les événements qu'elle raconte; la sculpture en a décoré l'intérieur et les dehors de nos temples; la musique, mariant quelquefois ses accords aux majestueuses paroles des cantiques sacrés, a reçu d'elle ses plus heureuses inspirations; la poésie lyrique lui a emprunté ses accents les plus pompeux, les plus énergiques et les plus touchants; l'épopée lui doit une de ses plus

belles palmes, et la tragédie peut-être son chef-d'œuvre ; enfin, Jérusalem est devenue inspiratrice comme Ilion, et le Jourdain, poétique comme le Scamandre. A moins qu'on ne veuille rester étranger à la plupart des productions du génie moderne dans tous les genres, on ne peut se dispenser de connoître le livre qui en a fourni la matière et presque toujours les plus riches ornements. Ainsi, à ne considérer que l'avantage et le progrès des lettres humaines, la Bible doit être mise de bonne heure entre les mains des jeunes gens. Il y auroit toutefois du danger à la leur laisser lire en son entier. Retraçant les actions et les mœurs d'un peuple qui s'abandonna très souvent aux passions les plus déréglées et aux désordres les plus honteux ; écrite d'ailleurs avec cette exactitude ingénue de détails et cette propriété naïve d'expressions, qui caractérisent les récits d'une nation voisine de l'état de nature, plusieurs de ses pages, mises sous les yeux de la jeunesse, sans qu'une main prudente en eût écarté les nudités, ou du moins les eût couvertes d'un voile très épais, souilleroient l'innocence de ses pensées. Il a donc fallu que des écrivains, guidés par ce profond respect qu'on doit à la candeur du jeune âge, imitassent, à l'égard de la Bible, la pudeur filiale de Sem et de Japhet, lorsqu'ils étendirent leurs manteaux sur le corps de leur père, exposé aux railleries de Cham, son troisième fils, dans un état que l'ivresse faisoit excuser, mais dont la pudeur étoit offensée.

VI.

Singulière destinée d'Homère et de ses ouvrages.

L'HISTOIRE d'Homère et de ses ouvrages est aussi extraordinaire que son génie; tout y est problème : on ne s'est accordé sur aucune des particularités de sa personne et de sa destinée. Quatre vingt-dix villes se sont disputé l'honneur de son berceau; la fixation de l'époque de sa naissance a varié de cinq siècles et plus; on lui a contesté le nom qu'il porte; on lui a contesté même sa cécité : quelques uns, voulant concilier apparemment les différentes opinions, ont affirmé qu'il avoit existé huit Homères; d'autres, afin de mieux trancher toute difficulté, ont nié qu'il en eût existé un seul; et, pour surcroît de singularité, cette dernière opinion est celle de l'allemand Wolf, d'un homme qui a passé toute sa vie à épurer le texte de ses ouvrages. L'existence de ces mêmes ouvrages a été attaquée autant qu'elle pouvoit l'être, puisqu'on a prétendu que ce n'étoient pas des poëmes conçus et exécutés par un seul homme, mais des espèces de compilations formées de différents morceaux composés par des chanteurs nommés Rapsodes, qui les alloient récitant dans les villes et les bourgs de la Grèce. Le mérite moral et littéraire des poëmes d'Homère a peut-être encore été l'objet de dissentiments plus nombreux et de contestations plus vives. L'un vouoit

à tous les supplices de l'enfer quiconque oseroit porter la moindre atteinte à la gloire du poète; l'autre souhaitoit qu'il fût livré lui-même au fouet vengeur des furies; et un tribunal d'Athènes, ne pouvant sévir contre sa personne, qui depuis long-temps n'étoit plus, condamna du moins son ombre à une amende de cinquante dragmes. Tout cela n'étoit que ridicule, et n'avoit de suites fâcheuses pour personne; mais on ne s'en tint pas toujours à des imprécations en l'air et à des arrêts illusoires. Depuis Zoïle, qui fut mis en croix, par les ordres de Ptolémée-Philadelphe, pour avoir déchiré les poëmes d'Homère, jusqu'à ce pauvre grammairien qui reçut un fort grand soufflet de la main d'Alcibiade, pour n'avoir pas pu lui en présenter un exemplaire, on peut compter d'assez nombreuses victimes du fanatisme homérique. Après avoir parlé de gens pendus ou battus pour la plus grande gloire de ce dieu du Parnasse grec, peut-on faire mention des flots d'injures que les adorateurs et les mécréants ont vomis les uns contre les autres? Les héros d'Homère, qui, entre eux, ne se les épargnent guère, sont des modèles de politesse en comparaison de ses détracteurs et surtout de ses partisans. Ce scandale n'a pas seulement appartenu à ces siècles d'érudition où l'on prodiguoit les invectives comme les citations; on l'a vu éclater dans les temps même où l'esprit de société étoit parvenu au plus haut degré de délicatesse et de susceptibilité. On n'a pas oublié que M^me^ Dacier, qui, à la vérité, sembloit n'être ni de son siècle ni de son sexe, défendit Homère contre Lamotte avec une pédanterie dure et grossière dont Scaliger ou Scioppius

auroit été jaloux. Entre autres gentillesses, elle rappela ce soufflet donné au grammairien, et prétendit qu'Alcibiade en donneroit un bien plus fort à celui qui lui liroit l'Iliade de M. de Lamotte. (Elle eut le ménagement de ne pas le dire à Lamotte lui-même ; mais l'intention n'est pas équivoque.) « Heureusement, ré-« pondit son spirituel antagoniste, quand je récitai à « Mme Dacier un des chants de mon Iliade, elle ne se « souvint pas de ce trait d'histoire. »

VII.

La Chevalerie et les Croisades, vues sous le rapport littéraire.

La chevalerie et les croisades peuvent être considérées comme deux grands bienfaits pour les littératures vivantes. Sans elles, je l'ose dire, les poètes modernes auroient été condamnés à se traîner sans cesse sur les traces des Grecs et des Romains : grâce à elles, ils ont pu s'affranchir de la servitude de l'imitation, et aspirer enfin aux honneurs de l'originalité. Ces temps chevaleresques ont été pour eux ce que les siècles héroïques de la Grèce étoient pour les poètes de l'antiquité. Les voyages d'outre-mer, entrepris pour la conquête du tombeau du Christ, et les combats rendus par nos croisés autour de la cité sainte, ont remplacé l'éternelle expédition des Argonautes, et l'interminable siége de Troie. La prise de Jérusalem

a eu son Homère aussi bien que la chute d'Ilion; et les prouesses de nos vieux paladins, chercheurs d'aventures, et redresseurs de torts, n'ont pas été moins dignement célébrées que les exploits d'Hercule, de Thésée et de tous ces autres héros qui, à leur exemple, combattoient les monstres et les oppresseurs de l'humanité. La poésie n'a pas eu seule des obligations à la chevalerie et aux croisades : l'histoire leur a dû des événements d'un plus beau caractère, et des personnages d'une physionomie plus noble que n'en auroient pu produire, sans elles, des siècles plongés dans les horreurs de la barbarie et dans les ténèbres de l'ignorance. Si, jusqu'à ce moment, les guerres religieuses dont la Syrie fut le théâtre, ont vainement attendu parmi nous un écrivain digne d'un si brillant sujet, des rumeurs favorables et des présages fondés sur des succès en plus d'un genre, nous font espérer que bientôt cette lacune de notre littérature historique sera honorablement remplie [1]. Le roman, frère adultérin de l'histoire et de la poésie, fatigué de retracer les figures sans relief, et les mœurs sans énergie, dont les temps présents lui offrent le modèle, a quelquefois évoqué avec succès les ombres fières et galantes de ces anciens preux, auxquels lui-même, jadis, donna, pour ainsi dire, l'existence dans des écrits moitié véritables, moitié fabuleux, qui furent nos premières chroniques et les premiers essais de notre idiome. Enfin, la philosophie

[1] Elle l'a été glorieusement par la publication de l'*Histoire des Croisades*, de M. Michaud, de l'Académie françoise.

politique et morale a souvent trouvé la matière des méditations les plus élevées, et des discussions les plus éloquentes dans l'examen des avantages ou des inconvénients qui résultèrent de ces associations guerrières et de ces migrations lointaines, dont les unes avoient pour objet de purger les États de l'Europe du brigandage qui les infestoit, et les autres de délivrer les saints lieux envahis par les ennemis de notre croyance. Pour tout dire, en un mot, c'est par les croisades et la chevalerie que les littératures modernes sont devenues véritablement créatrices et nationales.

VIII.

Les Troubadours, considérés comme sujets de romances, de poëmes, etc.

Les troubadours sont fort à la mode aujourd'hui. Nos théâtres retracent à l'envi leurs prouesses guerrières, galantes et poétiques. Nos faiseurs de romances surtout les choisissent de préférence pour sujet de leurs chants : grâce à eux, la douce voix de nos belles, que soutiennent les brillants accords de la harpe ou du piano, et la voix enrhumée du chansonnier, qu'accompagnent les sons discordants de l'orgue portative, célèbrent à la fois, dans les salons et dans les carrefours, la gloire de ces anciens Bardes de la

Provence et de l'Occitanie. C'est cependant une opinion bien établie maintenant parmi les personnes versées dans la connoissance de nos antiquités, que les *troubadours* ne méritent pas cette vogue et cet enthousiasme autant, à beaucoup près, que les *trouvères,* c'est-à-dire les vieux poètes du nord de la France, et, pour me servir des termes consacrés, que la *langue-d'oc* est loin d'avoir les mêmes droits à notre reconnoissance que la *langue-d'oil.* La première est restée un patois; l'autre est devenue la langue françoise. Les poésies des troubadours, exhumées par les soins de l'infatigable Sainte-Palaye, et réduites en extraits par la plume officieuse de l'abbé Millot, n'offrent, en général, que des lieux communs d'amour, ramage insipide, où quelques traits heureux d'esprit et de sentiment se perdent confondus dans les froides hyperboles d'une passion souvent imaginaire, et dans les vaines arguties d'une métaphysique ridiculement galante. Leurs satires mêmes, nommées *sirventes,* ne sont ordinairement qu'un tissu d'invectives grossières, de personnalités brutales, entièrement privées de sel et d'enjouement. Il n'en est pas ainsi des productions de nos anciens poètes picards, normands et champenois: elles consistent principalement en *fabliaux,* espèce de contes, fort plaisamment imaginés pour la plupart, où les femmes et les gens d'église jouent le premier rôle, et conspirent en cent façons contre l'honneur des pauvres maris. Ces amusantes fictions, où respire une malice naïve et ingénieuse à la fois, retracent avec une vérité parfaite le mélange de dévotion crédule et de franche dissolution qui formoit les mœurs

du *bon vieux temps :* elles sont, à tous égards, les chroniques les plus sincères, les mémoires les plus fidèles de la vie privée de nos ancêtres. Enfin, Rabelais, Regnier, La Fontaine, tous ceux de nos écrivains en qui brille particulièrement l'esprit françois, ont fait leurs délices

> De tous ces vieux recueils de satires naïves,
> Des malices du sexe immortelles archives;

et l'on ne sauroit calculer la foule de traits piquants et d'expressions heureuses qu'ils y ont puisés pour l'embellissement de leurs ouvrages. Par quelle fatalité cependant les trouverres ne sont-ils connus et estimés que des érudits, chez une nation dont ils ont fondé et enrichi la littérature, tandis que les troubadours, dont les écrits ne sont ni glorieux ni profitables pour elle, y jouissent d'une renommée brillante et populaire? Faut-il le dire? ce nom harmonieux de troubadours, ce beau climat de la Provence et de l'Aquitaine, ces champs riches des fruits de l'olivier, et embaumés des parfums de l'oranger; les idées de bonheur, de plaisir et de volupté qui s'attachent et se mêlent à l'idée de ces lieux favorisés du ciel : voilà, n'en doutons pas, le fondement véritable sur lequel s'est établie et s'est élevée de nos jours la gloire des anciens poètes du midi de la France. Vainement l'*Histoire des Troubadours* est-elle venue, en dépit du projet de l'auteur, nous révéler l'ennuyeuse monotonie de leurs compositions poétiques; vainement Barbazan et Legrand-d'Aussy, en publiant, l'un le texte, l'autre la version d'un choix de nos anciens fabliaux, ont-ils mis le

public à même de se convaincre combien les auteurs de ces contes surpassoient en imagination et en esprit les rimailleurs méridionaux : le préjugé à vaincu la raison, les illusions l'ont emporté sur les faits, et les lumières de notre jugement ont cédé aux rêves de notre imagination. Les trouverres étoient, sans contredit, de meilleurs poètes que les troubadours; mais ceux-ci ont paru plus *poétiques* que les trouverres : en falloit-il davantage pour que la romance et l'opéra-comique leur donnassent la préférence sur leurs rivaux ?

IX.

Faiseurs de pensées

Un homme, dont le métier exerçoit plus la main que l'esprit (c'étoit un dentiste, autant que je puis m'en souvenir), disoit : « Quand je n'ai rien à faire, « je m'amuse à composer des pensées de La Rochefou- « cauld. » Beaucoup de personnes se sont permis cet innocent amusement : on feroit une petite bibliothèque de ce qu'il a déjà paru de volumes sous le titre de *Pensées*, *Maximes*, *Réflexions morales*, etc.

L'art de généraliser les observations morales, et de les renfermer dans des phrases d'un tour vif et concis, n'est rien moins que nouveau. Les anciens, naturellement un peu sentencieux, ont semé dans leurs ouvrages une foule de ces traits propres à être

détachés, et à former, par leur assemblage, ce que nous nommons un recueil de pensées. Il y a même des philosophes célèbres de l'antiquité dont nous ne possédons pas autre chose que des apophtegmes en plus ou moins grand nombre, conservés par la tradition dans leurs écoles, et ensuite recueillis par les biographes ou les philologues.

Depuis le temps qu'il se fait des pensées, il doit être fort difficile d'en faire de nouvelles. Le plus ancien écrivain connu qui se soit exercé dans ce genre, l'auteur des *Proverbes* et de l'*Ecclésiaste*, disoit déjà qu'il n'y avoit rien de nouveau sous le soleil. Cela doit être encore plus vrai aujourd'hui que du temps de Salomon. La Harpe, pour prouver la rareté des idées originales, disoit, en manière de saillie: « Il y a bien jusqu'à trois idées neuves dans toutes les « OEuvres de Voltaire. » Combien y en a-t-il dans celles de La Harpe? Il est certain que quiconque auroit présent à la mémoire tout ce qui s'est écrit sur les matières naturellement circonscrites, telles que la morale, la politique et les arts, ne verroit guère, dans tout ce qui s'écrit maintenant, que répétition, redite, en un mot, pur rabâchage. Mais heureusement, s'il est difficile d'ajouter à la somme existante des idées, il l'est encore plus de la contenir tout entière dans sa mémoire; et celui-là peut obtenir, peut mériter encore la gloire d'écrivain créateur, qui écrit des choses dont ni lui ni personne n'a le souvenir. D'ailleurs, il y a la grande ressource des nouvelles combinaisons de pensées ou d'expressions, lesquelles modifient la nature ou changent la forme des idées simples simple-

ment exprimées, et en composent des idées qui sont, ou qui du moins paroissent neuves.

Les anciens ont épuisé en morale la science des préceptes, mais non pas celle de l'observation, de la censure des foiblesses de l'homme et des ridicules de la société. Leur existence simple et forte n'étoit pas susceptible de beaucoup de petits travers mystérieux, fugitifs, et, pour ainsi dire, microscopiques, qu'engendrent parmi nous certaines passions factices, nées d'une civilisation trop raffinée. Quand un moraliste ancien avoit observé et caractérisé l'envie, l'ingratitude, l'avarice, la mauvaise foi, la défiance, la colère, l'intempérance et quelques autres vices naturels, il avoit complété l'histoire de toutes les maladies connues du cœur et de l'esprit humain. Mais, nous autres modernes, nous avons fait, en vices et en ridicules, des acquisitions nombreuses, qui étendent prodigieusement le domaine de l'observation morale, et permettent d'y faire chaque jour quelque nouvelle découverte. Par exemple, l'amour-propre, passion moderne qui n'a presque rien de commun avec l'orgueil antique, l'amour-propre, continuellement excité par l'esprit de société, sans cesse occupé du soin de multiplier ses succès, et en même temps de vivre en paix avec les prétentions d'autrui, invente mille ruses, a recours à mille subterfuges, qui sont un éternel sujet d'études et de recherches pour le moraliste. L'amour même, passion de tous les temps, mais si différente aujourd'hui de ce qu'elle étoit autrefois par la spiritualité que nous y avons mêlée, l'amour, avec ses délicatesses, ses raffinements, ses caprices, ses scrupules, sa galanterie

enfin, est encore une matière inépuisable d'observations. Aussi voyons-nous que ces deux passions tiennent la plus grande place dans les écrits de nos moralistes modernes. Si l'on retranchoit du livre de la Rochefoucauld tout ce qui les concerne, on le réduiroit à presque rien.

On ne peut que bien augurer aujourd'hui du caractère d'un écrivain qui s'applique à rédiger des pensées morales. Tourner ses observations sur la société en réflexions générales, au lieu de les aiguiser en épigrammes personnelles, est digne d'un homme qui dédaigne les brillants et faciles succès de la malignité. Celui qui fait dans la société le personnage d'observateur, n'a ni la volonté ni le loisir d'y jouer le rôle d'intrigant. Enfin, offrir de la morale à notre siècle, c'est consulter ses besoins plus que son goût, et sacrifier l'envie de lui plaire à l'espoir de lui être utile.

X.

Discours de réception.

Les discours de réception sont une institution sur le compte de laquelle il étoit facile de s'égayer; et les malins n'en ont guère manqué l'occasion. Chamfort voyoit, dans la cérémonie d'une réception, « un « homme loué, en sa présence, par un autre homme « qu'il vient de louer lui-même en présence du public,

« qui s'amuse de tous les deux ; » et il comparoit le recueil des discours à des carcasses de feu d'artifice après la Saint-Jean. Cet académicien renégat et caustique étoit pourtant forcé de reconnoître que de bons écrivains, usant de la recette de Simonide, en se jetant à côté de leur sujet, y avoient joint d'intéressantes dissertations de philosophie ou de littérature : à la vérité, il ajoutoit qu'ailleurs elles auroient été mieux placées. L'opinion est soutenable ; mais ne peut-on pas observer à son tour que la plupart de ces morceaux n'eussent jamais été faits sans la circonstance qui en étoit l'occasion, et qu'après tout, puisqu'ils sont bons, il vaut encore mieux les voir un peu moins bien placés que de ne les voir placés nulle part? Ne seroit-il pas fâcheux, en effet, que nous fussions privés des excellents discours de Racine sur Corneille, de La Bruyère, de Massillon, de Voltaire, de Buffon sur le style, de Vicq-d'Azyr sur Buffon lui-même, et enfin de beaucoup d'autres écrivains plus ou moins célèbres? Sans doute il est un plus grand nombre de harangues académiques qui ne renferment que des louanges ridicules par l'exagération et la réciprocité convenue, ou des lieux communs très communs, délayés dans un verbiage insipide : mais, en littérature, il faut imiter la justice divine, qui consentoit à épargner une ville entière en faveur de dix justes seulement. Dans quel autre genre les mauvais ouvrages ne sont-ils pas infiniment plus nombreux que les bons?

Les mieux fondés assurément à désapprouver l'usage des discours de réception sont ceux-là même dont

le devoir est de s'y conformer. Quelques récipiendaires peuvent y voir une occasion favorable d'étaler en public les trésors d'une noble et ingénieuse faconde ; quelques autres peuvent considérer le discours obligé comme un moyen de fortifier des titres un peu légers, ou même de suppléer au défaut de titres ; et alors ce discours devient pour eux ce que, dans les communautés d'artisans, on appeloit le *chef-d'œuvre*, la pièce sans laquelle on n'étoit pas reçu maître : mais, pour combien d'autres qui ont fait leurs preuves, et les ont faites souvent dans des genres plus qu'étrangers au genre oratoire, n'est-ce pas une formalité incommode, fâcheuse et redoutable, que de se produire devant un auditoire exigeant, pour louer dans un devancier des talents sans analogie avec les leurs, et de là, passant à ce qui les touche, disserter sans intérêt, sans agrément, sur un art qu'ils ne savent que pratiquer avec succès? Dans ce cas très fréquent, les plus sages sont ceux qui en disent le moins long, et les plus heureux sont ceux dont le public s'occupe le moins.

XI.

Extraits.

Nous ne sommes plus ces robustes lecteurs d'autrefois que n'effrayoient point d'énormes et nombreux *in-folio*, que ne rebutoient point ces matières solides

qu'aujourd'hui nous trouvons lourdes et indigestes. Le temps de lire de gros ouvrages, comme celui d'en faire, est passé pour nous : d'autres mœurs, de nouveaux usages et surtout de nouveaux intérêts, un goût plus vif et plus général pour la dissipation, le nombre toujours croissant des ouvrages et des autres objets de curiosité publique, tout cela est cause que nous n'avons plus le loisir, le repos d'esprit et de corps nécessaire pour nous livrer à de longues lectures. Nous n'avons juste que ce qu'il nous faut de temps pour parcourir les journaux, et feuilleter les nouveautés du jour. Les jeunes gens eux-mêmes n'ont plus cette ferveur de lecture qui leur faisoit dévorer tant de volumes, qu'au moins ils étoient sûrs d'avoir lus une fois dans leur vie : ils se trouvent engagés trop tôt dans ce même tourbillon qui nous entraîne.

Quelques écrivains, s'accommodant à notre faiblesse, ont imaginé de réduire en extraits fort succincts tous les livres qui traitent des sciences usuelles; ils font exactement comme ces médecins qui, pour épargner à leurs malades le dégoût d'un breuvage en plusieurs verres, leur en font prendre la substance dans un petit nombre de globules solides; mais cette méthode a de grands inconvénients. En érudition, comme en médecine, les substances étendues et développées sont celles qui profitent le plus; celles qu'on renferme sous un trop petit volume, passent ordinairement à travers le corps et l'esprit, sans s'y arrêter, sans les pénétrer de leurs sucs, sans y déposer les germes de la santé ou de l'instruction.

XII.

Transitions.

Beaucoup d'ouvrages ont été accusés de manquer de transitions. Il me semble que c'est un des reproches dont on abuse le plus, par la raison que c'est un des plus vagues, que le critique est dispensé de l'expliquer, que l'auteur est fort embarrassé pour s'en défendre, et qu'ainsi l'on satisfait, sans risques ni frais d'esprit, deux petites passions très communes, l'envie de nuire et celle de passer pour un fin connoisseur. Un mot, vrai ou faux, de Boileau, a donné, parmi nous, une grande importance aux transitions. Il observoit, à ce qu'on prétend, que La Bruyère, en évitant les transitions, s'étoit épargné *ce qu'il y a de plus difficile dans les ouvrages d'esprit.* « Cette observa-« tion, a dit M. Suard, ne me paroît pas digne d'un « si grand maître. Il savoit trop bien qu'il y a dans « l'art d'écrire des secrets plus importants que celui « de trouver ces formules qui servent à lier des idées « et à unir les parties du discours. » La Harpe, rarement disposé à goûter les idées de son ingénieux confrère à l'Académie, lui reprocha malignement d'avoir pris les *transitions* pour les *particules*. « L'art des « transitions, dit-il, est celui qui apprend à disposer « les idées principales de manière que l'une semble « naître de l'autre, que cet ordre leur donne plus d'effet

« et de clarté, et que le lecteur soit mené insensible-
« ment par cette succession d'objets, sans apercevoir
« jamais ni vide à remplir, ni intervalle à franchir, ni
« les efforts de l'auteur pour passer d'une chose à
« une autre. » C'est là dire ce qu'il faudroit entendre, non pas ce qu'on entend par transitions. Ce mot désigne communément certaines liaisons artificielles, qui ne sont pas des conjonctions grammaticales, mais de petites phrases, pour ainsi dire copulatives, dont on se sert pour enchaîner l'un à l'autre les divers paragraphes d'un discours. De ces liaisons, il en est quelquefois d'heureuses, d'artistement fabriquées, qui unissent et resserrent entr'eux deux objets contigus, de manière à produire une sorte d'adhérence et de continuité; mais, le plus souvent, ce sont des liens également inutiles et forcés, subtils sans délicatesse, ou grossiers sans solidité. « Qu'on parcoure les ouvrages
« des célèbres écrivains, dit l'auteur de l'article *Tran-*
« *sition* dans l'*Encyclopédie*, on n'y verra point de
« ces tours de souplesse. Le sujet se développe de lui-
« même, et s'explique franchement. Tout se suit; et,
« quand ils ont dit sur un chef tout ce qu'il y avoit
« à dire, ils passent à un autre simplement et avec un
« air de bonne foi beaucoup plus agréable pour le
« lecteur que ces subtilités qui marquent la petitesse
« de l'esprit, ou au moins un auteur trop oisif. »
Dans un discours bien fait, les choses se tiennent, non parce qu'elles sont attachées entr'elles, mais parce qu'elles adhèrent nécessairement les unes aux autres. D'antiques monuments, dont les pierres, larges et bien appareillées, n'étoient que posées les

unes à côté et au-dessus des autres, ont résisté à tous les efforts du temps et de la barbarie; mais il faut du ciment pour lier les cailloux irréguliers dont se construisent la plupart de nos bâtiments modernes; et ces fragiles édifices égalent à peine un siècle en durée. Telle est la différence entre les ouvrages dont les parties sont solidement unies par leur seule disposition, et ceux où les objets sont liés entre eux, de force ou de gré, à l'aide des transitions artificielles.

XIII.

Epithètes.

Un nom est une espèce d'abstraction, un signe métaphysique d'un objet souvent matériel. Le nom tout seul rappelle l'objet à l'esprit, mais il ne le peint pas. C'est l'épithète qui lui donne une forme et une couleur : aussi la poésie, qui est essentiellement pittoresque, fait-elle un usage fréquent et presque continuel des épithètes, tandis que la prose les rejette et n'admet que des adjectifs, c'est-à-dire des mots nécessaires qui modifient la signification des mots. Les premiers poètes surtout employoient les épithètes avec profusion et presque sans choix. Plus rapprochés de la nature et plus frappés apparemment des qualités physiques des objets, ils se plaisoient à exprimer ces qualités, et ne manquoient presque jamais de dire, par

exemple : L'herbe *verte*, le cygne *blanc*, le corbeau *noir*, la mer *bleue*, etc. Mais, à mesure qu'on a plus approfondi les sentiments, les passions, en un mot la science de l'homme moral, et que les esprits sont devenus moins sensibles à l'impression des objets matériels, les poètes ont usé plus sobrement de cette espèce d'épithète : Virgile en est beaucoup moins prodigue qu'Homère, et Racine en est avare en comparaison de Virgile. Chez les modernes principalement, les épithètes physiques ont fait place, en général, aux épithètes métaphysiques, c'est-à-dire à celles qui donnent du sentiment aux objets inanimés, ou qui établissent une sorte de rapport moral entre eux et les êtres sensibles : ainsi les forêts sont devenues *mystérieuses*, les antres *discrets*, la mer *avare*, *perfide* ou *capricieuse*, etc. Telles sont, en peu de mots, les variations qu'ont subies la nature et l'emploi des épithètes en général. Mais l'espèce qu'ici j'ai particulièrement en vue, c'est celle de ces longues épithètes composées qui, dans Homère, accompagnent presque toujours le nom des personnages et souvent celui des substances inanimées. Le génie de la langue grecque se prêtoit à ces combinaisons de mots qu'Homère paroît avoir affectionnées, et qui sembloient convenir à l'épopée plus qu'à tout autre genre de poëme : on ne voit pas qu'elles soient aussi fréquentes dans les tragiques, et même dans les lyriques qui ont paru après Homère. Les Latins les ont empruntées des Grecs, comme tous les autres procédés de la poésie ; et, en qualité d'imitateurs, ils en ont presque abusé d'abord, témoin Lucrèce ; mais bientôt l'usage s'en

est modéré beaucoup, et Virgile ne s'en est servi que fort rarement. On sait que Ronsard a voulu les introduire dans notre langue; elles devoient y réussir bien moins encore. Malherbe les bannit pour toujours de la poésie noble; et, dans la poésie familière, La Fontaine est le seul qui en ait retenu quelques unes, par suite de son commerce avec Rabelais, dont l'érudition bouffonne les entassoit avec affectation. Un traducteur en vers de *l'Iliade*, qui veut donner à sa poésie ce qu'on appelle la couleur homérique, est-il, en conscience, tenu de reproduire, avec les moyens que sa langue lui fournit, toutes ces épithètes composées, dont plusieurs reviennent sans cesse à la suite des mêmes noms? Devra-t-il, autant de fois qu'Homère, peindre Junon ou Hélène *ayant des bras blancs*, et Minerve *ayant des yeux pers*, et les Troyens *dompteurs de chevaux*, et les Grecs *bien bottés* ou *cuirassés d'airain*, etc.? Je ne le crois pas. Il est évident que ces épithètes mille fois répétées, sont des espèces de surnoms, de sobriquets poétiques donnés aux divers personnages, qu'Homère les employoit lui-même à peu près sans conséquence, et que le plus souvent il n'y voyoit qu'un moyen commode de remplir ou de terminer harmonieusement son hexamètre. Comme, en françois, elles ne pourroient être rendues ordinairement que par des périphrases et de longues incises, le traducteur qui se feroit une loi de les exprimer toutes, surchargeroit son style d'un lourd bagage de mots qui en ralentiroit beaucoup la marche.

XIV.

Littérature de province.

On fait peu de cas à Paris de ce qu'on nomme l'*ouvrage de province;* et ce dédain porte sur les produits de la littérature, comme sur ceux de l'industrie. On s'en offense en province, et c'est à tort. En général, il n'y a, dans ce sentiment, ni injustice, ni fatuité. On fait mal les livres en province, par la même raison qu'on y fait mal les meubles et les habits. Si toutes ces choses se font mieux à Paris, ce n'est pas qu'il soit situé sous une latitude plus favorable au génie, et habité par des êtres d'une organisation plus parfaite. Sa supériorité tient à cette seule cause, qu'il renferme une innombrable collection d'hommes : de là lui viennent ses avantages et ses inconvénients, la perfection de ses arts, et la corruption de ses mœurs, sa splendeur et sa malpropreté, ainsi du reste. Transportez sur tout autre point ce centre d'activité et d'ambition de tout genre, ce foyer de lumières sans cesse alimenté par l'espèce d'attraction qu'il exerce sur les esprits, par de là les limites de la France, et continuellement excité par le mouvement, la communication et l'échange rapide des idées, et vous obtiendrez des mêmes circonstances morales les mêmes résultats humiliants et glorieux. Partout où il y aura beaucoup

de riches en peine de dépenser leur argent, d'amuser leurs loisirs et de satisfaire leurs caprices, il viendra en foule des artisans et des artistes; partout où il y aura beaucoup d'arbitres du goût et de dispensateurs de la gloire, on verra un grand nombre d'écrivains en vers et en prose. Le sol de la capitale ne suffiroit pas seul à fournir tout ce que ses besoins exigent en hommes capables de procurer à ces délicats habitants les diverses jouissances de l'esprit et des sens; mais les provinces lui envoient annuellement de nombreuses recrues, avides de fortune et de renommée : quelques uns viennent acquérir des talents et produire des chefs-d'œuvre dans son enceinte; beaucoup y viennent perdre leur temps et leurs mœurs. Les provinces contribuent donc amplement à toutes les choses qui font la honte et la gloire de Paris; elles ont donc tort de nous tant reprocher les unes, et de nous envier si fort les autres : elles ont leur part dans tout. Nous recevons d'elles des jeunes gens honnêtes dont nous faisons des mauvais sujets, et des jeunes gens obscurs dont nous faisons des hommes illustres; il y a compensation, et nous sommes quittes. Il n'est pas certain qu'une partie de leur jeunesse ne se fût pas corrompue dans ses foyers, et il est certain que l'autre se perfectionne dans nos murs. En résumé, la province voit naître beaucoup d'hommes propres à devenir célèbres; mais c'est Paris seul qui les rend tels : on peut cependant se livrer en province avec quelque succès aux travaux de l'érudition et des sciences naturelles ou exactes; mais ce n'est qu'à Paris qu'on peut cultiver glorieusement les lettres et les arts. Cette

inégalité (car c'en est une) n'a rien qui doive faire naître l'orgueil d'un côté, ni engendrer de l'autre l'humiliation et le dépit. Elle ne provient pas de la différence des hommes, mais de celle des choses; et elle ne peut pas plus être détruite, que la capitale ne peut devenir la province, et la province la capitale. Quoi que j'en aie dit, je ne trouve pas du tout mauvais que, dans les départements, on essaie à ses risques et périls de faire des ouvrages d'imagination et de goût. Il me paroît même juste que la province, à qui Paris envoie tant de livres ennuyeux, prenne de temps en temps sa revanche; mais on y est rarement attrapé dans ce pays-ci, parce que, comme je le disois en commençant, on s'y défie beaucoup de l'*ouvrage de province*.

XV.

Règne de la poésie galante.

Il fut un temps où la poésie galante et légère jouissoit parmi nous d'une grande vogue, captivoit les cercles, enchantoit les soupers, ravissoit les hommes, subjuguoit les femmes, et, sous les noms menteurs de caprice et de délassement, faisoit la constante et laborieuse occupation d'une foule de beaux esprits de la capitale et des provinces. Dans ce temps qui fut, pour les particuliers, une des époques les plus fortunées de notre histoire, s'il ne fut pas une des plus

honorables pour le gouvernement, l'amour, la table, le jeu, les spectacles, tous les plaisirs étoient la grande, étoient l'unique affaire des classes élevées de la société. Il étoit tout simple qu'alors la poésie fût principalement consacrée à célébrer les loisirs de la mollesse et les amusements de l'opulence? Grave et pompeuse sous Louis XIV, hardie et licencieuse pendant la Régence, elle ne pouvoit manquer d'être futile, efféminée et galante sous le règne de Louis XV. Malheureusement, l'*expression* des plaisirs devoit partager la destinée des plaisirs eux-mêmes, c'est-à-dire, être fugitive comme eux, et ne laisser aucune trace durable. La peinture des passions et des voluptés naturelles est la seule qui soit en droit de survivre à l'occasion et de plaire dans tous les temps: mais celle des goûts factices et des plaisirs convenus ne peut guère charmer que ceux qui en ont fourni eux-mêmes le sujet. Les amours vraiment rustiques de Daphnis et Chloé, et les pasteurs naïfs du Poussin, dans son Arcadie, feront éternellement les délices des mêmes hommes qu'affadiroient aujourd'hui les bergers enrubanés de l'Astrée et les mascarades champêtres de Wateau. Tous ces volumes de vers qui, sous vingt titres bizarres, renferment des *amasements*, des *divertissements*, des *passe-temps*, des *à propos*, en un mot ce qu'on appelle des poésies de société, m'apprennent que ces messieurs ont rimé beaucoup de fadeurs pour ces dames, et vont quelquefois jusqu'à me mettre dans la confidence des bontés plus effectives dont la vanité reconnoissante de ces dames a récompensé la flamme assez peu dis-

crète de ces messieurs. J'y vois encore qu'on a donné un bal, qu'on a joué la comédie, que Mme A. a été légère comme Terpsichore, et Mme B. piquante comme Thalie; que le chien de Mme C. rendoit jaloux nombre d'adorateurs qui demandoient à être traités comme lui; que la chatte de Mme D. étoit vive, folâtre et perfide comme sa belle maîtresse; enfin, qu'on s'est souhaité des fêtes et des bonnes années, et envoyé en présent force bagatelles qui ne servoient à rien, accompagnées de vers qui ne disoient pas grand'chose. Tout cela sans doute étoit fort intéressant, pendant un jour ou deux, dans les cercles qui en étoient le théâtre, et pour les personnes qui en étoient l'objet; mais il faut convenir que ces grands événements, depuis cinquante ou soixante ans qu'ils ont eu lieu, ont perdu un peu de leur importance, et que la postérité n'y arrêtera guère ses regards. Il ne faut pas moins que le génie, et surtout le nom d'un Catulle, d'un Horace ou d'un Voltaire, pour lui faire attacher quelque prix à des regrets sur la mort d'un moineau, et à un billet d'invitation pour dîner. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour tout ce fatras de fadeurs et de fadaises dont nos poètes de société ont inondé la France pendant un demi-siècle, c'est qu'en général, la mesquinerie et le mauvais goût de la forme l'emportent encore de beaucoup sur la futilité et l'insignifiance du fond. On ne sauroit trop souvent en faire l'observation : durant cette période, tous les arts, ceux de l'esprit et de la main, ont simultanément imprimé à leurs productions tous les caractères de l'appauvrissement et de la dégénération. Qui lit la plu-

part des poésies fugitives de ce temps-là, imagine voir les figures maniérées et affublées de costumes ridicules, les meubles chantournés et surchargés d'ornements bizarres, enfin tous les impertinents colifichets qui, dans ce temps, décoroient nos habitations. Dans le dessin, l'afféterie, la mignardise et le faste de mauvais goût sont heureusement remplacés aujourd'hui par l'élégante et noble simplicité des formes, des poses, des costumes et des ornements. La poésie n'a pas encore été ramenée aussi complétement au naturel, au bon esprit et à la grâce véritable : nous avons bien encore quelques disciples de Dorat et de Pezay; mais enfin le goût public les repousse, et nous pouvons espérer d'en voir éteindre entièrement la race.

XVI.

Discrédit de la Poésie.

O temps heureux d'amour pour les vers et d'indulgence pour les poëtes, qu'êtes-vous devenus? La poésie est tombée aujourd'hui dans un tel discrédit, que l'on regarde comme un acte de folie, ou peu s'en faut, de faire encore des vers, et surtout d'en faire imprimer. On a été si souvent attrapé à ces vers nouveaux que, dès qu'il s'en présente, il y a là des gens tout prêts à parier qu'ils ne valent rien; et il faut avouer qu'il y auroit presque toujours de la témérité à tenir le pari.

Maintenant le sort d'un volume de poésies est d'être condamné sur l'étiquette par deux ou trois cents personnes qui ne l'ouvriront seulement pas, et déchiré par une douzaine d'autres personnes nommées journalistes, qui le feuilleteront plutôt qu'elles ne le liront, avec le désir de le trouver mauvais et le projet d'en amuser le public; si bien qu'en vérité ce qu'il y auroit de plus heureux pour l'infortuné recueil, ce seroit de ne trouver absolument ni lecteurs ni juges. De telles dispositions sont fâcheuses; elles ne peuvent produire aucun bien, il peut en résulter du mal : il est douteux qu'elles intimident, qu'elles détournent de la poésie un seul méchant rimeur, puisque chaque jour en voit éclore par centaines qui ne se lassent pas plus d'écrire que le public de les dédaigner; et il est à craindre qu'elles n'effraient, qu'elles ne découragent quelques jeunes gens doués d'un germe de vrai talent, qui n'oseront pas affronter notre dégoût, nos mépris anticipés, ou qui, trop rigoureusement punis de la foiblesse d'un premier essai, désespéreront d'obtenir plus d'indulgence pour d'autres écrits. Si l'on eût accueilli la *Nymphe de la Seine* et la *Renommée aux Muses*, de Racine, avec cette légèreté cruelle, cette sévérité excessive, qui attendent aujourd'hui les premières productions d'un poète, qui peut assurer que son amour-propre si irritable n'en eût pas été révolté au point de le faire renoncer tout à fait à l'art des vers? Je sais bien que le public et les journalistes ont la conscience tranquille sur cet article; nous n'avons probablement pas été assez malheureux pour que l'indifférence de l'un et la malignité des autres nous aient privés jusqu'ici d'un

homme tel que Racine; mais enfin ce seroit trop, dans la disette actuelle, que de rebuter, que d'*étouffer* un seul poète aimable, qui pût encore contribuer à nos plaisirs et soutenir l'honneur de notre Parnasse.

On conseille aux poètes de corriger sans cesse leurs vers. L'avis est excellent, mais ce n'est pas assez de le leur donner : il faudroit aussi les encourager à le suivre, et, pour cela, faire quelque attention aux éditions nouvelles, prendre la peine de les comparer avec celles qui ont précédé, remarquer en quoi elles diffèrent, et applaudir d'autant plus vivement aux corrections heureuses, que les changements les plus nécessaires et les plus faciles coûtent toujours beaucoup à l'amour-propre ou du moins à la paresse d'un poète. Malheureusement le véritable amour des lettres est éteint parmi nous ; à sa place, je ne sais quel goût froid et superficiel a été porté par la foule des journaux dans toutes les classes de la société. Beaucoup trop de gens aujourd'hui savent ce qui se fait en vers et en prose : beaucoup trop peu sont dignes de s'en occuper et s'en occupent réellement. Ceux que les avantages de leur esprit, de leur éducation et de leur état, mettent le plus à même d'apprécier les productions littéraires, distraits par d'autres intérêts, d'autres passions, d'autres goûts, nés de nos agitations passées et de nos habitudes actuelles, sont les premiers à donner l'exemple d'une indifférence dédaigneuse. Les gens de lettres eux-mêmes sont gagnés par ce froid communicatif qui accueille la littérature en tous lieux : dans les cercles, ils évitent d'en soutenir la cause avec une chaleur qui les rendroit ridicules ; et, dans leurs propres réunions,

ils substituent les propos froids et vagues des gens du monde à ces discussions animées qui peuvent bien ne pas toujours répandre une lumière bien vive sur les principes et les ouvrages de l'art, mais qui du moins en prouvent et en entretiennent l'amour. La nouveauté et le scandale surtout ont seuls le droit d'exciter un peu et pour quelques instants cette sorte d'apathie littéraire. L'ouvrage le plus impatiemment attendu de l'écrivain le plus célèbre partage pendant trois jours, avec la débutante ou le mélodrame nouveau, l'honneur de fournir matière à la conversation; mais quiconque en parleroit encore le quatrième jour, auroit l'air de revenir de l'autre monde : on croiroit entendre Chapelle pleurant Pindare mort depuis deux mille ans et plus. Dans un pareil temps, comment un poète auroit-il le courage de corriger ses vers pour les publier de nouveau? Comment pourroit-il espérer de ramener une seconde fois l'attention publique sur un ouvrage qu'à peine elle a remarqué à sa naissance? Ne préférera-t-il pas de composer précipitamment un autre poëme, afin de pouvoir du moins produire cette sensation foible et passagère que la nouveauté fait naître encore? C'est ainsi que nos poètes, pour faire prononcer leur nom à plusieurs reprises par des indifférents qui l'oublient à mesure, négligent de le graver dans la mémoire fidèle et reconnoissante des vrais amis des lettres; c'est ainsi qu'ils font dix ouvrages ébauchés, qui ennuient leurs contemporains, au lieu d'en soigner trois ou quatre qui aillent charmer la postérité : ce sont des enfants de famille qui mettent tous leurs fonds en viager, et qui mourront sans laisser d'héritage. Pour

en agir autrement, il faut avoir un juste sentiment de la gloire et un sincère amour de son art.

XVII.

Procédés actuels de la versification.

Il est encore assez commun de faire mal les vers : il n'est plus assez rare de les bien faire. On est vraiment effrayé du nombre de gens qui aujourd'hui savent rimer élégamment des idées rebattues et des images surannées. Comment se pourroit-il qu'il en fût autrement ? Tous les mots de la langue se présentent à la mémoire accompagnés de leur épithète obligée ; on a provision faite d'hémistiches sur tous les sujets ; et maintenant le premier soin d'un poète, comme sa plus grande peine, doit être, non pas de rendre sa pensée, mais d'éviter la rencontre des formes sous lesquelles cette même pensée a été rendue cent fois avant lui. Vainement aspireroit-il aux honneurs de l'originalité, en cherchant des combinaisons nouvelles : on a épuisé toutes celles dont les éléments de notre versification étoient susceptibles ; on a même violé toutes les règles pour enchérir sur les effets déjà produits ; et désormais la témérité semble n'avoir plus rien à faire pour éblouir l'ignorance et scandaliser le bon goût. Les enjambements jadis vicieux, les fausses césures, toutes les coupes les plus audacieuses, ne sont plus que des

artifices vulgaires, tellement profanés par les rimeurs médiocres que les véritables poètes n'oseront bientôt plus les employer, lors même qu'ils le pourront faire avec le moins de scrupule et le plus de bonheur. Le plus habile, le plus brillant versificateur de nos jours a peut-être à se reprocher d'avoir un peu trop forcé les moyens de son art, et surtout d'en avoir prodigué les effets. Il en est puni : des grimauds de son école l'ont imité en ce point avec une facilité et un succès qui n'ont pas laissé de décréditer un peu les secrets de son savant mécanisme. Sans doute les inépuisables richesses de son imagination, et surtout de son esprit, établissent, entre lui et la plupart de ses disciples, une différence prodigieuse; mais (le croiroit-on?) cette différence n'est pas sentie par tout le monde : l'oripeau exactement travaillé comme l'or, et le stras aussi bien monté que le diamant, abuseront toujours les yeux de la multitude. Il seroit certainement à souhaiter qu'on en pût revenir au système de versification plus simple, moins tourmenté de Boileau, des deux Racine et de J.-B. Rousseau. A ce point de hardiesse et d'exagération banale où nous sommes arrivés, ce seroit peut-être le meilleur moyen d'être réellement énergique, pittoresque et original. Mais qui voudra, qui pourra jamais en donner le premier l'exemple? Il faudroit avoir, dans l'esprit et dans l'ame, un bien riche fonds de véritable poésie, pour oser fouler aux pieds les faux brillants et les vains prestiges de la versification moderne. Si beaucoup de nos soi-disant poètes étoient forcés de renoncer au charlatanisme de cet art nouveau qu'ils ont appelé du nom de facture, le vide, la

stérilité et le décousu de leur esprit paroîtroient bien honteusement à découvert.

Varier les coupes de la versification n'étoit certainement pas un art ignoré de nos grands maîtres ; mais cet art, ils ne l'exerçoient point aux dépens des règles. Ils plaçoient toujours dans le premier hémistiche ces césures pittoresques qui n'ont rien de commun avec le repos au sixième pied, et qui ne dispensent point de l'observer ; chez eux, le dernier hémistiche est toujours d'une seule teneur ; toujours il est terminé par une de ces pauses que la ponctuation marque, ou que le débit seulement fait sentir. Enfreindre cette loi, c'est attaquer par sa base notre système de versification, où la rime, jointe au nombre de pieds, remplace la prosodie métrique des anciens : il est clair que, si le sens part de la moitié du second hémistiche, et en franchit la fin sans s'arrêter, pour aller se reposer seulement au milieu ou à la fin du vers suivant, ni la rime, ni le nombre de pieds ne sont sensibles pour l'oreille ; ce n'est plus que de la prose où se rencontrent des consonnances désagréables.

XVIII.

Poésie descriptive.

On parle beaucoup, depuis plusieurs années, de poésie *descriptive*, de poëmes *descriptifs ;* et nombre de personnes se demandent encore ce que l'on entend

par-là. Auroit-on véritablement imaginé un nouveau genre de poésie inconnu aux anciens et aux modernes qui ont suivi leurs traces? Cependant depuis que la poésie existe, une de ses attributions les plus essentielles est de peindre, ou, si l'on veut, de *décrire;* l'épopée, l'ode, le poëme didactique, l'églogue, la fable, le conte sont remplis de *descriptions*. La poésie dramatique, et la poésie morale qui comprend la satire et l'épître, quoique spécialement affectées à la peinture de nos passions, de nos sentiments, de nos vices et de nos ridicules, offrent assez souvent des peintures d'objets physiques. Le genre *descriptif* a donc existé de tout temps; de tout temps il est entré dans la composition des différentes espèces de poëmes, et il y en a même où il domine. Il est un des élémens les plus nécessaires de l'épopée, et du poëme didactique selon les sujets. Les *Géorgiques*, par exemple, à part les préceptes et les traits de sentiment, sont un tissu de vers *descriptifs :* autant en dirai-je des *Jardins*, et cependant l'auteur de ce poëme, l'abbé Delille, ne s'étoit pas douté qu'il eût agrandi le domaine de la poésie d'un nouveau genre; il a fallu qu'on le lui apprît; on l'a fait, comme Fontenelle, le chef d'une secte dont il n'étoit pas. Que prétendent donc les poètes de cette nouvelle école? Si je comprends bien leur théorie qu'éclaircissent un peu leurs nombreux poëmes, ils veulent que la *description*, au lieu d'être un des moyens du poète, soit un objet unique et exclusif, c'est-à-dire qu'au lieu de décrire ou de ne pas décrire, suivant que son sujet l'exige, il se fasse un sujet dans lequel il puisse décrire sans cesse. Certes l'idée n'est

pas heureuse. Il y a long-temps que Boileau a frappé d'anathème l'abus des *descriptions* dans ces vers qui auroient dû donner un peu à penser à nos novateurs :

S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face ;
Il me promène après de terrasse en terrasse ;
Ici s'offre un perron ; là règne un corridor ;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Je compte des plafonds les ronds et les ovales :
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.

Du temps de Boileau, on en étoit à peu près quitte pour *sauter* vingt feuillets ; mais aujourd'hui c'est tout un poëme en huit ou dix chants qu'il faut *sauter*, si l'on veut échapper à l'ennui d'entendre toujours décrire. Boileau parle de *jardin* ! Si pour notre malheur, quelqu'un des *descripteurs* modernes rencontre en son chemin seulement un carré de choux, une plate-bande de laitue, ou une bordure d'oseille, le voilà qui, pour ainsi dire, s'agenouille devant la plante potagère, et la décrit amoureusement, sans vous faire grâce d'une feuille. Aussi nous avons maintenant les plus jolis vers du monde sur les racines à mettre dans le pot, les herbages, les salades et même la fourniture : c'est tout un inventaire poétique du carreau de la Halle ou de la boutique d'une fruitière.

Une chose singulière, et qu'on n'a pas assez remarquée, c'est que tous ces vers-là sont également bons, je veux dire qu'on n'en voit pas qui soient beaucoup meilleurs que les autres, qu'ils ont tous, presque au même degré, le mérite de dessiner exactement de

petits objets, et qu'enfin ils offrent à peu près tous cette même harmonie stérile, ce même éclat factice qui ont pu séduire dans la nouveauté, mais dont on est détrompé maintenant. En vérité, la facilité seule auroit dû en dégoûter. Il n'y a peut-être si mince rimeur qui ne soit en état de faire des vers descriptifs aussi bons que celui de nos versificateurs actuels, qui, ayant le plus de talent pour cette sorte de vers, a prouvé qu'il savoit aussi en faire d'autres. C'est que le genre est essentiellement petit. Dans une carrière vaste, le talent laisse la médiocrité derrière lui à une immense distance : dans une carrière bornée, il ne peut prendre d'avantage sur elle et la devance à peine de quelques pas. Qu'auroit gagné Corneille à faire des énigmes? Il ne les auroit pas mieux faites que l'abbé Cottin, pas aussi bien peut-être.

Si le genre *descriptif* n'étoit que facile, s'il n'étoit pas ennuyeux encore; mais il l'est inévitablement. Personne ne nie que la *Dunciade* ne soit un ouvrage plein d'esprit, de malice, de poésie et d'élégance : cependant il est difficile de la lire d'un bout à l'autre sans fatigue. D'où cela vient-il, si ce n'est de ce que la *Dunciade* est continuellement satirique, qu'aucun trait de sentiment ou de gaieté douce n'y délasse de l'épigramme. Si donc la satire, une des choses qui plaisent le plus aux lecteurs, parvient à ennuyer dans un poëme assez court où elle est maniée avec tant d'art, que sera-ce de la *description*, sorte de figure naturellement froide, lorsqu'elle règne sans interruption dans un poëme de grande étendue? Ces longues suites de peintures minutieuses ressemblent à ces col-

lections de tableaux que les peintres appellent *de nature morte*, et qui représentent des ustensiles, des instruments, des fruits, des fleurs, etc. L'œil est flatté un moment du soin précieux avec lequel ces objets sont figurés ; mais le défaut de mouvement et la monotonie le rebutent bientôt.

XIX.

Imitateurs de La Fontaine.

L'APOLOGUE a eu parmi nous une destinée assez extraordinaire. Un homme a le premier fait des fables en vers françois ; aussitôt ses contemporains et même ses concurrents l'ont déclaré *inimitable* (c'est le propre mot dont se sont servis, en parlant de La Fontaine, Furetière dans la préface de ses *Fables morales et nouvelles*, publiées en 1671, et Boursault dans celle de sa comédie d'*Esope à la ville*, jouée en 1690). Les générations suivantes ont maintenu La Fontaine dans la possession de ce glorieux surnom d'*inimitable ;* et toutes comptoient des fabulistes par douzaines ; et tous ceux-ci étoient les premiers à répéter que La Fontaine étoit *inimitable*. C'étoit prendre l'engagement de ne pas l'imiter ; et, il faut l'avouer, peu de promesses ont été aussi religieusement gardées. Quelle étoit cependant la position de ces nombreux faiseurs de fables ? La manière de La Fontaine

étoit la manière par excellence ; mais, comme il paroissoit impossible d'en jamais approcher, il étoit en quelque sorte défendu de la suivre. Il en falloit donc adopter une autre, nécessairement inférieure. Y gagnoit-on du moins de n'être pas comparé avec ce La Fontaine dont on s'étoit comme écarté par respect ou par crainte, et de n'avoir plus à soutenir le parallèle qu'avec la foule des autres concurrents? Point du tout; le public, juge capricieux des talents que souvent il semble exciter et décourager à la fois, le public vous reprochoit d'être éloigné de La Fontaine, comme s'il ne vous eût pas défendu de marcher sur ses traces, et vous punissoit ainsi de l'infériorité du genre auquel il vous avoit lui-même condamné; ou bien, s'il croyoit apercevoir en vous le moindre dessein de vous modeler sur le ton et les manières du *bonhomme*, il vous repoussoit avec dédain comme l'indigne copie d'un original que vous deviez respecter jusqu'à ne point oser l'imiter, et vous renvoyoit impoliment à l'histoire de l'Ane et du petit Chien. Quel parti falloit-il prendre alors? Peut-être celui de renoncer à faire des fables. Mais les rigueurs du public sont comme celles d'une maîtresse; pour un qu'elles rebutent, il en est cent qu'elles attachent davantage. D'ailleurs, l'apparente facilité du genre a servi long-temps à dissimuler les dangers de l'entreprise et l'extrême difficulté du succès. Quel succès ont obtenu ou du moins conservé Lenoble, Le Brun, Ganeau, Delaunay, Dardenne, Pesselier, Fuzelier, Grozelier, Grécourt, Richer, Barbe, Peras, Rivery, Lemonnier, Boisard, Fumars, Nivernois, Dorat,

Imbert, La Fermière, et tant d'autres dont les noms m'échappent, et tant d'autres que je ne veux pas nommer? Qui ne les a pas lus, ne les lira pas; mais surtout qui les a lus, ne les relira jamais. Plusieurs ne manquoient ni d'esprit ni de talent, et ils ont laissé quelques fables ingénieuses et bien tournées, dont les littérateurs de profession se souviennent encore : mais la plus insipide médiocrité d'exécution règne dans les volumineux recueils du plus grand nombre; et ce vice devoit être une cause d'éternel oubli dans un genre où le mérite de l'invention est à peine compté pour quelque chose, puisqu'il est douteux que La Fontaine ait inventé une seule de ses fables, et qu'il est constant que Lamotte a inventé toutes les siennes.

Lamotte, comme fabuliste, a fait beaucoup plus de bruit et laissé un bien plus long souvenir que tous les autres : mais il leur étoit infiniment supérieur par l'esprit et la philosophie; et l'immense réputation dont il jouissoit, condamnoit ses plus mauvais ouvrages à produire un grand éclat. Ses fables, déchirées dans vingt libelles et même en plein théâtre, furent vantées pendant quelque temps avec une fureur égale. Quand le scandale de ces louanges et de ces satires fut apaisé, on cessa de lire l'ouvrage qui l'avoit causé; et aujourd'hui, de cent vingt fables, toutes ingénieusement imaginées et non moins ingénieusement écrites, on cite encore quelquefois de tradition, trois ou quatre vers heureux et le double de traits ridicules. S'il étoit vrai que des fables dussent être d'autant plus mauvaises, qu'elles s'éloigne-

roient davantage du genre de La Fontaine, celles de Lamotte ne devoient pas faire une meilleure fin. Il est impossible d'avoir moins de rapport que n'en ont entre eux l'auteur des *Deux Pigeons*[1] et celui des *Sacs des Destinées*. Cette différence que la nature avoit déjà faite très grande, Lamotte mit tous ses soins et employa tous ses efforts à l'augmenter encore : effrayé de la prévention du public pour La Fontaine, il eût voulu pouvoir s'éloigner de lui tellement, qu'il devînt comme impossible de les rapprocher par la comparaison. Les autres fabulistes se sont donné moins de peine pour succomber : plus près que Lamotte du genre de La Fontaine, ils étoient aussi beaucoup plus loin de son talent; et leur chute, toute naturelle, n'a point eu l'excuse ou du moins l'éclat de la témérité.

Ils étoient tous tombés à leur tour les uns sur les autres, lorsque Florian est venu prouver, pour la première fois, qu'on ne pouvoit pas perdre tout-à-fait son temps ou son talent, en faisant des fables après La Fontaine. Doué d'un esprit sans force, mais d'une souplesse prouvée par des succès modérés dans plusieurs genres, s'étant composé une manière assez heureusement mêlée de finesse et de sensibilité; et tournant avec une simplicité étudiée, mais pourtant gracieuse, des pensées douces qui lui étoient fournies, dit-on, par la réflexion plutôt que par son caractère,

[1] Lamotte, qui a critiqué cette délicieuse fable, en a fait une sous le même titre; mais ce n'est pas lui que la qualification d'auteur des *Deux Pigeons* désignera jamais.

il a judicieusement choisi dans les fabulistes étrangers des sujets d'une invention souvent ingénieuse, auxquels il a ajouté avec discrétion quelques détails vrais et piquants, et qu'il a ornés d'une poésie facile sans négligence et élégante sans recherche. Son recueil a eu une fortune inespérée dans un siècle déjà rassasié de vers de tout genre, et justement en défiance de tous les recueils de *Fables nouvelles*. Le charme une fois rompu par lui, on n'a pas dû s'étonner autant de voir de nouveaux concurrents se lancer à sa suite dans la carrière de l'apologue. Je ne dirai point avec quel succès ils l'ont parcourue : je ne veux ni offenser leur gloire, ni insulter à leur disgrâce.

XX.

Imitateurs d'Ossian.

C'est une chose bien déplorable que ce débordement de style *ossianique*. Les compositions sublimes et pures d'Homère, de Virgile, d'Horace, et de leurs dignes émules Racine, Boileau, Voltaire, ont cessé d'être prises pour modèles par la plupart de nos jeunes littérateurs, qui ont à peine appris la langue des premiers, et ont le malheur de trouver celle des autres timide et stérile. Pour suppléer à l'insuffisance prétendue de cette dernière langue, si riche et si hardie sous la plume de nos grands poètes, ils n'ont rien imaginé de mieux que d'en dénaturer le génie, d'en

enfreindre toutes les règles, d'y importer des tours et des expressions qu'elle repousse, en un mot de se composer un jargon bizarre et incorrect, auprès duquel celui de Ronsard et de Dubartas seroit presque un langage pur et harmonieux. Leurs idées fausses ou incohérentes, leurs images dépourvues de grâce ou de justesse répondent au style barbare dont ils les affublent. L'aimable et ingénieuse mythologie des Grecs, les descriptions riantes et animées de la belle nature, le langage des passions délicates et des nobles sentiments, sont abandonnés pour les rêveries absurdes et ennuyeuses de je ne sais quel chantre sauvage, dont la harpe incomplète n'a rendu que des accords monotones ou dissonants. Le délicieux Élysée a été remplacé par des palais de nuage; le riche bouclier d'Achille, le casque étincelant d'Hector, par des *arcs de vapeur* et des *lances de neige;* le chêne prophétique par le pin lugubre; le tertre émaillé de fleurs par la pierre grise du tombeau; la rose vermeille et odorante par l'aride fougère. La poésie et l'imagination n'ont-elles pas beaucoup gagné à cet échange? Si l'on veut absolument emprunter au barde Ossian quelques traits de son éloquence sauvage et de sa poésie brute, que le goût en dirige le choix et l'usage, et que surtout on respecte sa langue en les employant. Rien ne dégage de cette obligation.

XXI.

Copistes de Sterne.

Nous avons déjà vingt copies de Sterne, parmi lesquelles il ne s'en trouve pas une de bonne. D'où cela vient-il? De ce que les auteurs ont manqué de talent? A la rigueur, cela pourroit bien être. Mais, comme on peut expliquer la médiocrité de leurs productions par une autre cause moins désobligeante pour leur amour propre, c'est celle-ci que j'admets de préférence. Les imitateurs de Sterne semblent n'avoir pas senti que le principal mérite des compositions de cet écrivain étoit l'originalité; que la nature des sensations qu'il éprouvoit et le genre de style qu'il employoit pour les exprimer, tenoient à sa complexion et à sa tournure d'esprit particulière, et, qu'à moins d'être physiquement et moralement organisé comme lui, il étoit impossible d'être affecté de la même manière que lui par les objets, et de les peindre avec les mêmes couleurs. Dans la littérature, comme dans les beaux-arts, on peut, avec une dose ordinaire de talent et une très grande de patience, réussir jusqu'à certain point à imiter les ouvrages d'un genre régulier et tempéré; mais, quelque habileté que l'on ait, quelque soin que l'on prenne, on ne copiera jamais que très imparfaitement les choses *de caprice*, non plus que

celles qui sont sublimes. Les unes et les autres ont un caractère de liberté et de franchise qui défie tous les efforts de l'imitation, laquelle est essentiellement servile, et ne parvient jamais à bien dissimuler ce vice inhérent à sa nature.

Une des choses qui m'ont toujours le plus choqué dans les ouvrages intitulés *Voyage sentimental*, c'est ce titre même, c'est cette ridicule affiche de sensibilité. Il me semble voir un homme qui s'est arrangé d'avance pour avoir ce qu'il appelle des *sensations*, et qui vient ensuite nous dire : Messieurs, je suis *sensible;* une rose, un *âne*, un ruban, une épingle, tous ces objets que vous autres cœurs durs voyez d'un œil indifférent, me procurent à moi des émotions délicieuses, me font répandre les plus douces larmes. — Eh! tant mieux pour vous; soyez ému, pleurez, tant que cela vous fera plaisir, nous ne nous y opposons point : tâchez même, s'il se peut, de nous attendrir; mais n'en étalez point la prétention, mais, encore une fois, que nous ne lisions pas en tête de votre livre que vous êtes un homme *sensible;* car il n'en faut pas davantage pour nous donner envie de n'en rien croire.

XXII.

Traducteurs d'Anacréon.

Une traduction complète des Œuvres d'Anacréon en vers françois, m'a toujours semblé une de ces en-

treprises plus ingrates encore que difficiles et périlleuses, où le plus grand succès qu'on puisse espérer, est de n'avoir pas fait une chose tout-à-fait mauvaise et ridicule. Que sont la plupart des odes d'Anacréon? De très petites pièces qui ne renferment guère qu'une seule pensée; et souvent cette pensée se trouve répétée plusieurs fois dans le Recueil. La nécessité de jouir, fondée sur la brièveté de la vie, l'éloge de l'amour, celui du vin, et l'apologie de la vieillesse qui peut encore aimer et boire; voilà exactement tout le fonds d'idées qu'a mis en œuvre l'aimable chantre de Téos. Ce peu d'idées, il est vrai, est employé avec une admirable variété de formes, embelli d'images singulièrement grâcieuses, et surtout revêtu d'une diction enchanteresse, où le génie de la langue seconde merveilleusement celui du poète. C'est cela qui *fait la* gloire d'Anacréon; mais c'est cela aussi qui tourne à la honte de ses traducteurs. Je laisse de côté l'immense, mais insurmontable désavantage de notre langue si peu mélodieuse : si vous ne tenez pas de votre ame, de votre esprit, de votre organisation poétique en un mot, cette délicatesse exquise, cette élégante souplesse, ce mol et doux abandon, cette grâce indéfinissable qu'Anacréon répandoit sans effort sur ses compositions légères, vous aurez eu beau rendre en vers purs, tous ses sentiments, toutes ses pensées, toutes ses images, vous ne l'en aurez pas moins anéanti tout entier dans votre version infidèlement exacte, puisque vous aurez reproduit le sens qui n'est rien, sans reproduire le charme qui est tout; d'une rose sur sa tige, embaumant l'air de son parfum, et ravissant les yeux

de son doux éclat, vous aurez fait une rose d'herbier, aplatie, desséchée, inodore et décolorée. Si vous étiez capable de transporter dans une traduction toutes les grâces de l'original, vous seriez plus qu'Anacréon lui-même; mais alors il ne faudroit pas le traduire; il faudroit, comme lui, chanter vos amours et vos plaisirs; il faudroit être l'Anacréon de votre pays et de votre siècle. Chaulieu, qui, par sa philosophie voluptueuse et l'aimable mollesse de son style, avoit tant de rapports avec le poète grec, n'a jamais songé à le traduire; et La Fontaine, qui ne lui ressembloit pas moins par les goûts, et de plus lui étoit fort supérieur par le génie, a imité plutôt qu'il n'a traduit une seule de ses odes (*l'Amour mouillé*). Je ne désapprouverois sûrement pas, qu'à l'exemple de La Fontaine, et avec quelque chose de son talent, on imitât un petit nombre d'odes d'Anacréon, celles qui ont le plus d'étendue, de variété et de mouvement, et dont la forme surtout est dramatique, telles que *la Colombe et le Passant*, *le Combat avec l'Amour*, *l'Amour piqué par une Abeille*, *les Flèches de l'Amour*, *l'Éloge de la Rose*, et cinq ou six autres encore; mais, je le répète, une traduction, et une traduction complète, me paroît une entreprise de dupe. La Harpe pensoit ainsi : « Il est « impossible, dit-il, de donner la moindre esquisse de « la manière d'Anacréon. Il y a dans sa composition « originale une mollesse de ton, une douceur de « nuances, une simplicité facile et grâcieuse, qui ne « peuvent se retrouver dans le travail d'une version. « Ce sont des caractères dont l'empreinte n'est pas « assez forte pour ne pas s'effacer beaucoup dans une

« copie. Il composoit d'inspiration, et l'on traduit d'ef-« fort. Ne traduisons point Anacréon. » Il a cependant été déjà traduit six fois en entier par Remi Belleau, Longepierre, Gacon, La Fosse et Poinsinet de Sivry. Toutes ces traductions sont autant de preuves de fait à l'appui de mon opinion. La naïveté un peu grossière de Remi Belleau ne retrace pas l'élégante simplicité d'Anacréon; le *poète sans fard* fait de ridicules efforts pour ressembler au *poète des grâces;* l'auteur de Manlius étouffe les beautés délicates de son modèle sous une versification dure, pesante et traînante; Longepierre, plus barbare encore, semble avoir pris à tâche de déshonorer le poète, objet de son respect et de son admiration; et Poinsinet de Sivry, avec un meilleur goût de style que tous les autres, prouve combien les efforts d'un talent médiocre sont insuffisants pour imiter les heureux caprices d'un génie original.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PHILOSOPHIE.

MORALE. — ÉDUCATION.

Pag.

Du Libre-Arbitre. — Examen de cette question. — Jugement sur un ouvrage du chevalier de Boufflers, où elle est agitée..... 1

Du Bonheur. — Des écrivains anciens et modernes qui en ont traité, et particulièrement de M. Joseph Droz..... 10

De l'Amitié des Femmes entre elles, comparée à l'amitié des hommes entre eux. — Différence de ces deux amitiés, et causes de cette différence..... 17

De l'Enseignement mutuel. — Son origine. — Ses avantages. — Ses procédés..... 22

Influence des principes religieux et monarchiques sur le génie des lettres et des arts..... 34

Sénèque. — Jugements contradictoires et extrêmes sur lui. — Doutes sur plusieurs des reproches qui lui ont été faits. 42

Duclos. — Sa vie. — Son caractère. — Sa philosophie. — Ses écrits..... 49

Madame de Lambert. — Ses ouvrages. — Sa société. — Sa personne..... 89

SCIENCES ET ARTS.

Pag.

Médecine. — Origine et histoire de cette science. — Examen des sentiments opposés dont elle est l'objet. — Hippocrate 107

Du physique et du moral de la femme. — Ouvrage du docteur Roussel sur ce sujet..... 121

Buffon. — Son génie. — Ses ouvrages. — Son style. — Sa personne..... 128

Réflexions sur la partie du système de Lavater, qui a pour objet la connoissance du caractère des hommes d'après leur écriture..... 140

Physionomies nationales des peuples. — Rapports des traits de leur visage avec leur caractère et leurs mœurs..... 145

Du Beau dans les Arts. — Revue des différents systèmes anciens et modernes sur la nature du beau. — Examen et jugement de l'ouvrage de M. Joseph Droz sur ce sujet... 152

Recherche des causes qui ont fait fleurir les arts dans la Grèce, et ont empêché leurs progrès dans d'autres contrées non moins favorisées de la nature; à l'occasion du *Musée des Antiques*, par M. Bouillon. — Idée et jugement de cet ouvrage..... 167

Examen du projet formé par M. Lemercier, de substituer à l'antique mythologie des Grecs et des Romains, une théogonie nouvelle, fondée sur les principes de la théorie newtonnienne..... 181

Utilité d'une histoire de Paris ancien et moderne. — Jugement sur un ouvrage intitulé : *Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.* — Revue des divers historiens de Paris..... 195

Le caractère du Parisien, vengé de plusieurs imputations

Pag.

fausses, contenues dans un livre intitulé *Paris dans le dix-neuvième siècle*..... 207

CATACOMBES DE ROME. — Origine et description de ces lieux souterrains. — Leurs différentes destinations. — Les lumières qu'en peuvent tirer l'archéologie, la philologie, et l'histoire des arts du dessin..... 213

LITTÉRATURE.

GRAMMAIRE. — PHILOLOGIE.

ONOMATOPÉES FRANÇOISES. — Comment formées et quels genres de mots elles embrassent. — Leur explication moins utile que celle des autres étymologies..... 225

ARCHÉOLOGUE UNIVERSEL, ou Nomenclature des sons radicaux communs à toutes les langues mortes et vivantes. — Projet d'une langue universelle, et réflexions à ce sujet. — Apologie de la langue françoise..... 230

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE. — Justes et utiles censures auxquelles il pourroit donner lieu. — Critique insensée et injurieuse qui en a été faite. — Réfutation de cette critique par l'abbé Morellet..... 236

DICTIONNAIRE DES OUVRAGES ANONYMES ET PSEUDONYMES. — Utilité et agrément dont il doit être. — Objections morales qu'on peut faire contre ce travail. — Réponse à ces objections..... 242

Examen de cette question : Existe-t-il dans tous les mots de notre langue un *accent tonique*, qui puisse être distribué régulièrement dans nos vers, comme dans les vers italiens? — Nécessité de placer cet accent dans nos vers lyriques, de manière qu'il réponde aux divisions du rhythme musical..... 248

Prix fondé par Louis Bonaparte pour le meilleur ouvrage

Pag.

sur cette question : La poésie françoise est-elle susceptible du même système de versification que celle des Grecs et des Latins? — Examen de la question. — Jugement sur le rapport fait à ce sujet par M. le comte Daru..... 257

Différence intellectuelle entre le sourd-muet et l'homme entendant et parlant. — Difficulté de faire entrer dans l'esprit du premier les idées métaphysiques. — Moyens employés par l'abbé Sicard pour résoudre ce problème..... 265

Utilité, agrément et facilité de l'étude de la langue et de la littérature italienne. — Coup-d'œil sur les différentes périodes de la littérature en Italie..... 273

LITTÉRATURE.

ÉLOQUENCE PROFANE ET SACRÉE.

Cicéron. — Le plus difficile à traduire de tous les auteurs latins. — Revue de ses divers traducteurs. — Ses deux verrines, intitulées *des Statues* et *des Supplices*. — Traduction nouvelle de ces deux harangues..... 285

Bossuet. — Des livres formés des pensées d'un auteur célèbre, et intitulés *Esprit;* à propos d'une compilation ayant pour titre *le Génie de Bossuet*. — Bossuet comparé à Pascal.. 293

Fénélon. — Difficulté, inutilité de faire aujourd'hui son éloge. — Tendresse de son ame. — Ses *Lettres spirituelles*, ses *Entretiens affectifs* et sa correspondance avec ses amis. 304

Massillon. — Sa défense contre les critiques du cardinal Maury. — Caractère de son éloquence. — Son rang parmi les grands orateurs de la chaire..... 309

Bourdaloue. — Jugé diversement par les littérateurs. — Souvent comparé à Massillon, comme Démosthènes à Cicéron et Corneille à Racine. — Ce qu'il y a de juste dans ce parallèle..... 317